

1.2

DIAGNOSTIC AGRICOLE ET FORESTIER
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

SEPTEMBRE 2019

PRESCRIPTION : Délibérations du Conseil Communautaire du 17/12/2015 et du 08/10/2018

ARRET DU PROJET : Délibération du Conseil Communautaire du 15/05/2023

APPROBATION : Délibération du Conseil Communautaire du

Introduction

En préalable à l'élaboration du futur SCOT Est Cantal, le SYTEC a souhaité réaliser un diagnostic de l'économie agricole, afin de disposer d'un état des lieux indispensable à la connaissance de cette activité fondamentale pour la vie du territoire. En effet, à la croisée des enjeux humains, économiques, environnementaux, paysagers et patrimoniaux, l'agriculture de l'Est Cantal constitue le pilier du territoire.



Avec 155 200 hectares, la surface agricole utile occupe 68% du territoire de l'Est Cantal. En 2017, avec 1876 exploitations professionnelles pour 2677 exploitants ou co-exploitants, auxquels s'ajoutent environ 220 emplois salariés dans les exploitations, l'agriculture représente plus de 20% des actifs du territoire.

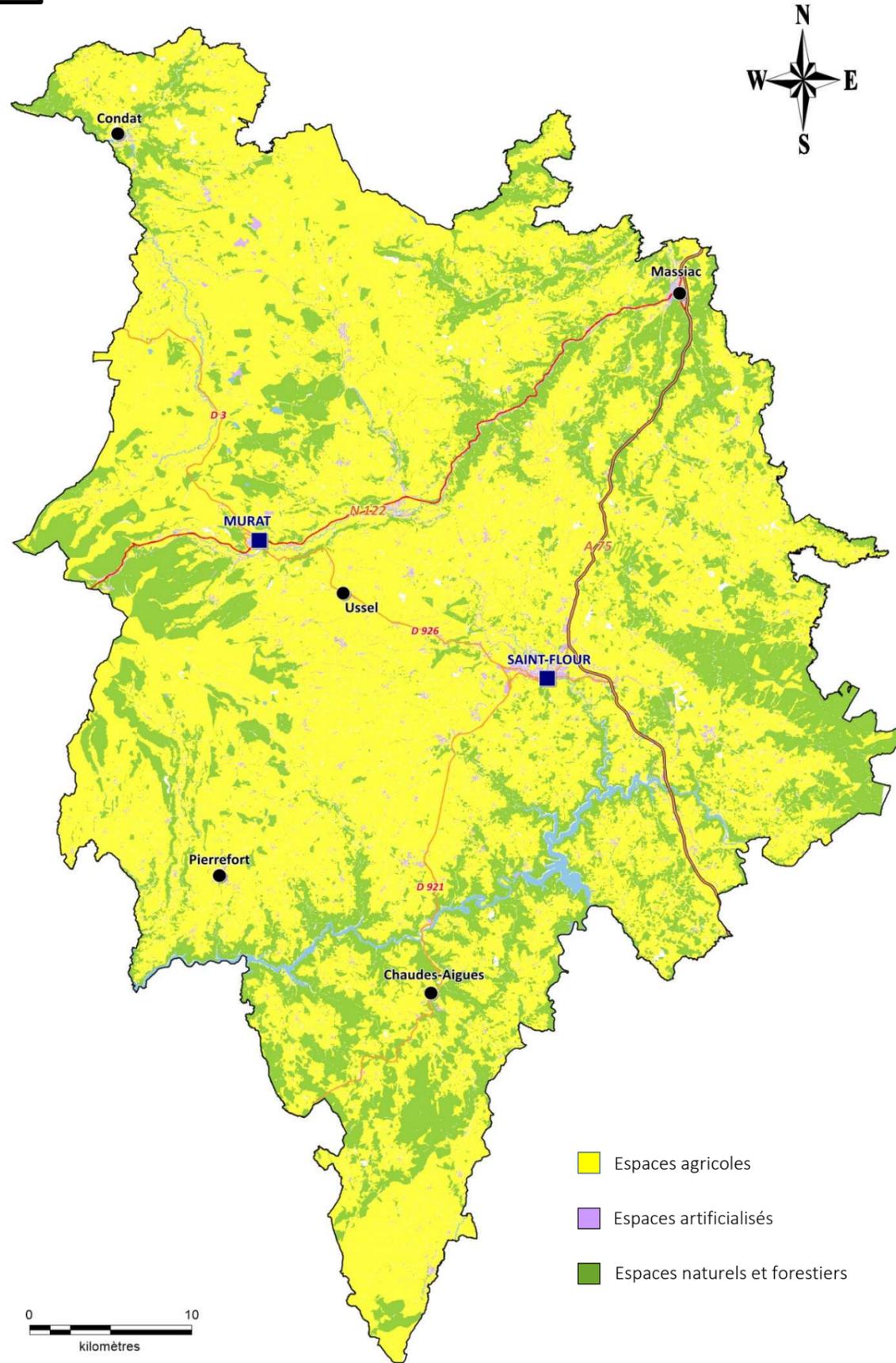
La forêt, avec un taux de boisement de 27%, soit 65 360 hectares, constitue également un élément fort du territoire de l'Est Cantal, pour sa fonction paysagère et environnementale et les activités et l'économie forestière qu'elle génère.

Cet atlas cartographique constitue une synthèse du diagnostic, avec un zoom sur chaque communauté de communes, Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté.

Sommaire

Partie 1 : Potentiel et fonctionnalités des espaces agricoles	3
- Fiche n°1 : Occupation des sols – Natures cadastrales	3
- Fiche n°2 : Surfaces agricoles déclarées	5
- Fiche n°3 : Assolement	7
- Fiche n°4 : Structure foncière des espaces agricoles	9
- Fiche n°5 : Contraintes foncières des exploitations agricoles	11
- Fiche n°6 : Surfaces potentiellement en « estives	12
- Fiche n°7 : Espaces potentiellement délaissés ou en friches	14
- Fiche n°8 : Recensement des bâtiments agricoles	16
Partie 2 : Démographie et exploitations agricoles	18
- Fiche n°9 : Exploitations et exploitants agricoles par commune.....	18
- Fiche n°10 : Superficie et localisation des exploitations agricoles du territoire	21
- Fiche n°11 : Age des exploitants et transmissions.....	23
Partie 3 : Foncier agricole	25
- Fiche n°12 : Propriété foncière et typologie des propriétaires	25
- Fiche n°13 : Focus sur la propriété des espaces agricoles	27
- Fiche n°14 : Marché foncier.....	29
Partie 4 : Filières agricoles et agroalimentaires	31
- Fiche n°15 : Panorama général des filières agricoles	31
- Fiche n°16 : Filière laitière bovine	33
- Fiche n°17 : Productions laitières en AOP	35
- Fiche n°18 : Filière viande bovine	36
- Fiche n°19 : Schéma de fonctionnement de la filière bovine	39
- Fiche n°20 : Filières ovines et porcines	40
- Fiche n°21 : Productions végétales	41
- Fiche n°22 : Productions labellisées en « agriculture biologique »	42
- Fiche n°23 : Exploitations agricoles pratiquant la vente directe	43

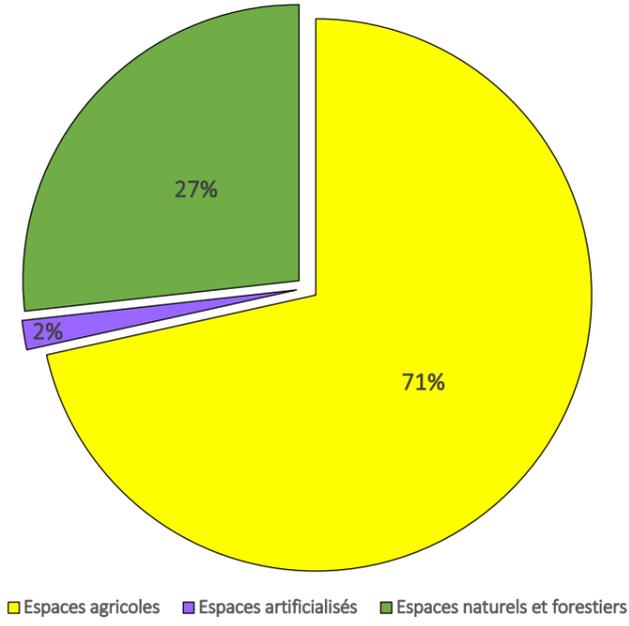
Partie 5 : Approche environnementale des espaces agricoles	44
- Fiche n°24 : Enjeux environnementaux et mesures agroenvironnementales.....	44
Partie 6 : Forêt	45
- Fiche n°25 : Occupation spatiale de la forêt sur le territoire	45
- Fiche n°26 : Propriété foncière forestière	47
- Fiche n°27 : Structure foncière des espaces forestiers	49
- Fiche n°28 : Filière bois	50
- Fiche n°29 : Environnement et gestion durable de la forêt	51



- Espaces agricoles
- Espaces artificialisés
- Espaces naturels et forestiers

Sources : IGN, DG Fip

Répartition des surfaces par nature cadastrale

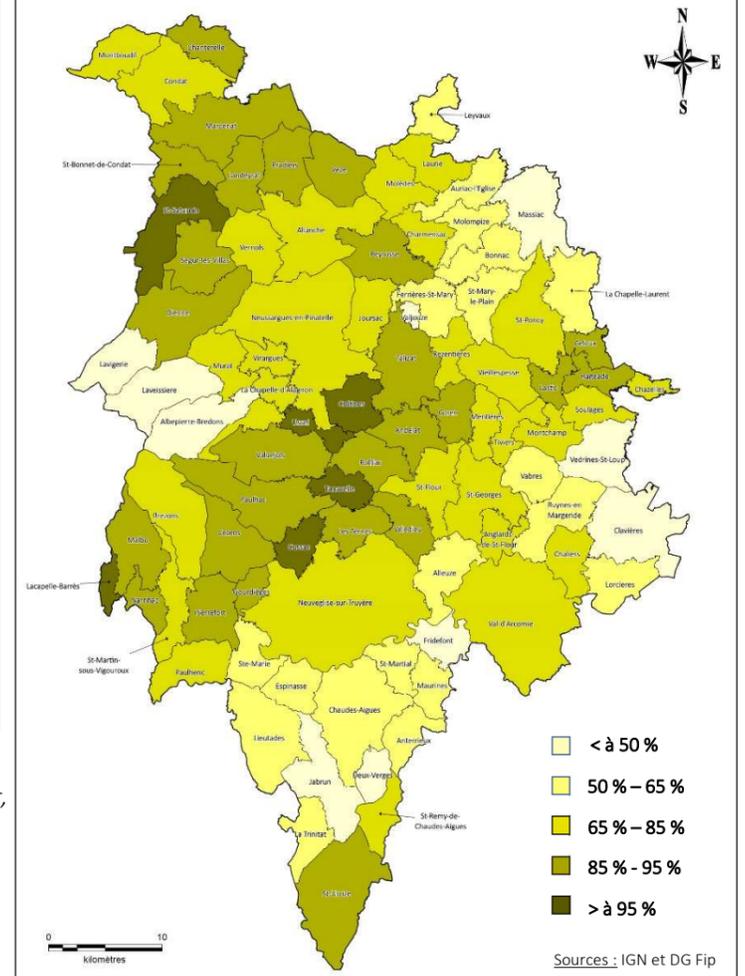


- Espaces agricoles
- Espaces artificialisés
- Espaces naturels et forestiers

Source : DG Fip

Espaces agricoles : Prés, Pâturages, Terres, Vergers et Vignes
Espaces artificialisés : Sols, Jardins, Carrières, terrain à bâtir, terrain d'agrément
Espaces naturels et forestiers : Espaces boisés, Landes, Eau

Taux d'occupation des espaces cadastrés agricoles



- < à 50 %
- 50 % – 65 %
- 65 % – 85 %
- 85 % - 95 %
- > à 95 %

Sources : IGN et DG Fip

➤ Chiffres-clés

	Espaces cadastrés agricoles	Espaces cadastrés naturels et forestiers	Espaces cadastrés artificialisés	Superficie cadastrale totale
Superficie	163 907 ha	61 359 ha	3 928 ha	229 194 ha
Part de la superficie du territoire	71,50%	26,80%	1,70%	100%
Nombre de parcelles	160 635	67 590	52 653	280 878
Superficie moyenne parcellaire	1,02 ha	0,91 ha	0,07 ha	0,82 ha

Source : DG Fip

➤ Analyse

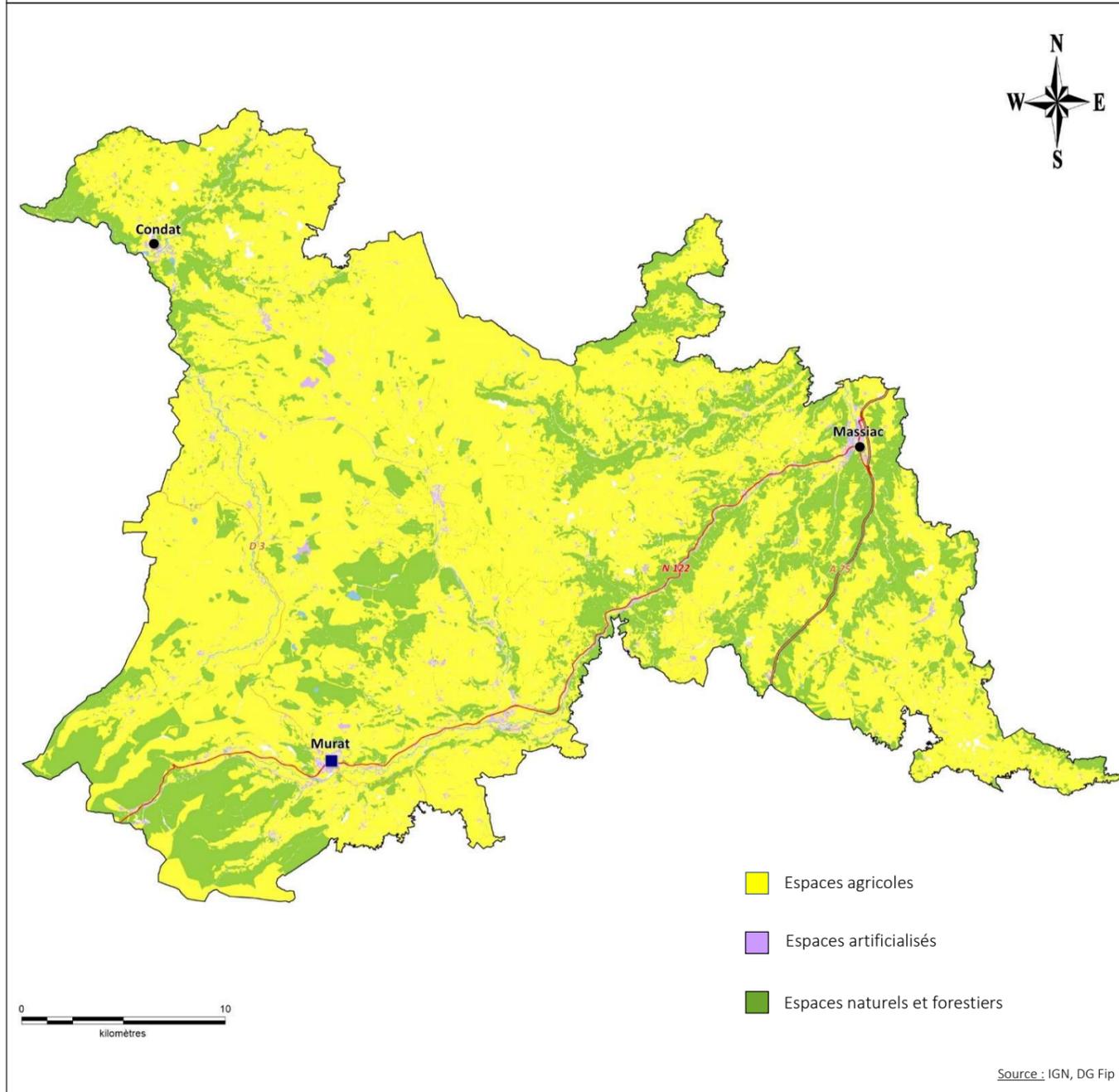
Le territoire d'étude s'étend sur une superficie de 238 000 ha, espaces non cadastrés compris (cours d'eau, infrastructures routières, voies ferrées, etc.). Ces derniers représentent plus de 9 000 ha, soit 3,8 % de la superficie du territoire.

La surface cadastrale représente 229 193 ha en 2016. Au sein de ces parcelles cadastrées, la surface agricole cadastrale représente 71,5% de la superficie cadastrale totale, les espaces naturels et forestiers représentent 26,8%, et les espaces artificialisés 1,5%.

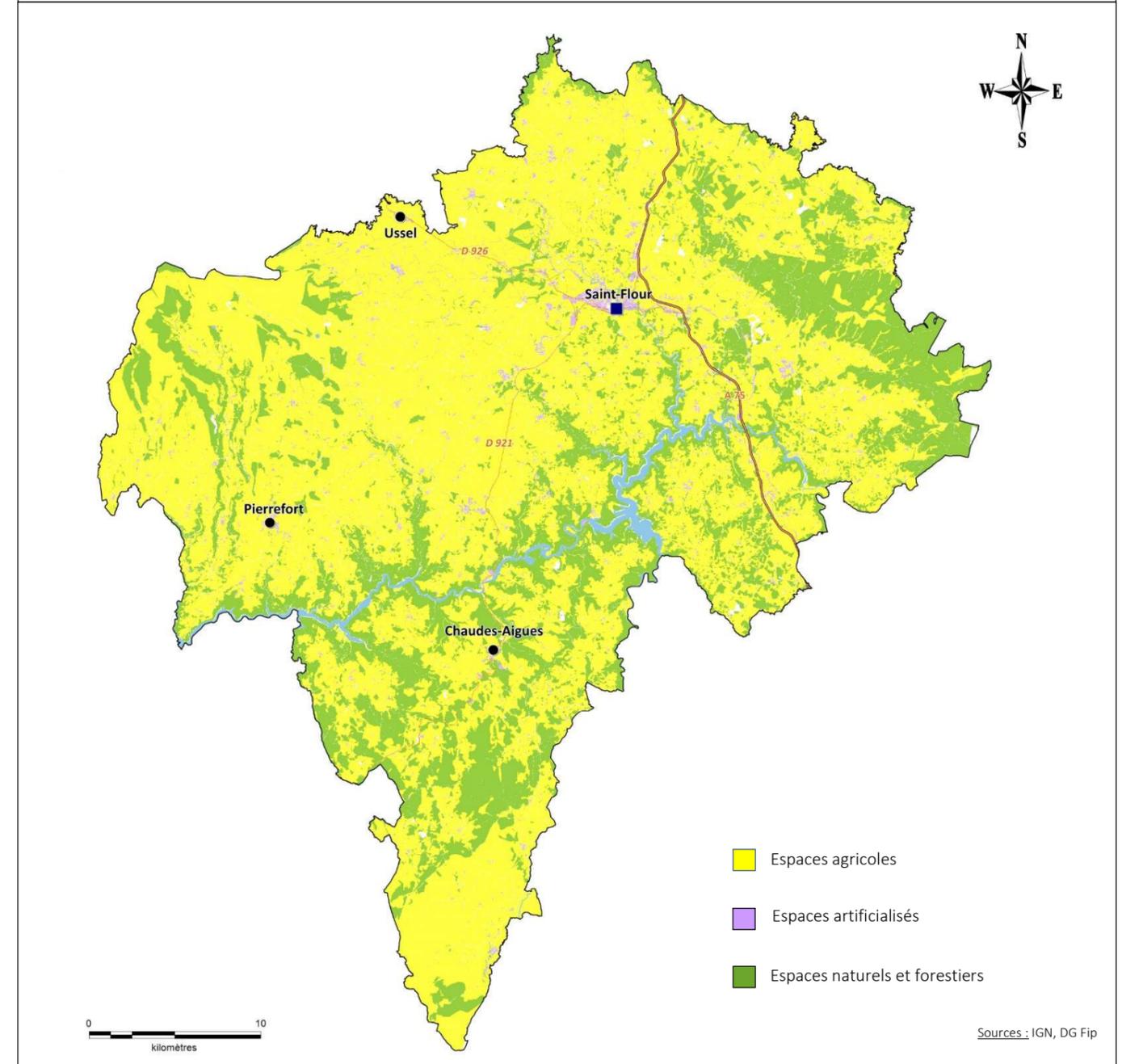
L'analyse de la répartition des natures cadastrales sur l'ensemble du territoire met en évidence une plus forte proportion des espaces agricoles sur les secteurs du Cézallier et de la Planèze. Une majorité des communes appartenant à ces ensembles ont une part supérieure à 80 %.

A contrario, ils sont moins présents à proximité des cours d'eau et sur les secteurs où la pente est la plus marquée. Il s'agit notamment des vallées encaissées constituant des gorges (Truyère, Sianne, bas-Alagnon, aval Arcueil et Alagnonnette, Rhue), plutôt sujettes à déprise agricole ou aux boisements. Sont également concernés les massifs forestiers principaux : Monts de la Margeride, la Pinatelle, secteur de Laveissière.

Occupation du sol – Natures cadastrales – Hautes Terres Communauté



Occupation du sol – Natures cadastrales – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

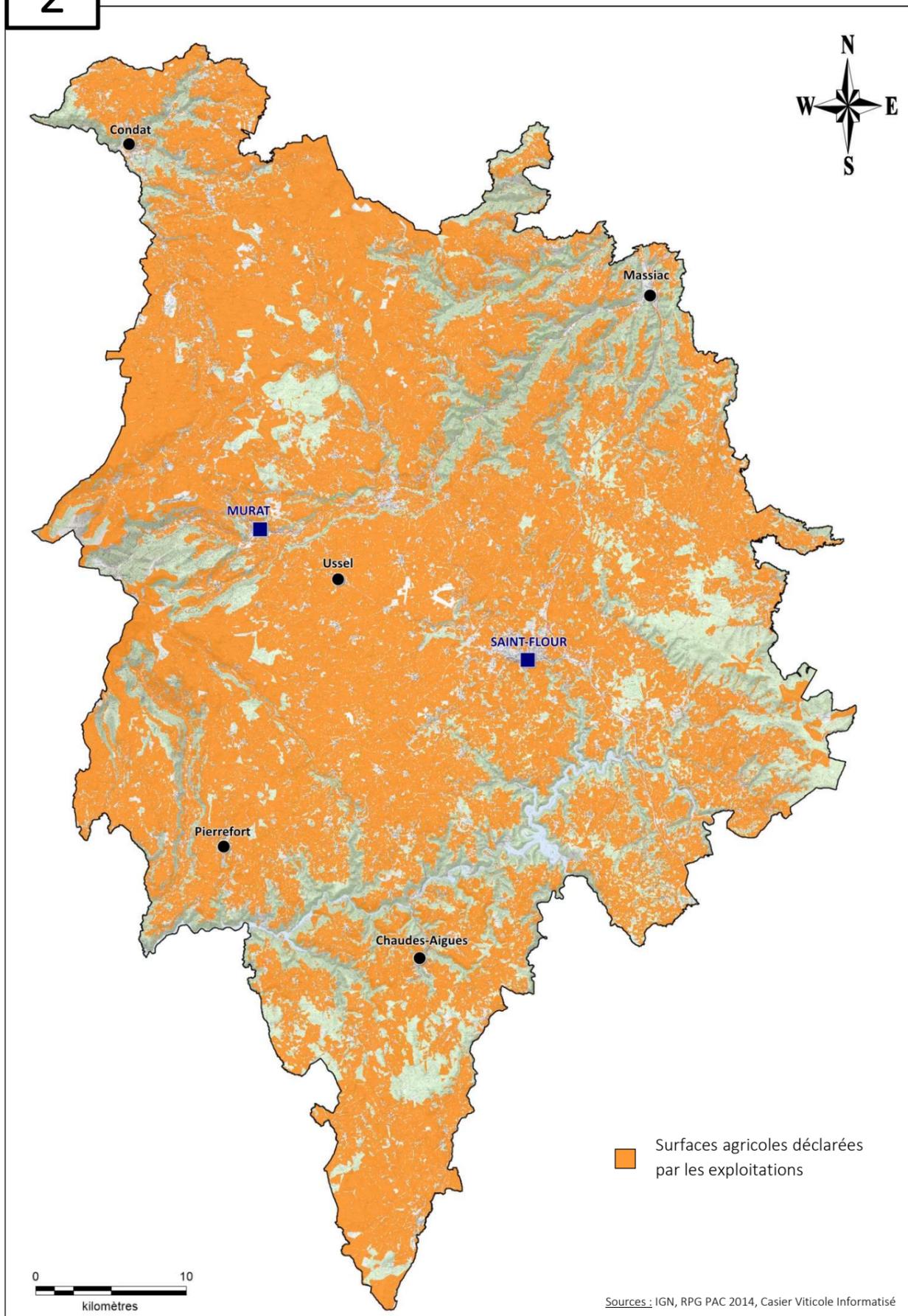
	Espaces cadastrés agricoles	Espaces cadastrés naturels et forestiers	Espaces cadastrés artificialisés	Superficie cadastrale totale
Superficie	70 194 ha	25 246 ha	1 645 ha	97 045 ha
Part de la superficie du territoire	72,30%	26,00%	1,70%	100%
Nombre de parcelles	68 327	31 878	22 806	123 011
Superficie moyenne parcellaire	1,03 ha	0,79 ha	0,07 ha	0,79 ha

Source : DG Fip

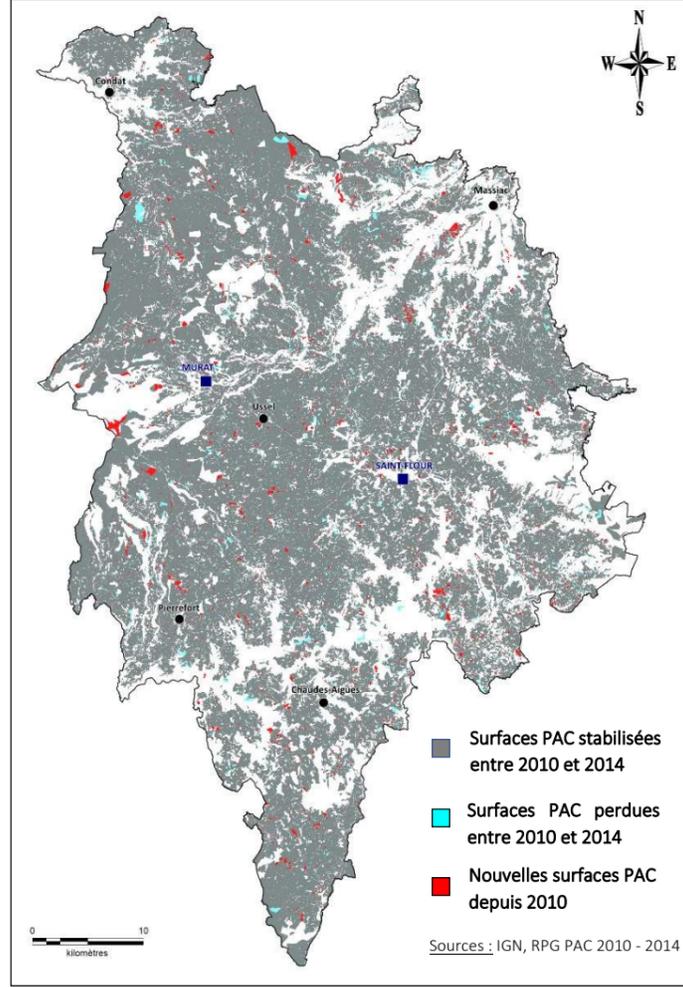
➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

	Espaces cadastrés agricoles	Espaces cadastrés naturels et forestiers	Espaces cadastrés artificialisés	Superficie cadastrale totale
Superficie	93 713 ha	36 113 ha	2 283 ha	132 109 ha
Part de la superficie du territoire	70,90%	27,40%	1,70%	100%
Nombre de parcelles	92 308	35 712	29 847	157 867
Superficie moyenne parcellaire	1,01 ha	1,01 ha	0,08 ha	0,84ha

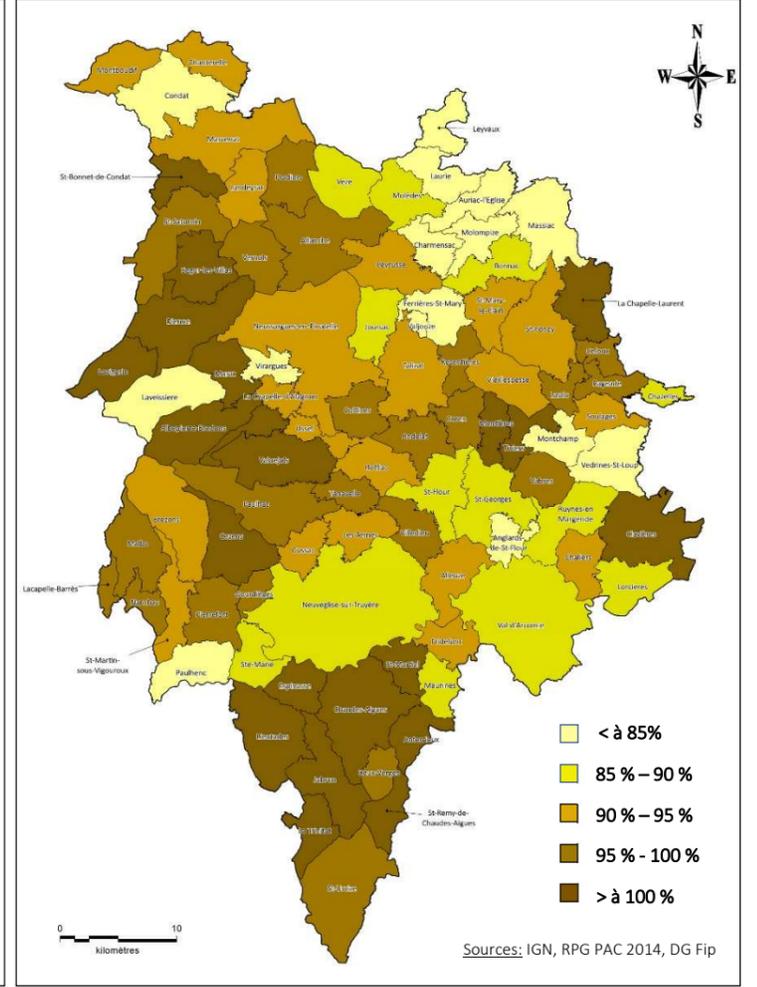
Source : DG Fip



Evolution des surfaces déclarées à la PAC entre 2010 et 2014



Potentiel agricole exploité par commune



Chiffres-clés

Surface agricole déclarée en 2014 : **155 767 ha**
 Potentiel agricole exploité (Superficie agricole déclarée/ Superficie agricole cadastrée) : **95 %**
 Taux de variation des superficie agricoles (2010-2014) : **+ 0,65 %**

Evolution des surfaces PAC	2010	2011	2012	2013	2014
Superficie PAC	154 752 ha	154 752 ha	155 252 ha	155 190 ha	155 767 ha

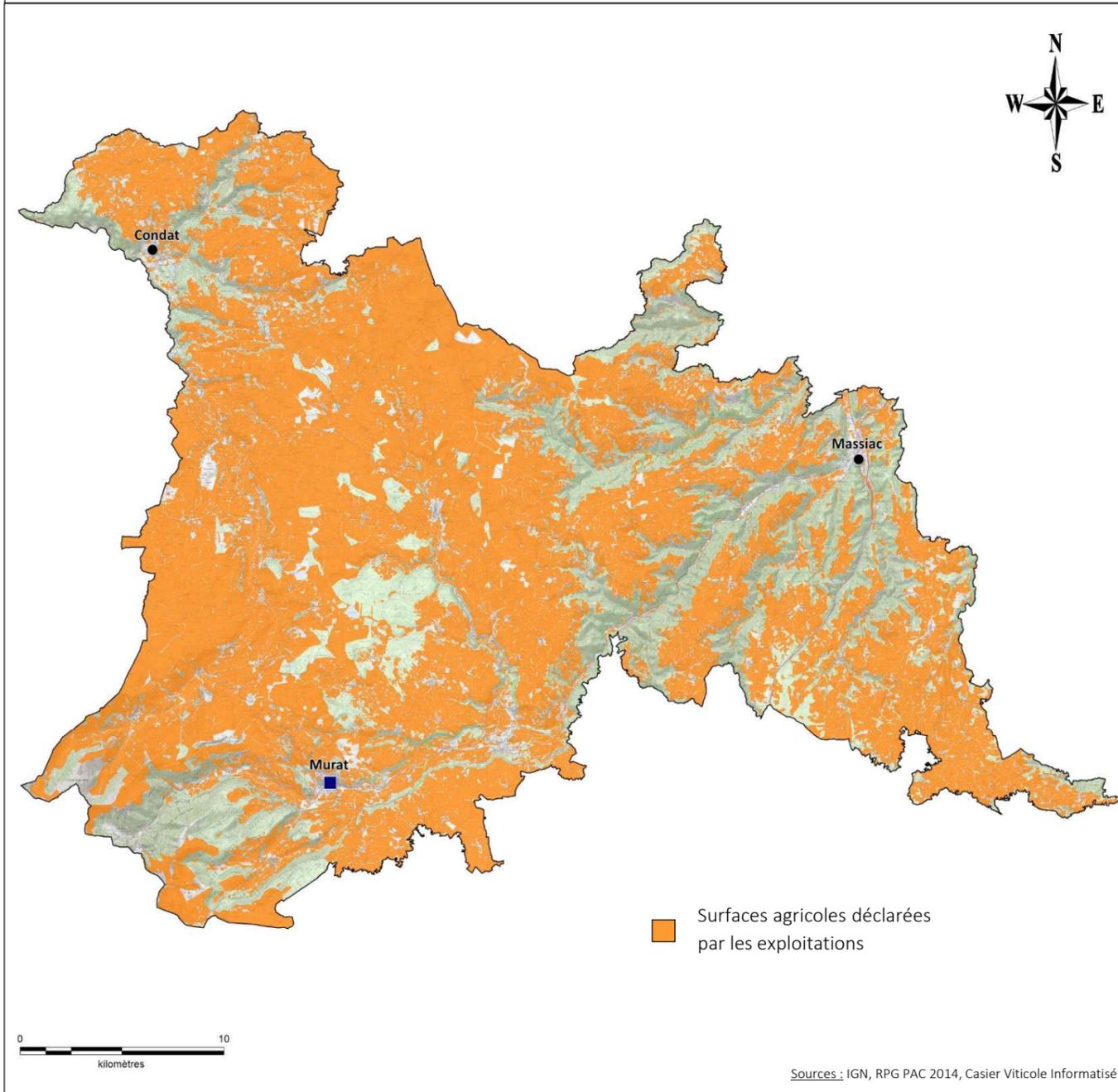
Source : RPG PAC 2014

Analyse

Sur le territoire d'étude, la SAU est de 155 208 ha en 2014 soit 68% de la superficie cadastrale du territoire (Sources : RPG 2014, données casier viticole informatisées). Au-delà de la forte proportion des espaces agricoles sur ce territoire, nous constatons également une très forte utilisation du potentiel agricole du territoire. En effet, l'analyse croisée des données du cadastre avec celles issues des déclarations PAC montre que près de 95 % des parcelles cadastrées « agricoles » sont réellement exploitées. A titre de comparaison, le taux observé sur le territoire de l'ex-Auvergne est de 85 %. Les secteurs Cézallier, de la Planèze et de l'Aubrac sont ceux où le potentiel agricole est le plus utilisé par les exploitations. Les secteurs du Cézallier, de la Planèze et de l'Aubrac sont clairement identifiés. A l'inverse, certaines communes situées dans le bassin de Massiac ou à proximité des gorges de la Truyère connaissent une utilisation plus faible du potentiel agricole, avec parfois un taux d'occupation réelle inférieur à 75 %.

En comparant les données issues des déclaration PAC de 2010 et 2014, on constate que les surfaces agricoles sont stables sur la période. Entre 2010 et 2014, les terres exploitées ont même progressé de 456 ha (+0,29%).

Occupation agricole du territoire – Hautes Terres Communauté



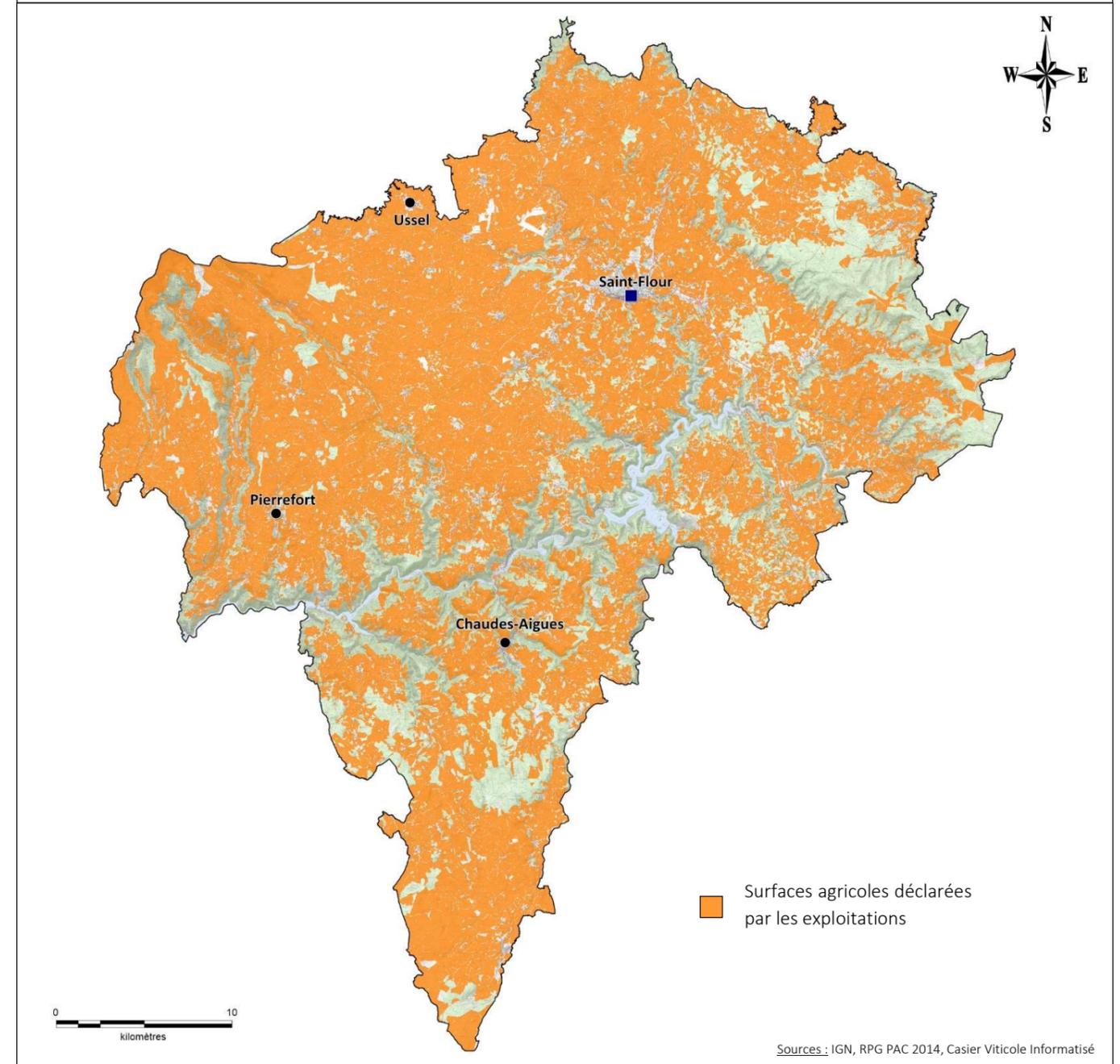
➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Surface agricole déclarée en 2014 : **65 115 ha**
 Potentiel agricole exploité (Superficie agricole déclarée/ Superficie agricole cadastrée) : **92,7 %**
 Taux de variation des superficie agricoles (2010-2014) : + **0,40 %**

Evolution des surfaces PAC	2010	2011	2012	2013	2014
Superficie PAC	64 851 ha	64 777 ha	65 009 ha	64 914 ha	65 115 ha

Sources : RPG PAC 2010 à 2014

Occupation agricole du territoire – Saint-Flour Communauté

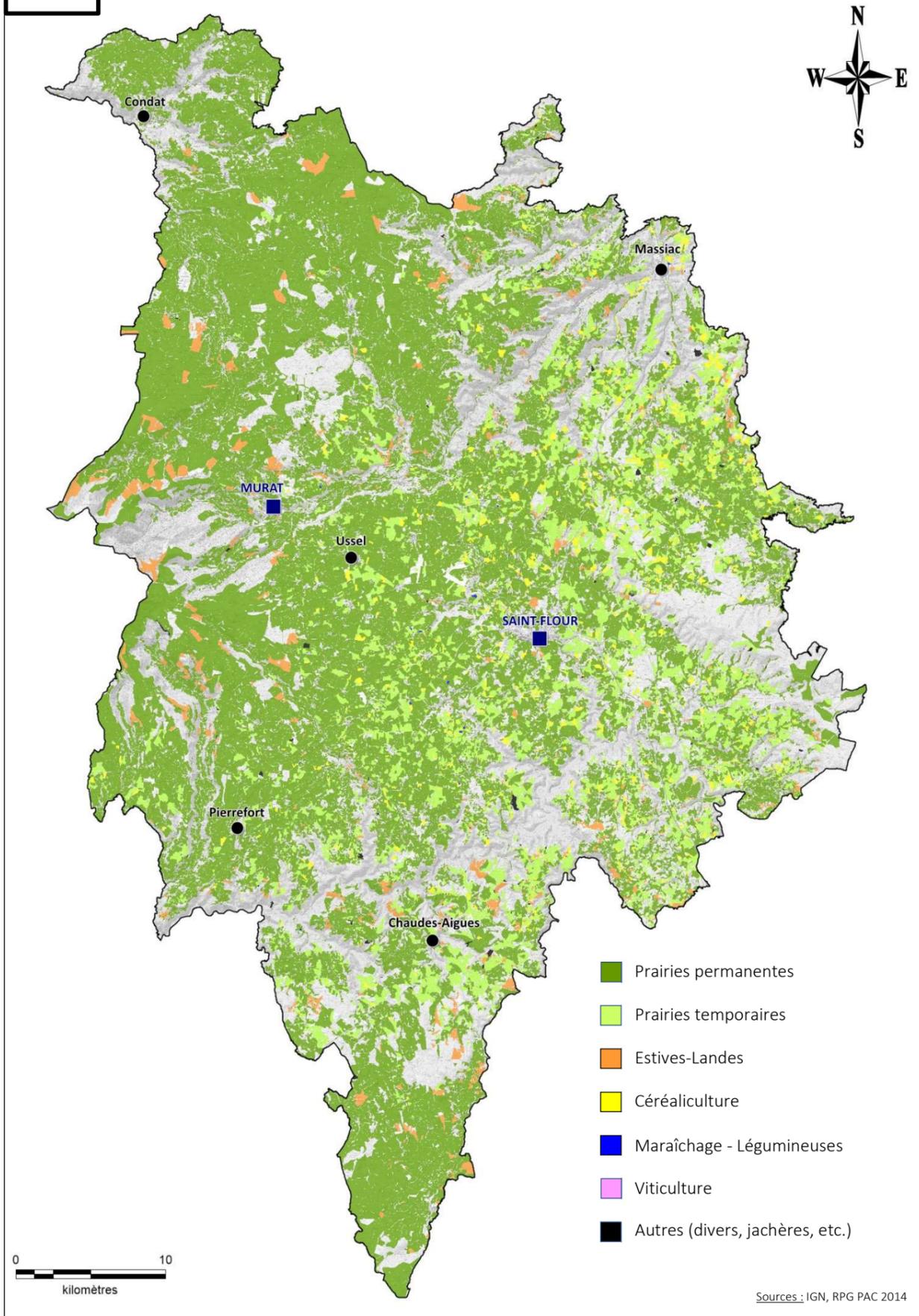


➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

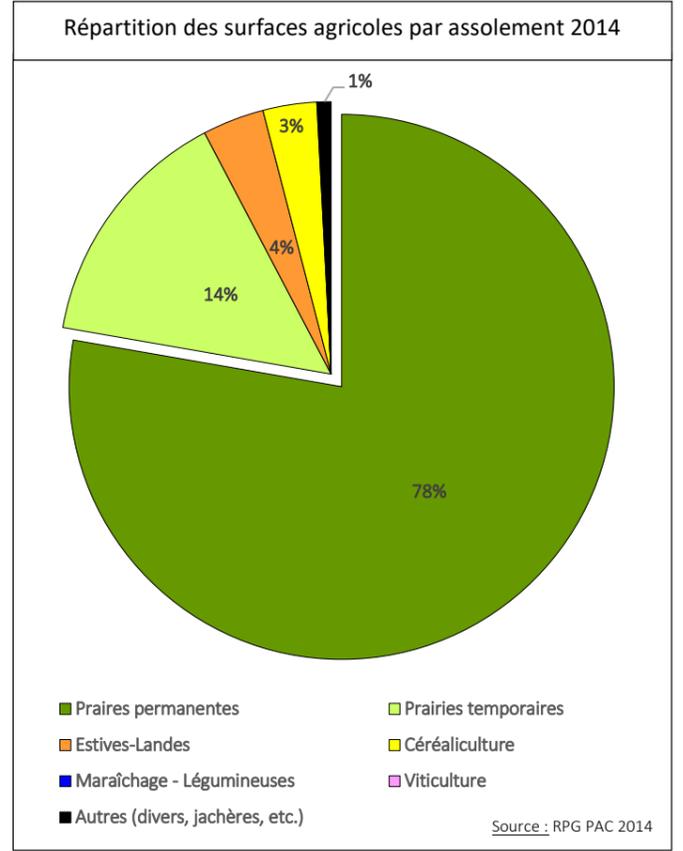
Surface agricole déclarée en 2014 : **90 093 ha**
 Potentiel agricole exploité (Superficie agricole déclarée/ Superficie agricole cadastrée) : **96,1 %**
 Taux de variation des superficie agricoles (2010-2014) : + **0,25 %**

Evolution des surfaces PAC	2010	2011	2012	2013	2014
Superficie PAC	89 900 ha	89 945 ha	90 244 ha	90 277 ha	90 093 ha

Sources : RPG PAC 2010 à 2014

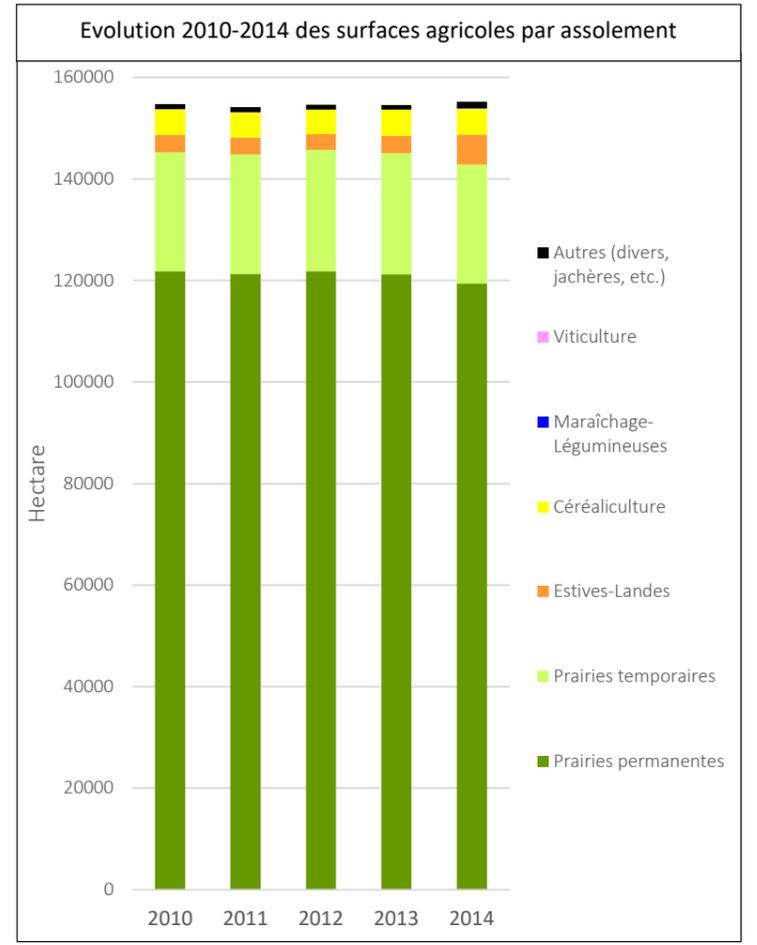


Sources : IGN, RPG PAC 2014



Source : RPG PAC 2014

* Divers : Les surfaces déclarées en divers correspondent aux haies, aux taillis présents sur un ilot agricole, etc.



Sources : RPG PAC 2010 - 2014

Chiffres-clés

Assolement	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Estives-Landes	Céréaliculture	Maraîchage-Légumineuses	Viticulture	Autres (divers, jachères, etc.)
Superficie 2010	121 817 ha	23 421 ha	3 452 ha	5 050 ha	60 ha	9 ha	942 ha
Superficie 2014	119 437 ha	23 414 ha	5 875 ha	5 144 ha	95 ha	9 ha	1234 ha
Taux de variation 2010-2014	- 1,9 %	- 0,2 %	+ 70 %	+ 1,8 %	+ 57 %	0 %	+ 31 %

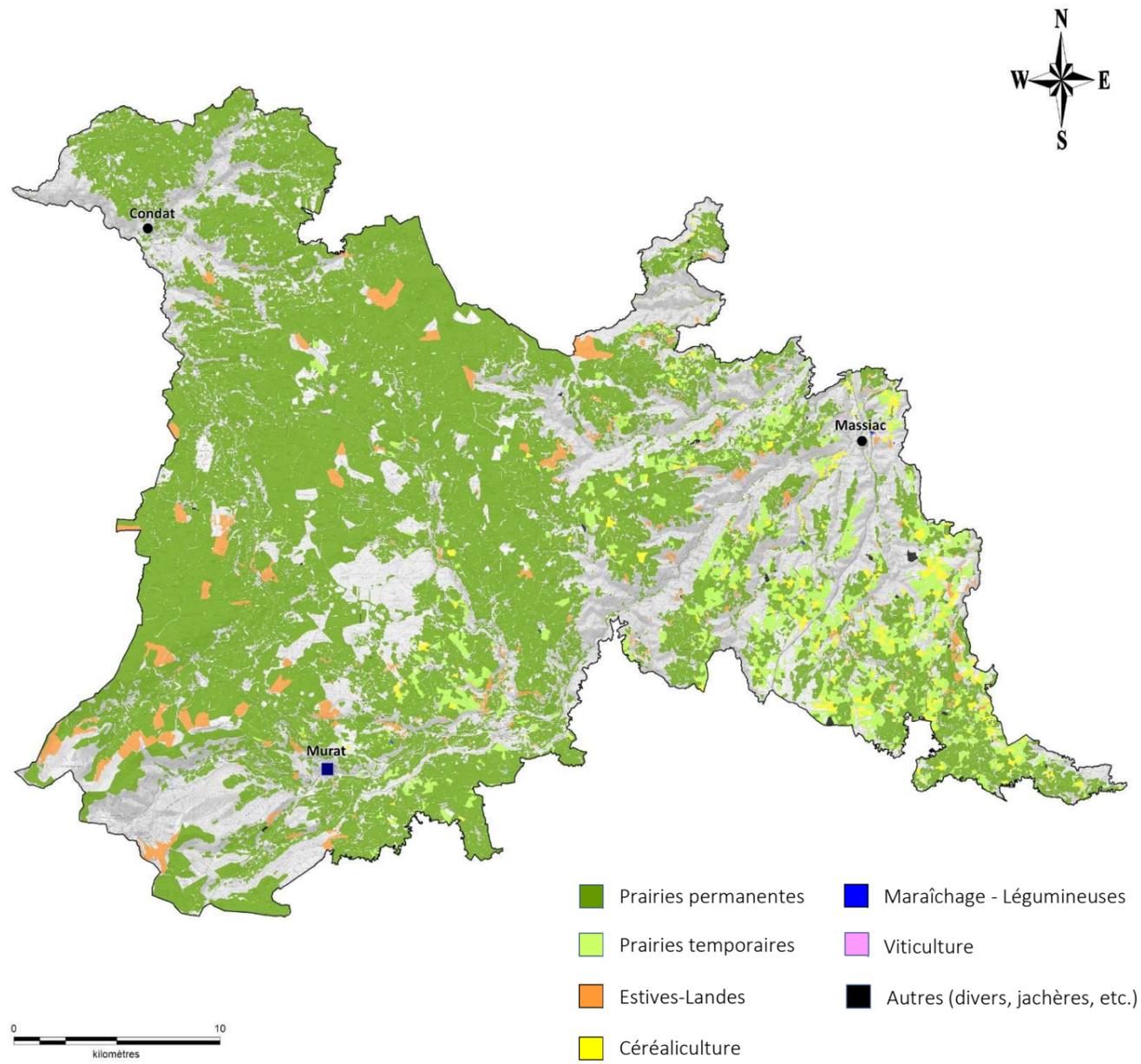
Sources : RPG PAC 2010 - 2014

Analyse

- Les surfaces herbagères dominent largement l'occupation des surfaces agricoles :
- Surfaces herbagères : 148 730 ha soit 96 % de la superficie agricole déclarée, dont 84,5 % de STH (surfaces toujours en herbe) et 15,5 % de prairies temporaires
 - Terres arables destinées aux grandes cultures : Près de 5 150 ha soit 3% de la SAU de surfaces destinées à la céréaliculture (Blé et Maïs principalement)
 - Autres productions : 1 % : Divers (1230 ha), Lentilles (60 ha), maraîchage (25 ha), Protéagineux (10 ha), viticulture (9ha), arboriculture et horticulture. Les surfaces déclarées en divers correspondent aux haies, aux taillis présents sur un ilot agricole, etc.

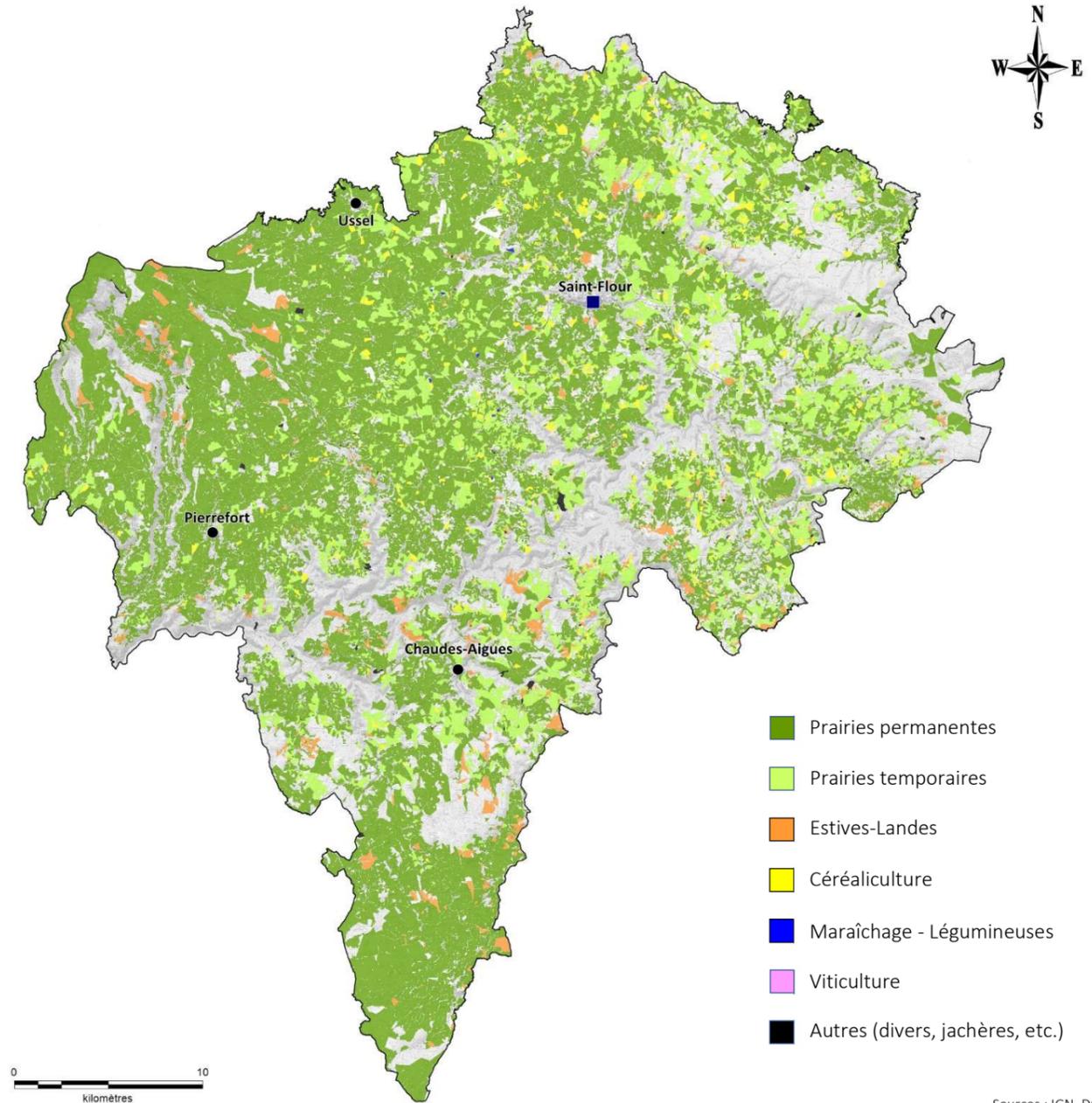
Les superficies agricoles situées sur les secteurs de l'Aubrac, des Monts du Cantal et du Cézallier sont composées quasi-exclusivement de surfaces toujours en herbe (prairies permanentes et estives-landes). Sur les secteurs de la Planèze de Saint-Flour, de la Margeride et du Bassin de Massiac on retrouve une part plus importante des prairies temporaires. Ces secteurs concentrent également la majeure partie des surfaces destinées à la céréaliculture. Les surfaces destinées aux cultures spécialisées sont peu nombreuses et très concentrées sur certains secteurs. C'est le cas de la viticulture, de l'arboriculture et horticulture sur le bassin de Massiac ou des surfaces destinées à la production de lentilles sur la Planèze.

Occupation agricole – Assolement 2014 – Hautes Terres Communauté



- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Estives-Landes
- Céréaliculture
- Maraîchage - Légumineuses
- Viticulture
- Autres (divers, jachères, etc.)

Occupation agricole – Assolement 2014 – Saint-Flour Communauté



- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Estives-Landes
- Céréaliculture
- Maraîchage - Légumineuses
- Viticulture
- Autres (divers, jachères, etc.)

➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Assolement	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Estives-Landes	Céréaliculture	Maraîchage-Légumineuses	Viticulture	Autres (divers, jachères, etc.)
Superficie 2010	55 280 ha	5 463 ha	2 213 ha	1 550 ha	1 ha	9 ha	335 ha
Superficie 2014	55 029 ha	5 296 ha	2 849 ha	1 550 ha	15 ha	9 ha	367 ha
Taux de variation 2010 -2014	- 0,45 %	- 3 %	+ 29 %	0 %	+ 93 %	0 %	+ 9,5 %

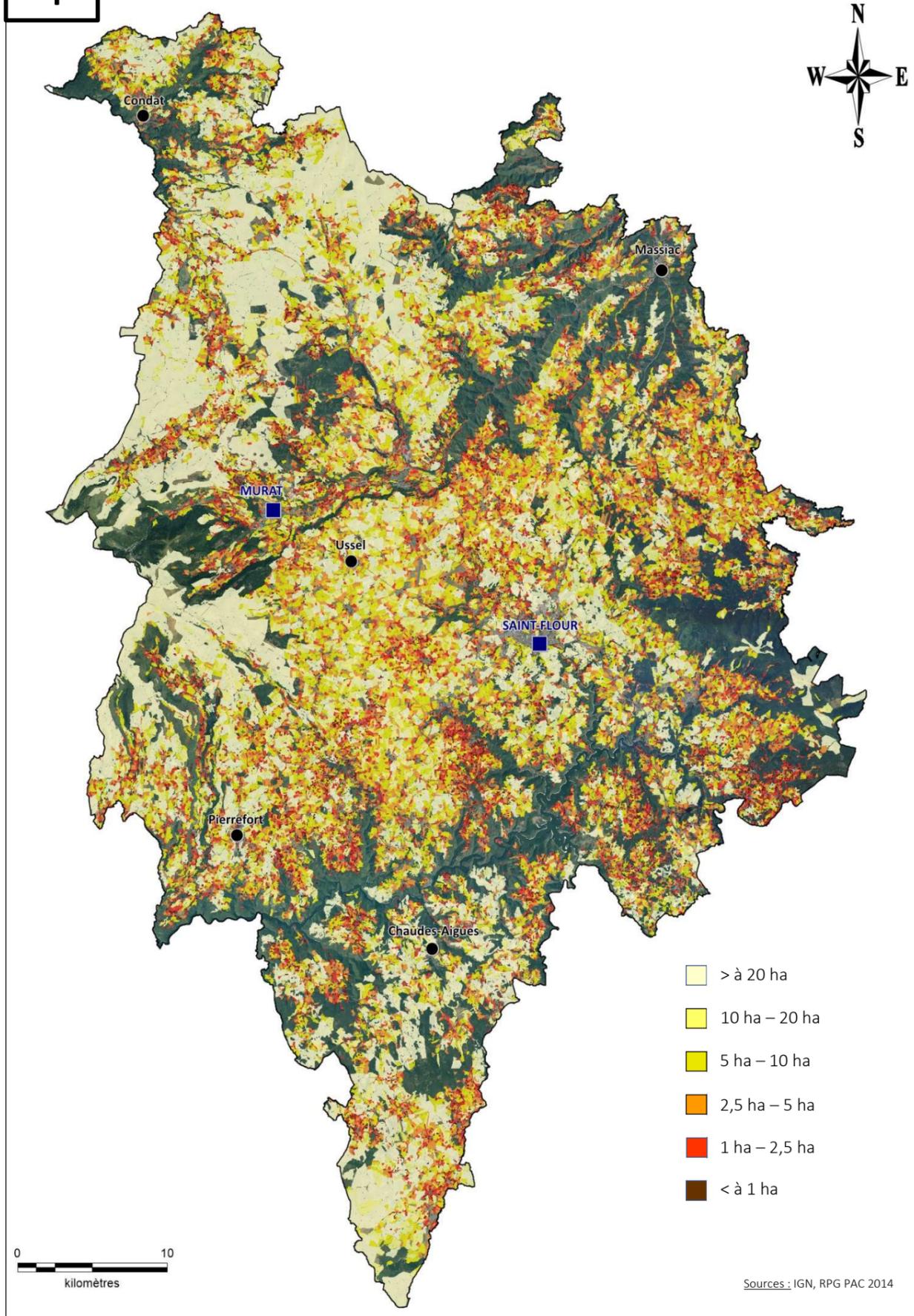
Sources : RPG PAC 2010-2014

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Assolement	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Estives-Landes	Céréaliculture	Maraîchage-Légumineuses	Viticulture	Autres (divers, jachères, etc.)
Superficie 2010	66 537 ha	17 958 ha	1 239 ha	3 500 ha	59 ha	/	607 ha
Superficie 2014	64 408 ha	18 118 ha	3 026 ha	3 594 ha	80 ha	/	867 ha
Taux de variation 2010 -2014	- 3,2 %	+ 0,9 %	+ 144 %	+ 2,7 %	+ 35,6 %	/	+ 42,9 %

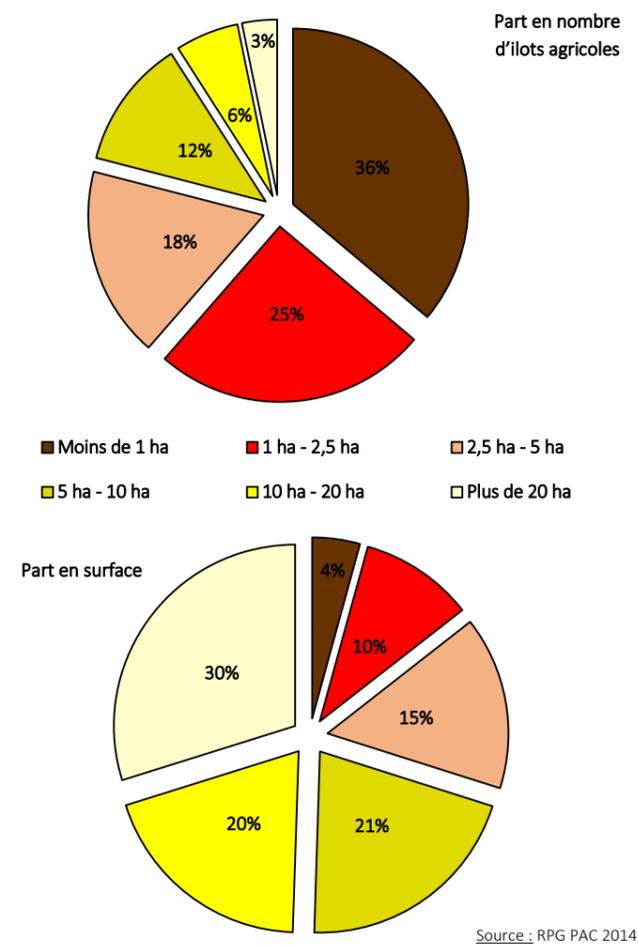
Sources : RPG PAC 2010-2014

Morcellement des ilots agricoles



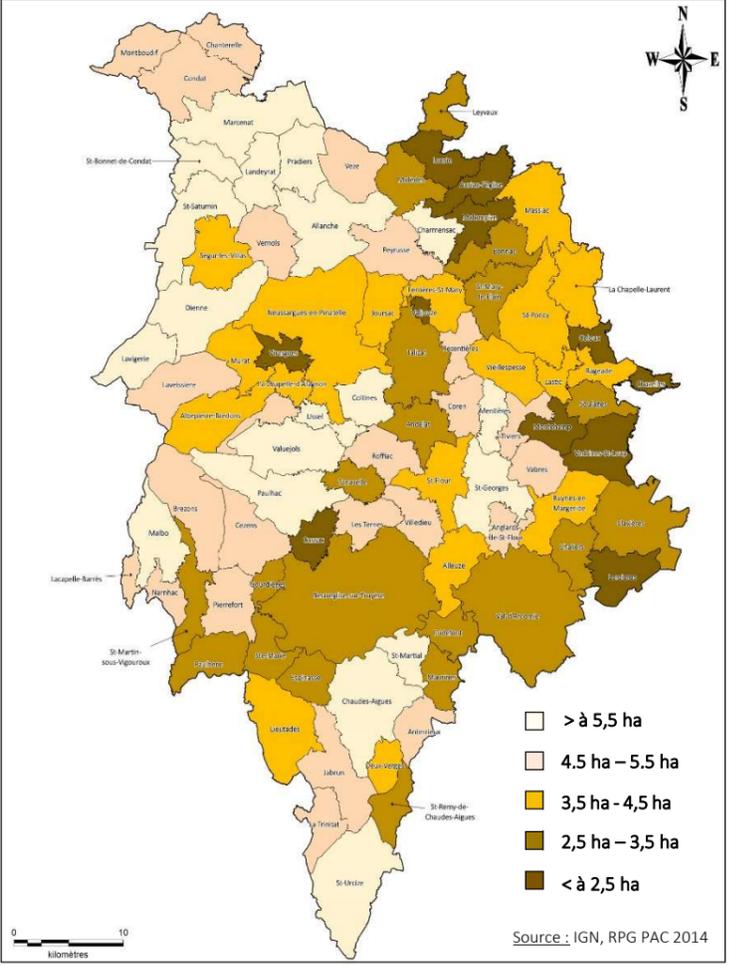
Sources : IGN, RPG PAC 2014

Répartition des ilots selon leur superficie



Source : RPG PAC 2014

Superficie moyenne d'un ilot agricole par commune



Source : IGN, RPG PAC 2014

Chiffres-clés

Nombre d'ilots agricoles : 38 343 ha
 Superficie moyenne d'un ilot agricole : 4,05 ha

Classe de superficie d'un ilot agricole	< à 1 ha	1ha – 2,5 ha	2,5 ha – 5ha	5 ha – 10 ha	10 ha – 20 ha	> à 20 ha
Nombre d'ilots agricoles	13 852	9 693	6 752	4 570	2 239	1 238
Superficie en ha	6 634 ha	15 794 ha	23 962 ha	32 039 ha	30 463 ha	46 316 ha

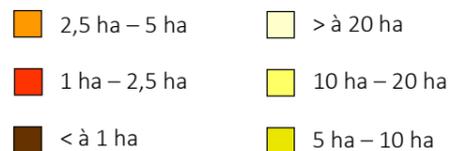
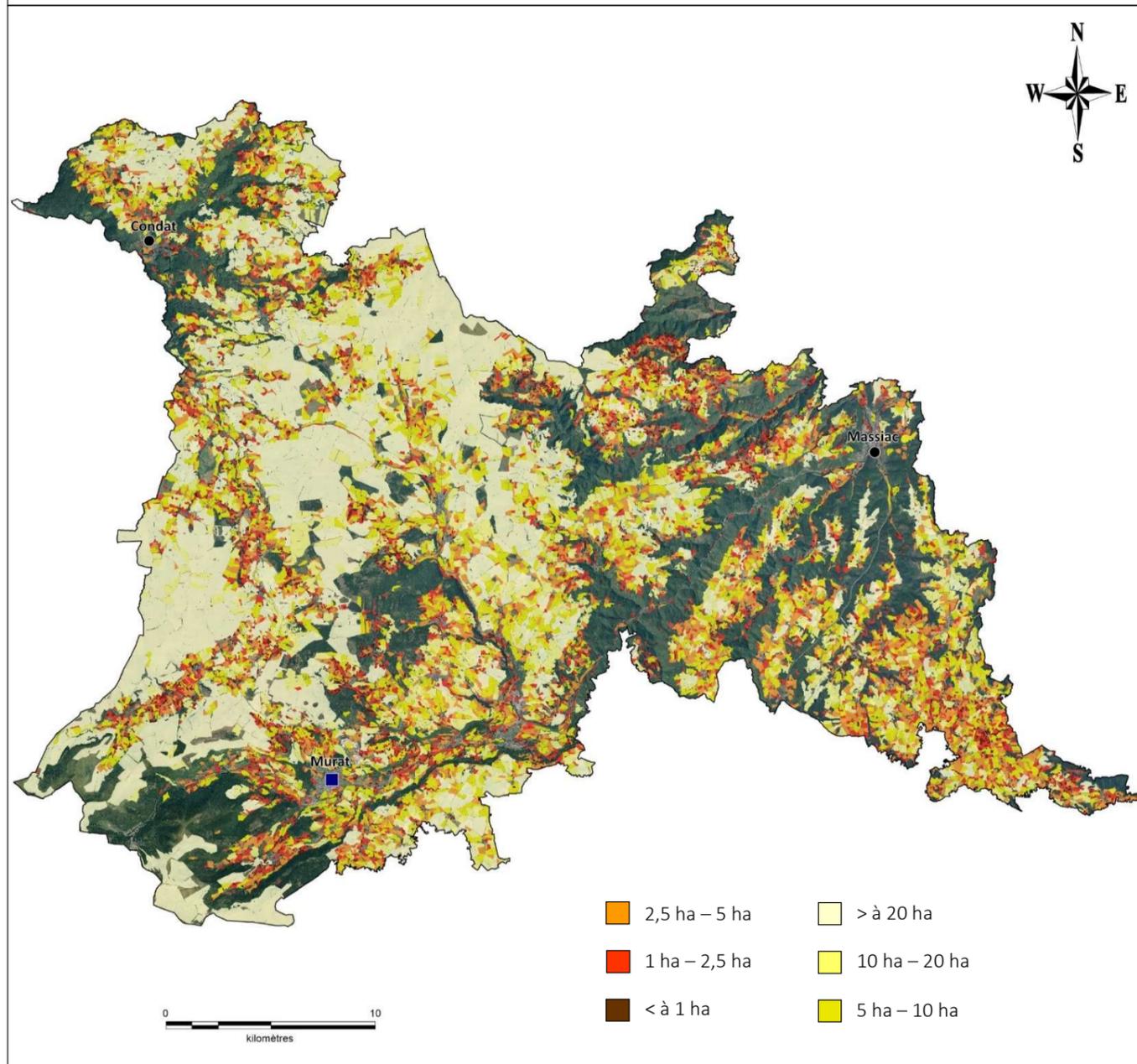
Source : RPG PAC 2014

Analyse

Sur le territoire d'étude, le morcellement agricole est relativement faible. La taille moyenne des ilots (4 ha par ilot) est supérieure à la moyenne régionale (3,3 ha) mais inférieure à la moyenne départementale (4,6 ha). De fortes disparités sont à relever : 36 % des ilots ont une superficie inférieure à 1 ha (4% de la SAU), et 9 % des ilots ont une superficie supérieure à 10 ha (50% de la SAU). Néanmoins, si à l'échelle du territoire le morcellement est limité, on rencontre des situations très contrastées sur le territoire. On observe deux secteurs distincts :

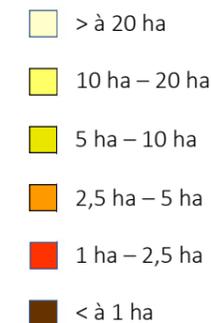
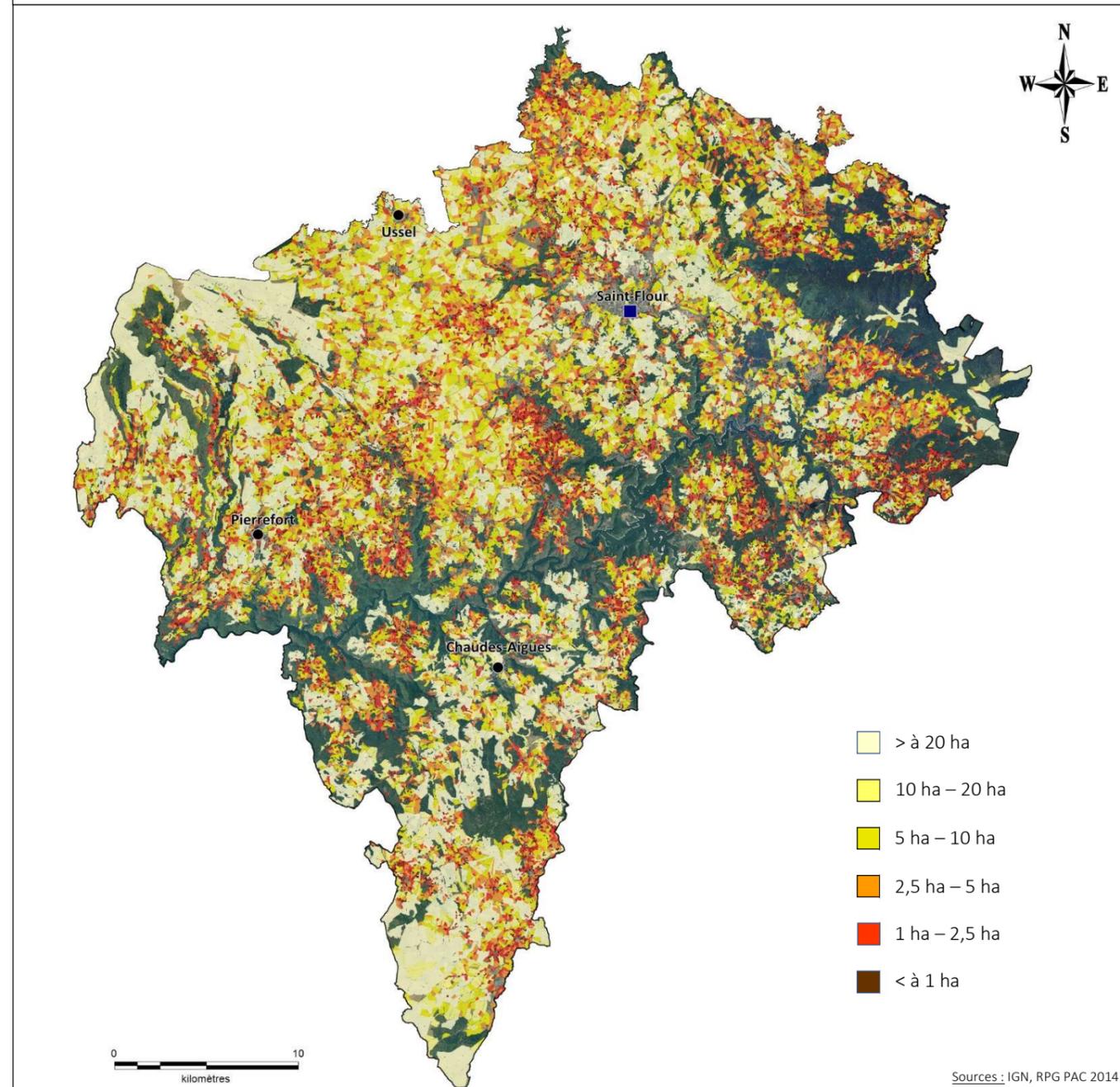
- Les espaces agricoles les plus au nord (Cézallier) et au sud (Aubrac) et sur les flancs du plomb du Cantal (secteur d'Albepierre, Cézens, Paulhac) présentent les parcelles de plus grande taille (avec une concentration d'ilots de plus de 20 ha). C'est sur cette zone de pratiques extensives que l'on trouve le plus d'estives.
- Les espaces agricoles qui présentent des parcelles de plus petites tailles sont situées sur le bassin de Massiac (2,5 ha par ilot), le sud-ouest de la Planèze-Saint-Flour (pays de Pierrefort), et l'est de la Margeride (3,5 ha).

Morcellement des ilots agricoles – Hautes Terres Communauté



Sources : IGN, RPG PAC 2014

Morcellement des ilots agricoles – Saint-Flour Communauté



Sources : IGN, RPG PAC 2014

➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Nombre d'ilots agricoles : **14 701**
 Superficie moyenne d'un ilot agricole : **4,42 ha**

Classe de superficie d'un ilot agricole	< à 1 ha	1ha – 2,5 ha	2,5 ha – 5ha	5 ha – 10 ha	10 ha – 20 ha	> à 20 ha
Nombre d'ilots agricoles	5 504	3500	2 508	1 707	892	590
Superficie en ha	2 507 ha	5 736 ha	8 920 ha	12 003 ha	12 195 ha	23 754 ha

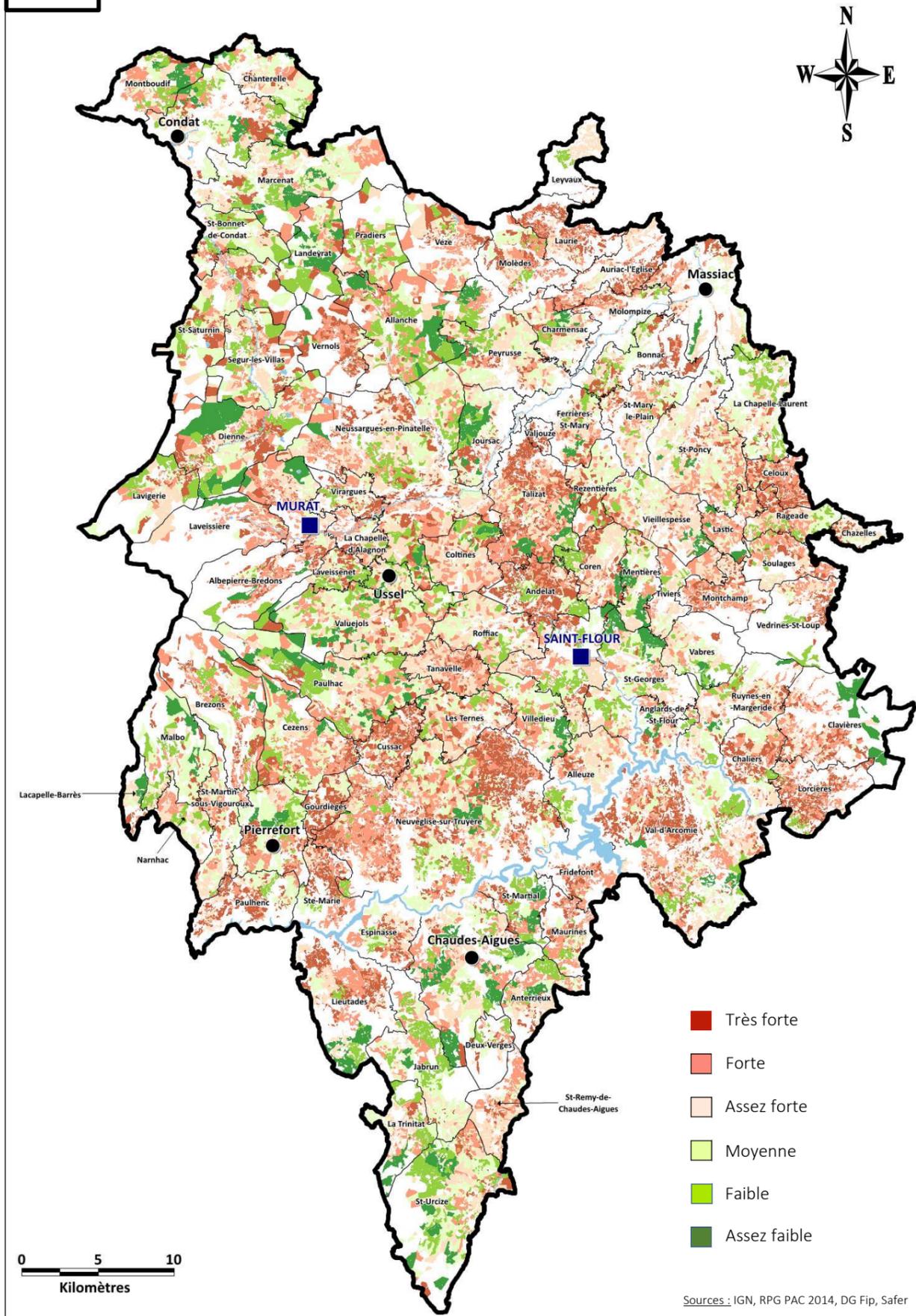
Sources : RPG PAC 2014

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Nombre d'ilots agricoles : **23 642 ha**
 Superficie moyenne d'un ilot agricole : **3,81 ha**

Classe de superficie d'un ilot agricole	< à 1 ha	1ha – 2,5 ha	2,5 ha – 5ha	5 ha – 10 ha	10 ha – 20 ha	> à 20 ha
Nombre d'ilots agricoles	8 347	6 193	4 244	2 863	1 347	648
Superficie en ha	4 127 ha	10 058 ha	15 042 ha	20 036 ha	18 268 ha	22 562 ha

Sources : RPG PAC 2014



Sources : IGN, RPG PAC 2014, DG Fip, Safer

Tableau de synthèse

Commune	Année	Surface aménagée
ALLANCHE	1972	3219 ha
ALLEUZE	2010	1333 ha
ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR	1993	696 ha
BONNAC/SAINT-MARY-LE-PLAIN	1992	2188 ha
CHARMENSAC	1978	995 ha
CLAVIERES	1987	1300 ha
COLTINES	1970	1687 ha
COREN	1995	940 ha
FERRIERES-SAINT-MARY/REZENTIERES/VALJOUZE	1975	2260 ha
LA CHAPELLE-D'ALAGNON	1983	776 ha
LA CHAPELLE-LAURENT	1991	1945 ha
LASTIC	1982	858 ha
LAVEISSENET	1984	723 ha
LAVEISSIERE	1993	374 ha
LES TERNES	1996	1880 ha
MALBO	2003	1000 ha
MASSIAC	1991	1532 ha
MENTIERES/TIVIERS	2009	1208 ha
NARNHAC	2003	390 ha
NEUSSARGUES-EN-PINATELLE	1968 - 1986 - 1987	4719 ha
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	2002	4200 ha
PAULHAC	1985	3500 ha
PEYRUSSE	1968	2200 ha
PRADIERES	1982	1622 ha
RAGEADE	1987	1120 ha
ROFFIAC	1980	1974 ha
RUYNES-EN-MARGERIDE	1995	1751 ha
SAINT-GEORGES	1987 - 1992	2066 ha
SAINT-PONCY	1994	3184 ha
SOULAGES	1990	875 ha
TALIZAT	1959	2906 ha
TANAVELLE	1966	1279 ha
USSEL	1973	1159 ha
VABRES	2004	800 ha
VAL-D'ACORMIE	1995 - 1997	2770 ha
VALUEJOLS	1975	3400 ha
VIELLESPESE	1986	2000 ha
VILLEDIEU	1998	1553 ha

Chiffres-clés

Nombre de communes ayant connu une procédure d'aménagement foncier entre 1960 et 2010 : 42
 Superficie concernée par une procédure d'aménagement foncier (1960-2010) : 68 382 ha soit 29 % du territoire

Analyse

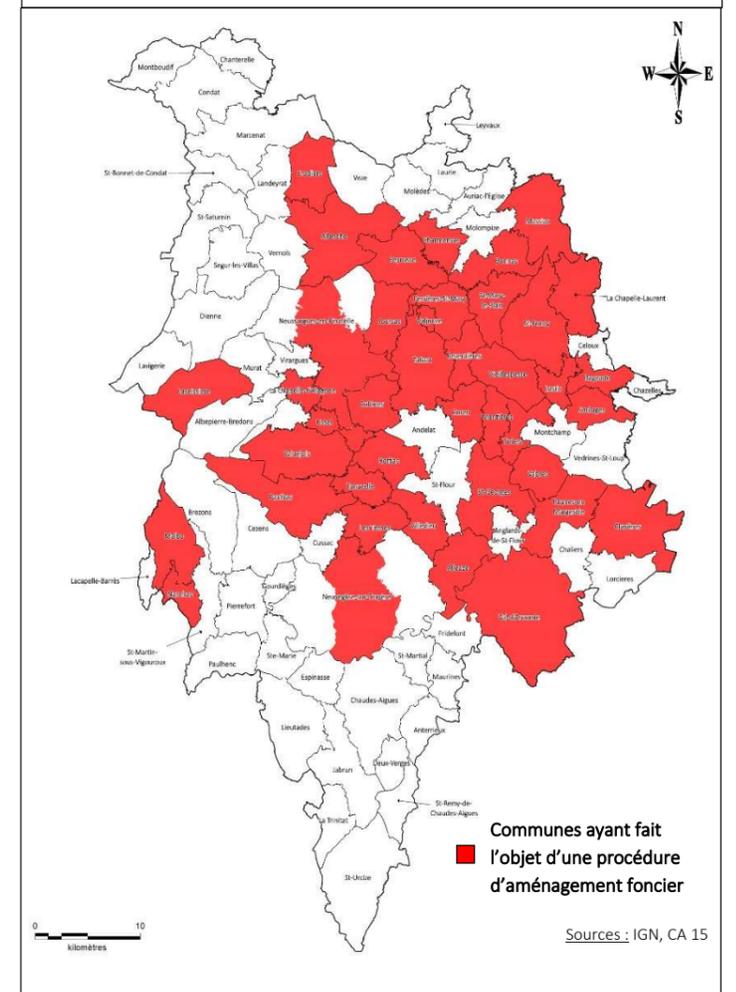
Afin de mettre en évidence les secteurs présentant le plus de contraintes foncières agricoles sur le territoire du SYTEC, nous avons réalisé une analyse sur la base de trois indicateurs et à l'échelle de chaque exploitation ayant son siège situé sur le territoire :

- Le nombre moyen d'ilots agricoles exploités ;
- La superficie moyenne d'un ilot de l'exploitation ;
- La création d'un indice de « dispersion » permettant de quantifier l'éloignement entre ilots appartenant à la même exploitation.

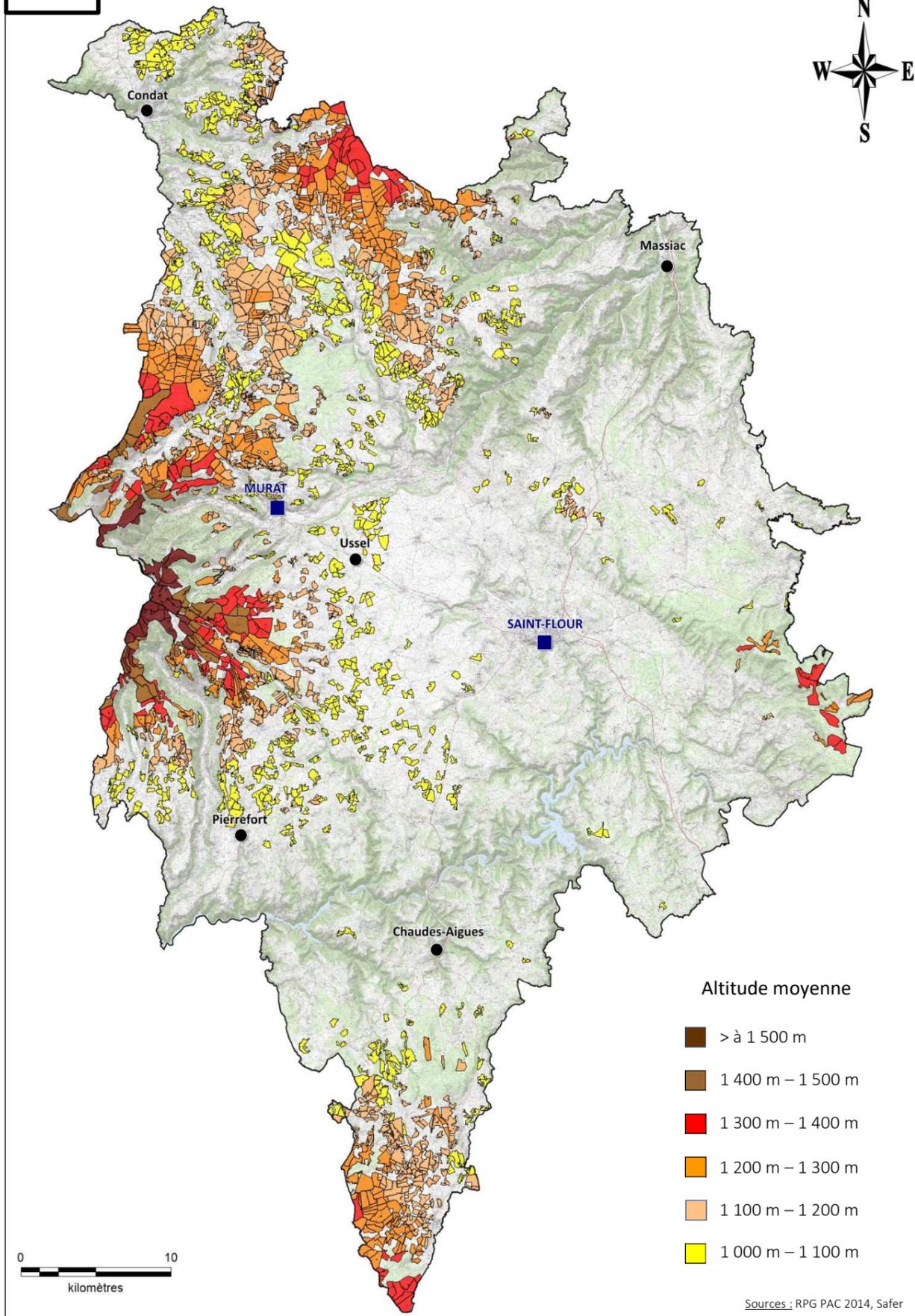
En attribuant une note à chaque exploitation (méthode de scoring), nous avons pu faire ressortir des secteurs où les exploitations cumulent le plus de contraintes foncières. Cela concerne notamment les secteurs de la vallée de la Sianne, des gorges de la Truyère, de Murat, et en partie les secteurs de la Margeride, de la Planèze et du Brezonnais. A l'inverse, les exploitations présentant le moins de contraintes foncières se situent majoritairement dans les secteurs du Cézallier, de l'Aubrac et des monts du Cantal.

Des besoins sont donc ressentis et confortés par cette analyse cartographique, même si on ne peut pas conclure à un parcellaire globalement déstructuré à l'échelle du territoire d'étude. Les leviers paraissent essentiellement tournés vers des opérations plus légères que les AFAF de type opérations collectives d'échanges amiables, nécessitant une animation importante. Le Programme d'intervention agricole de Saint-Flour Communauté 2017-2020 prévoit de financer ce type d'opération sur son territoire. Les opérations à grande échelle de type AFAF sont lourdes et coûteuses, le Conseil Départemental du Cantal qui en a la compétence s'en désengage depuis plusieurs années. Toutefois, une opération devrait démarrer : Virargues où une CCAF a été constituée en 2017.

Communes ayant fait l'objet d'un aménagement foncier



Sources : IGN, CA 15



➤ Méthodologie

Concernant le territoire d'étude, nous avons réalisé un travail d'approximation des surfaces en estives permettant d'avoir un ordre de grandeur des superficies concernées. L'absence de bases de données spécifiques sur les estives ne permet pas d'obtenir des chiffres précis à l'échelle du territoire.

Une analyse à partir de la nature de culture déclarée à la PAC (exclusivement prairies permanentes ou estives-landes), la taille des îlots agricoles (+ de 10 ha) ainsi que leur altitude (+ de 1000 m) nous a permis de formuler des hypothèses quant à l'estimation des surfaces potentiellement en « estives » sur le territoire.

Répartition des surfaces potentiellement en « estives » recensées par la Safer selon l'altitude

Altitude moyenne	Nombre d'îlots identifiés	Surface identifiée
1 000 m – 1 100 m	631	12 189 ha
1 100 m – 1 200 m	537	12 581 ha
1 200 m – 1 300 m	342	10 033 ha
1 300 m – 1 400 m	106	4 747 ha
1 400 m – 1 500 m	37	1 996 ha
> à 1 500 m	23	1 812 ha
	1 676	43 359 ha

Sources : RPG PAC 2014, Safer

➤ Chiffres-clés

Superficie potentiellement en « estives » : **43 359 ha**

Part de la superficie agricole du territoire : **28 %**

Nombre d'îlots concernés : **1 676**

Nombre d'exploitations concernées : **909**

Surface en estives collectives : **3 126 ha**

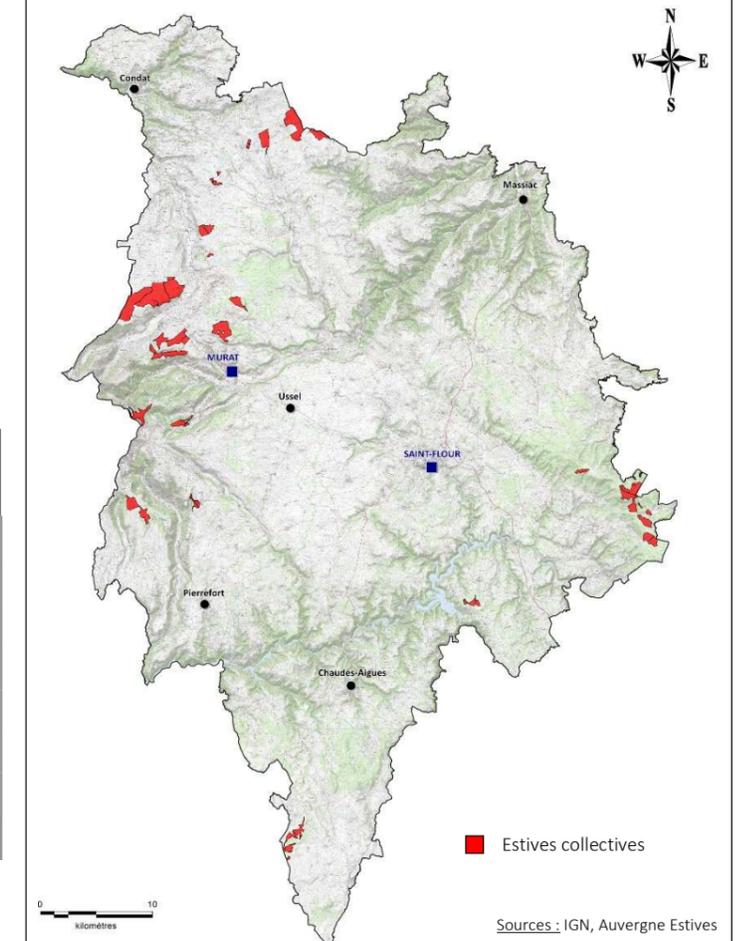
Nombre de structures concernées : **20**

➤ Analyse

Le Cantal, situé entièrement en zone de montagne, est un territoire d'herbe : plus de 80 % de la SAU est constituée par de la prairie permanente. L'agriculture cantalienne est indissociable de son domaine pastoral. De très nombreuses exploitations trouvent leur équilibre dans la pratique de la transhumance de leurs troupeaux bovins ou ovins. La mise en valeur de ces vastes pâturages présente un double enjeu : pour les éleveurs celui d'arriver à une autonomie fourragère, et pour l'ensemble des utilisateurs de ces magnifiques espaces de conserver des espaces ouverts.

Les zones pastorales ou « estives » sont encore assez mal connues dans le Cantal, notamment les estives individuelles. En effet, la dernière enquête pastorale réalisée à l'échelle du département date de 2000. Le travail d'approximation des surfaces potentiellement en « estives » réalisé par la Safer à l'échelle du territoire d'étude a permis de mettre en évidence les éléments chiffrés présentés ci-dessus. Néanmoins, la réalisation d'une enquête pastorale, en prenant notamment la méthodologie développée en Rhône-Alpes, permettrait de quantifier cette évolution et d'avoir une connaissance fine de toutes les surfaces pastorales présentes sur le territoire.

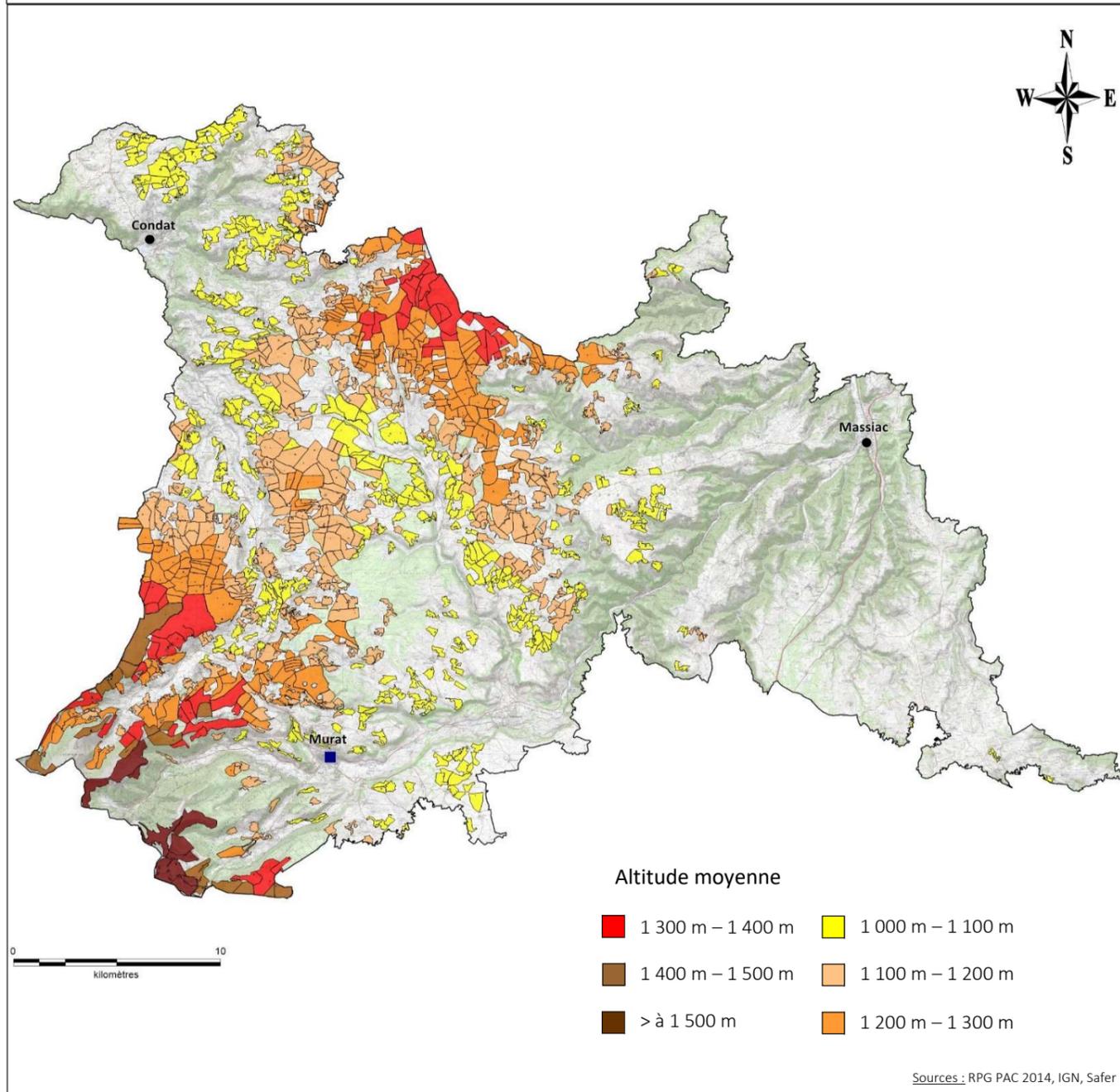
Recensement des surfaces en « estives collectives »



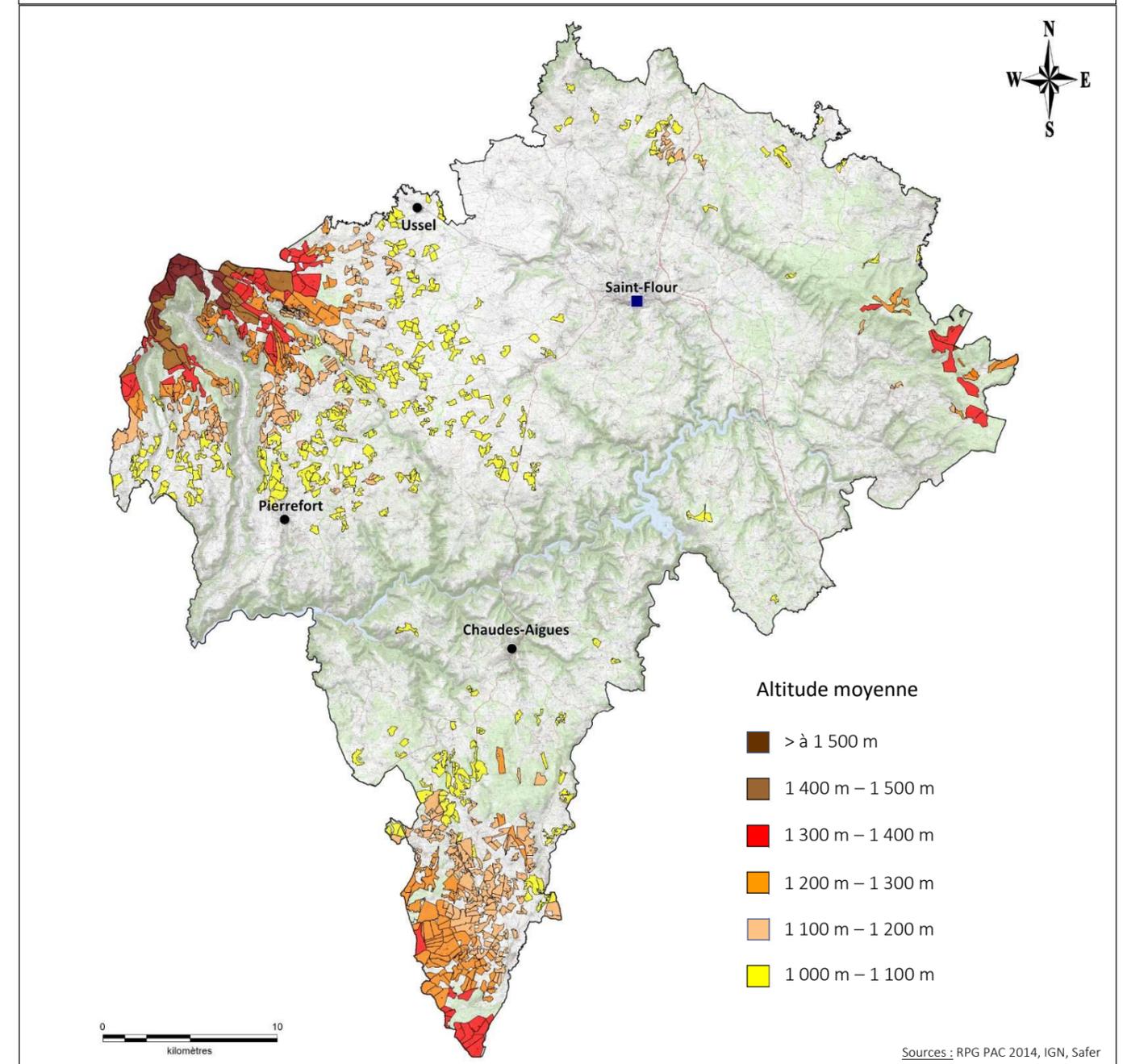
Siège des exploitations concernées	Superficie potentiellement en « estives » exploitées	Part de la Superficie potentiellement en « estives » exploitées
Cantal (territoire d'étude)	33 310 ha	76,9%
Cantal (hors territoire d'étude)	3 767 ha	8,7%
Aveyron	5 596 ha	12,9%
Puy-de-Dôme	176 ha	0,4%
Lozère	371 ha	0,8%
Autres (Tarn-et-Garonne, Lot)	139 ha	0,3%
	43 359 ha	100%

Sources : RPG PAC 2014, Safer

Surfaces potentiellement en « estives » – Hautes Terres Communauté



Surfaces potentiellement en « estives » – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Superficie potentiellement en « estives » : **26 594 ha**
 Part de la superficie agricole du territoire : **40 %**
 Nombre d'îlots concernés : **981**
 Nombre d'exploitations concernées : **530**

Surface en estives collectives : **2 293 ha**
 Nombre de structures concernées : **14**

Siège des exploitations concernées	Superficie potentiellement en « estives » exploitées	Part de la Superficie potentiellement en « estives » exploitées
Cantal (territoire d'étude)	20 401 ha	76,7%
Cantal (hors territoire d'étude)	3 526 ha	13,2%
Aveyron	2 336 ha	8,8%
Puy-de-Dôme	176 ha	0,7%
Lozère	127 ha	0,5%
Autres (Tarn-et-Garonne, Lot)	28 ha	0,1%
	26 594 ha	100%

Sources : RPG PAC 2014, Safer

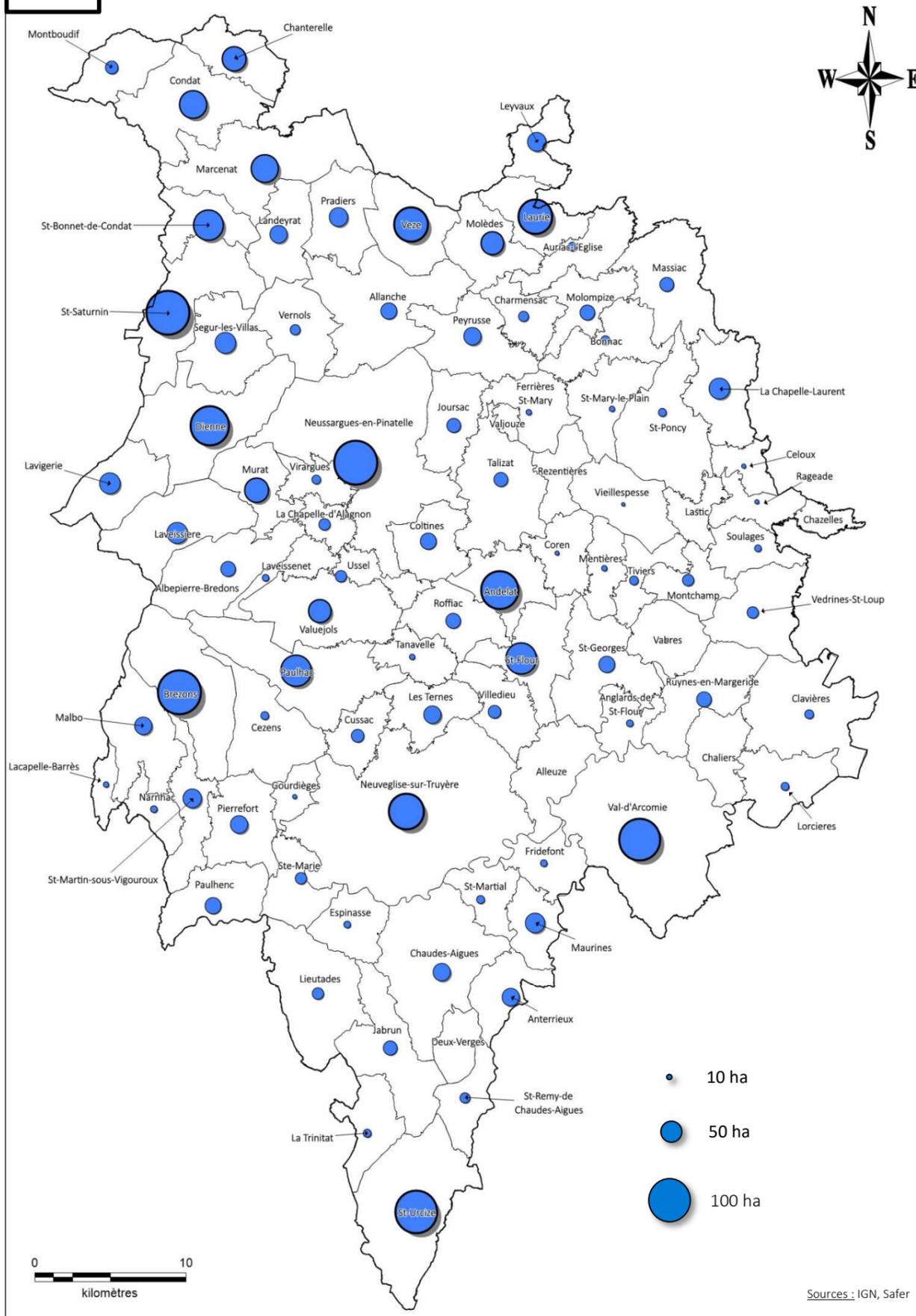
➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Superficie potentiellement en « estives » : **16 765 ha**
 Part de la superficie agricole du territoire : **19 %**
 Nombre d'îlots concernés : **695**
 Nombre d'exploitations concernées : **410**

Surface en estives collectives : **833 ha**
 Nombre de structures concernées : **7**

Siège des exploitations concernées	Superficie potentiellement en « estives » exploitées	Part de la Superficie potentiellement en « estives » exploitées
Cantal (territoire d'étude)	12 911 ha	77,1%
Cantal (hors territoire d'étude)	241 ha	1,4%
Aveyron	3 259 ha	19,4%
Lozère	243 ha	1,4%
Autres (Tarn-et-Garonne, Lot)	111 ha	0,7%
	16 765 ha	100%

Sources : RPG PAC 2014, Safer



➤ Méthodologie

1^{ère} étape : Une première identification a été réalisée en soustrayant les espaces correspondant aux :

- Surfaces artificialisées ou à vocation urbaine ;
- Surfaces agricoles effectivement exploitées ;
- Surfaces forestières et naturelles gérées ;

Une première analyse a permis d'identifier près de 140 000 tènements (ensemble de biens contigus formant une seule entité) pour une superficie totale de 11 000 ha.

2^{ème} étape : Evaluation du potentiel des espaces délaissés ou en friche :

Afin de réaliser un travail exhaustif (nombre de tènements limités) et cohérent au regard de la problématique de remobilisation agricole d'espaces délaissés ou en friches (superficie relativement importante pour qu'il y ait un intérêt pour l'agriculture), nous avons fait le choix de concentrer cette évaluation sur des tènements ayant une superficie supérieure à 1 hectare.

Ainsi, pour la qualification du potentiel agricole des tènements retenus (supérieurs à un hectare), nous nous sommes appuyés sur une méthodologie reposant sur :

- L'identification de l'usage réel de ces tènements à partir d'une analyse de l'orthophoto ;
- Le croisement des données obtenues précédemment avec des critères physiques (surface, pente et altitude) pour évaluer l'intérêt de leur remobilisation pour l'agriculture.

A l'issue de ce travail, nous avons pu réaliser une cartographie permettant de quantifier à l'échelle communale le potentiel d'espaces délaissés ou en friche.

➤ Analyse

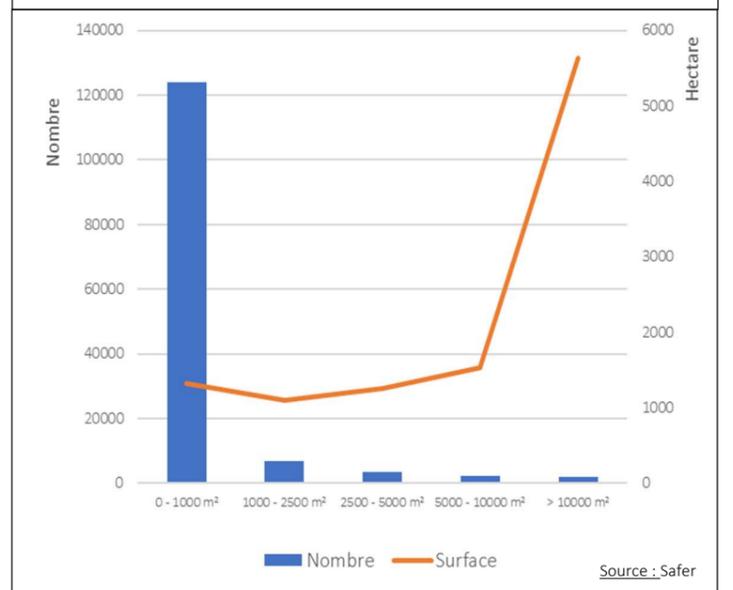
Finalement, sur les 2 006 tènements initiaux, 39 % seraient potentiellement des espaces délaissés. On recense donc 751 tènements de plus d'un hectare représentant une superficie de 2 236 ha. Cette surface se répartie sur l'ensemble du territoire.

En analysant les principales caractéristiques physiques de ces tènements, les éléments suivants ressortent :

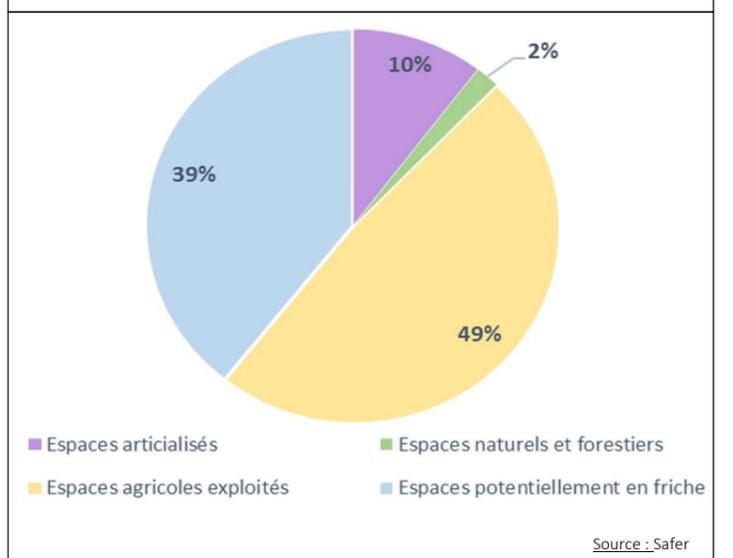
- Superficie : la surface moyenne d'un gisement potentiel est de 3 ha et 10 % d'entre eux ont une superficie supérieure à 5 ha.
- Pente : plus d'un tiers des tènements retenus sont situés dans des zones très pentues (pente supérieure à 20 %) engendrant des difficultés d'exploitations car souvent non mécanisables.
- Altitude : 50 % des tènements se situent à une altitude de plus de 1000 m et 13 % à plus de 1200 m. Ces altitudes peuvent être contraignantes pour des systèmes de productions spécialisées (maraîchage, viticulture, etc.).
- Localisation : la superficie moyenne de ces espaces par commune est de 24 ha. Certaines communes sont concernées par des surfaces supérieures à 100 ha (Neussargues-en-Pinatelle, Val d'Arcomie, St-Urcize, St-Saturnin et Brezons).

La production d'une base de données reprenant par tènement l'ensemble des caractéristiques physiques (pente, surface et altitude) permettra de repérer précisément les gisements intéressants et de les confronter aux besoins de reconquête identifiés localement (agrandissement, restructuration, installation de porteurs de projets sur des cultures spécifiques, etc.). Pour cela, il semble indispensable de mettre en place une animation locale sur cette thématique auprès des acteurs concernés (élu, agriculteurs, porteurs de projet, etc.).

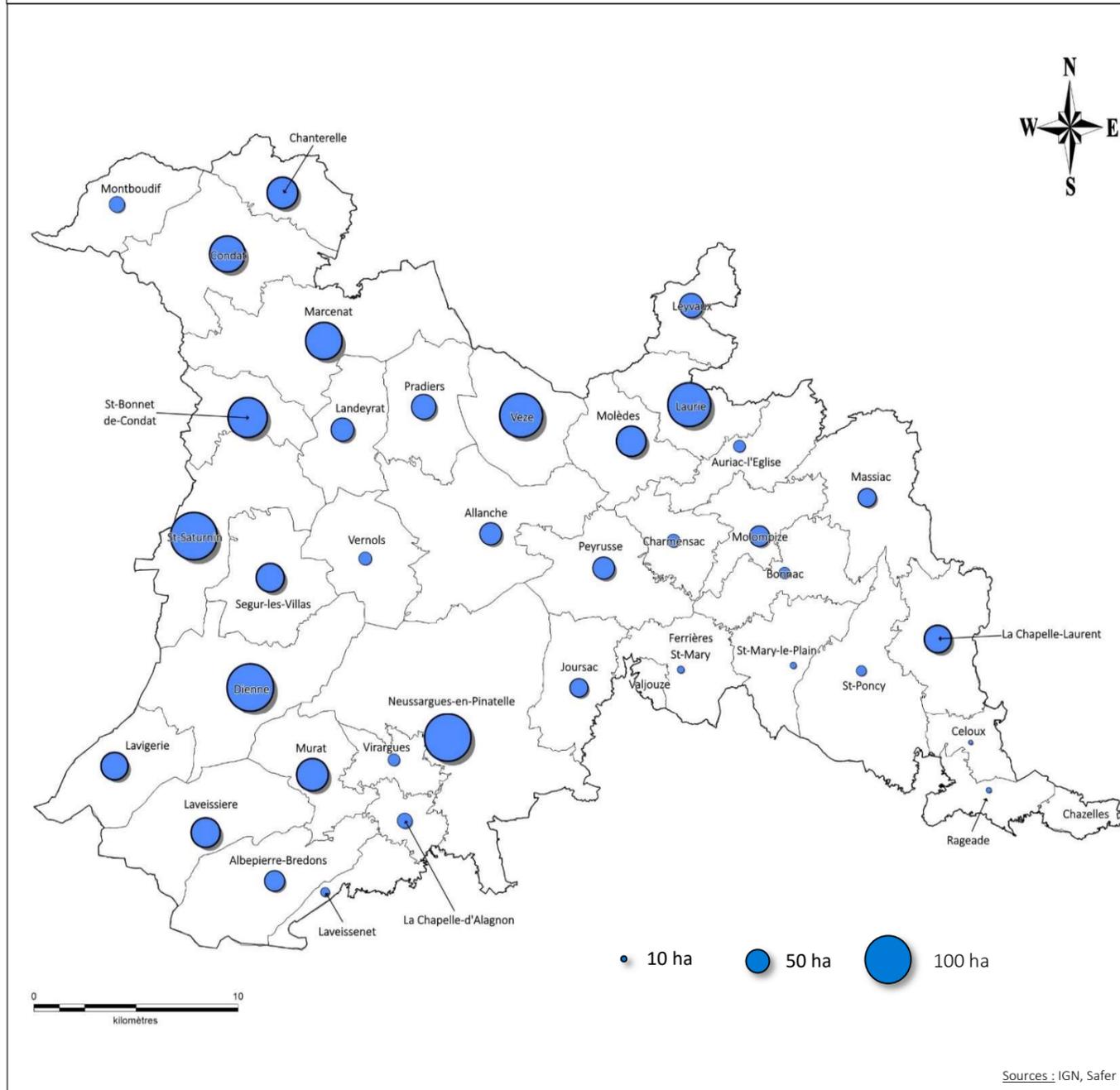
Répartition en nombre et surface des tènements potentiellement délaissés ou en friches sur le territoire d'étude



Répartition par surface des usages réels des tènements potentiellement délaissés ou en friche de plus d'un hectare



Espaces délaissés ou en friches – Superficie par commune – Hautes Terres Communauté



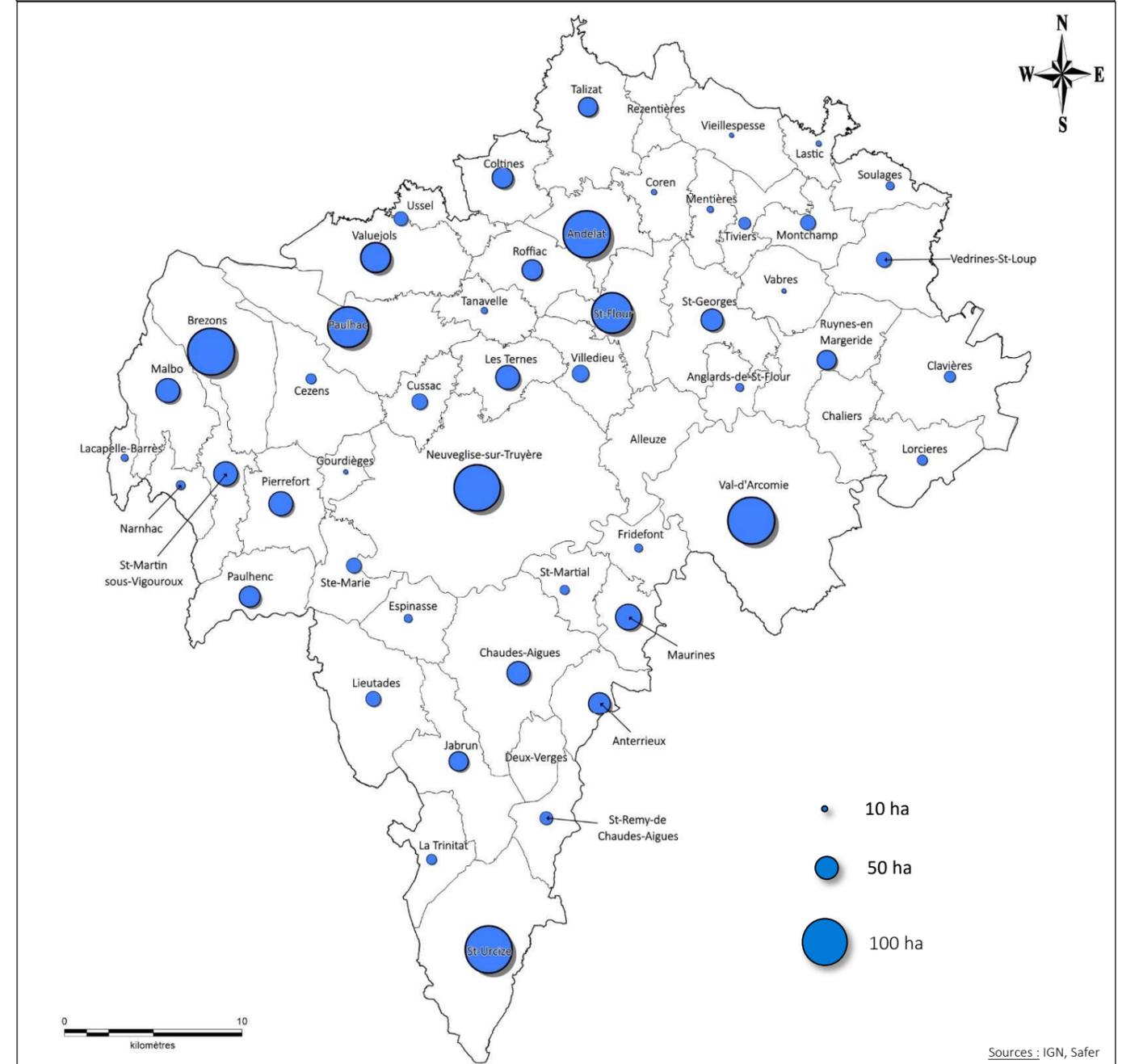
➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

On recense donc 373 tènements de plus d'un hectare représentant une superficie de 1 215 ha.

En analysant les principales caractéristiques physiques de ces tènements, les éléments suivants ressortent :

- **Superficie** : la surface moyenne d'un gisement potentiel est de 3 ha et 12 % d'entre eux ont une superficie supérieure à 5 ha ;
- **Pente** : 46 % des tènements retenus sont situés dans des zones très pentues (pente supérieure à 20 %) ;
- **Altitude** : 54 % des tènements se situent à une altitude de plus de 1000 m et 16 % à plus de 1200 m ;
- **Localisation** : la superficie moyenne de ces espaces par commune est de 33 ha. Certaines communes sont concernées par des surfaces supérieures à 50 ha (Condat, Marcenat, Saint Bonnet de Condat, Veze, Laurie, Dienne, Neussargues-en-Pinatelle et Saint-Saturnin).

Espaces délaissés ou en friches – Superficie par commune – Saint-Flour Communauté

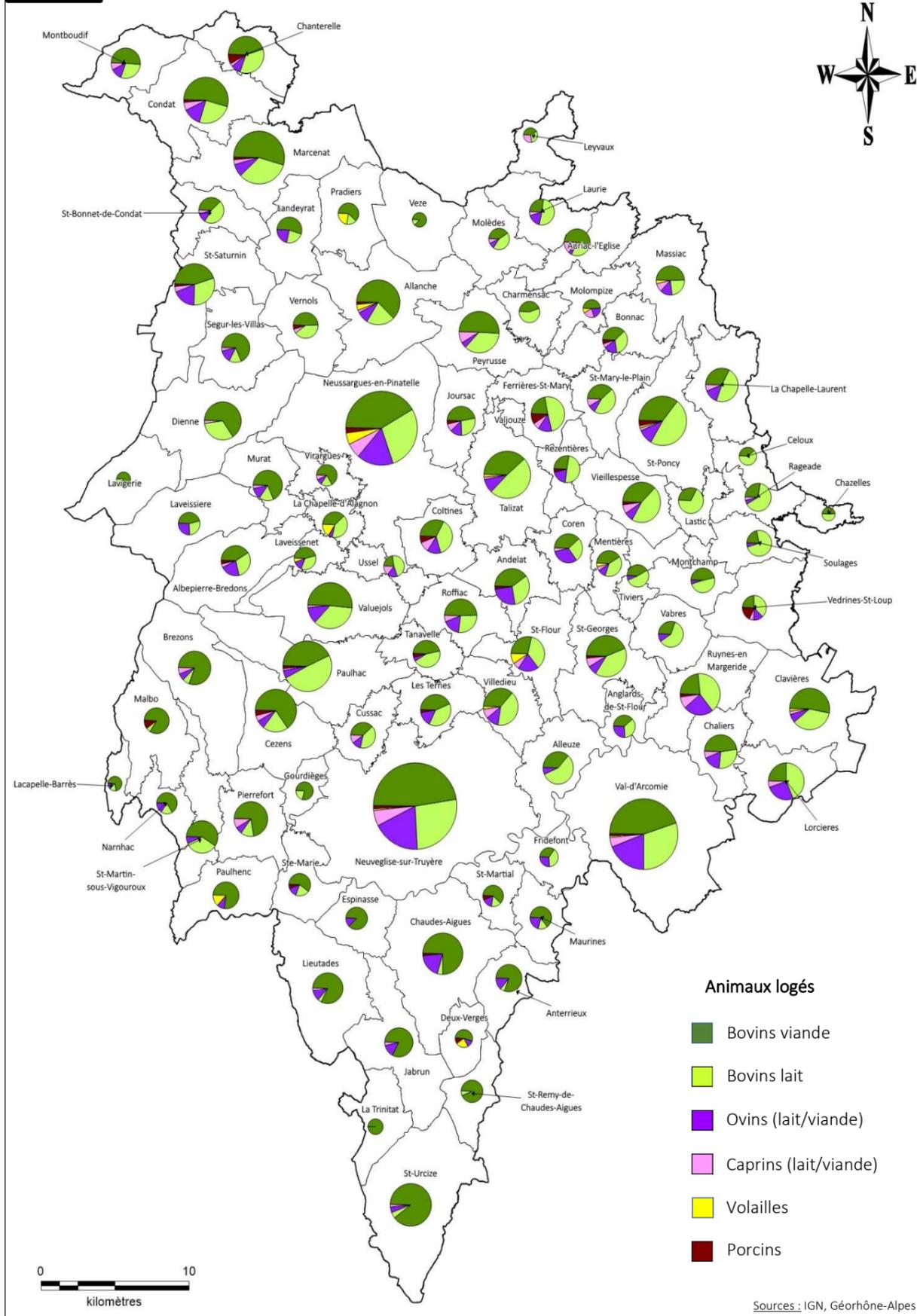


➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

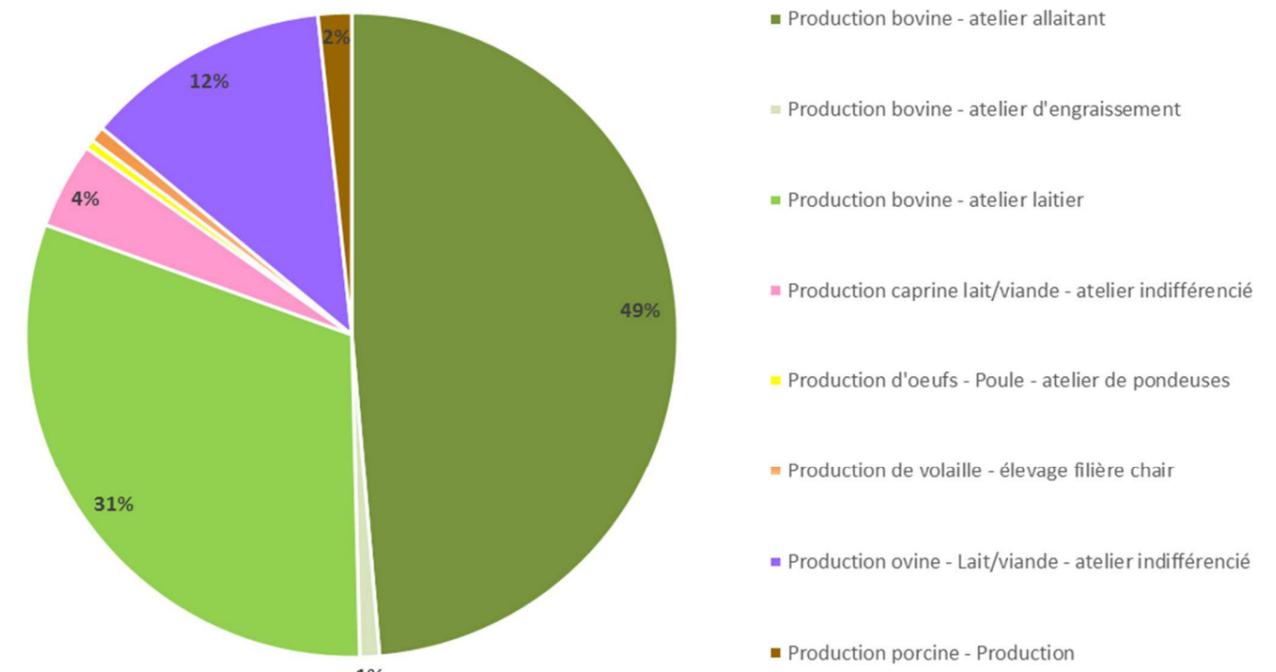
On recense donc 378 tènements de plus d'un hectare représentant une superficie de 1 021 ha.

En analysant les principales caractéristiques physiques de ces tènements, les éléments suivants ressortent :

- **Superficie** : la surface moyenne d'un gisement potentiel est de 2,7 ha et 9 % d'entre eux ont une superficie supérieure à 5 ha ;
- **Pente** : 28 % des tènements retenus sont situés dans des zones très pentues (pente supérieure à 20 %) ;
- **Altitude** : 47 % des tènements se situent à une altitude de plus de 1000 m et 10 % à plus de 1200 m ;
- **Localisation** : la superficie moyenne de ces espaces par commune est de 21 ha. Certaines communes sont concernées par des surfaces supérieures à 50 ha (Saint-Flour, Paulhac, Andelat, Neuvéglise-sur-Truyère, Val d'Arcornie, Saint-Urcize et Brezons).



Répartition des bâtiments agricoles recensés sur le territoire d'étude selon leur destination



Sources : Géorhône-alpes

NB : La base de données issue de la plateforme « Géorhône-alpes » est limitante en termes de localisation et de recensement. Les résultats obtenus ne sont certainement pas exhaustifs.

➤ Chiffres-clés

Nombre de bâtiments agricoles hébergeant des animaux : 2 576
 Nombre de bâtiments moyen par exploitation : 1,4

Nombre de permis de construire (2014-2017) : 119
 Part des bâtiments agricoles situés à proximité du tissu urbain : 42 %

Nombre de vente (2007-2016) concernant du bâti agricole : 166
 Par des ventes de bâti agricole à destination non agricole : 50 %

Typologie des bâtiments	Nombre de bâtiments
Production bovine - atelier allaitant	1253
Production bovine - atelier d'engraissement	25
Production bovine - atelier laitier	797
Production caprine lait/viande - atelier indifférencié	111
Production d'œufs - Poule - atelier de pondeuses	12
Production de volaille - élevage filière chair	20
Production ovine - Lait/Viande - atelier indifférencié	315
Production porcine	43

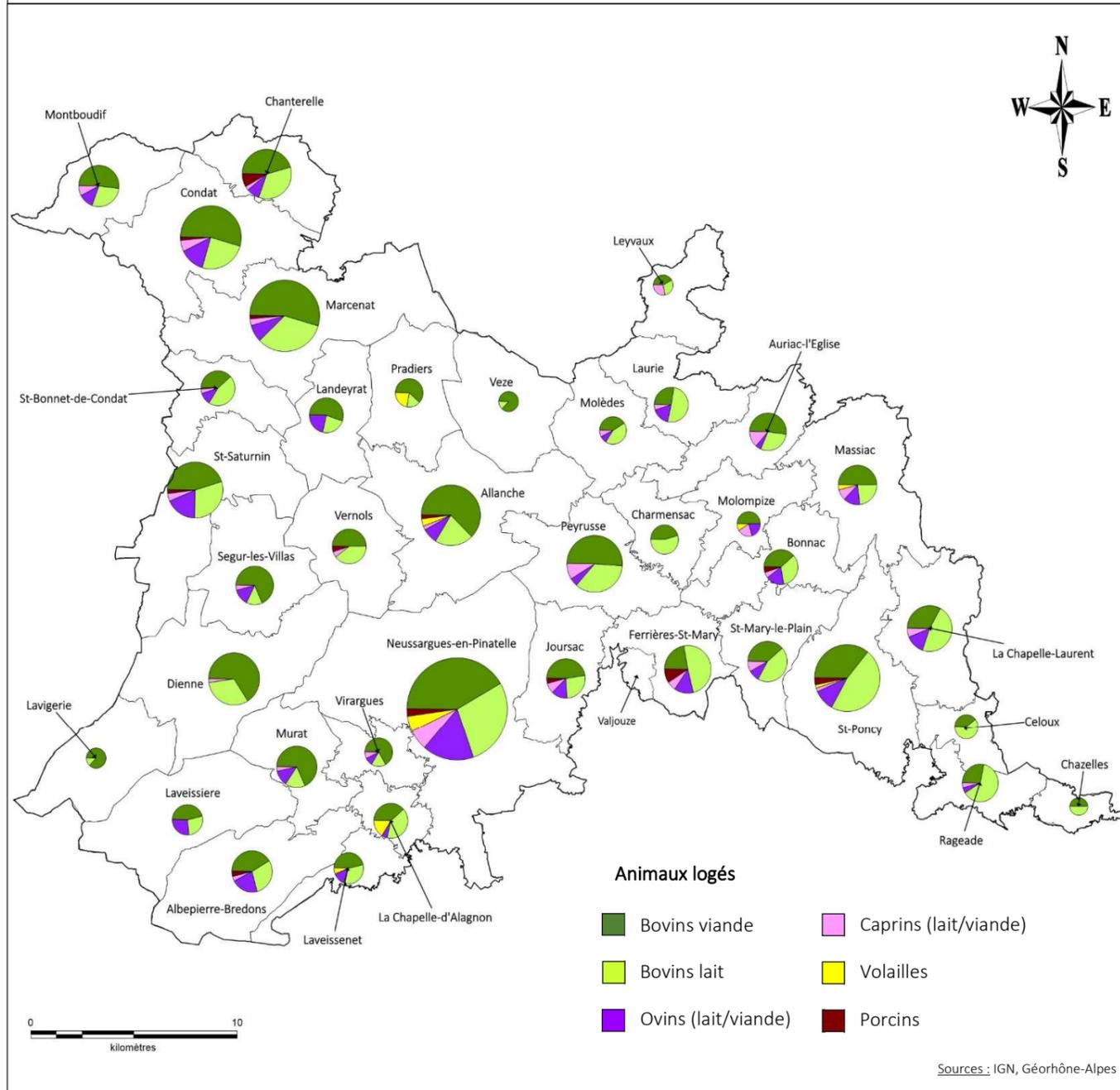
Source : Géorhône-alpes

➤ Analyse

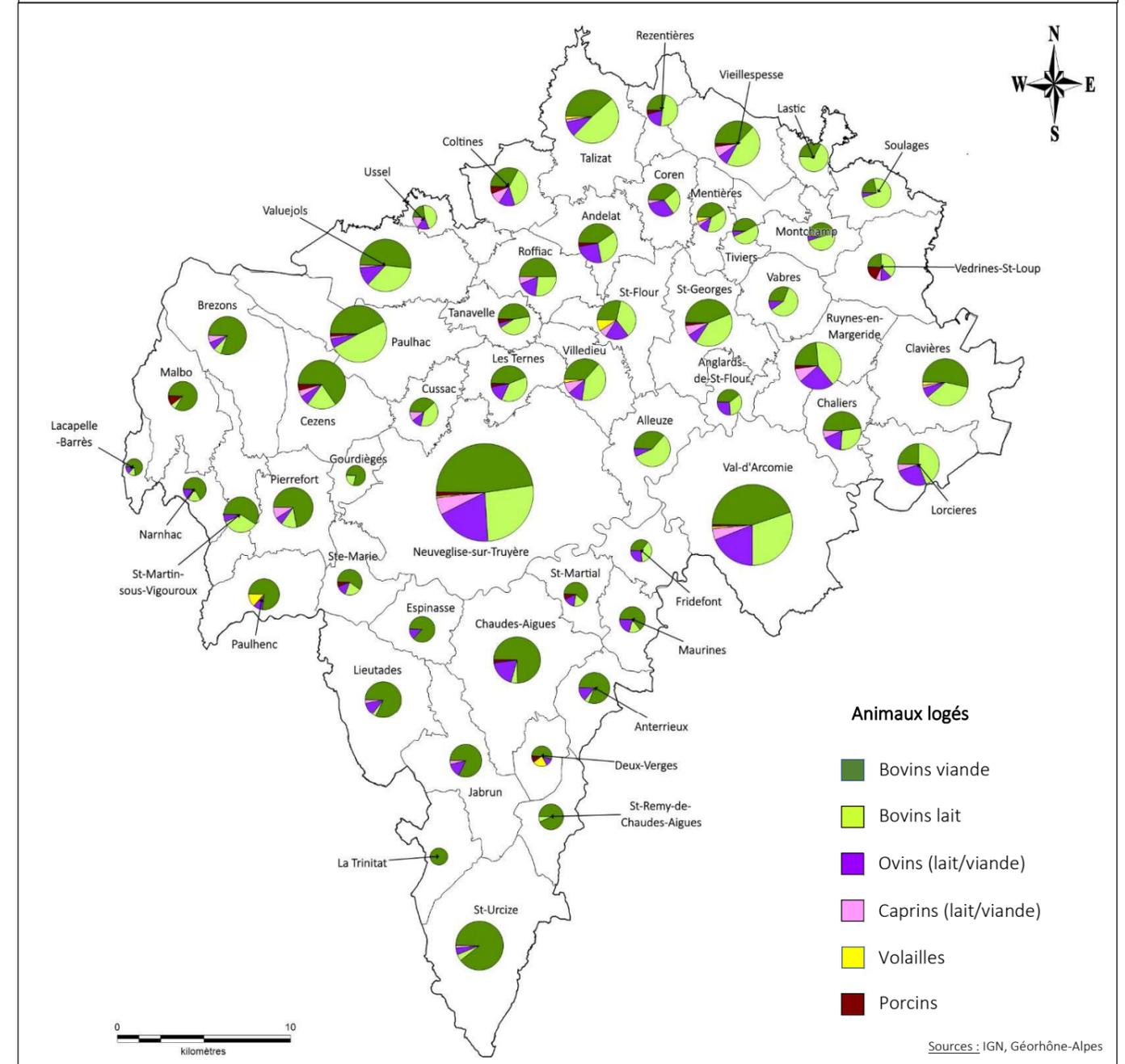
Si le territoire compte 1876 exploitations agricoles en 2017, le nombre de bâtiments agricoles est bien plus élevé. En effet, selon la base de données géorhône-alpes, on recense sur le territoire 2 576 bâtiments agricoles logeant des animaux dans le cadre d'élevage. Cela représente une moyenne de 1,4 bâtiment par exploitation. La grande majorité des bâtiments agricoles est destinée à l'élevage bovin, et notamment dans le cadre d'élevage allaitant. Ces derniers se concentrent plus largement sur les secteurs du Cézallier, de l'Aubrac et des Monts du Cantal. Les ateliers laitiers sont plus présents sur les secteurs de la Margeride et de la Planèze.

La dynamique de rénovation ou construction de bâtiments d'élevage se poursuit avec l'appui financier significatif du PCAEA (Plan de compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles). Cela permet d'une part de moderniser les installations d'élevage pour de meilleures performances mais aussi pour un meilleur confort des animaux, un meilleur confort de travail des agriculteurs dans un territoire qui est globalement dur (climat, isolement) et des productions exigeantes (AOP et autres SIQO, élevage à l'herbe...). Ces aménagements permettent aussi de répondre aux attentes environnementales par une meilleure collecte des effluents, leur stockage dans de meilleures conditions permettant une valorisation agronomique. La problématique de la mise aux normes des bâtiments d'élevage en matière de gestion des effluents a été identifiée comme un frein à la transmission des exploitations en vue de l'installation d'un jeune. La mise en place d'outils de financement de type PCAEA ou PMBE précédemment (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage) exigeant en contrepartie des aides pour une mise aux normes de l'ensemble de l'exploitation, a conduit à un équipement de nombreux élevages ou à l'abandon des bâtiments les plus anciens.

Recensement des bâtiments agricoles – Hautes Terres Communauté



Recensement des bâtiments agricoles – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Nombre de bâtiments agricoles hébergeant des animaux : **1 008**

Nombre de bâtiments moyen par exploitation : **1,4**

Part des bâtiments agricoles situés à proximité du tissu urbain : **41 %**

Nombre de vente (2007-2016) concernant du bâti agricole : **73**

Part des ventes de bâti agricole à destination non agricole : **45 %**

Typologie des bâtiments	Nombre de bâtiments
Production bovine - atelier allaitant	473
Production bovine - atelier d'engraissement	9
Production bovine - atelier laitier	326
Production caprine lait/viande - atelier indifférencié	53
Production d'œufs - Poule - atelier de pondeuses	6
Production de volaille - élevage filière chair	12
Production ovine - Lait/Viande - atelier indifférencié	110
Production porcine	19

Source : Géorhône-alpes

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Nombre de bâtiments agricoles hébergeant des animaux : **1 568**

Nombre de bâtiments moyen par exploitation : **1,4**

Part des bâtiments agricoles situés à proximité du tissu urbain : **45 %**

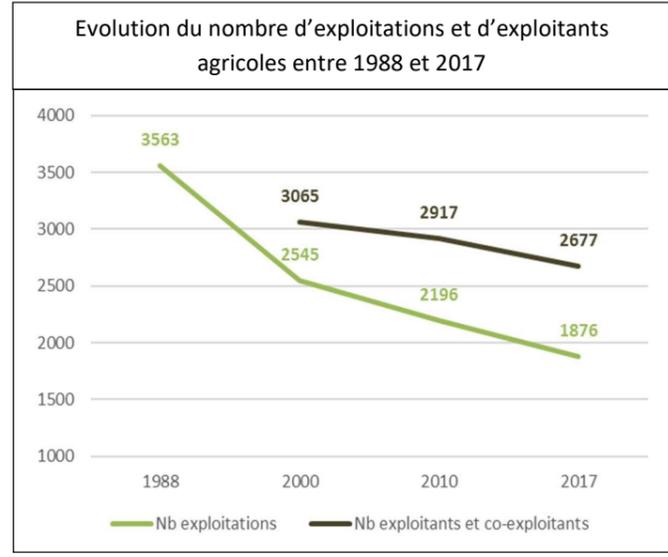
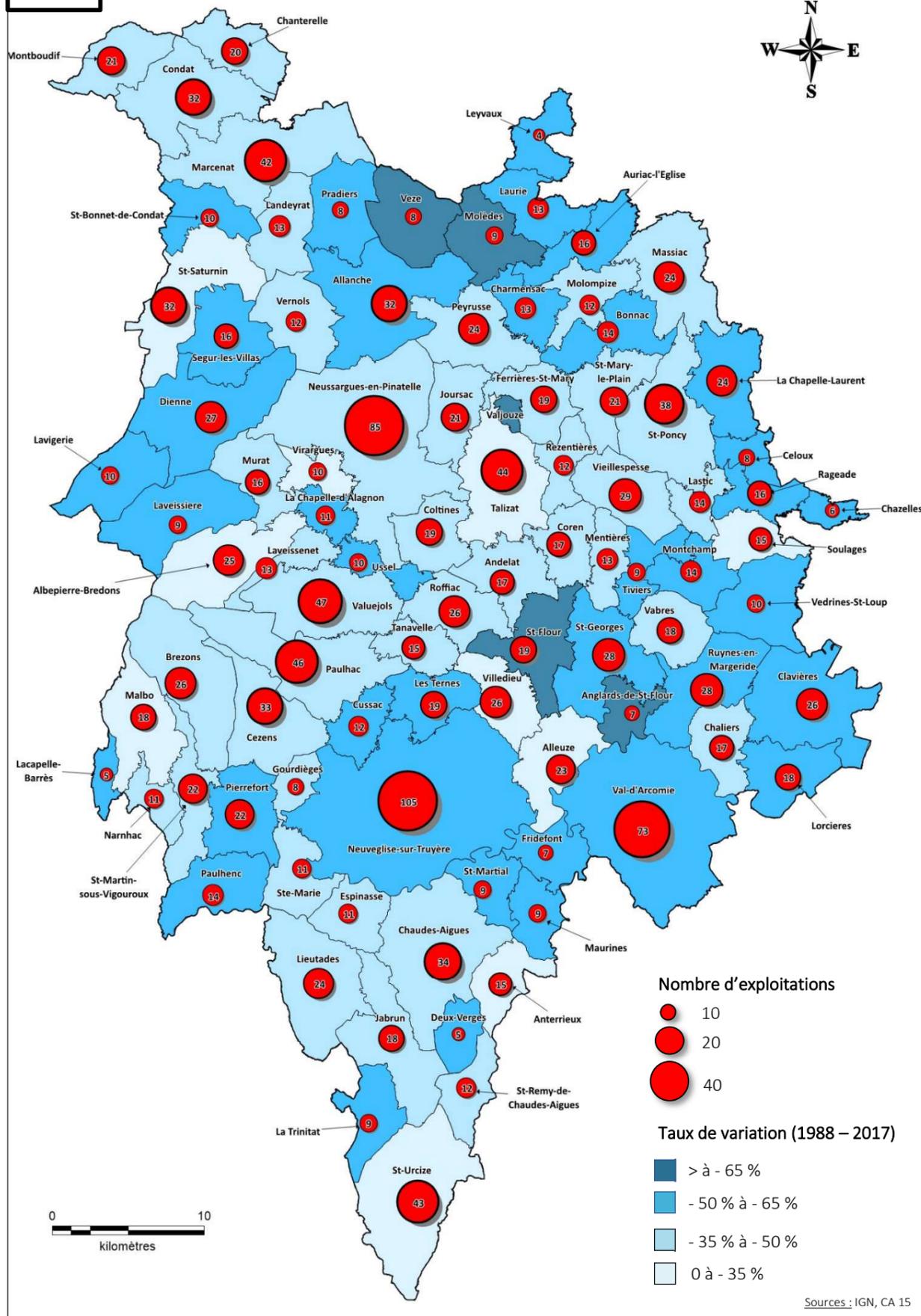
Nombre de vente (2007-2016) concernant du bâti agricole : **93**

Part des ventes de bâti agricole à destination non agricole : **51 %**

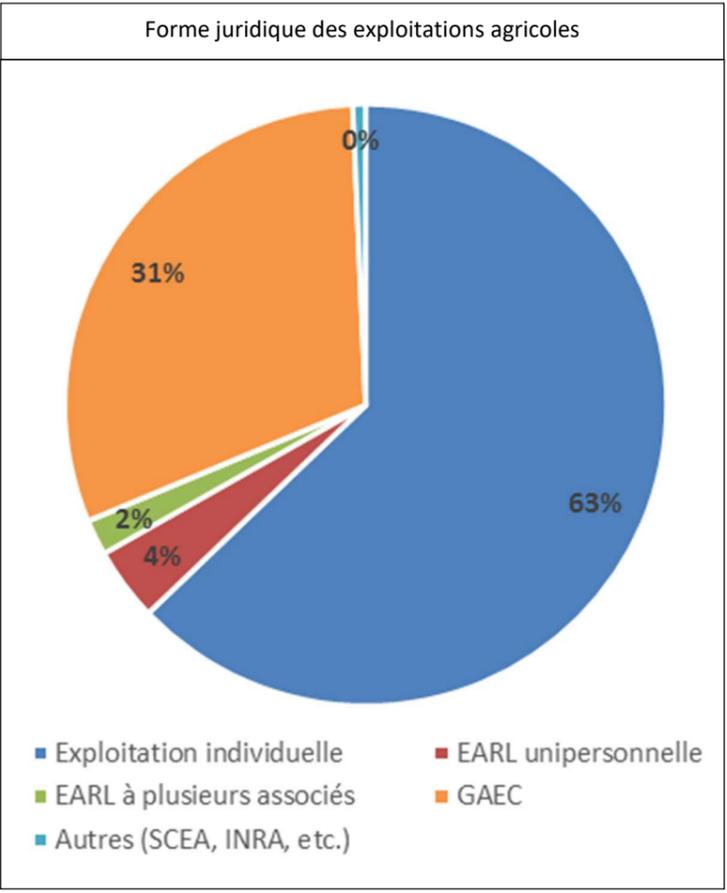
Typologie des bâtiments	Nombre de bâtiments
Production bovine - atelier allaitant	780
Production bovine - atelier d'engraissement	16
Production bovine - atelier laitier	471
Production caprine lait/viande - atelier indifférencié	58
Production d'œufs - Poule - atelier de pondeuses	6
Production de volaille - élevage filière chair	8
Production ovine - Lait/Viande - atelier indifférencié	205
Production porcine	24

Source : Géorhône-alpes

Nombre d'exploitations par commune en 2017



La base de données traitée pour obtenir les données 2017 est la base des agriculteurs qu'utilise la Chambre d'Agriculture pour son travail au quotidien. Elle correspond aux exploitations qui ont une activité agricole professionnelle, qui peut être non exclusive voire secondaire. Sont essentiellement retirés de cette liste les cotisants solidaires, c'est-à-dire les exploitations d'une taille inférieure à 1/2 SMI (surface minimale d'installation). Par ailleurs, les exploitants pluriactifs sont comptés dans la base de données dont la mesure où l'activité agricole est significative.



Chiffres-clés

Nombre d'exploitations agricoles en 2017 : **1 876**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitations agricoles) : **- 26,2 %**
 Nombre d'exploitants ou co-exploitants en 2017 : **2 677**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitants agricoles) : **- 12,6 %**
 Nombre exploitants par exploitation : **1,42**
 Répartition Hommes/Femmes : **71% Hommes / 29 % Femmes**

Forme juridique des exploitations	Nombre
Exploitation individuelle	1179
EARL unipersonnelle	74
EARL à plusieurs associés	36
GAEC	574
Autres (SCEA, INRA, etc.)	13

Source : CA 15

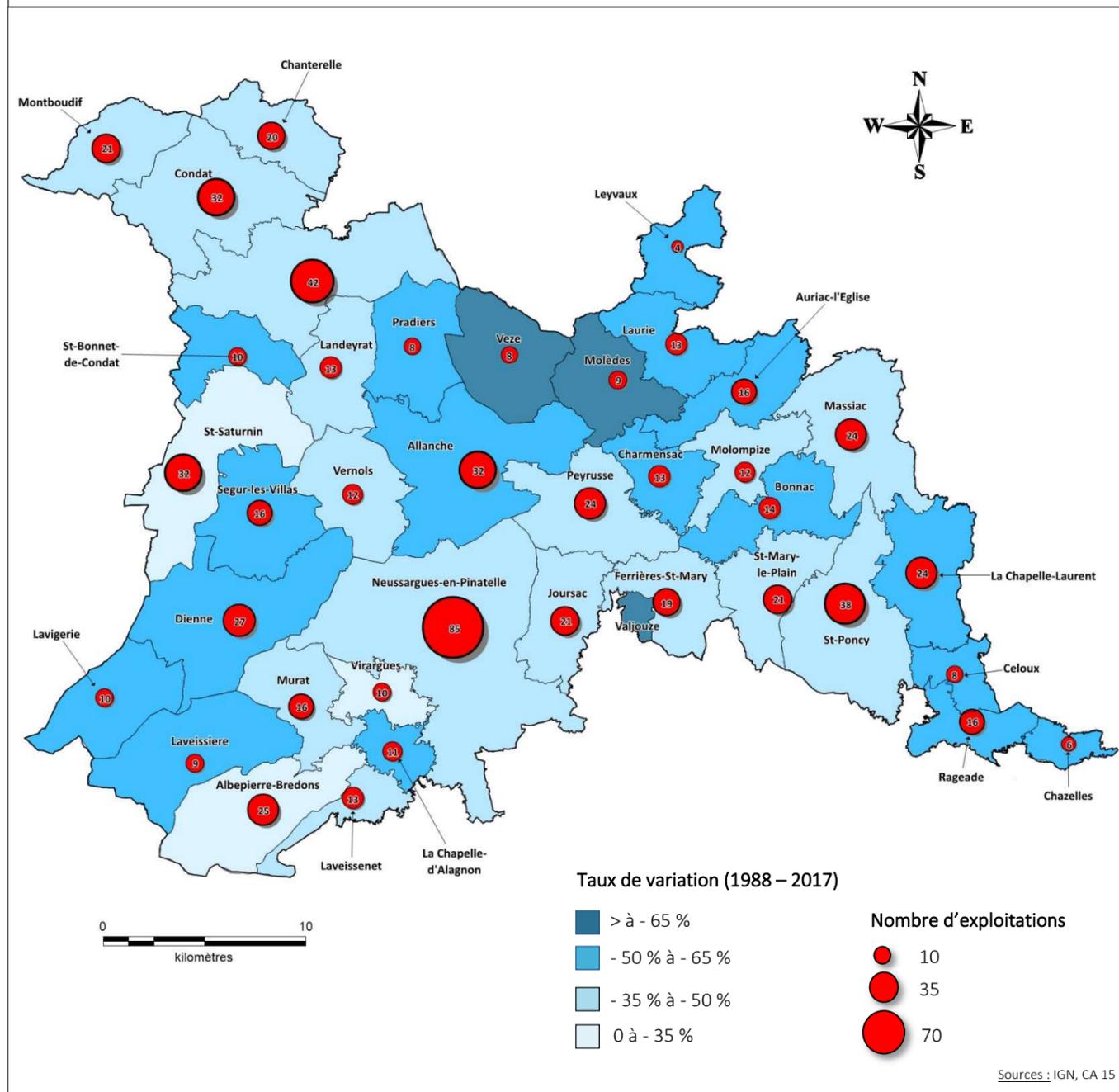
Analyse

En 2017, le territoire compte 1876 exploitations agricoles (EA), contre 2196 en 2010 et 2545 en 2000, soit une baisse de 14,5 % du nombre d'exploitations en 7 ans et 26,2 % en 17 ans. Les données démographiques mettent en perspective les tendances d'évolution de la population agricole (divisée par 2 en 30 ans) et celle de la population totale (-12,6% sur un pas de temps similaire). L'évolution du tissu démographique agricole questionne notamment quant à la désertification des communes (l'activité agricole étant parfois l'une des seules activités représentées en termes d'emplois directs et indirects). Ces 1876 exploitations agricoles comptent 2677 exploitants et co-exploitants en 2017, soit 1,42 exploitants/EA en 2017 contre 1,33 en 2010 et 1,2 en 2000.

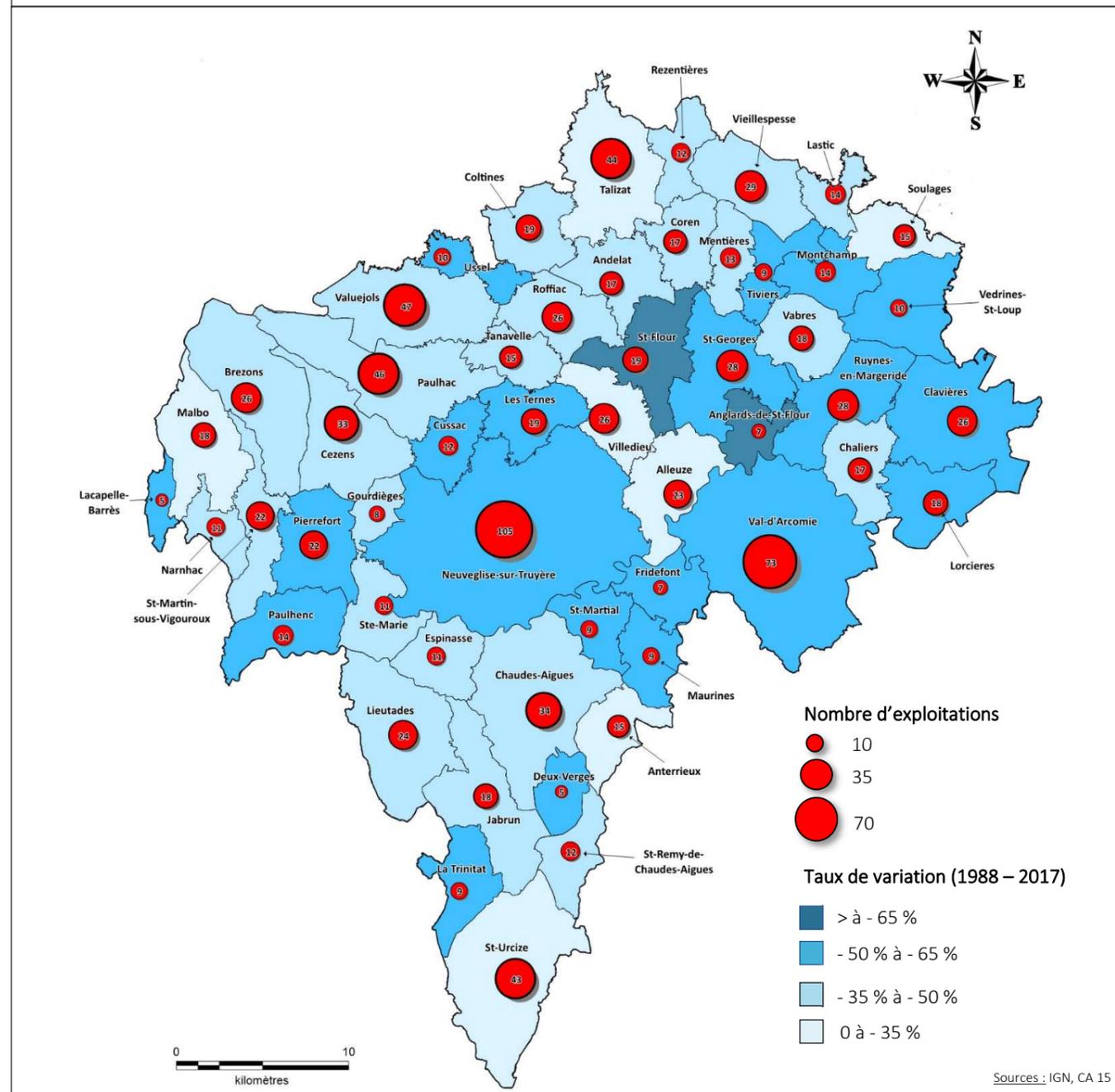
On observe un phénomène continu de concentration des exploitations sur cette période, même si le nombre d'exploitants en valeur absolue est en baisse, de 12,6 % en 17 ans. On observe une perte d'un quart des exploitations entre 2000 et 2017, alors qu'on ne perd qu'un huitième des exploitants du fait du regroupement des exploitations. Cinq territoires ressortent :

- **Les secteurs de l'Aubrac, de la Margeride et des Pays de Pierrefort** ont le plus perdu en exploitations mais l'Aubrac et le Pays de Pierrefort perdent moins d'exploitant que la moyenne du fait de la proportion plus importante des GAEC, contrairement à la Margeride ;
- **Sur les secteurs de la Planèze et du Pays de Saint-Flour**, le nombre d'exploitations et d'exploitant baissent moins que la moyenne et le phénomène de concentration des exploitations est plus marqué.

Nombre d'exploitations par commune en 2017 – Hautes Terres Communauté



Nombre d'exploitations par commune en 2017 – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Nombre d'exploitations agricoles en 2017 : **734**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitations agricoles) : - **21,5 %**
 Nombre d'exploitants ou co-exploitants en 2017 : **1 023**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitants agricoles) : - **13,3 %**
 Nombres exploitants par exploitation : **1,39**
 Répartition Hommes/Femmes : **70,5% Hommes / 29,5 % Femmes**

Forme juridique des exploitations	Nombre
Exploitation individuelle	477
EARL unipersonnelle	35
EARL à plusieurs associés	11
GAEC	207
Autres (SCEA, INRA, etc.)	4

Source : CA 15

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Nombre d'exploitations agricoles en 2017 : **1 142**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitations agricoles) : - **26,7 %**
 Nombre d'exploitants ou co-exploitants en 2017 : **1 654**
 Taux de variation 2000 – 2017 (exploitants agricoles) : - **12,2 %**
 Nombres exploitants par exploitation : **1,45**
 Répartition Hommes/Femmes : **71,5% Hommes / 28,5 % Femmes**

Forme juridique des exploitations	Nombre
Exploitation individuelle	702
EARL unipersonnelle	39
EARL à plusieurs associés	25
GAEC	367
Autres (SCEA, INRA, etc.)	9

Source : CA 15

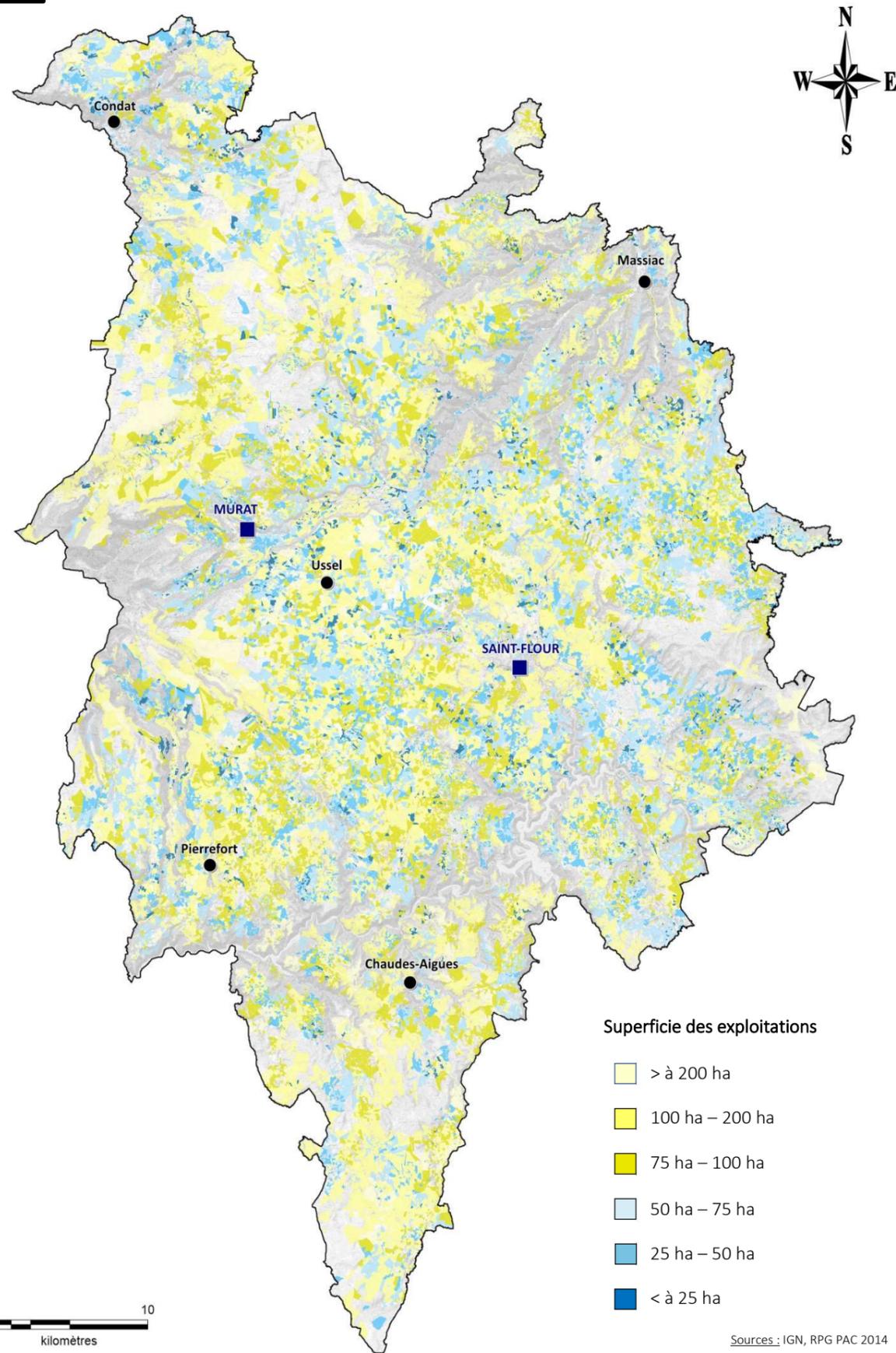
Recensement par commune du territoire du nombre d'exploitations et d'exploitants agricoles - 2017

Commune	Nombre exploitations	Nombre d'exploitants	Nombre d'exploitations individuelles	Nombre d'exploitations sous forme sociétaire
ALBEPierre-Bredons	25	27	20	5
ALLANCHE	32	47	19	13
ALLEUZE	23	31	17	6
ANDELAT	17	32	8	9
ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR	7	11	3	4
ANTERRIEUX	15	22	8	7
AURIAC-L'EGLISE	16	19	11	5
BONNAC	14	17	11	3
BREZONS	26	30	21	5
CELOUX	8	16	2	6
CEZENS	33	52	19	14
CHALIERS	17	24	10	7
CHANTERELLE	20	32	12	8
CHARMENSAC	13	21	7	6
CHAUDES-AIGUES	34	53	16	18
CHAZELLES	6	6	6	0
CLAVIERES	26	35	18	8
COLTINES	19	37	9	10
CONDAT	32	40	21	11
COREN	17	25	13	4
CUSSAC	12	17	7	5
DEUX-VERGES	5	8	3	2
DIENNE	27	43	15	12
ESPINASSE	11	15	8	3
FERRIERES-SAINT-MARY	19	30	10	9
FRIDEFONT	7	11	3	4
GOURDIEGES	8	12	4	4
JABRUN	18	23	13	5
JOURSAC	21	28	13	8
LA CHAPELLE-D'ALAGNON	11	13	8	3
LA CHAPELLE-LAURENT	24	34	12	12
LA TRINITAT	9	15	4	5
LACAPELLE-BARRES	5	11	3	2
LANDEYRAT	13	14	12	1
LASTIC	14	25	7	7
LAURIE	13	20	8	5
LAVEISSENET	13	18	10	3
LAVEISSIERE	9	10	7	2
LAVIGERIE	10	17	5	5
LES TERNES	19	24	14	5
LEYVAUX	4	5	2	2
LIEUTADES	24	33	15	9
LORCIERES	18	28	9	9
MALBO	18	23	9	9
MARCENAT	42	62	27	15
MASSIAC	24	27	21	3

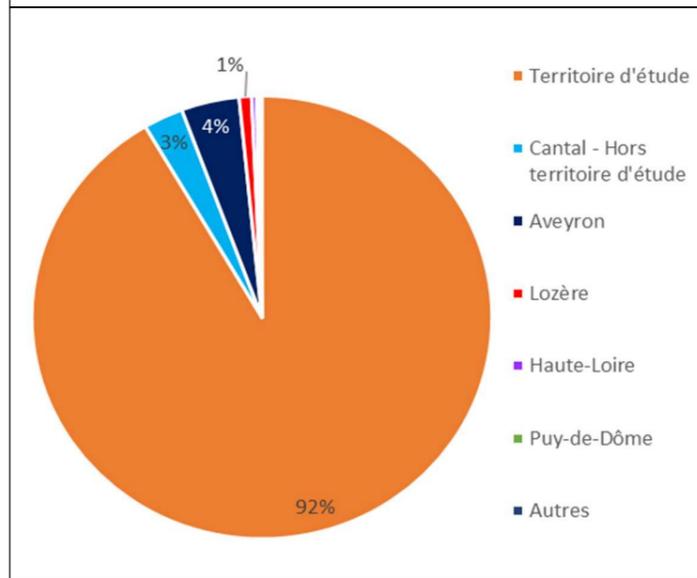
Source : CA 15

Commune	Nombre exploitations	Nombre d'exploitants	Nombre d'exploitations individuelles	Nombre d'exploitations sous forme sociétaire
MAURINES	9	10	8	1
MENTIERES	13	17	8	5
MOLEDES	9	13	6	3
MOLOMPIZE	12	15	10	2
MONTBOUDIF	21	28	13	8
MONTCHAMP	14	20	10	4
MURAT	16	23	11	5
NARNHAC	11	16	6	5
NEUSSARGUES-EN-PINATELLE	85	125	55	30
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	105	140	73	32
PAULHAC	46	64	27	19
PAULHENC	14	19	9	5
PEYRUSSE	24	39	13	11
PIERREFORT	22	36	7	15
PRADIERS	8	12	3	5
RAGEADE	16	24	12	4
REZENTIERES	12	21	5	7
ROFFIAC	26	35	20	6
RUYNES-EN-MARGERIDE	28	30	25	3
SAINT-BONNET-DE-CONDAT	10	13	7	3
SAINTE-MARIE	11	17	5	6
SAINT-FLOUR	19	22	13	6
SAINT-GEORGES	28	43	18	10
SAINT-MARTIAL	9	12	7	2
SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	22	38	12	10
SAINT-MARY-LE-PLAIN	21	27	16	5
SAINT-PONCY	38	55	20	18
SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUES	12	20	5	7
SAINT-SATURNIN	32	43	20	12
SAINT-URCIZE	43	63	26	17
SEGUR-LES-VILLAS	16	23	10	6
SOULAGES	15	25	7	8
TALIZAT	44	60	27	17
TANAVELLE	15	25	5	10
TIVIERS	9	18	4	5
USSEL	10	14	6	4
VABRES	18	22	12	6
VAL D'ARCOMIE	73	103	48	25
VALJOUZE	/	/	/	/
VALUEJOLS	47	70	30	17
VEDRINES-SAINT-LOUP	10	13	6	4
VERNOLS	12	15	8	4
VEZE	8	11	6	2
VIEILLESPESE	29	48	15	14
VILLEDIEU	26	36	17	9
VIRARGUES	10	11	8	2
Total	1876	2 677	1 179	697

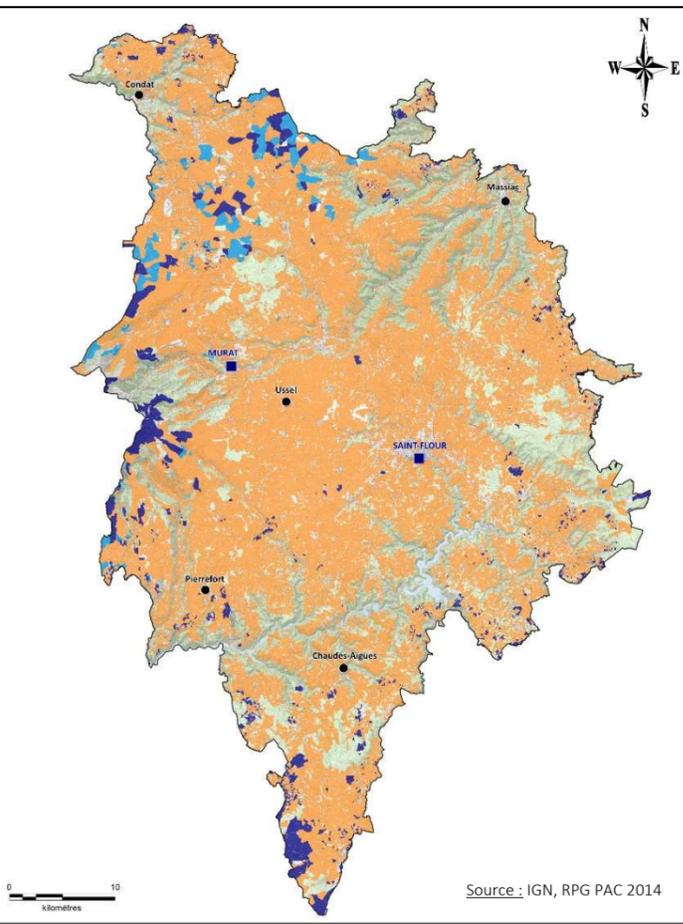
Source : CA 15



Graphique de la répartition des surfaces agricoles du territoire selon la localisation du siège des exploitations agricoles



Carte de la répartition des surfaces agricoles du territoire selon la localisation du siège des exploitations agricoles



- Superficie agricole déclarée par les exploitations ayant leur siège situé sur le territoire du SYTEC
- Superficie agricole déclarée par les exploitations ayant leur siège situé en dehors du département
- Superficie agricole déclarée par les exploitations ayant leur siège situé dans le département hors territoire du SYTEC

Chiffres-clés

Superficie moyenne d'une exploitation du territoire : **78,5 ha**

Classe de superficie d'un ilot agricole	< à 25 ha	25 ha – 50 ha	50 ha – 75 ha	75 ha – 100 ha	100 ha – 200 ha	> à 200 ha
Nombre d'exploitations	236	409	427	336	444	66
Part du nombre d'exploitations	12 %	21 %	22 %	18 %	23 %	4 %
Nombre d'exploitations sous forme sociétaire	7	26	98	151	331	61

Source : RPG PAC 2014

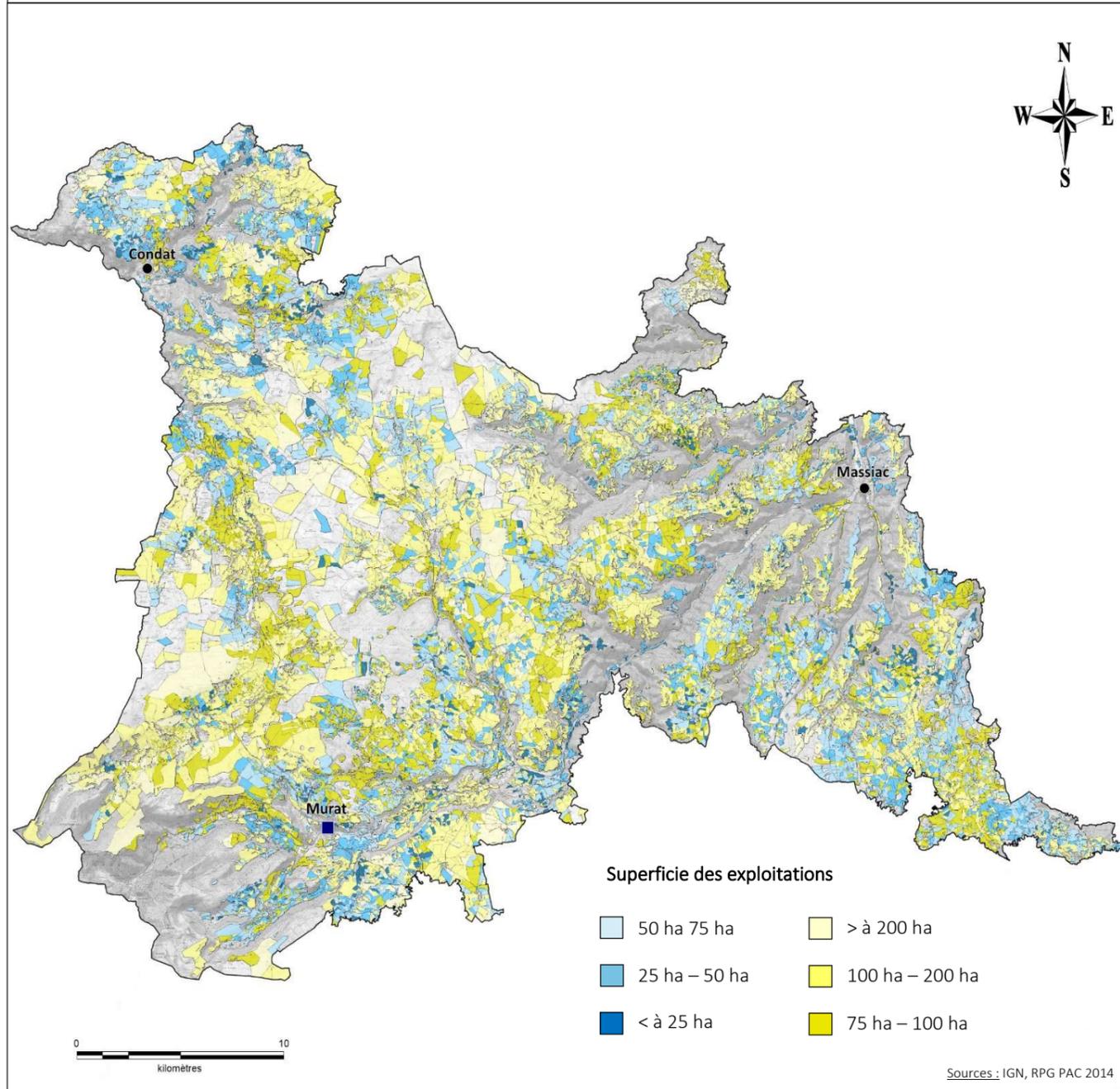
Analyse

La superficie moyenne des exploitations est de 78,5 ha, contre 72 ha à l'échelle du département. Cette différence entre le territoire d'étude et le département est du fait du poids des massifs qui ont des superficies moyennes par exploitation supérieure, et dans une moindre mesure de la Planèze.

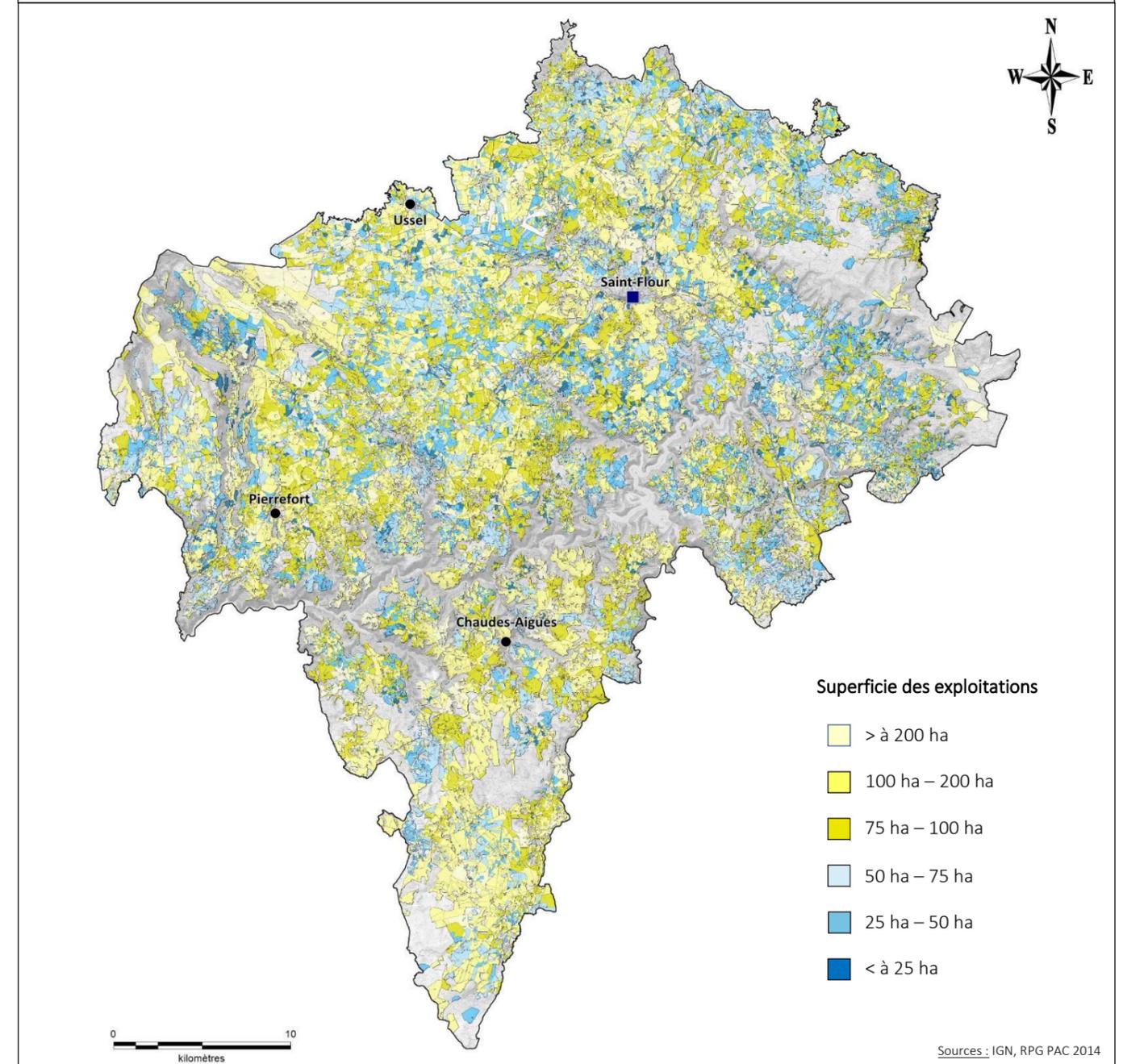
Cette surface moyenne est en progression continue depuis 30 ans (45 ha/EA en 1988, 63 ha/EA en 2000, 68ha/EA en 2010), avec un rythme moyen de +2,9 % par an en 30 ans. On observe une part plus importante des exploitations de petites tailles (moins de 50 ha) sur la Margeride, le Pays de Massiac. Le Cézallier, le secteur de Brezons et l'Aubrac sont les secteurs qui comptent le plus d'exploitations ayant une superficie supérieure à 100 ha.

Les exploitations ayant leur siège sur le SYTEC exploitent près de 91 % de la superficie agricole du territoire. 9259 ha sont exploités par des agriculteurs venant des départements voisins dont 6 800 ha par les agriculteurs résidant sur le département de l'Aveyron. Ces surfaces concernent principalement les zones d'estives situées dans les secteurs du Cézallier, du massif du Plomb du Cantal, et de l'Aubrac.

Superficie des exploitations ayant leur siège sur le territoire – Hautes Terres Communauté



Superficie des exploitations ayant leur siège sur le territoire – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Superficie moyenne d'une exploitation du territoire : **79 ha**

Classe de superficie des exploitations agricoles	< à 25 ha	25 ha – 50 ha	50 ha – 75 ha	75 ha – 100 ha	100 ha – 200 ha	> à 200 ha
Nombre d'exploitations	90	154	192	115	173	28
Part du nombre d'exploitations	12 %	20 %	26 %	15 %	23 %	4 %
Nombre d'exploitations sous forme sociétaire	5	10	44	53	121	26

Sources : RPG PAC 2014

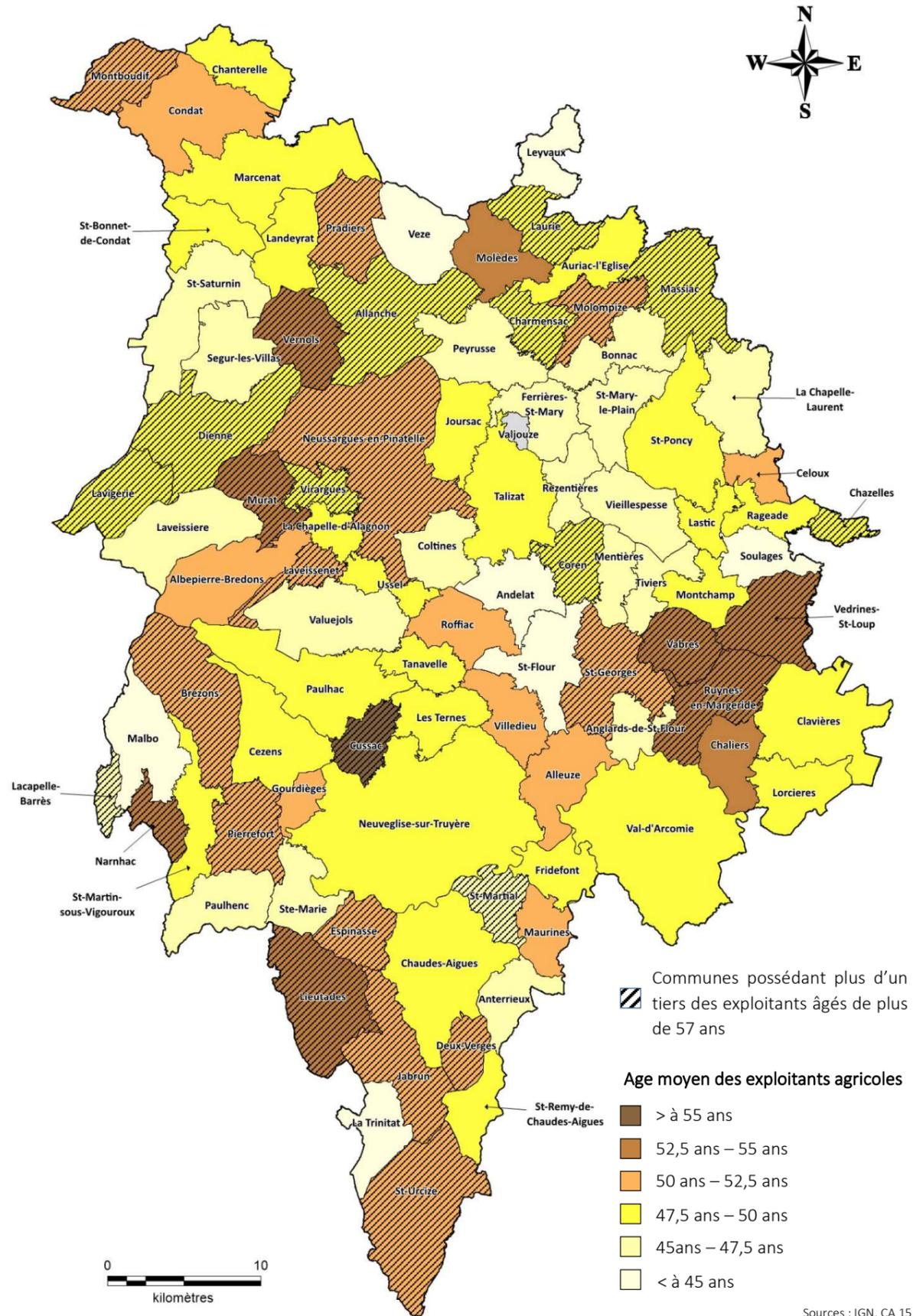
➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Superficie moyenne d'une exploitation du territoire : **78 ha**

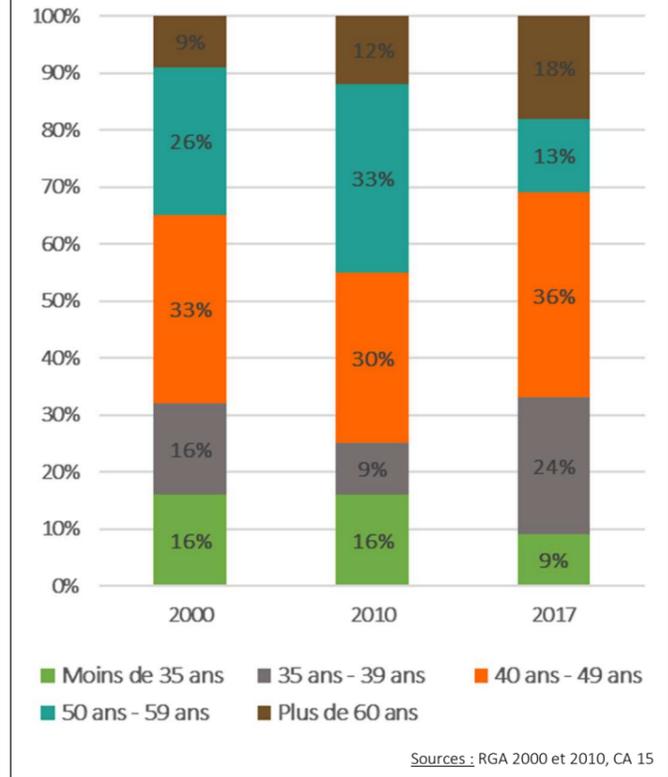
Classe de superficie des exploitations agricoles	< à 25 ha	25 ha – 50 ha	50 ha – 75 ha	75 ha – 100 ha	100 ha – 200 ha	> à 200 ha
Nombre d'exploitations	146	255	235	221	271	38
Part du nombre d'exploitations	13 %	22 %	20 %	19 %	23 %	3 %
Nombre d'exploitations sous forme sociétaire	2	16	54	98	210	35

Sources : RPG PAC 2014

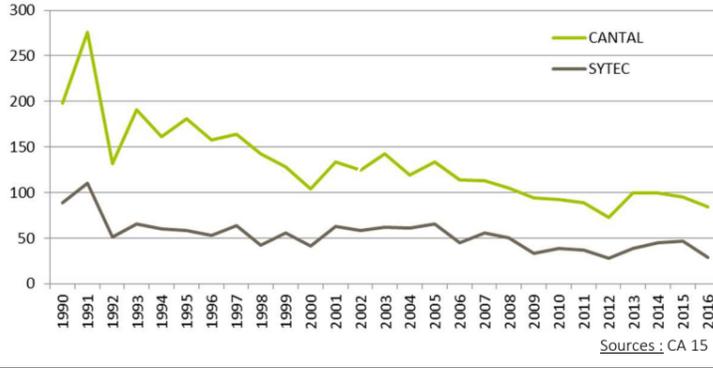
Age moyen des exploitants agricoles par commune



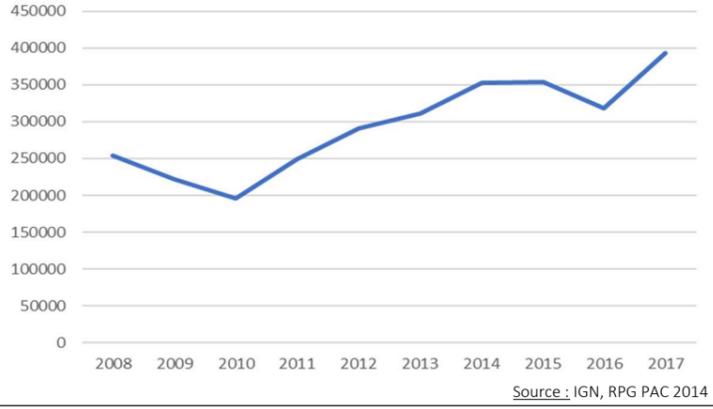
Classes d'âges des agriculteurs sur le territoire d'étude



Evolution du nombre d'installations aidées depuis 1190



Investissement moyen des installations aidées sur le territoire



Chiffres-clés

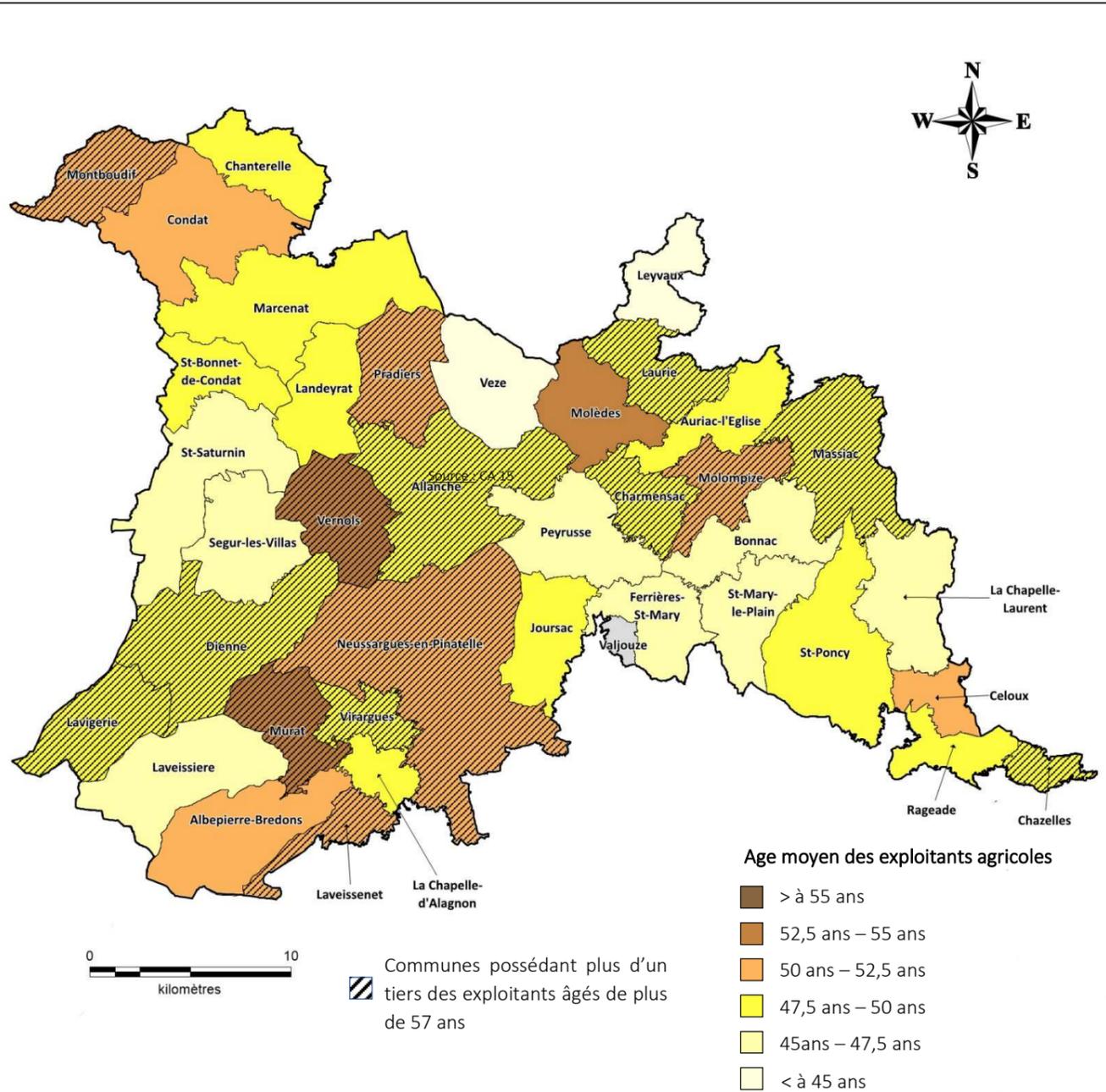
Age moyen des exploitants agricoles sur le territoire d'étude : **48 ans**
 Part des exploitants âgés de plus de 57 ans : **28 %**
 Nombre total d'installations aidées (2008 -2017) : **361 dont 39 en 2017**
 Part des installations dans le cadre familial : **83 %**

Analyse

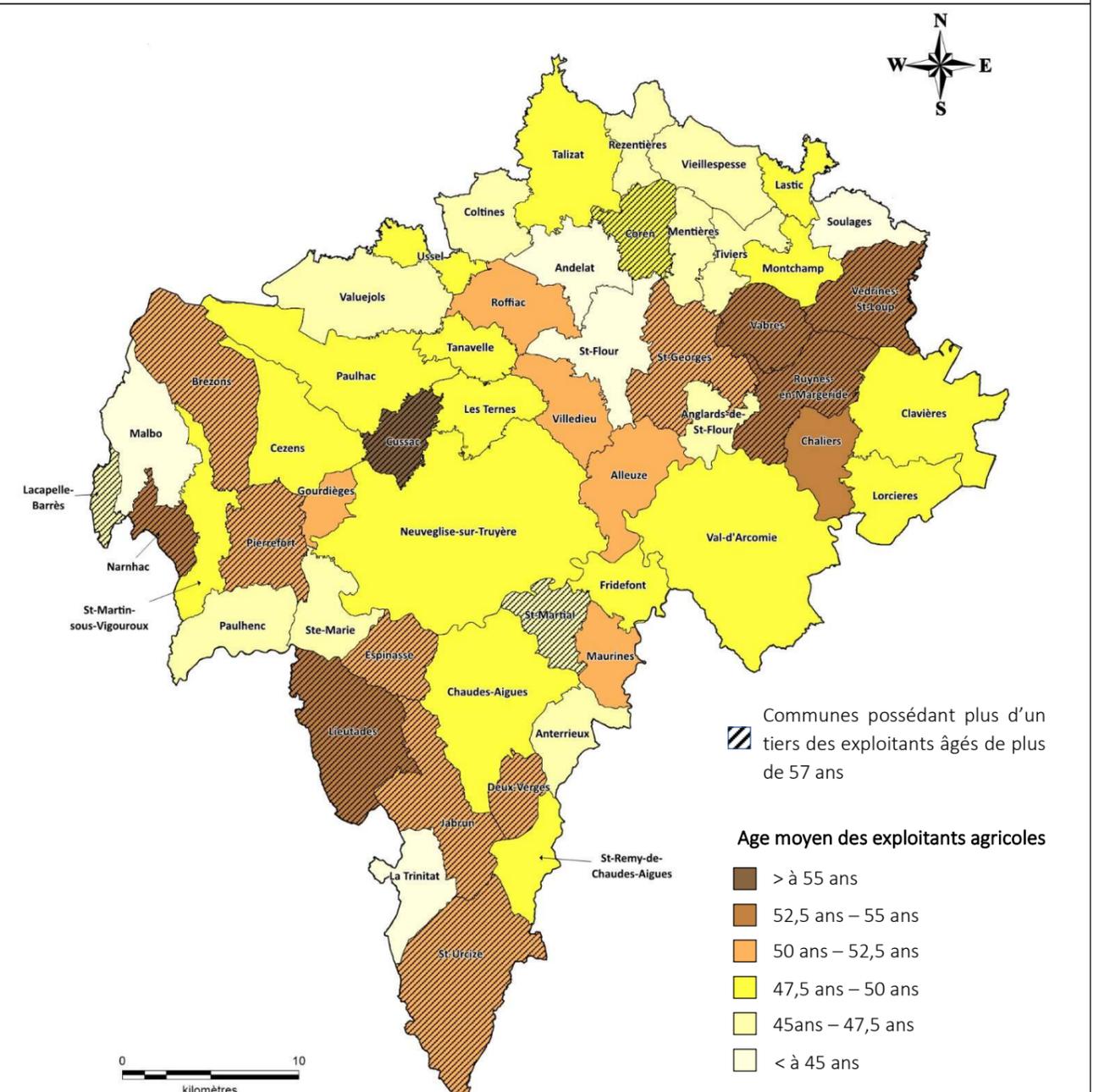
La caractéristique générale de la composition des classes d'âge sur le territoire du SYTEC est la faible proportion de jeunes (<35 ans), catégorie qui semble décroître de manière significative ces dernières années. A l'inverse, la population agricole de 60 ans et plus augmente progressivement, mais la date légale de départ à la retraite a été repoussée à 62 ans. Par ailleurs, le cumul des classes 50-59 ans et 60 ans et plus s'est significativement réduit entre 2010 et 2017 ce qui montre que la transmission s'opère quand même. Les classes d'âge 35-39 ans et 40-49 ans représentent 60% des exploitants, et sont en croissance par rapport aux données antérieures. La lecture de ces données montre qu'un renouvellement s'est malgré tout assuré jusqu'il y a quelques années, mais semble aujourd'hui en panne. Malgré le recul de l'âge de départ à la retraite, une part significative des exploitants en fin de carrière conservent leur activité. 28% des exploitants du territoire d'étude ont 57 ans et plus, soit 750 exploitants environ. Cela signifie que 150 exploitants /an arrivent théoriquement en âge de prendre la retraite, alors que ces dernières années, 60 installations ont été constatées annuellement. Cela montre que 60% des actifs agricoles ne seront pas renouvelés (90/an). Cette tendance est sensiblement identique sur l'ensemble du territoire. Cependant, le territoire de l'ancienne communauté de communes de Murat se distingue par sa plus faible proportion de moins de 35 ans et sa forte proportion de plus de 60 ans et Caldauguès-Aubrac par sa forte proportion de plus de 60 ans. Parallèlement, le département du Cantal fait partie des territoires les plus dynamiques en matière d'installations aidées au niveau régional et national. Malgré tout, et comme ailleurs, le nombre d'installations aidées décroît. Le SYTEC suit la même tendance que le département, avec une érosion moindre sur la période longue. Les principaux facteurs de difficulté pour les transmissions sont les suivants :

- Difficulté **d'accès au foncier** (disponibilité, coût), sur les 10 dernières années, les surfaces en propriété des jeunes installés représentent 17% des surfaces totales d'installation. L'installation se fait donc très majoritairement en location.
- **Rétention** d'exploitations par les retraités (attachement patrimonial, rapport financier des primes européennes, peur de difficulté de paiement en cas de fermage, etc.)
- **Coût** de l'installation, près de 350 000 € pour une installation en bovin aujourd'hui. En moyenne sur les 10 dernières années, le coût d'investissement à l'installation est de près de 300 000 €, toutes productions confondues. Sa progression sur les dernières années est particulièrement importante.

Age moyen des exploitants agricoles par commune – Hautes Terres Communauté

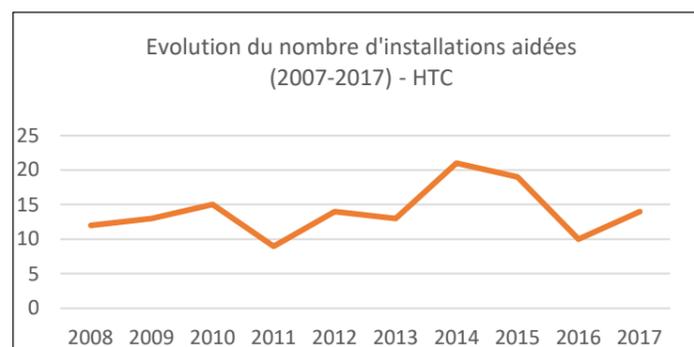


Age moyen des exploitants agricoles par commune – Saint-Flour Communauté



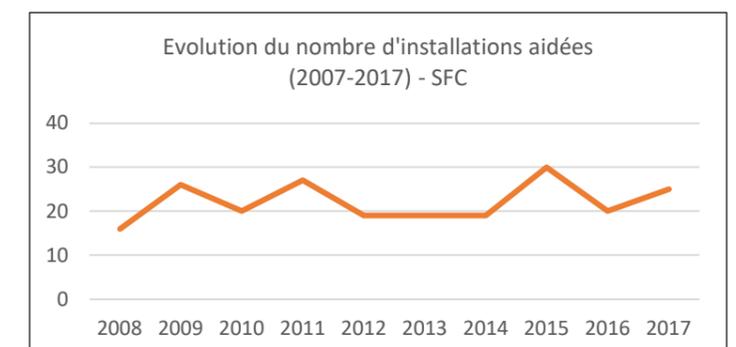
Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

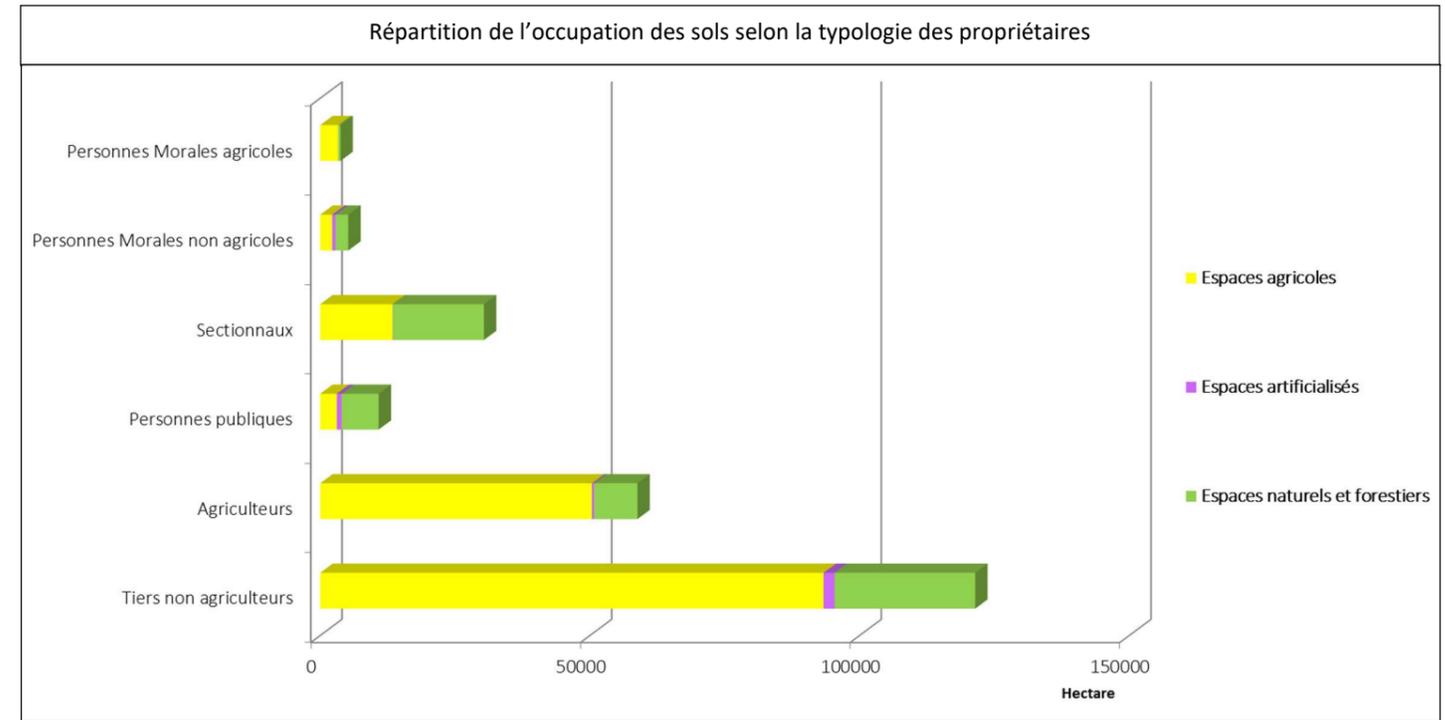
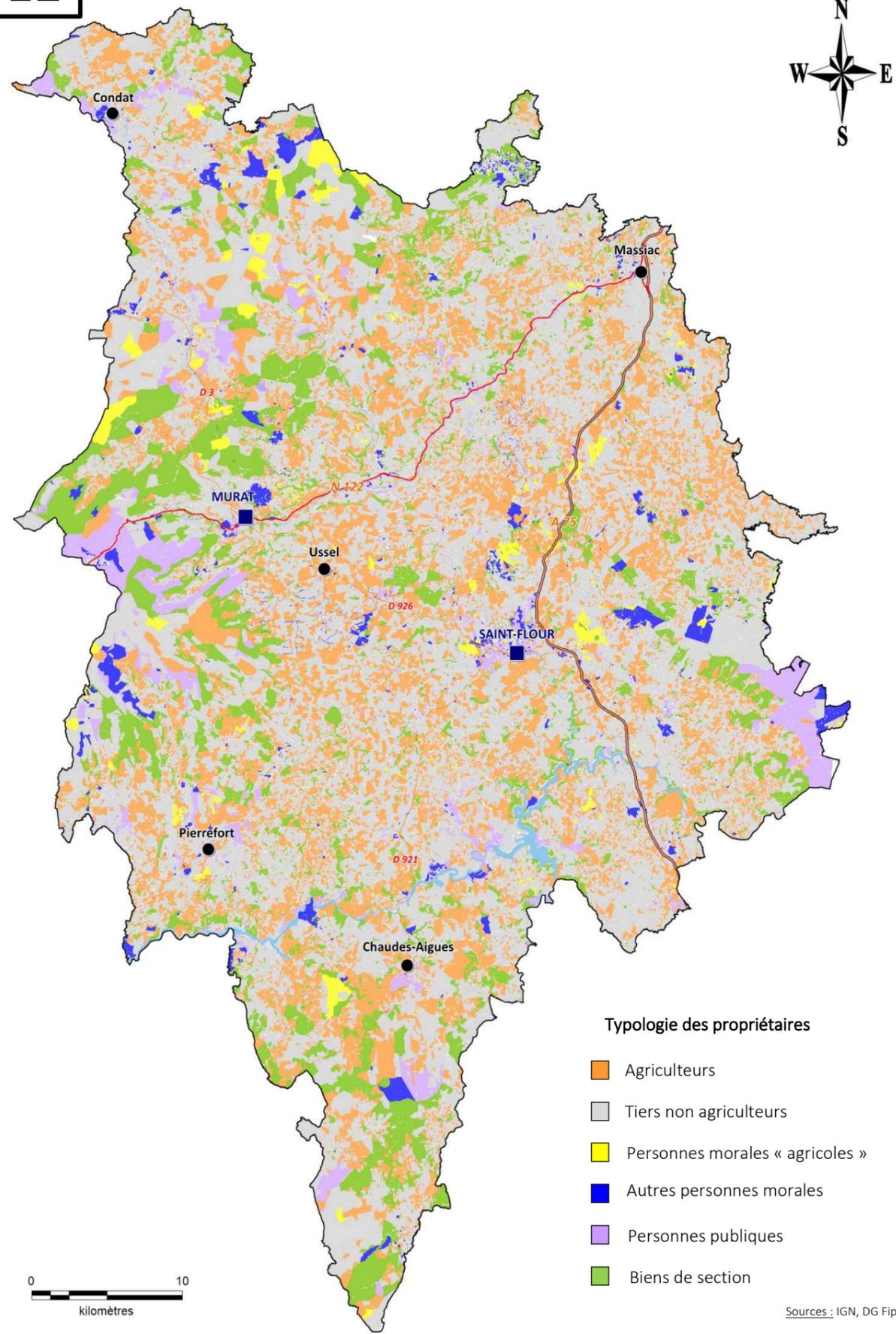
Age moyen des exploitants agricoles : **49 ans**
 Nombre d'exploitants de plus de 57 ans : **291**
 Part des exploitants âgés de plus de 57 ans : **28 %**
 Nombre d'installations aidées en 2017 : **14**
 Nombre total d'installations aidées (2008 -2017) : **140**



Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Age moyen des exploitants agricoles : **49 ans**
 Nombre d'exploitants de plus de 57 ans : **454**
 Part des exploitants âgés de plus de 57 ans : **27,5 %**
 Nombre d'installations aidées en 2017 : **25**
 Nombre total d'installations aidées (2008 -2017) : **221**





➤ Chiffres-clés

Nombre de comptes de propriété : **41 400**
 Nombre de propriétaires : **69 473**

NB : Les comptes de propriété peuvent regrouper plusieurs propriétaires. On parle alors d'indivision, ce qui explique la différence entre le nombre de comptes et le nombre de propriétaires. Le nombre de propriétaires recensés lors de cette analyse est légèrement surestimé par rapport au chiffre réel. En effet, une personne peut être propriétaire à titre individuel et par ailleurs faire partie d'une indivision (deux fois comptabilisés) et/ou un propriétaire est comptabilisé autant de fois que le nombre de communes sur lesquelles il détient des surfaces.

Typologie des propriétaires	Personnes morales « agricoles »	Personnes morales « non agricoles »	Personnes publiques	Sectionaux	Agriculteurs	Tiers non agriculteurs	Total
Part de la propriété en « espaces agricoles »	2 %	1 %	2 %	8 %	30,5 %	56,5 %	100 %
Part de la propriété en « espaces naturels et forestiers »	0,5 %	4 %	11,5 %	28 %	13 %	43 %	100 %
Part de la propriété en « espaces artificialisés »	0,5 %	16 %	22 %	1 %	10 %	50,5 %	100 %

Source : RPG PAC 2014

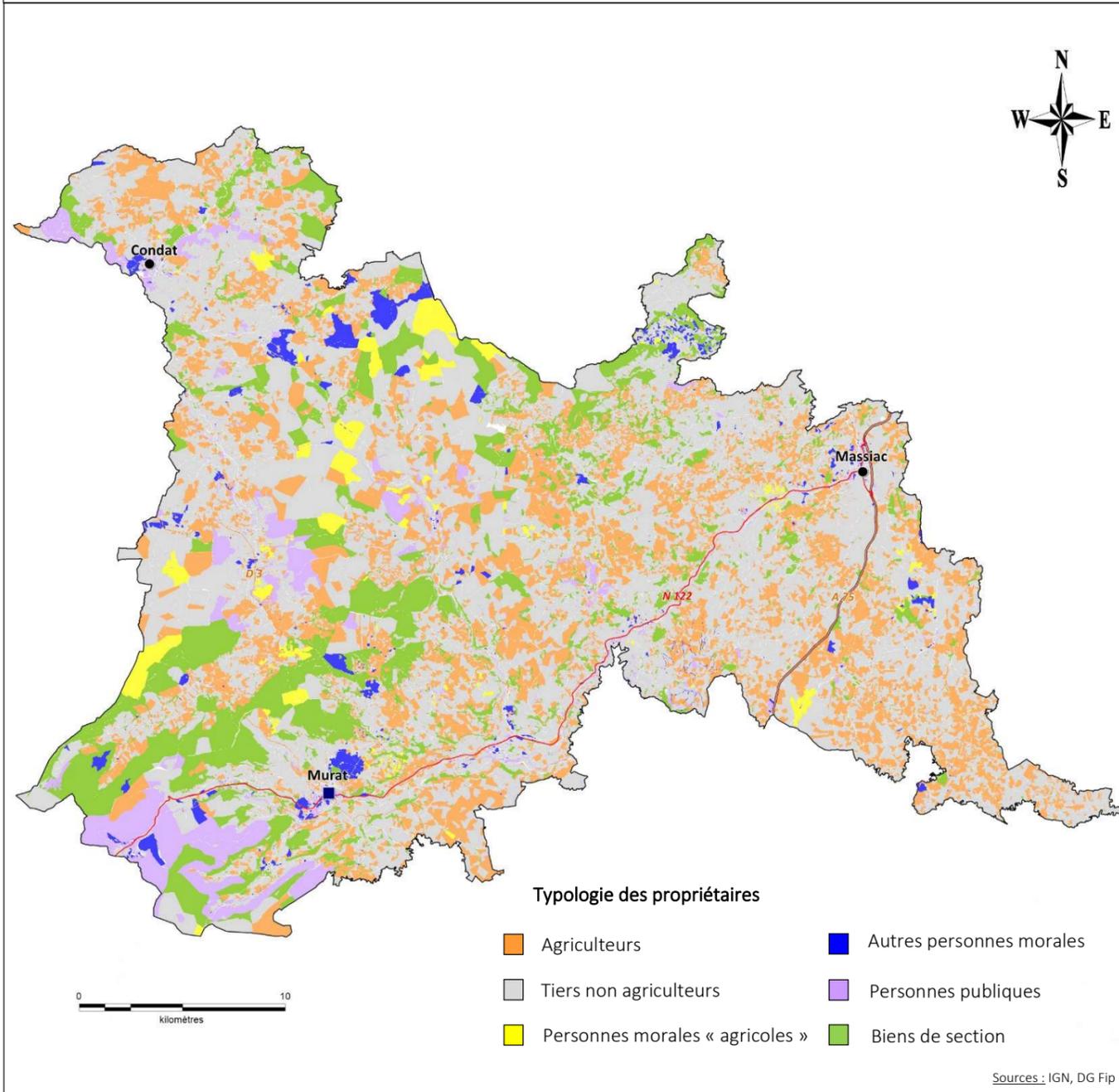
➤ Analyse

Sur le territoire d'étude, on compte plus de 41 400 comptes de propriété représentant 69 473 propriétaires. Ces comptes de propriété concernent tous types de biens (agricoles, forestiers, bâtis, etc.). Concernant la typologie des comptes de propriété, on distingue trois grands ensembles :

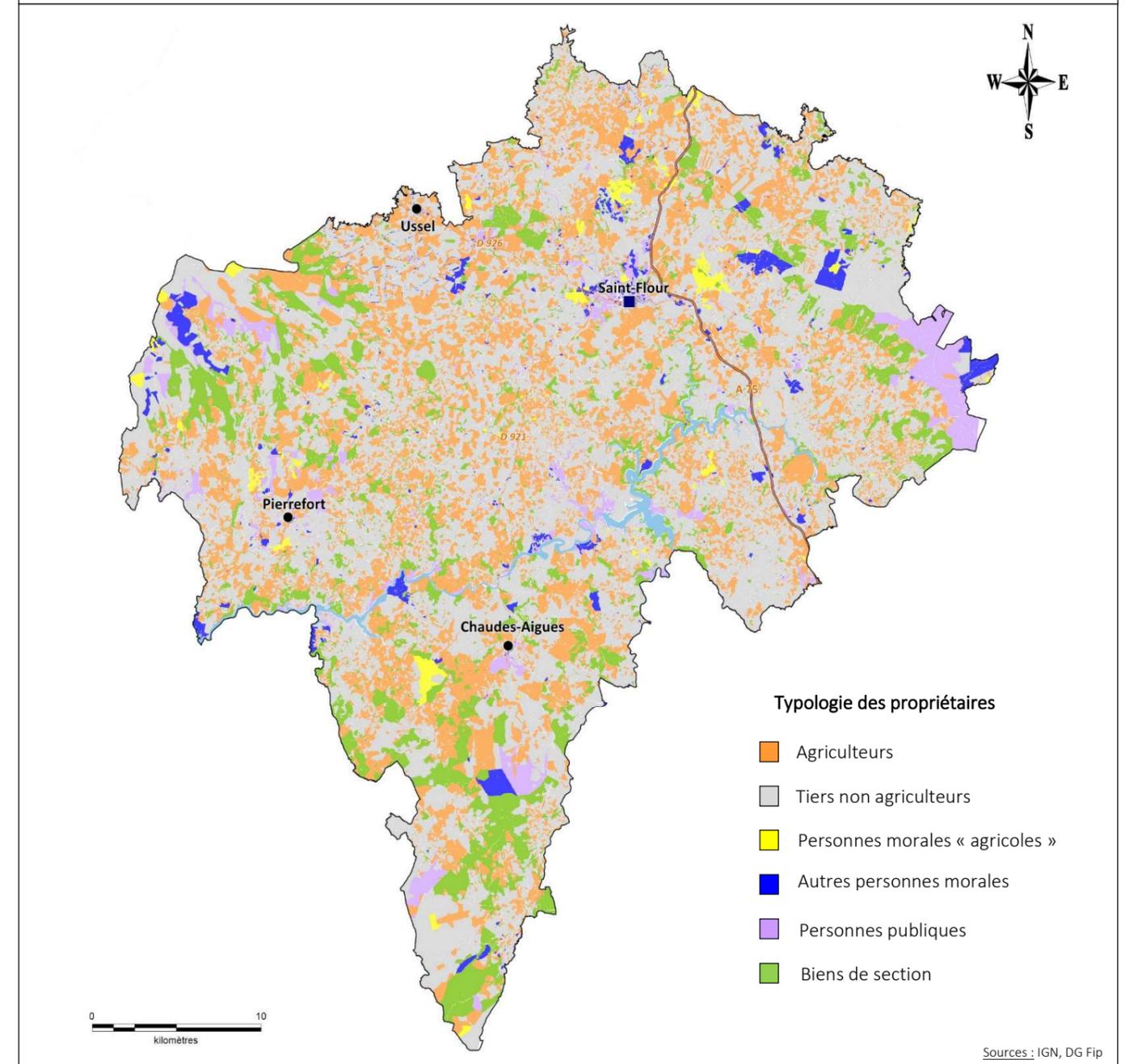
- La propriété publique (collectivités territoriales, Etat, établissements publics, syndicats mixte, biens de section) ;
- La propriété des personnes morales (sociétés, syndicats de copropriétés, groupements fonciers, association, etc.).
- La propriété des personnes physiques regroupant les autres propriétaires dont les agriculteurs.

Environ 78 % de la superficie du territoire est détenue par les personnes physiques, dont 26 % en propriété des agriculteurs résidant sur le territoire du SYTEC. La propriété des agriculteurs est certainement sous-estimée puisque les comptes regroupant plusieurs propriétaires dont un agriculteur ne sont pas systématiquement comptabilisés. La propriété publique représente quant à elle près de 18 % de la superficie du territoire. Les trois quarts de la propriété publique sont des biens de section. Enfin, les personnes morales détiennent 4% des surfaces. Près de la moitié est en propriété des personnes morales « agricoles » (groupement foncier, GAEC, EARL).

Occupation du sol selon la typologie des propriétaires – Hautes Terres Communauté



Occupation du sol selon la typologie des propriétaires – Hautes Terres Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Nombre de comptes de propriété : 18 665
 Nombre de propriétaires : 31 358

Typologie des propriétaires	Personnes morales « agricoles »	Personnes morales « non agricoles »	Personnes publiques	Sectionaux	Agriculteurs	Tiers non agriculteurs	Total
Part de la propriété en « espaces agricoles »	2,5 %	1 %	2 %	9 %	29 %	56,5 %	100 %
Part de la propriété en « espaces naturels et forestiers »	0,5 %	1,5 %	14 %	32 %	10 %	42 %	100 %
Part de la propriété en « espaces artificialisés »	0,5 %	16 %	23 %	2 %	8 %	50,5 %	100 %

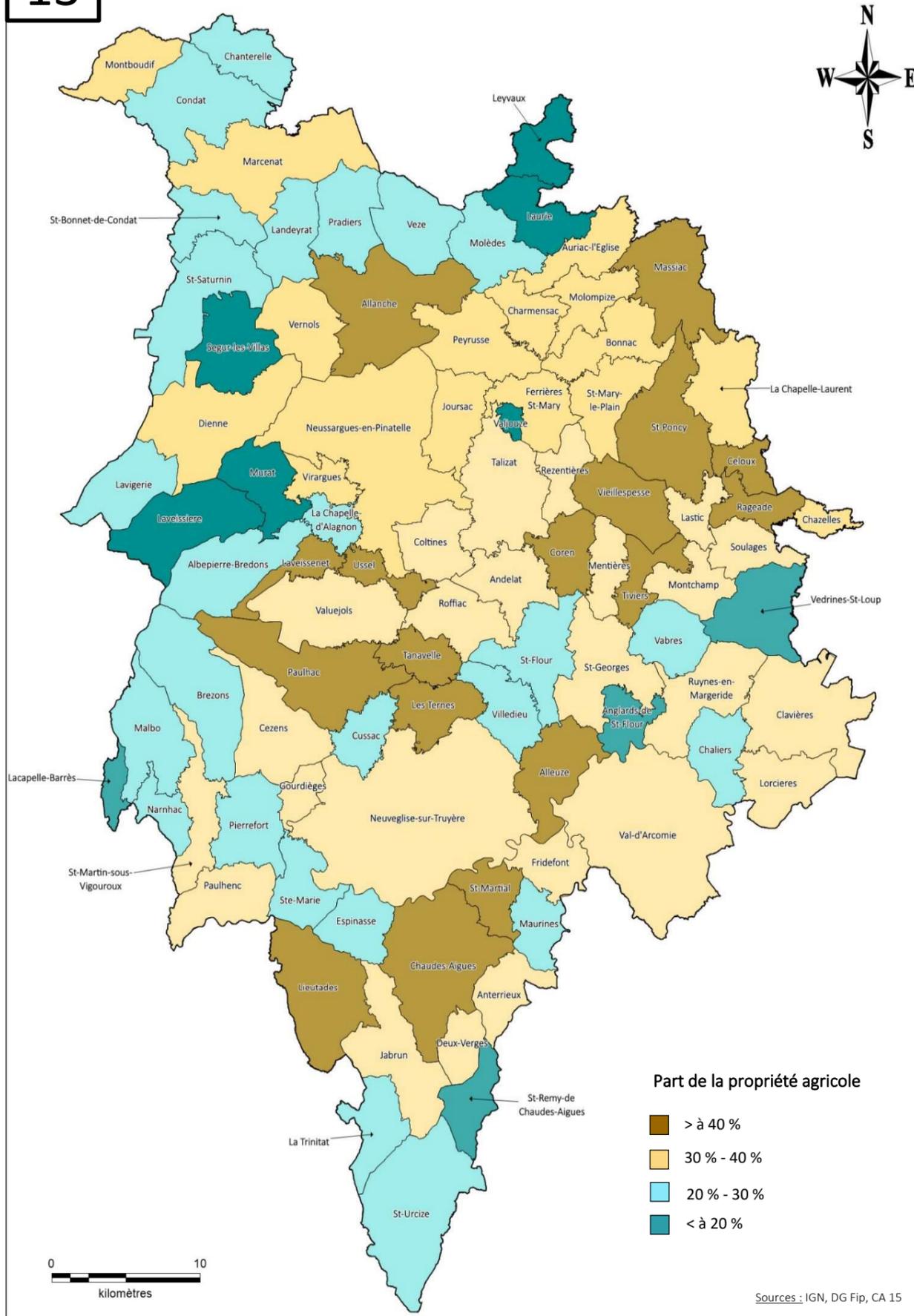
Source : DG Fip

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

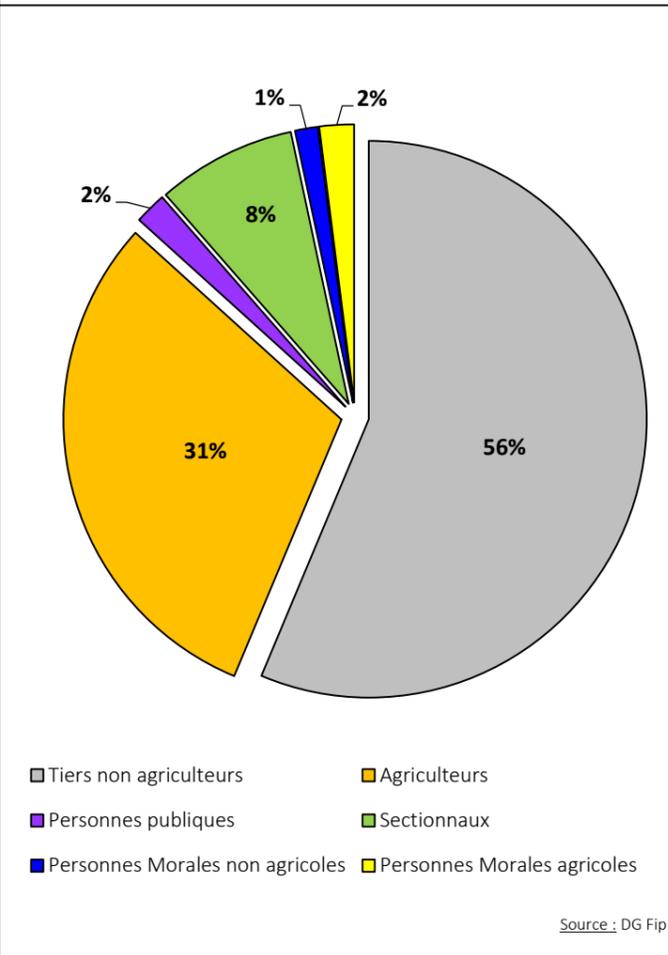
Nombre de comptes de propriété : 22 745
 Nombre de propriétaires : 38 115

Typologie des propriétaires	Personnes morales « agricoles »	Personnes morales « non agricoles »	Personnes publiques	Sectionaux	Agriculteurs	Tiers non agriculteurs	Total
Part de la propriété en « espaces agricoles »	1,5 %	1,5 %	2 %	7 %	32 %	56 %	100 %
Part de la propriété en « espaces naturels et forestiers »	1 %	5,5 %	9 %	25 %	15,5 %	44 %	100 %
Part de la propriété en « espaces artificialisés »	0,5 %	15,5 %	22 %	0,5 %	11 %	50,5 %	100 %

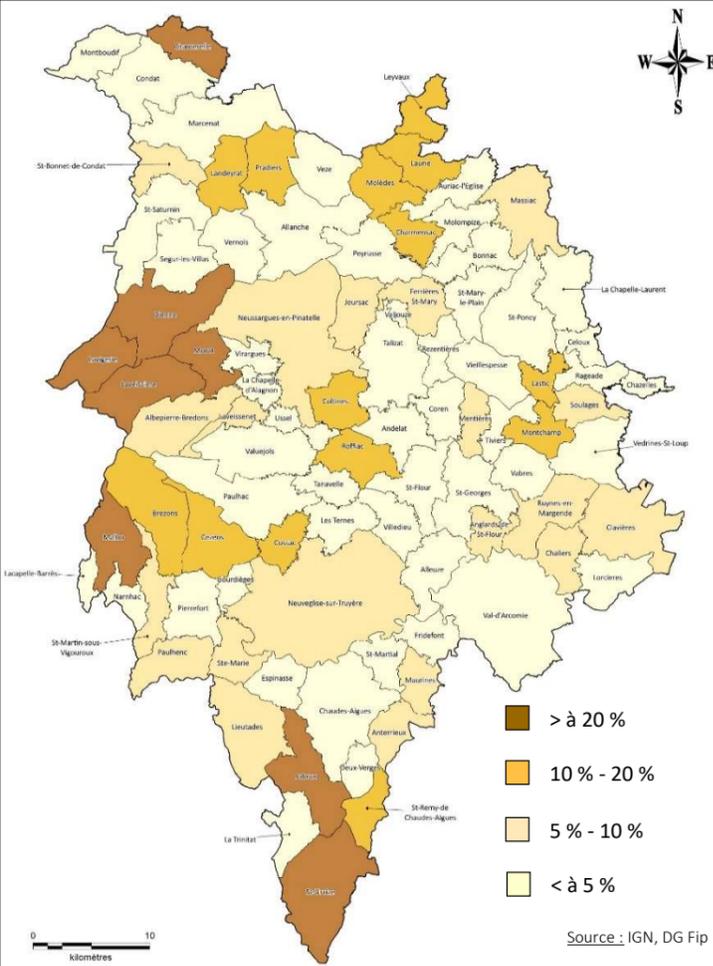
Source : DG Fip



Répartition de la superficie agricole selon la typologie des propriétaires



Biens de sections agricoles – Part de la superficie communale



Chiffres-clés

Superficie agricole en propriété des agriculteurs : **53 703 ha**
 Part de superficie agricole du territoire en en propriété des agriculteurs : **32,5 %**
 Nombre de comptes de propriété concernés : **3 912**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété détenu par un agriculteur : **13,7 ha**
 Superficie agricole des biens de section : **13 418 ha**
 Nombre de biens de section : **1 033**
 Nombre d'exploitations du territoire concernées par l'exploitation d'un bien de section : **679**

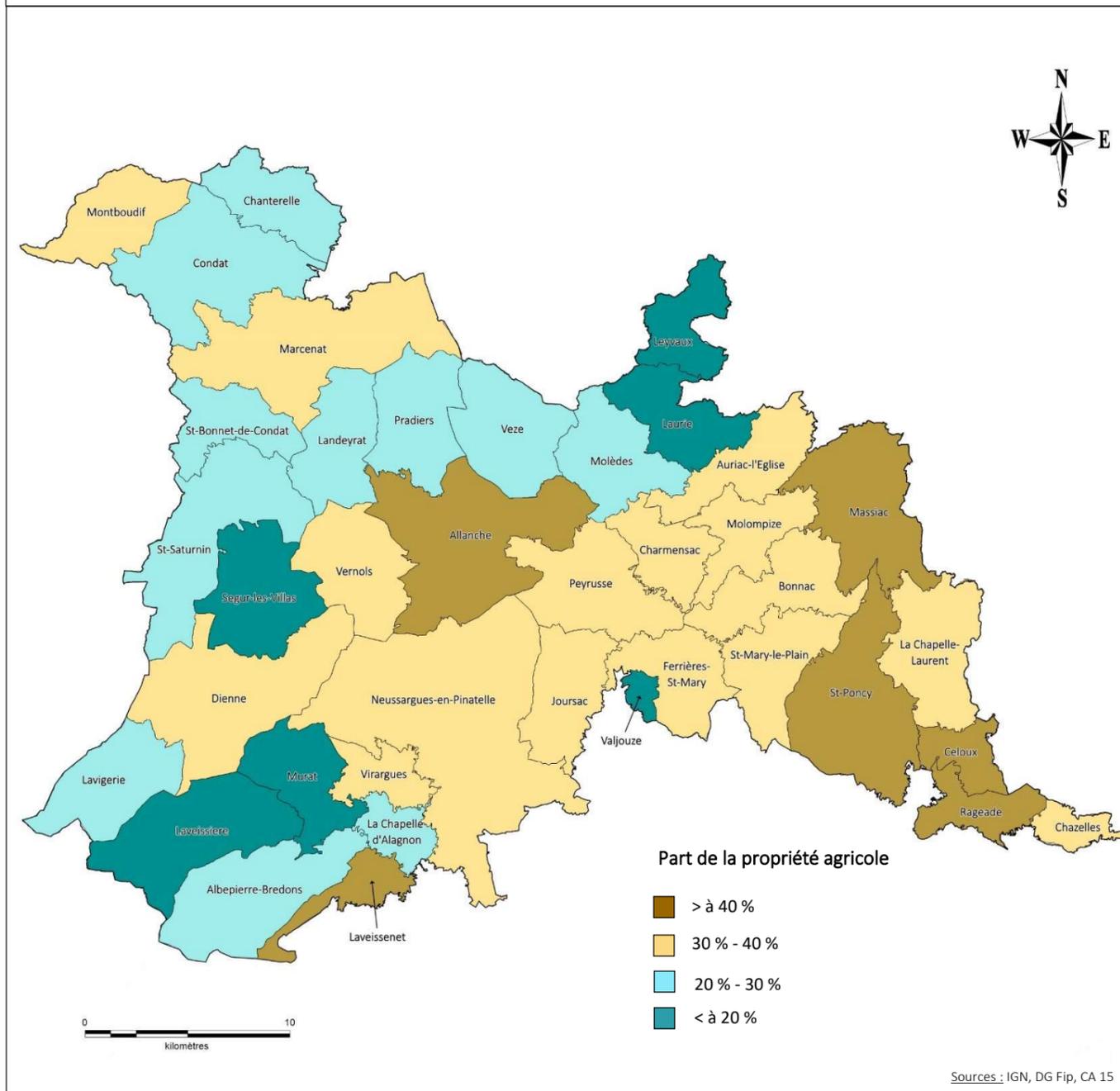
Analyse

Lorsque l'on réalise un focus sur les espaces agricoles, on constate que la part de la propriété des agriculteurs sur le territoire d'étude (personnes physiques et personnes morales confondues) atteint 32,5 % de la superficie totale. Selon les données du recensement général agricole de 2010, la part de la propriété agricole sur la SAU était de 45% dans le département du Cantal et de 37% à l'échelle nationale. Le territoire d'étude se situe donc en dessous de la moyenne. Toutefois, ce chiffre est à relativiser au regard de la difficulté de comptabiliser la propriété agricole en indivision ou la propriété agricole appartenant aux personnes morales (GAEC et EARL).

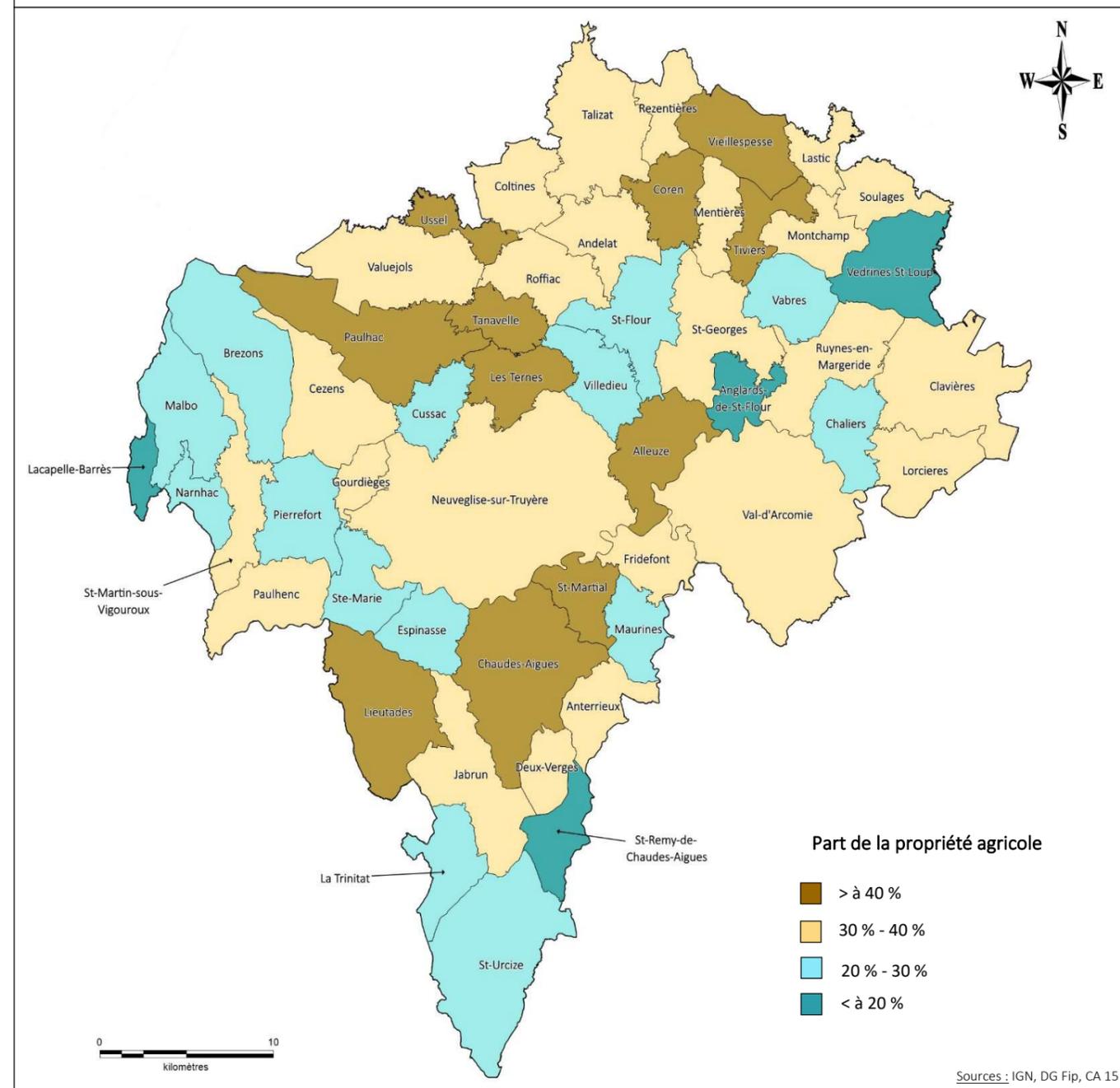
Par ailleurs, de nombreux biens de section sont présents sur le territoire. On recense 13 896 parcelles sectionales, pour une superficie totale de 30 350 ha. 45 % des biens de section sont cadastrés agricoles et la superficie moyenne d'un bien de section agricole est de 13 ha. L'occupation agricole de ces biens concernent 707 exploitations dont 679 ont leur siège situé sur le territoire d'étude, soit plus d'un tiers des exploitations. Au regard de ces éléments, la gestion et la répartition foncière entre les exploitations agricoles sur ces biens apparaissent comme un enjeu important du territoire.

Ce sont les secteurs des Monts du Cantal, du Cézallier et de l'Aubrac où l'on retrouve la part de la propriété agricole la plus faible du territoire. Ceci est à mettre en parallèle avec la proportion plus importante des superficies agricoles en biens de section sur ces secteurs.

Part de la propriété agricole sur la SAU communale – Hautes Terres Communauté



Part de la propriété agricole sur la SAU communale – Saint-Flour Communauté

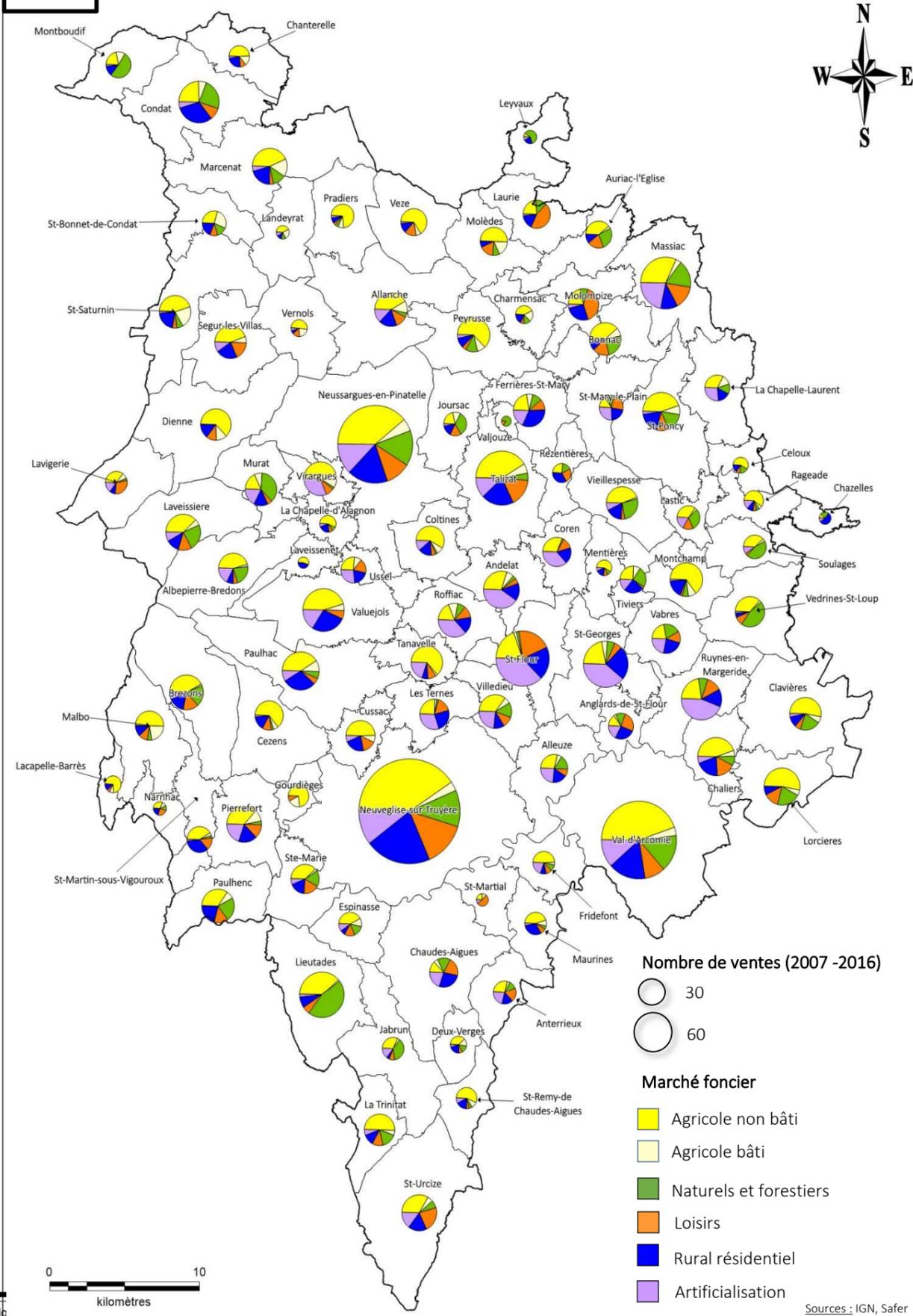


➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

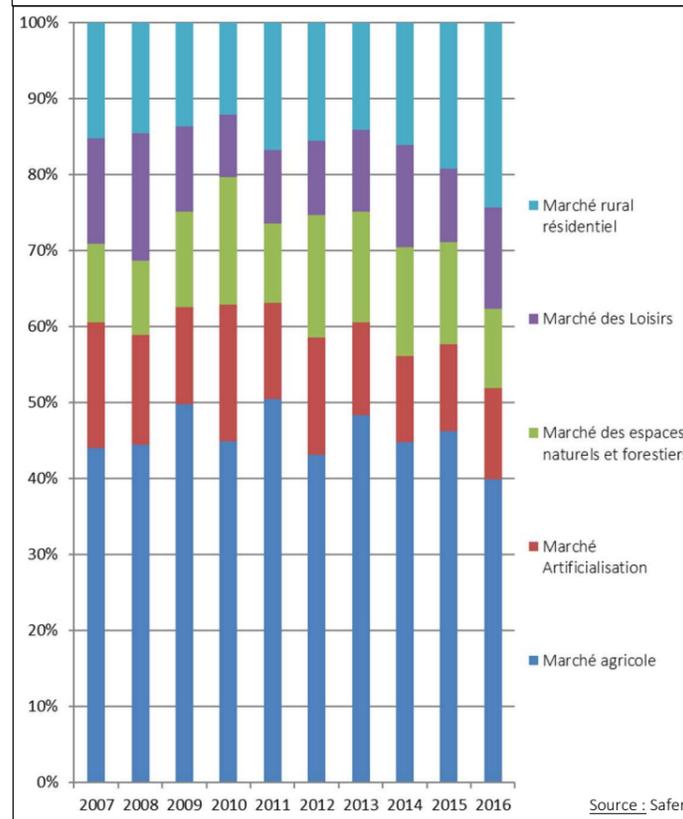
Superficie agricole en propriété des agriculteurs : **22 059 ha**
 Part de superficie agricole du territoire en en propriété des agriculteurs : **31,5 %**
 Nombre de comptes de propriété concernés : **1488**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété détenu par un agriculteur : **14,8 ha**
 Superficie agricole des biens de sections : **6 424 ha**
 Nombre de biens de section : **433**
 Nombre d'exploitations du territoire concernées par l'exploitation d'un bien de section : **202**

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

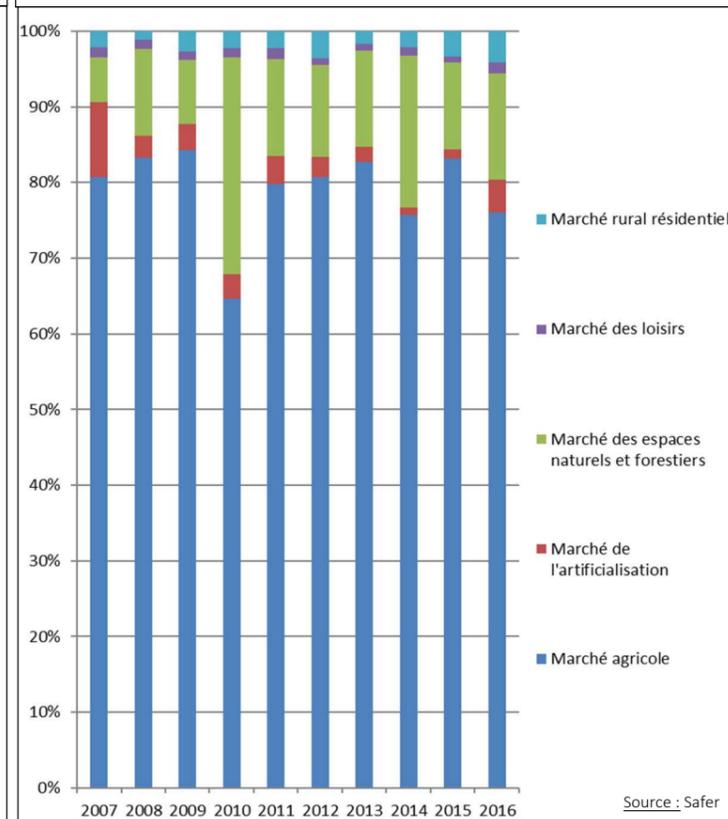
Superficie agricole en propriété des agriculteurs : **31 644 ha**
 Part de superficie agricole du territoire en en propriété des agriculteurs : **33,5 %**
 Nombre de comptes de propriété concernés : **2 424**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété détenu par un agriculteur : **13 ha**
 Superficie agricole des biens de sections : **6 994 ha**
 Nombre de biens de section : **594**
 Nombre d'exploitations du territoire concernées par l'exploitation d'un bien de section : **510**



Evolution en nombre de ventes du marché foncier de l'espace rural et de ses sous-marchés entre 2007 et 2016



Evolution en superficie vendue marché foncier de l'espace rural et de ses sous-marchés entre 2007 et 2016



➤ Définition

La diversité des biens notifiés à la Safer impose une ventilation dans des segments de marché selon un certain nombre de critères (surface, destination du fond, acquéreur, etc.). Ainsi le marché foncier de l'espace rural peut se décomposer de la manière suivante :

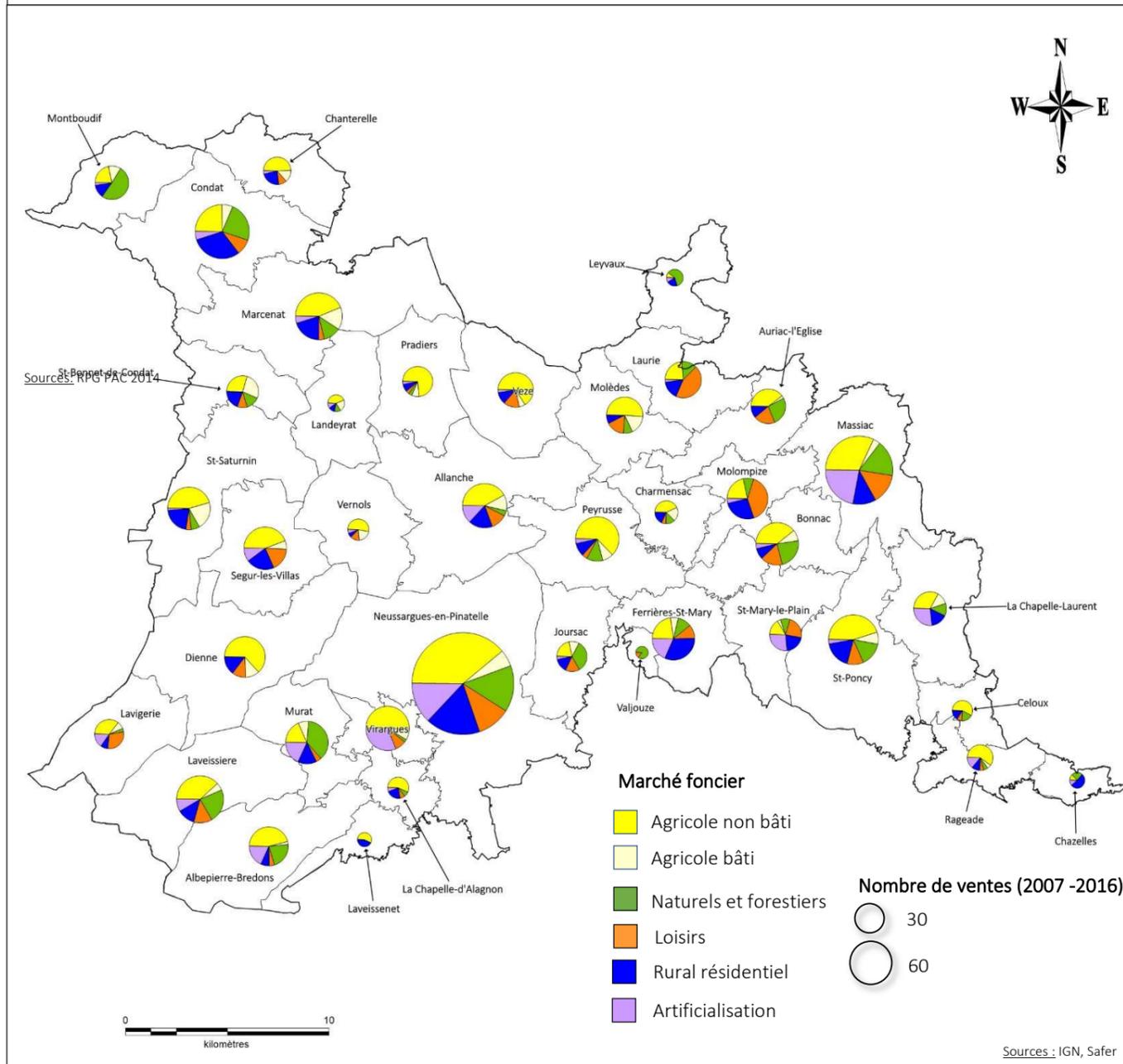
- **Le marché des espaces en vue d'artificialisation** comprend les biens ayant une destination de terrains à bâtir, support d'infrastructures nouvelles, d'équipements collectifs, d'extraction de substances minérales.
- **Le marché rural résidentiel**, autrement appelé marché des maisons à la campagne comprend l'ensemble des biens bâtis de moins de 5 ha achetés par des acquéreurs non agriculteurs (particuliers, collectivités ou entreprises) ;
- **Le marché des espaces de loisirs** regroupe les ventes de terrains agricoles de moins de 1 hectare, achetés par des non agriculteurs, exception faite des vignes et des vergers. Ces terrains, qui appartiennent à la sphère agricole, sont souvent sortis de l'espace productif et transformés en terrains d'agrément ou de loisirs.
- **Le marché agricole** comprend tous les biens ruraux, n'ayant pas de fonction résidentielle, ni de loisirs, ni d'artificialisation, ni d'espace naturel ou forestier. Il comprend des biens bâtis ou nus, libres ou loués. Il est composé des « terres et prés », des « vignes », des « cultures spéciales et divers » (dont les vergers).
- **Le marché des espaces naturels et forestiers**, regroupe les notifications portant sur les espaces naturels, les espaces improductifs, les surfaces en eau et les bois et forêts.

➤ Chiffres-clés

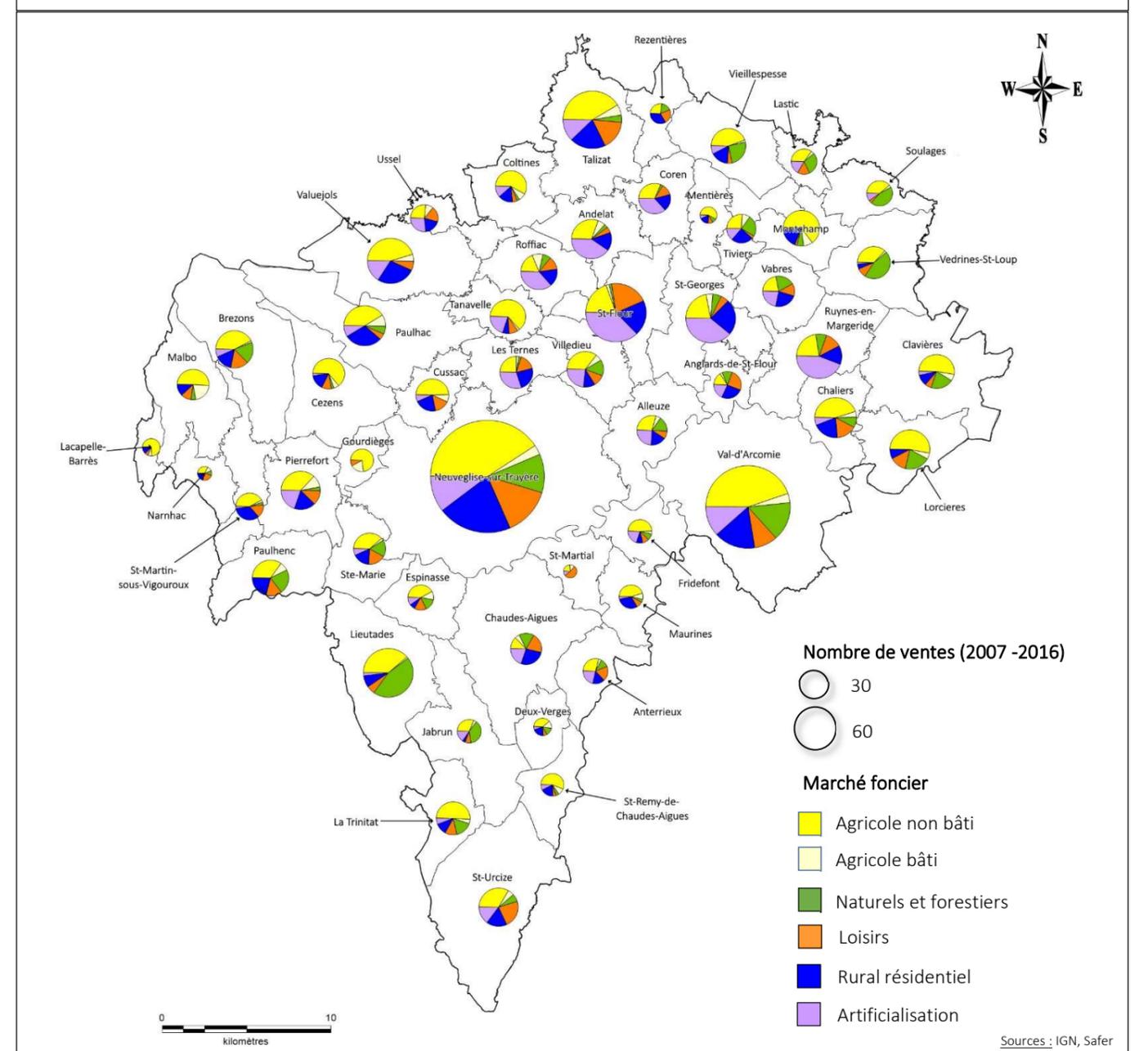
Sous-Marché de l'espace rural	Nombre de ventes	Surface vendue	Valeur (K€)
Marché agricole	2040	12 430 ha	70 957 K€
<i>Dont marché agricole bâti</i>	265	3 831 ha	31 754 K€
Marché des espaces de loisirs	528	179 ha	2 367 K€
Marché des espaces naturels et forestiers	574	2 194 ha	6 730 K€
Marché de l'artificialisation	609	533 ha	27 901 K€
Marché rural résidentiel	755	409 ha	68 159 K€
Marché de l'espace rural	4 506	8 391 ha	176 114 K€

Source : Safer

Nombre de ventes par commune et répartition selon la destination des biens Hautes Terres Communauté



Nombre de ventes par commune et répartition selon la destination des biens Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

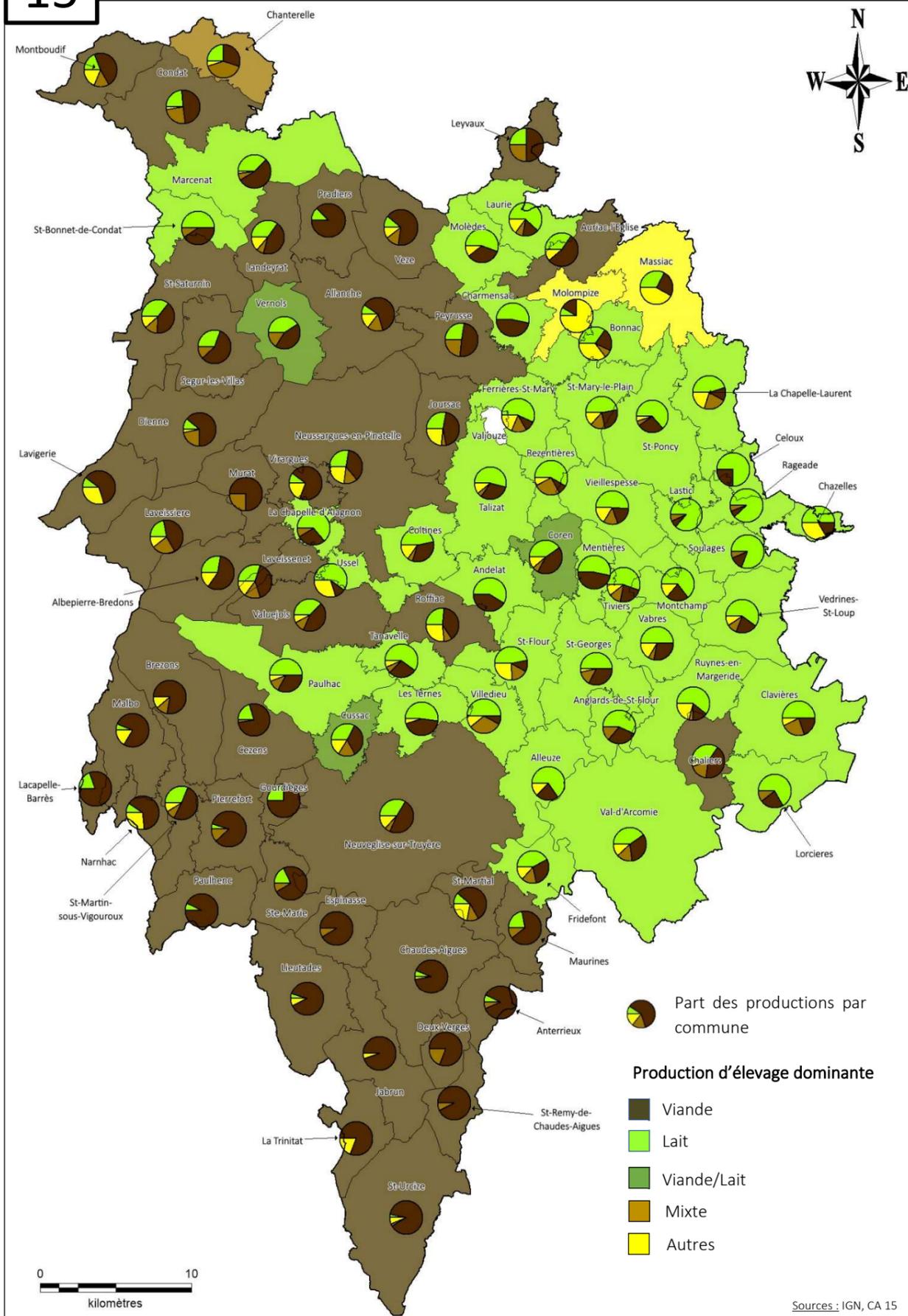
Sous-Marché de l'espace rural	Nombre de ventes	Surface vendue	Valeur (K€)
Marché agricole	764	5925 ha	31 313 K€
<i>Dont marché agricole bâti</i>	127	2162 ha	14 449 K€
Marché des espaces de loisirs	190	77 ha	739 K€
Marché des espaces naturels et forestiers	234	964 ha	2 837 K€
Marché de l'artificialisation	165	208 ha	14 478 K€
Marché rural résidentiel	259	180 ha	21 512 K€
Marché de l'espace rural	1 612	7 354 ha	70 879 K€

Source : Safer

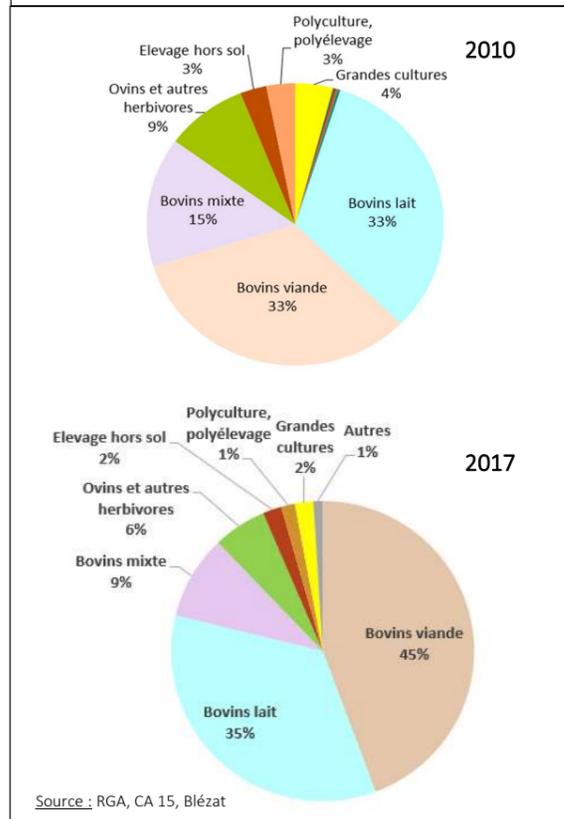
➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Sous-Marché de l'espace rural	Nombre de ventes	Surface vendue	Valeur (K€)
Marché agricole	1276	6 505 ha	39 644 K€
<i>Dont marché agricole bâti</i>	138	1 669 ha	17 303 K€
Marché des espaces de loisirs	338	102 ha	1 628 K€
Marché des espaces naturels et forestiers	294	1 230 ha	3 893 K€
Marché de l'artificialisation	444	325 ha	13 423 K€
Marché rural résidentiel	496	229 ha	46 647 K€
Marché de l'espace rural	2 894	8 391 ha	105 235 K€

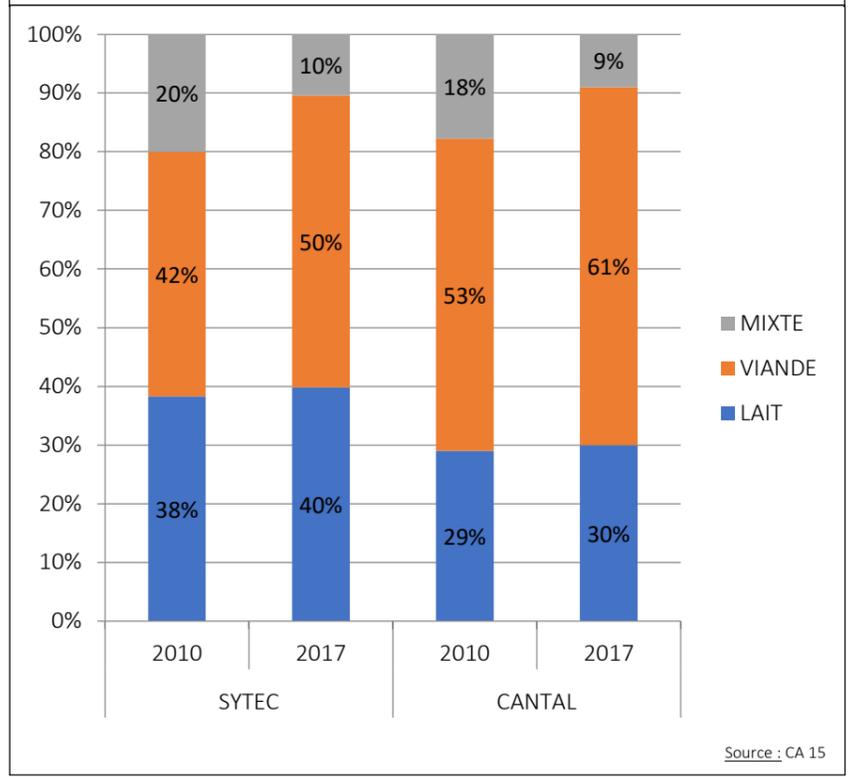
Source : Safer



Répartition, en 2010 et 2017, des exploitations selon leur orientation technico-économique



Répartition, en 2010 et 2017, des exploitations faisant de l'élevage bovin selon leur orientation technico-économique – Comparaison Cantal/SYTEC



Chiffres-clés

	LAIT			VIANDE			MIXTE		
	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010
SYTEC	666	652	+0,21%	832	710	+17,18%	171	341	-48,68%

Analyse

L'élevage bovin est prédominant sur le territoire d'étude, avec un partage en production laitière et production de viande variable au sein même du territoire. On dénombre ainsi près de 160 000 bovins dont 87 500 vaches, dont 61% de vaches nourrices (en progression) et 39% de vaches laitières (en recul). Les secteurs de Massiac et de la Margeride demeurent des bassins majoritairement laitiers avec une dynamique laitière encore présente, à l'exception de la Margeride où elle est en recul. Les secteurs Cézallier, Aubrac et Pierrefortais sont eux plus tournés vers l'élevage allaitant avec deux races locales emblématiques : Salers au nord, Aubrac au sud. Les élevages mixtes restent nombreux mais en recul avec une spécialisation viande. Le Pays de Massiac est le territoire agricole de la zone étudiée qui présente la plus grande variété de productions (maraichage, arboriculture, vigne, céréales de vente, plantes aromatiques...) même si les élevages bovins représentent plus des 3/4 des exploitations.

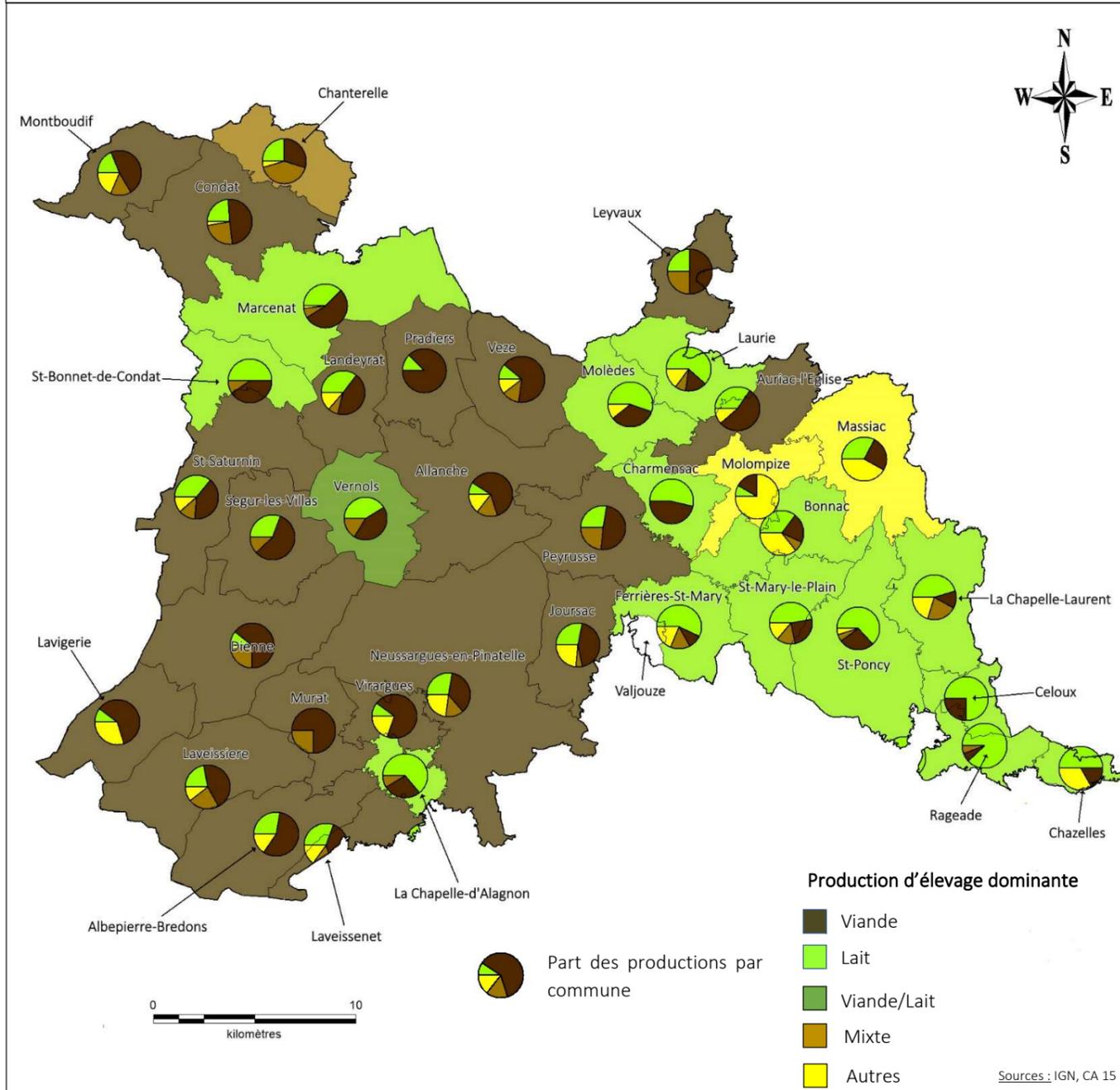
Entre 2010 et 2017, on observe une redistribution de la répartition entre orientation bovin lait et bovin viande. Ainsi, la part des élevages laitiers (de 33% à 35%) augmente faiblement, celle des élevages mixtes (15% à 9%) régresse fortement, au profit de l'élevage bovin viande (de 33% en 2010 à 45% en 2017). Pour les autres productions minoritaires, les ratios sont restés plutôt constants.

A l'échelle du SYTEC les exploitations bovines se partagent quasiment à part égale entre l'élevage laitier et allaitant, peu d'élevage bovin mixte.

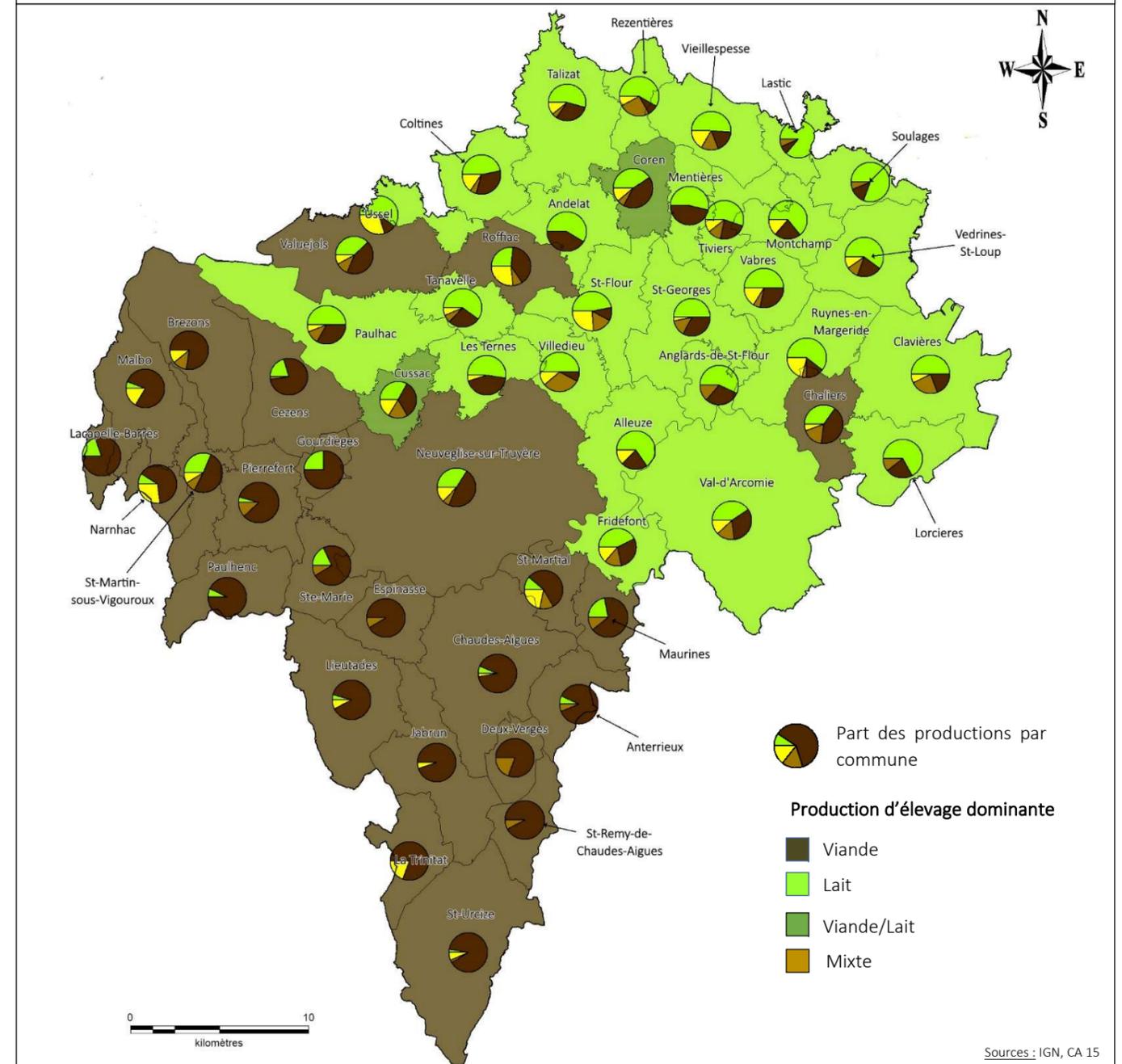
De grandes disparités existent entre les territoires :

- 90% d'allaitants sur l'Aubrac
- 50 à 70% d'allaitants pour le Cézallier, Murat et Pierrefort
- 60% d'élevages laitiers sur la Margeride, la Planèze, Saint Flour et Massiac

Répartition et dominante des productions par commune – Hautes Terres Communauté



Répartition et dominante des productions par commune – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

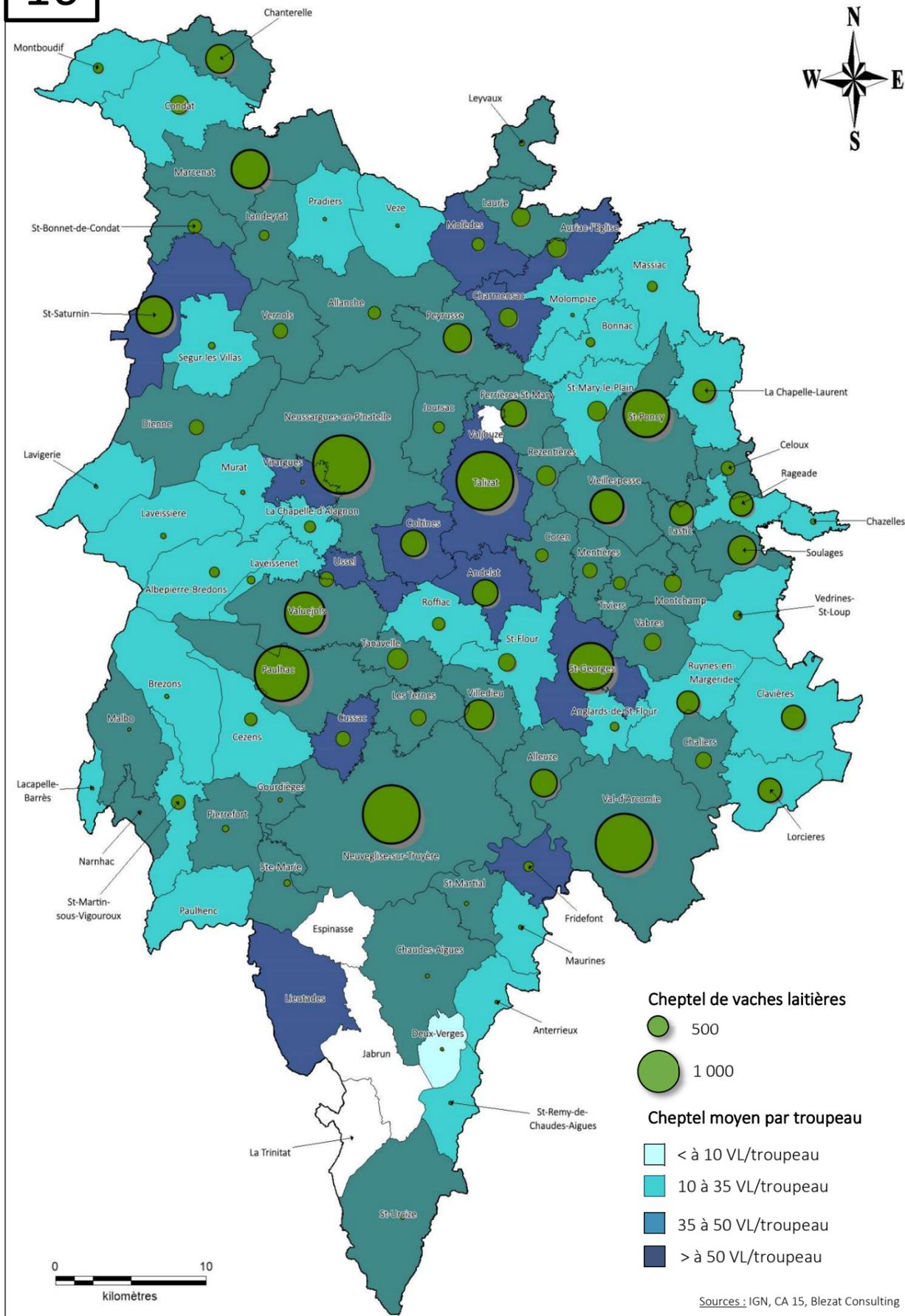
Nombre de communes avec dominante « viande » : 21 Nombre de communes avec dominante partagée Lait/Viande : 1
 Nombre de communes avec dominante « lait » : 13
 Nombre de communes avec dominante « mixte » : 1
 Nombre de communes avec dominante « Autres » : 2

	LAIT			VIANDE			MIXTE		
	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010
SYTEC	252	272	-7%	295	227	+30%	88	190	-54%

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Nombre de communes avec dominante « viande » : 25
 Nombre de communes avec dominante « lait » : 26
 Nombre de communes avec dominante partagée Lait/Viande : 2

	LAIT			VIANDE			MIXTE		
	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010	2017	2010	2017/2010
SYTEC	414	380	+9%	537	483	+11%	87	151	-42%



➤ Chiffres-clés

Nombre d'exploitations	841 exploitations (44% des exploitations du territoire) ont un atelier lait <ul style="list-style-type: none"> - Dont 666 en activité lait unique (soit 35% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 175 en combinaison avec un atelier bovin viande <i>Evolution du nombre d'exploitations sur les 7 dernières années : une activité en recul par rapport à l'élevage allaitant (qualité de vie liée à l'astreinte de la traite et épisodes économiques difficiles). Le nombre d'exploitations laitières ou mixtes a baissé d'environ 15% entre 2010 et 2017 (comparaison RGA 2010 et IGP 2017).</i>
Taille des troupeaux	41 vaches laitières en moyenne par cheptel
Volume de produit	Cheptels : 34 145 vaches laitières en 2017 soit 49% du département du Cantal <i>Baisse des effectifs départementaux de 18% entre 2009 et 2017. On peut estimer que cette baisse est moins importante sur le territoire SYTEC du fait du maintien du bassin laitier de la Planèze, Massiac et zone AOP Saint-Nectaire.</i> Volume de lait : Environ 190 millions L dont 70-75% transformé en fromage AOP, 55 % de la production départementale Volumes de fromage : environ 16 000 t équivalent fromage dont 13 000 t transformées par des structures au sein du territoire du SYTEC
Valeurs de productions	130 M€ , dont 120 M€ pour le fromage (7-8€/Kg) et 10 M€ pour le lait (0,3€/L)
Opérateurs	Grands groupes industriels : Implantation locale et un bassin de collecte d'envergure. 70 % des volumes du territoire <i>Exemples : Les fromageries occitanes et Bonilait, du groupe Sodiala, Lactalis</i> Des coopératives de producteurs locaux , axées sur des logiques de segmentation (avec ou sans affinage), entre 5 et 11 millions de litre. 15% des volumes du territoire <i>Exemples : coopérative fromagère de la Planèze (Pierrefort, Valuejols), coopérative laitière de la Planèze (Neuvéglise), coopérative de Paulhac</i> Des entreprises privées de production et d'affinage , axées ou non sur les AOP. 15% des volumes du territoire <i>Exemples. Dischamps, Livradois, Conduitier, Gardon, Charrade...</i>
Emplois	Environ 1500-2000 emplois en production primaire (agriculture) et environ 300 emplois en production secondaire (transformation hors ferme)

➤ Analyse

Les dynamiques de la production laitière sur le territoire du SYTEC sont intimement liées à trois paramètres :

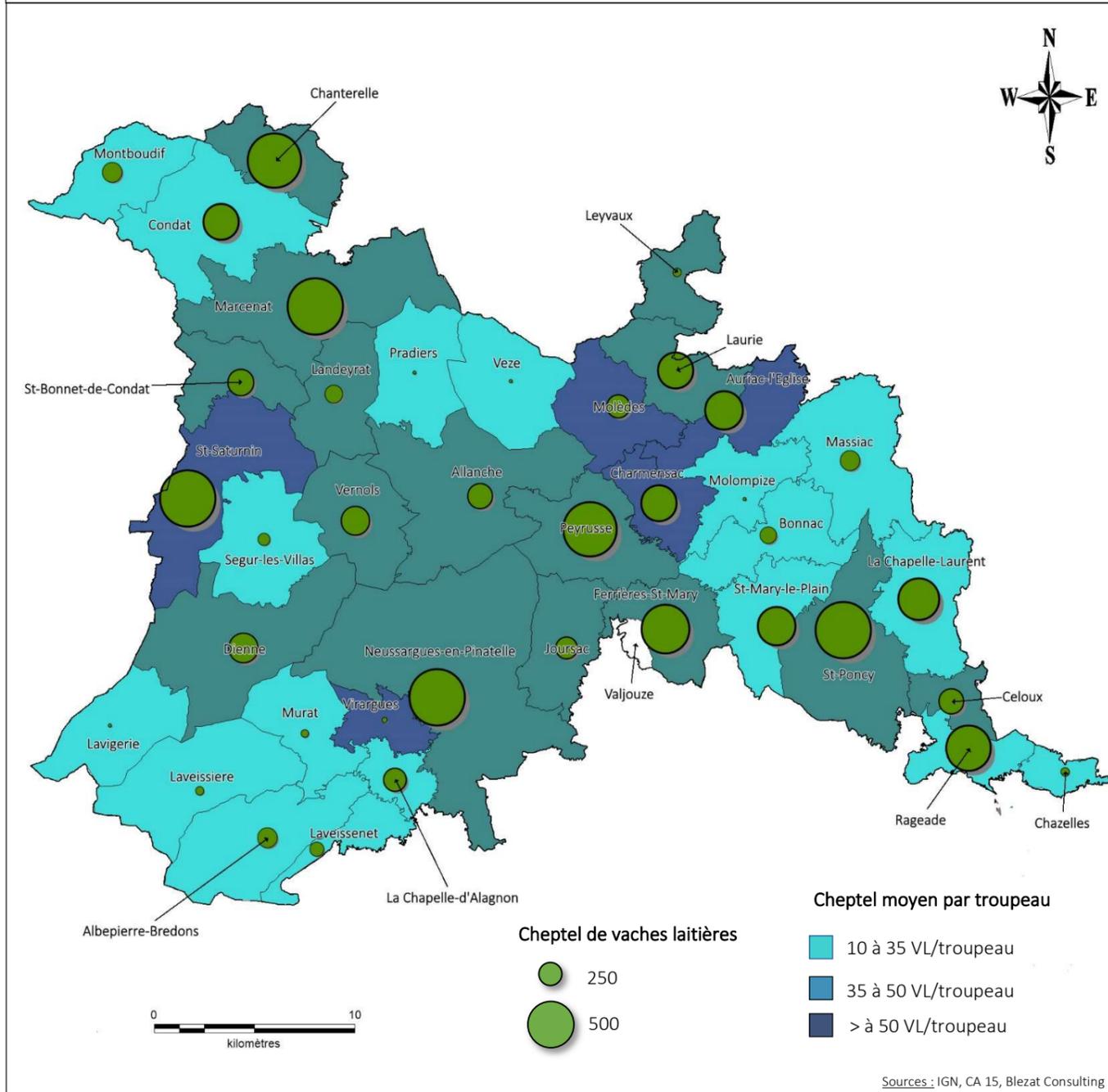
- La géographie et le potentiel pédoclimatique induit
- Le zonage des appellations d'origine
- L'organisation des acteurs de l'aval

On observe depuis 2010 une érosion de 4%/an du nombre de producteurs sur le territoire, ce qui est un chiffre similaire au rythme régional et national. Le cheptel (-1,5%/an entre 2010 et 2017) diminue de façon moins marquée et les surfaces restent globalement stables : la diminution du nombre de producteurs s'accompagne d'un phénomène d'augmentation de la taille des élevages. La déprise est un phénomène qui crée de l'inquiétude au sein des filières, alors qu'il existe une tension sur la quantité de lait produite, insuffisante.

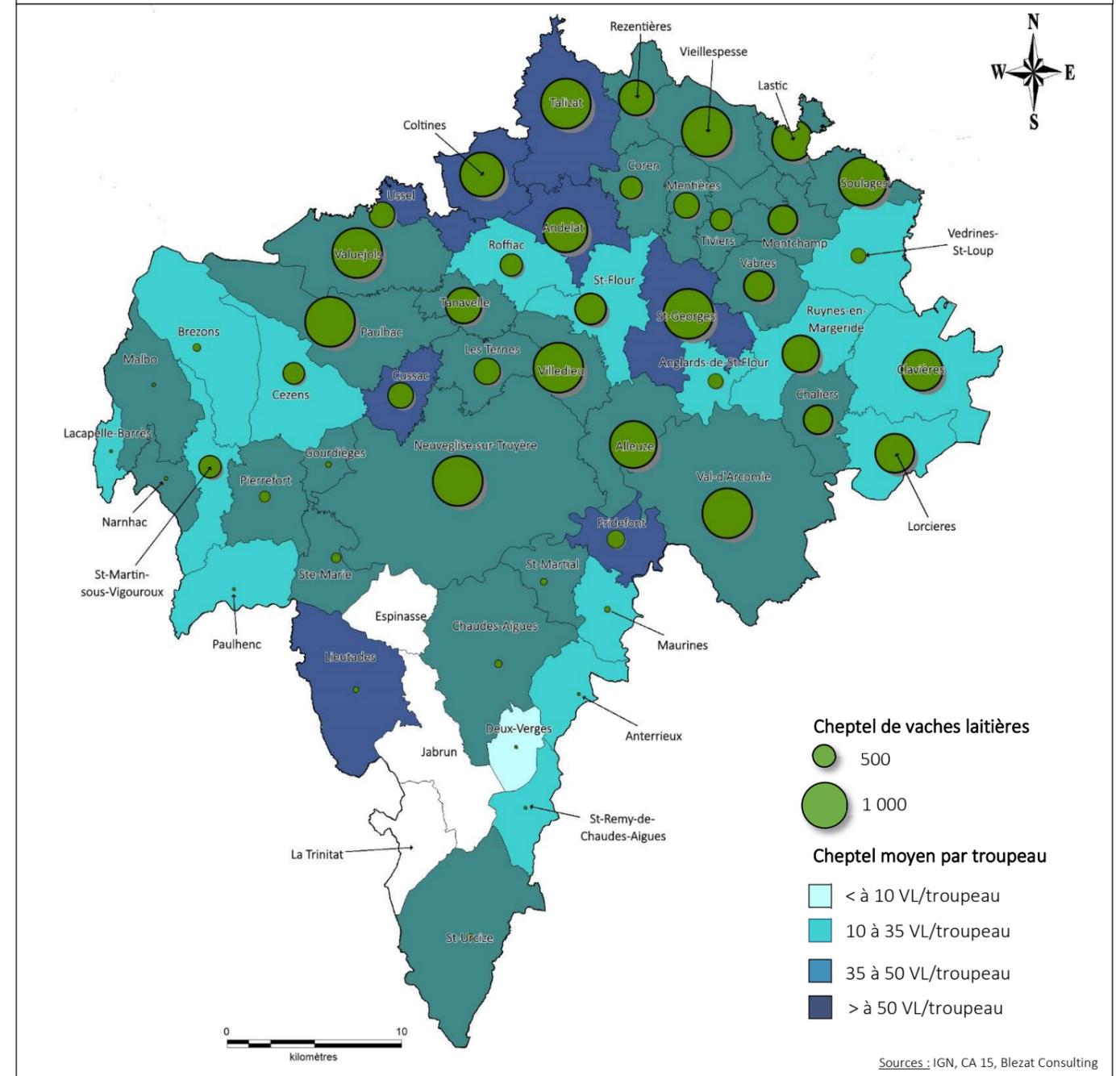
On distinguera diverses dynamiques selon les secteurs :

- sur **la Planèze** (communes telles Paulhac, Valuejols, Neuvéglise, Talizat...) on dénombre 20 à 30 producteurs par commune. Sur la Chapelle-Laurent, on observe l'implantation de structures de taille plus importantes et pas forcément axées sur la production de lait AOP, par rapport au secteur de Neuvéglise. Les principales difficultés sont liées aux questions d'autonomie fourragère, entre l'effet climatique (variabilité accentuée) et la concurrence sur le foncier agricole entre éleveurs ;
- sur **les monts d'Auvergne** (en altitude), on ne dénombre que 1 à 2 producteurs par communes, avec un impact sur la structure sociale des villages. Les principales difficultés sont liées au climat plus rude. On y retrouve également des problématiques liées aux populations de rats taupiers et une forte concurrence sur les estives avec les troupeaux allaitants et des structures externes au département.

Nombre de vaches laitières et taille moyenne des cheptels – Hautes Terres Communauté



Nombre de vaches laitières et taille moyenne des cheptels – Saint-Flour Communauté



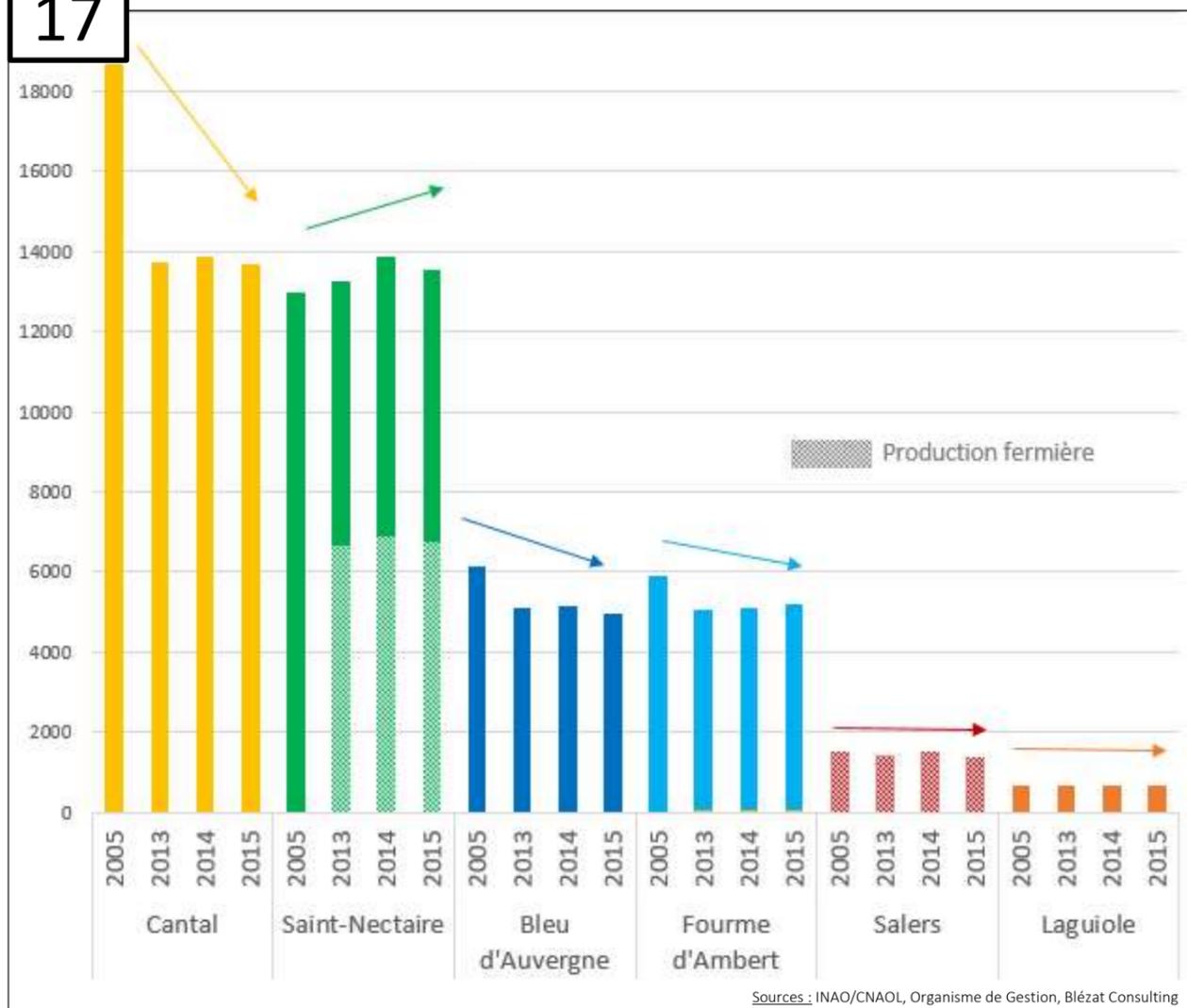
➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Nombre d'exploitations	<p>340 exploitations (46% des exploitations du territoire intercommunal) ont un atelier lait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont 252 en activité lait unique (soit 34% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 88 en combinaison avec un atelier bovin viande <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité lait unique sur les 7 dernières années : - 7 %</p> <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité mixte sur les 7 dernières années : - 54 %</p>
Taille des troupeaux	40 vaches laitières en moyenne par cheptel
Volume de produit	Cheptels : 14 038 vaches laitières en 2017 soit 41% du territoire d'étude

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

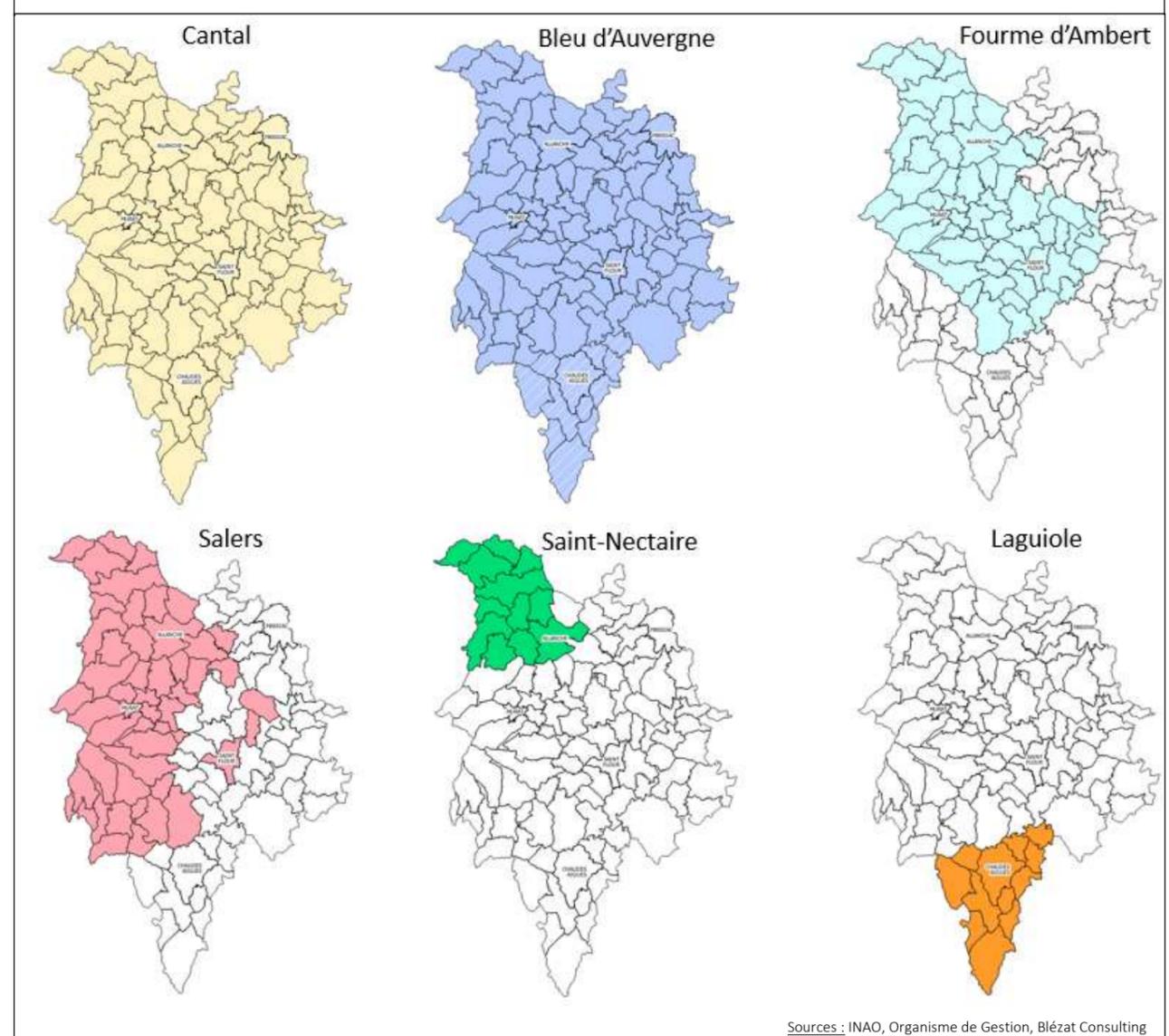
Nombre d'exploitations	<p>501 exploitations (44% des exploitations du territoire intercommunal) ont un atelier lait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont 414 en activité lait unique (soit 36% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 87 en combinaison avec un atelier bovin viande <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité lait unique sur les 7 dernières années : + 9 %</p> <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité mixte sur les 7 dernières années : - 42 %</p>
Taille des troupeaux	41 vaches laitières en moyenne par cheptel
Volume de produit	Cheptels : 20 107 vaches laitières en 2017 soit 59% du territoire d'étude

Evolution des volumes commercialisés en AOP à l'échelle des appellations dans leur totalité



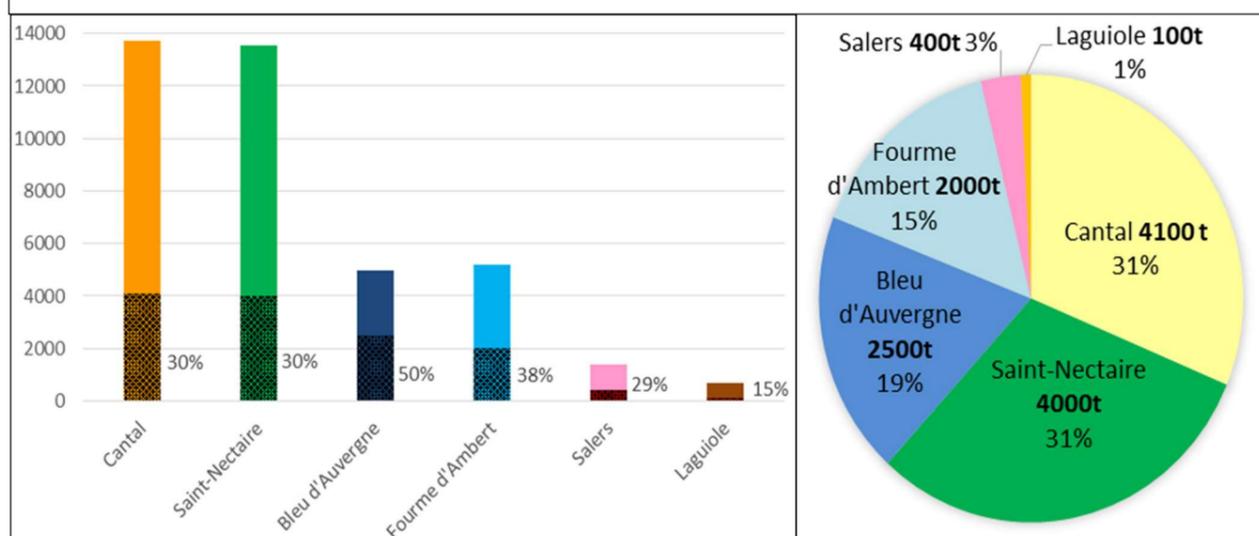
Sources : INAO/CNAOL, Organisme de Gestion, Blézat Consulting

Aires géographiques des appellations d'origine contrôlée fromagères à l'échelle du SYTEC



Sources : INAO, Organisme de Gestion, Blézat Consulting

Répartition de la production en fromage AOP sur le territoire et volume totaux produits par appellation en 2015



Source : Blézat Consulting

➤ Analyse

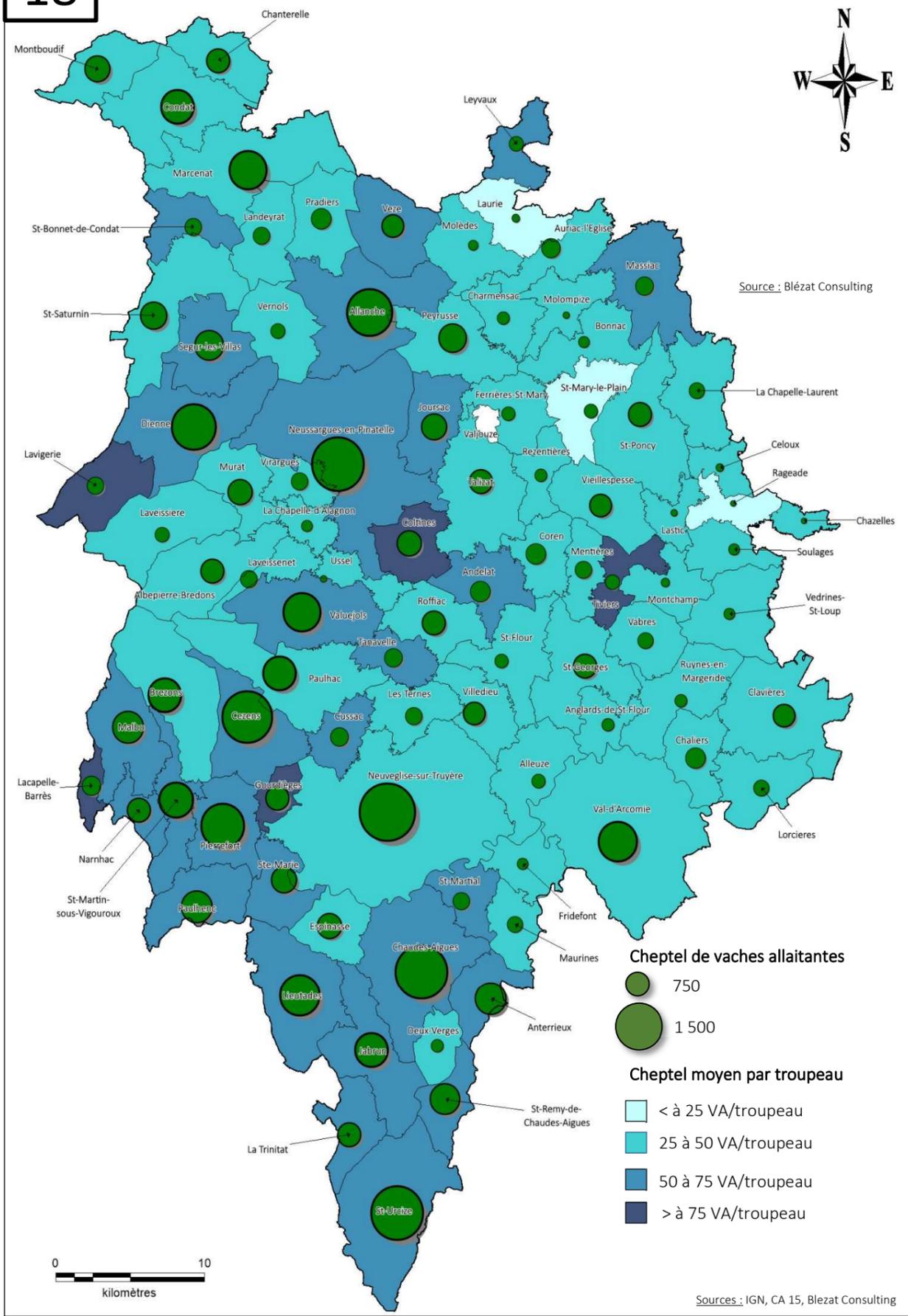
Le territoire du SYTEC bénéficie de la présence de l'ensemble des appellations d'origine contrôlée auvergnates, dont les aires s'étendent sur la totalité ou une partie du territoire. Près de 80 à 90% du lait est transformé en fromage AOP sur le secteur d'étude. La localisation des aires impacte les stratégies de production et de transformation du lait.

➔ **Transformation laitière ou fermière** : la majeure partie du lait produit sur le territoire, 80 à 90%, est collectée et transformée au sein d'outils privés ou coopératifs. Toutefois, la moitié de la production de Saint-Nectaire est réalisée de façon fermière, ainsi que la totalité du Salers. La production fermière est ainsi plus présente au nord et à l'ouest du territoire.

➔ **Transformation avec ou sans appellation** : Pour les secteurs les plus à l'est du territoire, les exploitations qui souhaitent faire de la transformation, étant situées en dehors des zonages type Saint-Nectaire et Salers, choisissent les appellations Fourme d'Ambert et Bleu d'Auvergne, et/ou d'autres fromages hors appellation (tommes...) ou des produits frais (yaourts, glaces...).

Le territoire du SYTEC assure :

- 50% de la production Bleu d'Auvergne et 38% du volume de Fourme d'Ambert, du fait de la présence du site SODIAAL/Fromageries Occitanes à SAINT-FLOUR (pâtes persillées dont 2500 tonnes de Bleu d'Auvergne)
- 30% du Cantal AOP, par la présence du site SODIAAL/Fromageries Occitanes de Talizat (2000 tonnes de Cantal au lait cru), de trois coopératives de producteurs locaux et de deux structures privées (qui totalisent environ 2000 tonnes de Cantal AOC par an), complétées par un certain nombre de producteurs fermiers
- 30% du Saint-Nectaire par la présence de trois structures privées de production et un certain nombre de producteurs fermiers



Chiffres-clés

Nombre d'exploitations	<p>1 007 exploitations (54% des exploitations du territoire) ont un atelier lait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont 832 en activité viande unique (soit 44% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 175 en combinaison avec un atelier bovin lait <p><i>Evolution du nombre d'exploitations sur les 7 dernières années : les exploitations spécialisées viande et mixtes ont diminué de 4,2 %, toutes tailles de cheptel viande confondues</i></p>
Taille des troupeaux	<p>Taille moyenne des troupeaux : 61 vaches allaitantes en moyenne par cheptel (troupeaux > à 25 reproducteurs)</p> <p>Surface : environ 100 ha SAU / exploitation (à partir des cas types) par élevage spécialisé et 50 ha/troupeau viande en exploitation mixte, soit près de 92 000 ha affectés (60% SAU)</p>
Volume de produit	<p>Cheptels : 53 119 vaches allaitantes en 2017 soit 32% du département du Cantal</p> <p><i>Augmentation de 15% des effectifs depuis 2010</i></p> <p>Volume de produit : 35 500 broutards (vendus vifs). L'essentiel de l'effectif se concentre sur les moins de 1 an.</p>
Valeurs de productions	<p>D'après les comptes agriculture 2016 Agreste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gros bovins : 171 M€ Cantal x 32% pour SYTEC = 54,7 M€ - Veaux et broutards : 14 M€ Cantal x 32% pour SYTEC = 4,5 M€ <p>Soit un total arrondi à 60M€ (valeur de la production agricole sans transformation)</p>
Emplois	<p>Environ 1300 emplois en production primaire (si on prend une moyenne de 1.42 UMO / élevage avec 50% de la MO pour les mixtes) et environ 47 emplois en 1ère transformation (abattage, découpe hors boucheries)</p>

Analyse

On observe sur la carte ci-dessous deux secteurs qui présentent des cheptels plus développés :

- Les contreforts des monts du Cantal, en allant sur l'ouest du territoire
- L'Aubrac, sur la partie sud.

Plusieurs types de signes officiels de qualité sont présents sur le territoire, en lien avec les techniques d'élevage (IGP « Génisses Fleur d'Aubrac », Label Rouge « Viandes Salers », Label Rouge « bœuf fermier de race Aubrac », Label Rouge « Veaux sous la mère », Bleu Blanc Cœur (riche en oméga 3) et agriculture biologique).

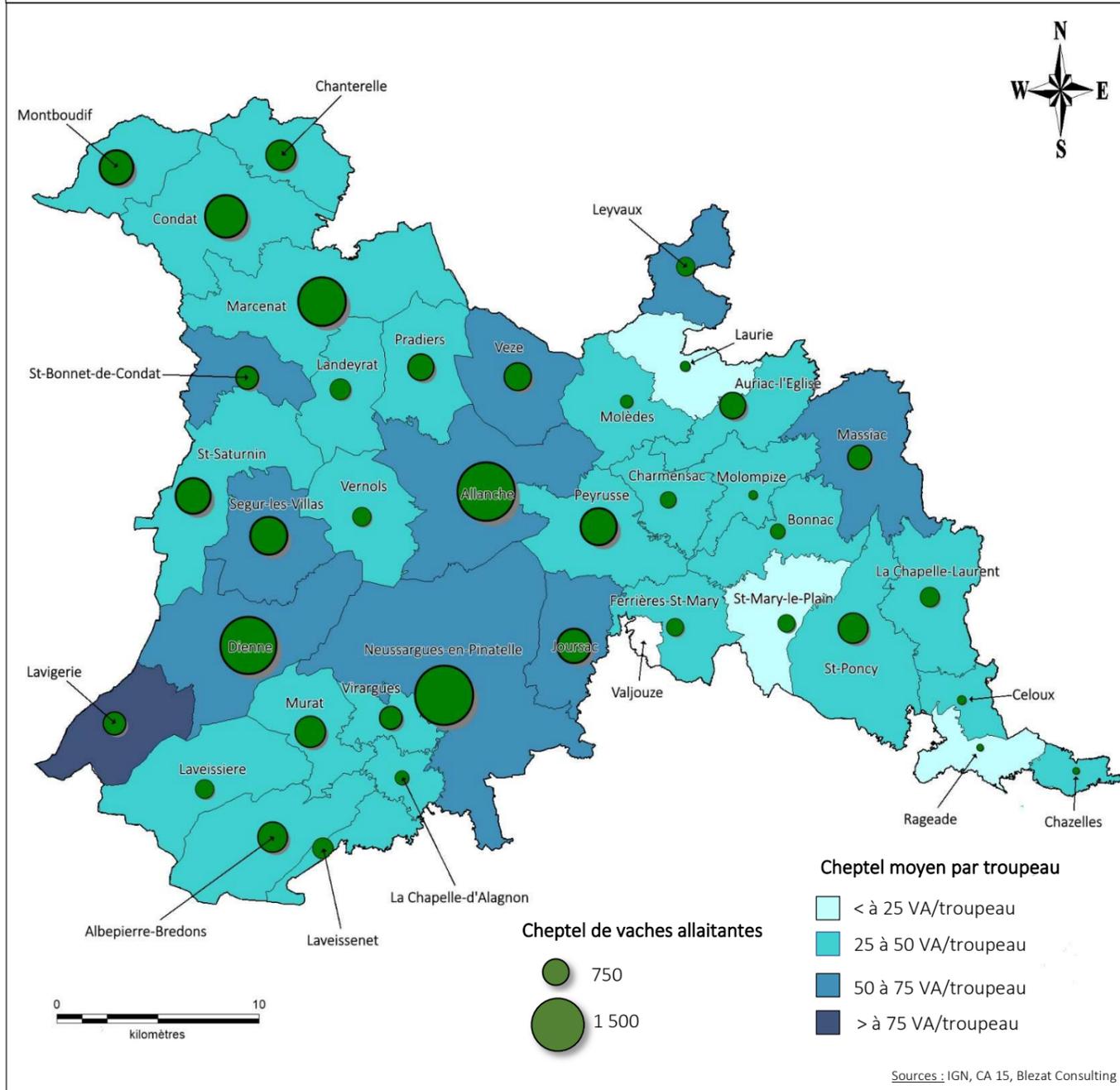
Filière bovins maigres : La majeure partie des bovins élevés sur le territoire sont destinés à être vendus en maigre. Les débouchés touchent le marché national mais également l'export. L'Italie est traditionnellement une destination importante mais qui recule depuis quelques années. On rapporte des ventes en Turquie en 2016. Les opérateurs participant à la mise en marché sont de trois types, marché au cadran (Mauriac), groupements de producteurs et négociants privés.

Filière bovins de boucherie : Une fois engraisés, les animaux sont prêts à abattre, ils sont donc considérés comme « de boucherie » ou « gras ». L'engraissement permet notamment de valoriser sur le territoire les animaux. La part ainsi valorisée reste faible : 350 UGB soit 130 tec, soit 2% des animaux produits sur le territoire. Il n'y a pas de développement constaté de l'engraissement, seuls quelques élevages ont pu s'inscrire dans la démarche collective de très jeunes bovins Salers abattus.

Sur le territoire du SYTEC, la recherche de valeur ajoutée reste une composante importante dans la filière viande, alors que les flux tendent à s'inscrire dans des filières longues (ce qui implique un éloignement du pouvoir de décision). Les grands enjeux de la filière viande à l'échelle nationale s'appliquent également à l'échelle locale, à savoir notamment :

- Compenser un potentiel de production en baisse ;
- Accroître la compétitivité de la filière ;
- Satisfaire le marché intérieur ;
- Favoriser le renouvellement de génération ;
- Sécuriser le revenu des agriculteurs ;
- Le maintien des compétences et savoir-faire

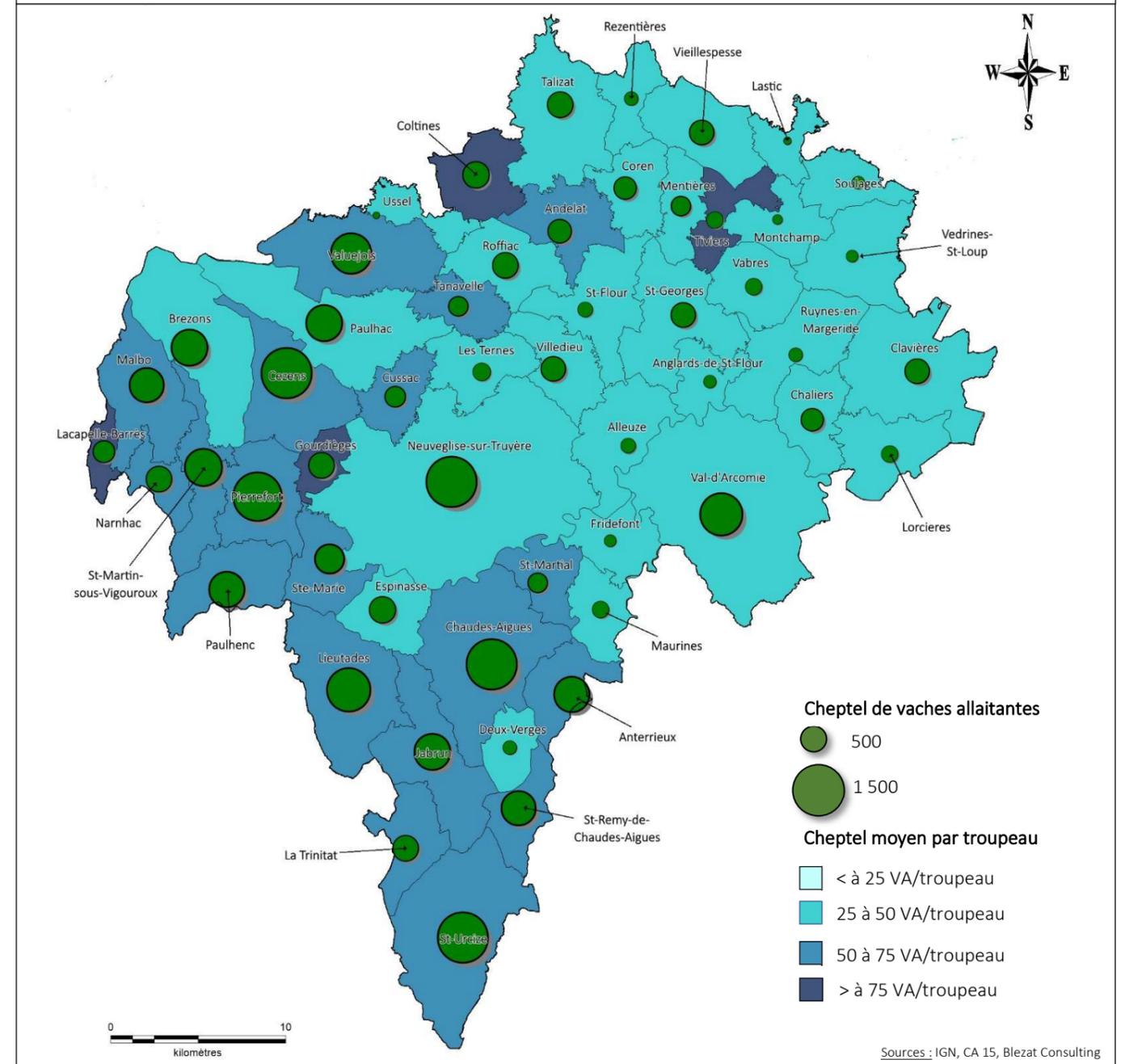
Nombre de vaches allaitantes et taille moyenne des cheptels – Hautes Terres Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

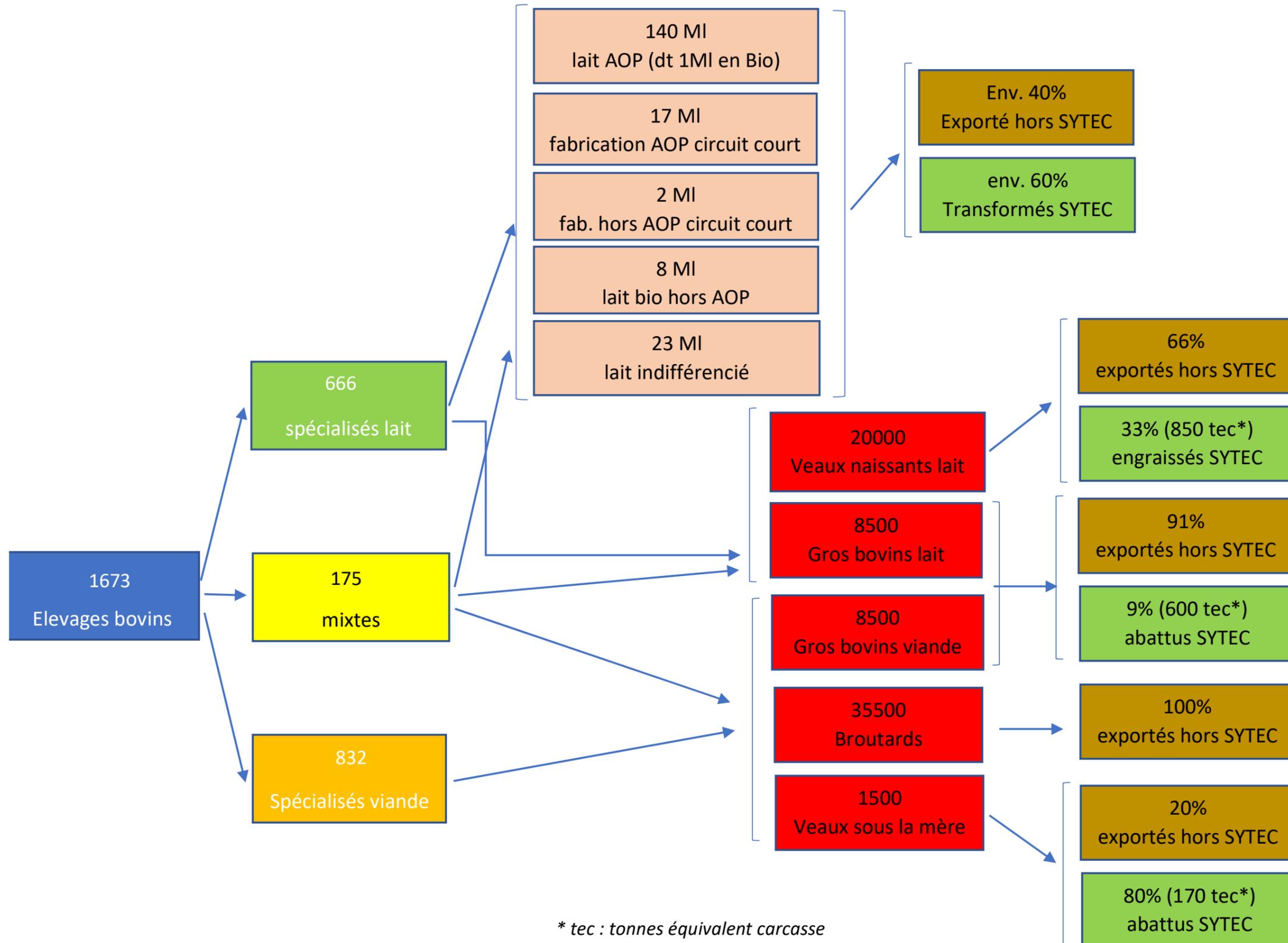
Nombre d'exploitations	<p>383 exploitations (52% des exploitations du territoire intercommunal) ont un atelier viande</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont 287 en activité viande unique (soit 39% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 88 en combinaison avec un atelier bovin lait <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité lait unique sur les 7 dernières années : + 26 % Evolution du nombre d'exploitations en activité mixte sur les 7 dernières années : - 54 %</p>
Volume de produit	<p>Cheptels : 18 807 vaches allaitantes en 2017 soit 35% du territoire d'étude</p>

Nombre de vaches allaitantes et taille moyenne des cheptels – Saint-Flour Communauté



➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

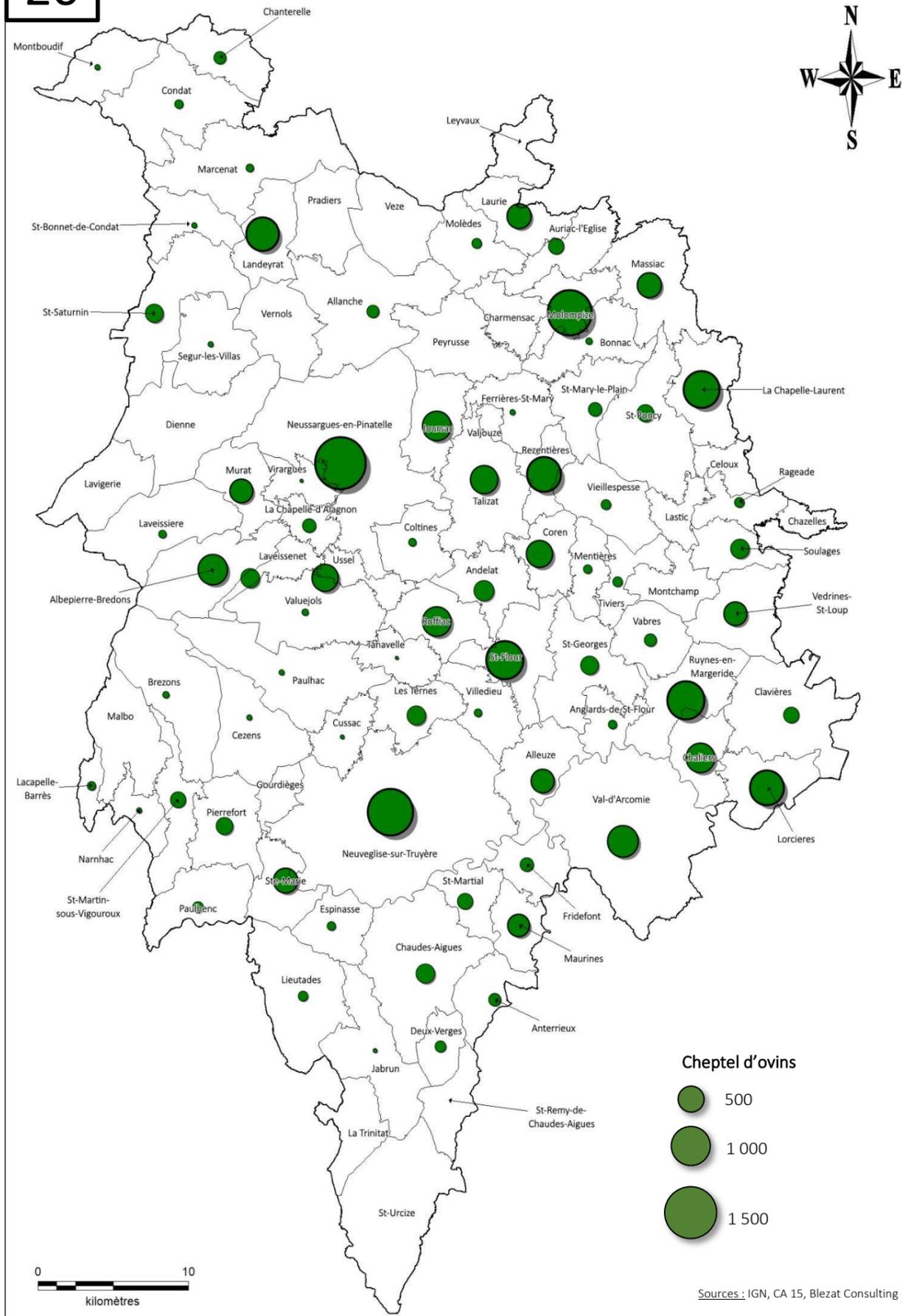
Nombre d'exploitations	<p>624 exploitations (55% des exploitations du territoire intercommunal) ont un atelier lait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont 545 en activité viande unique (soit 48% des exploitations du territoire), éventuellement combinée avec une activité autre que bovin - Dont 87 en combinaison avec un atelier bovin viande <p>Evolution du nombre d'exploitations en activité lait unique sur les 7 dernières années : + 13 % Evolution du nombre d'exploitations en activité mixte sur les 7 dernières années : - 42 %</p>
Volume de produit	<p>Cheptels : 34 312 vaches allaitantes en 2017 soit 65% du territoire d'étude</p>



* tec : tonnes équivalent carcasse

Source : CA 15

Cheptel d'ovins par commune



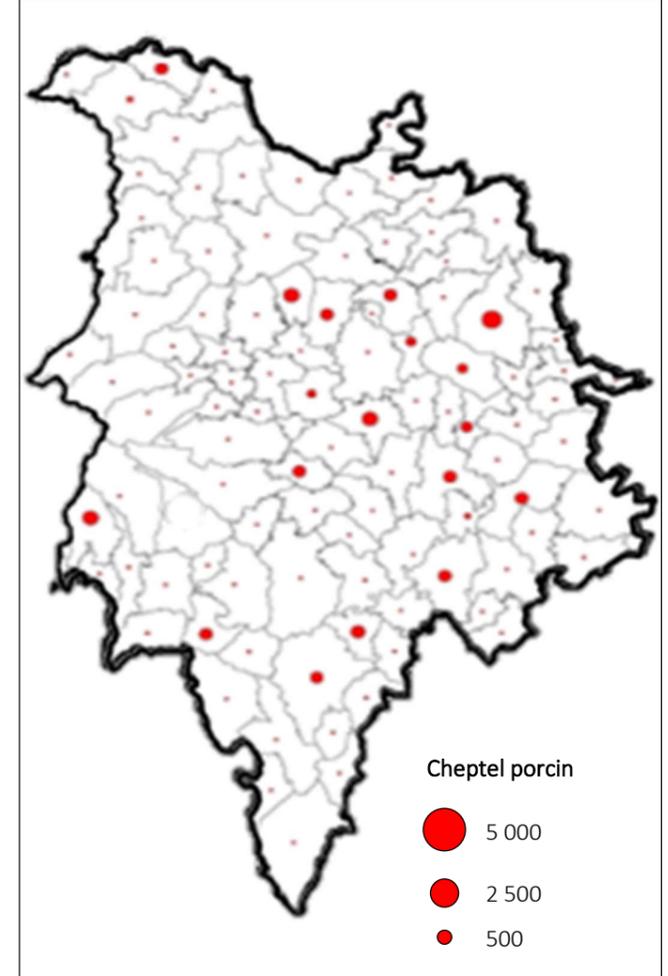
Sources : IGN, CA 15, Blezat Consulting

Nombre d'élevages porcins par commune

Commune	Nombre d'élevages significatifs	Nombre total d'élevages
ALBEPIERRE-BREDONS		1
ANDELAT	1	1
CEZENS	2	2
CHANTERELLE		2
CHAUDS-AIGUES	1	1
COLTINES		1
CONDAT	1	2
DEUX-VERGES		1
FERRIERES-SAINT-MARY	1	3
JOURSAC	1	1
LES TERNES		1
MONTCHAMP		1
NEUSSARGUES-EN-PINATTELLE	1	4
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE		1
PAULHAC		1
PAULHENC		1
REZENTIERES	1	1
RUYNES-EN-MARGERIDE	1	2
SAINT-GEORGES	1	1
SAINT-PONCY	1	1
SAINT-SATURNIN		1
SAINTE-MARIE	1	1
TANAVELLE	1	1
TIVIERS		1
VEDRINES-SAINT-LOUP		2
VERNOLS		1
VIEILLESPESE	1	2

Source : Chambre d'agriculture du Cantal

Cheptel porcins par commune



Source : DDT BD Porcs 2013

➔ Chiffres-clés de la filière ovine

Nombre de producteurs : 93 exploitations possèdent un troupeau de plus de 50 reproducteurs

Cheptel : 22 300 brebis dont 17 660 brebis allaitantes en 2017 soit 64% du département du Cantal

Signes de qualité : Sur le territoire on note la présence du Label rouge agneau fermier des Pays d'Oc (700 éleveurs, 243 000 brebis) et du Label Rouge tendre agneau porté localement par FEDER COPAGNO.

Enjeux de la filière :

Le cheptel ovine connaît une dynamique globalement en baisse. Si le cheptel laitier est relativement stable, le cheptel allaitant connaît une baisse plus marquée, avec un ralentissement ces dernières années vers une stabilisation du cheptel sur 2016-2017. La viande ovine est en effet une viande de moins en moins consommée, notamment à cause de son prix élevé et de la perception d'une viande grasse. C'est aussi un produit saisonnier (consommation en baisse des gigots de Pâques et de Noël, croissance de la consommation de grillades l'été).

➔ Chiffres-clés de la filière porcine

Nombre de producteurs : 38 élevages (15 sont estimés significatifs avec les critères suivants : au minimum 30 truies ou 200 places de charcutiers)

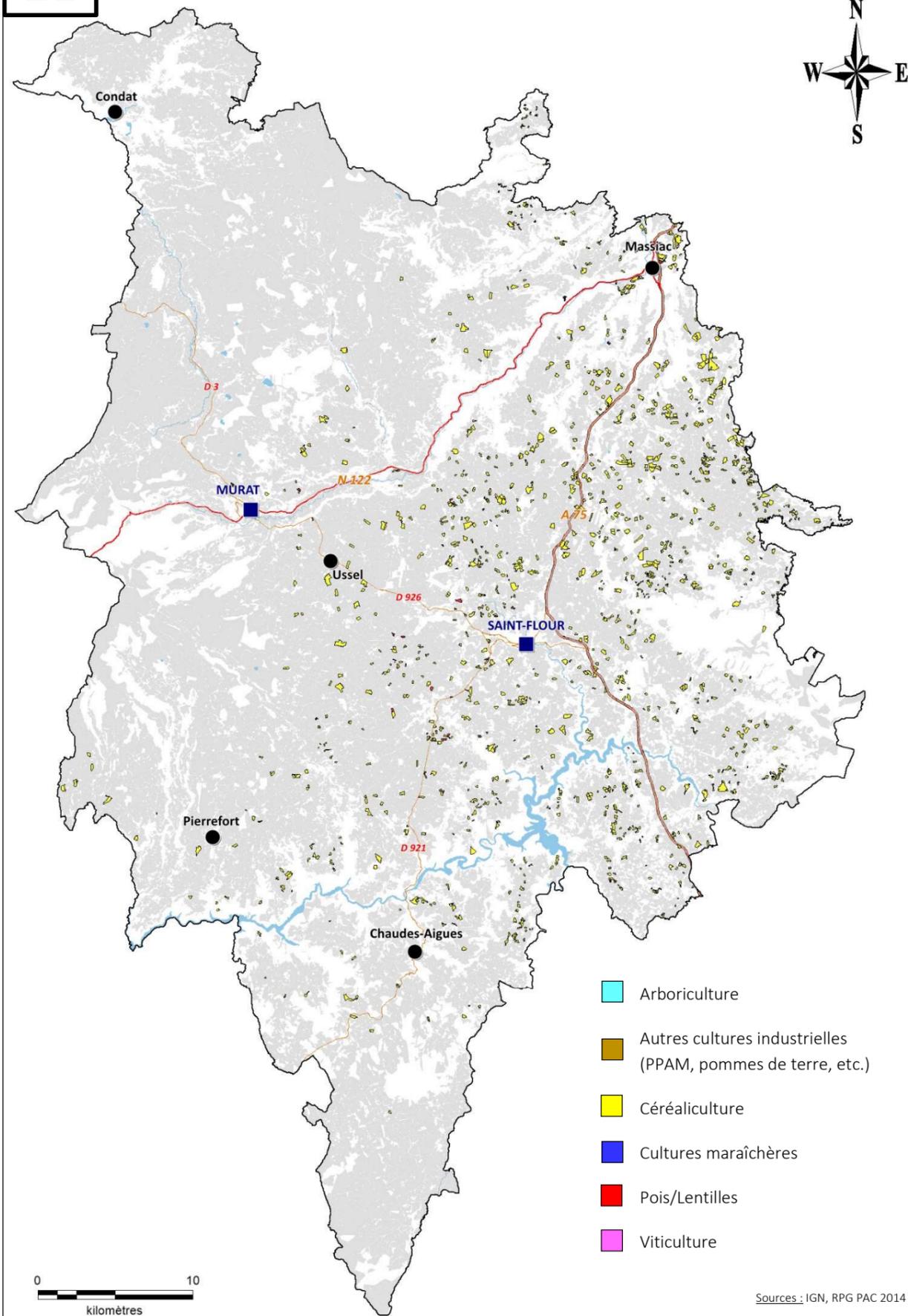
Cheptel : environ un quart de la production départementale soit 700-800 truies

Abattage : 2 abattoirs sur le territoire d'étude qui traitent environ 20% du volume de porc départemental

Transformation : Palut (Condat), la ferme des cochons gourmands à Tanavelle.

Enjeux de la filière :

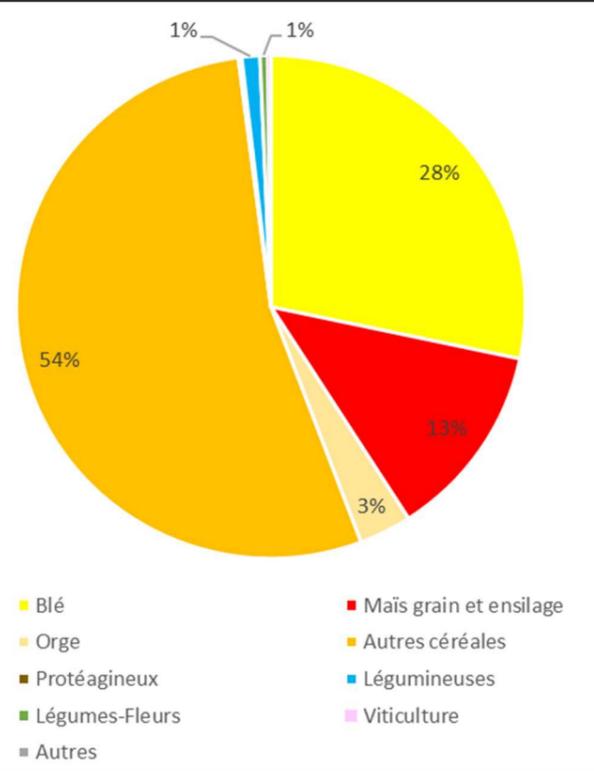
Le potentiel de production porcine du Cantal est faible, avec un besoin d'étoffement de la production pour maintenir la filière. La production fermière est très réduite alors que le potentiel commercial en salaisons est élevé. Il existe diverses formes de production sur le territoire : porcherie, atelier plein air, porc capelin (élevé à la châtaigne), agriculture biologique..., avec un potentiel de diversification pour ce type d'atelier sur de petites surfaces, pour de l'élevage de plein air, en polyculture.



- Arboriculture
- Autres cultures industrielles (PPAM, pommes de terre, etc.)
- Céréaliculture
- Cultures maraîchères
- Pois/Lentilles
- Viticulture

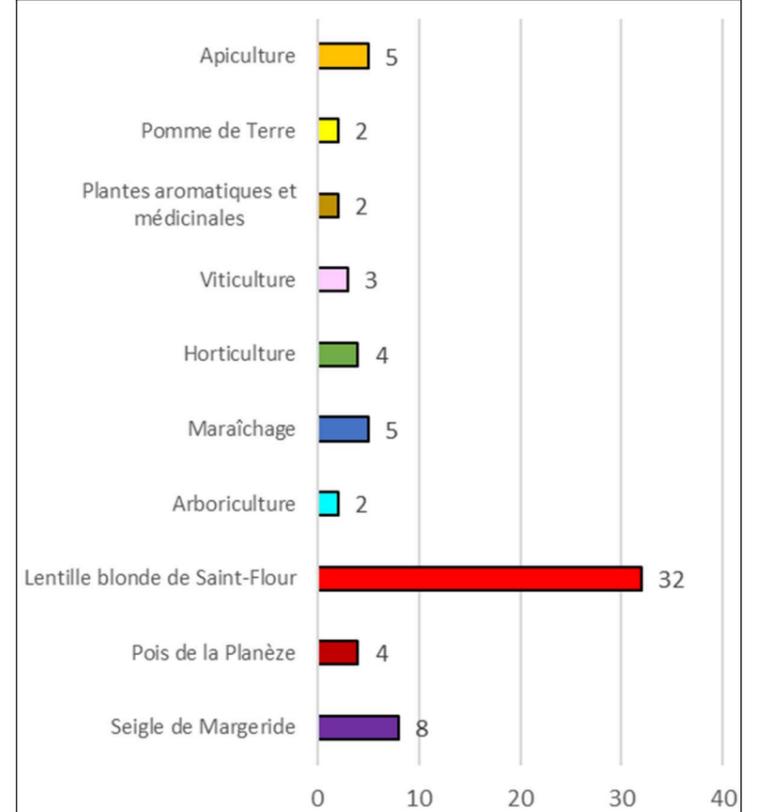


Répartition par assolement des surfaces destinées aux productions végétales (hors herbe)



Source : RPG PAC 2014

Nombre de producteurs par filière végétale (hors herbe)



Sources : CA 15, Blézat Consulting

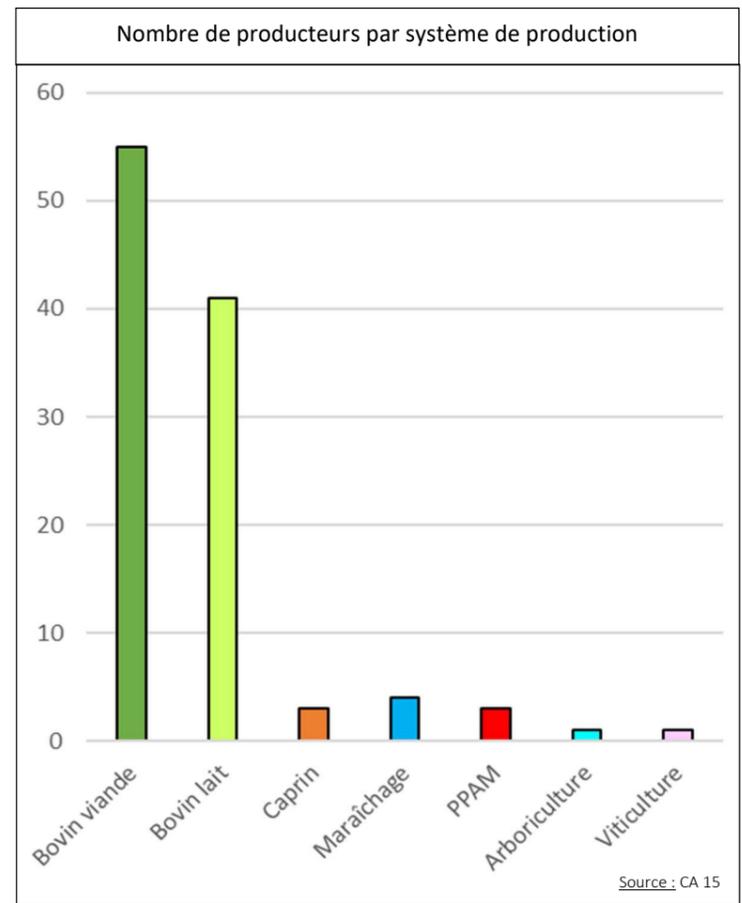
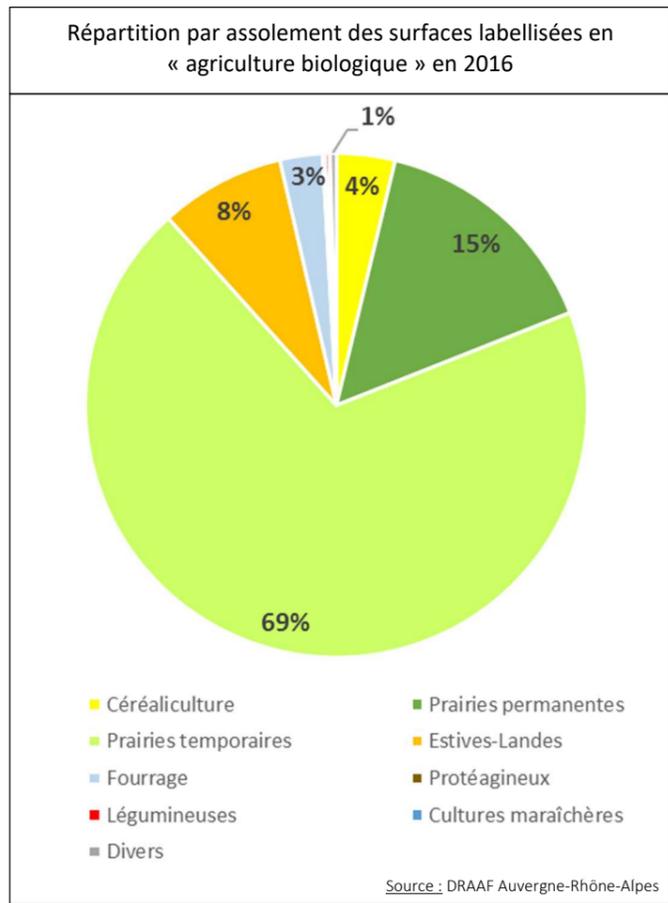
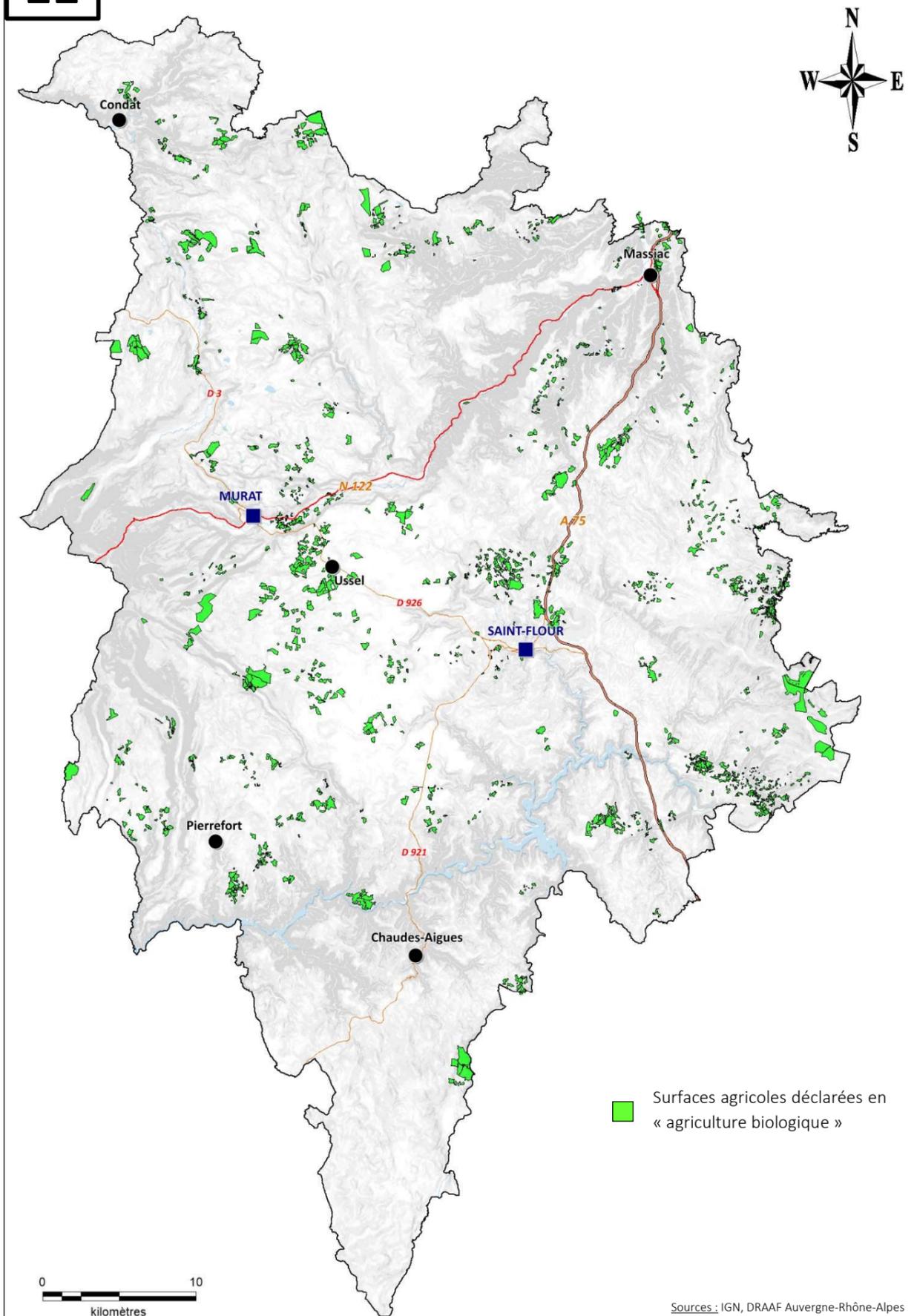
Chiffres-clés

	Blé	Maïs	Orge	Autres céréales	PPAM	Pois	Lentille	Légumes-Fleurs	Arboriculture	Viticulture
SYTEC	1487 ha	662 ha	175 ha	2 820 ha	0,5 ha	12 ha	60 ha	23 ha	1 ha	9 ha
Hautes Terres Communauté	353 ha	183 ha	43 ha	971 ha	/	1 ha	4 ha	8 ha	1 ha	9 ha
Saint-Flour Communauté	1 134 ha	479 ha	132 ha	1 849 ha	0,5 ha	11 ha	56 ha	15 ha	/	/

Tableau de synthèse des enjeux exprimés par certaines filières

Filière	Enjeux
Seigle des Terres de Margeride	Maintenir et développer cette production qui répond à une attente sociétale par son caractère local d'une part et par un cahier des charges autorisant peu d'intrants
Lentille blonde de Saint-Flour	Les producteurs souhaitent désormais initier une démarche pour l'obtention d'une Appellation d'Origine Protégée/Contrôlée (AOP/AOC) « Lentille Blonde de Saint-Flour ». Ce signe de qualité et d'origine permettra d'acter dans le cahier des charges du label une lentille de très bonne qualité organoleptique, tout en garantissant le développement économique de la filière.
Maraîchage et petits fruits	Le territoire reste moyennement adapté à ces productions. La demande serait orientée vers du légume de plein champ plutôt que du maraîchage très diversifiés en micro-volume, pour lequel la demande commence à se satisfaire.
Horticulture	Diversification en production légumière pour étaler la production sur l'année et valoriser la main d'œuvre.
Viticulture	Réhabiliter des terrasses (Exemple du travail en partenariat avec l'ancienne CC du Pays de Massiac)

NB : Il est important de rappeler toutefois que la grande majorité des cultures hors herbe produite sur le territoire sont des cultures autoconsommées en élevage pour une meilleure autonomie alimentaire (céréales à paille et maïs dans une bien moindre mesure).



➤ Chiffres-clés

Superficie agricole en « agriculture biologique (2017) : 8 535 ha dont 3 617 ha en conversion (43%)
 Part de la SAU du territoire en « agriculture biologique » : 5 %
 Nombre de producteurs concernés : 119 dont 39 % ont débuté leur conversion en 2016-2017
 Nombre de vaches allaitantes : 2 432
 Nombre de vaches laitières : 1 520
 Volume de lait produit : 9,115 Millions de Litres

➤ Analyse

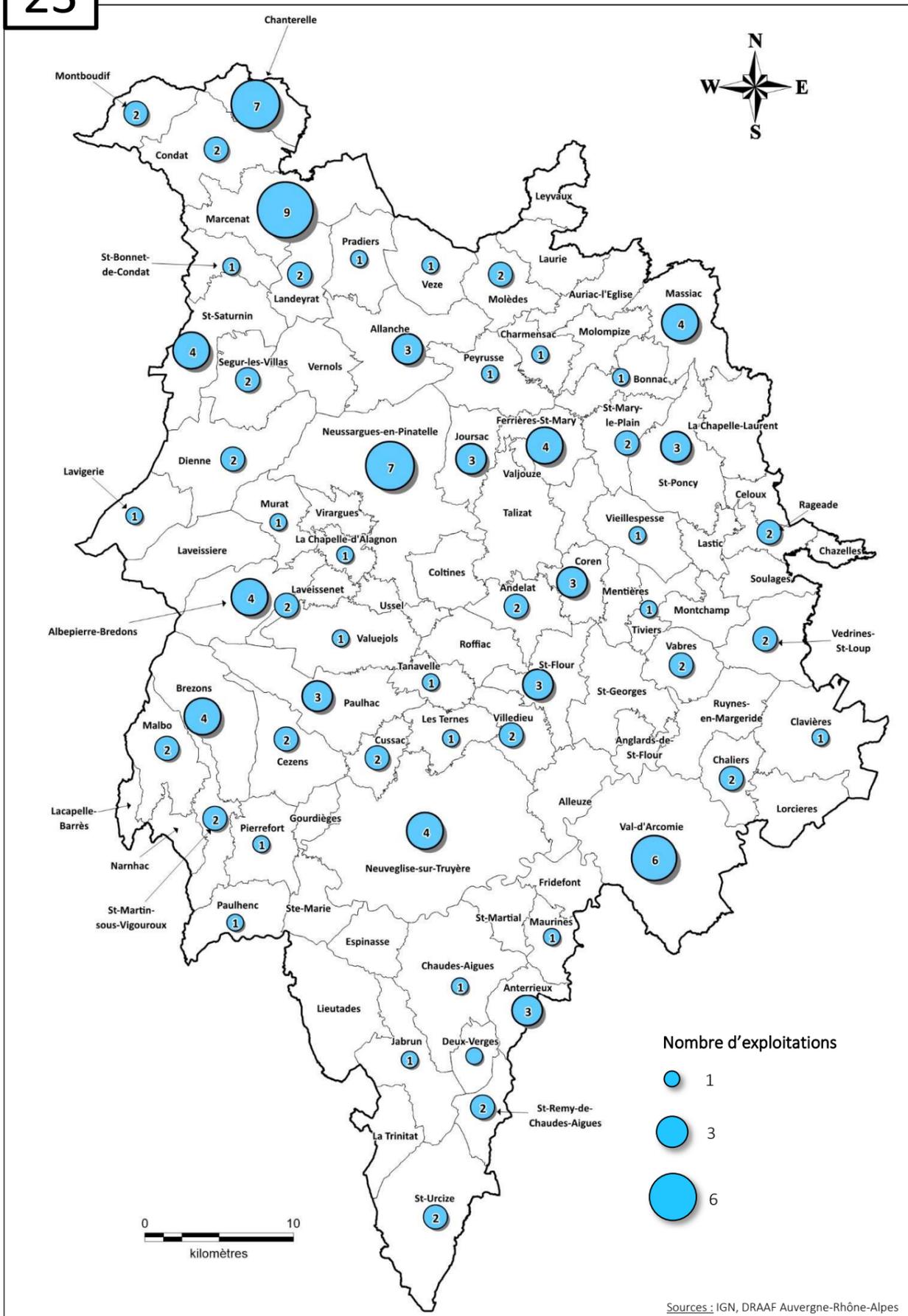
Les principaux enjeux pour la filière sur le territoire sont les suivants :

- Structuration de filières, réflexions sur la maîtrise par les producteurs
- Contacts avec le réseau national (alors que le territoire est excentré)
- Développer les surfaces cultivées (5% à ce jour)

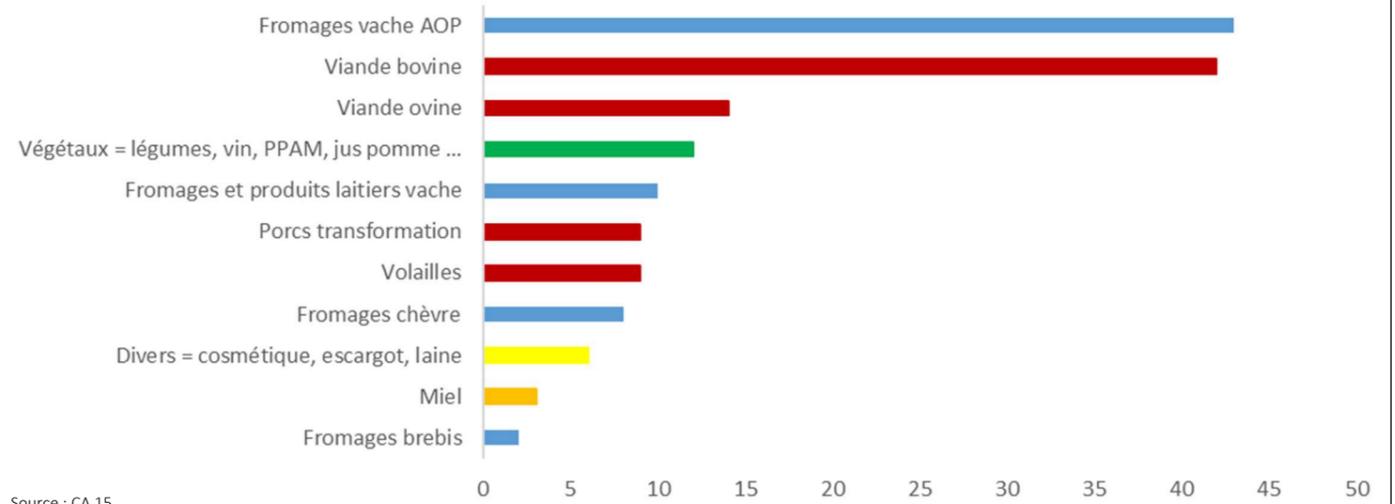
Au-delà des démarches de filières, on peut noter plusieurs démarches territoriales devant conduire au développement de l'agriculture biologique :

- Le territoire Cézallier labellisé territoire d'excellence bio, qui assure un travail d'animation spécifique orienté vers le développement de la production, de la transformation et de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique
- Deux contrats territoriaux autour des enjeux eau et milieux aquatiques, l'un est opérationnel (Alagnon), il identifie clairement l'agriculture biologique comme un levier vers l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux et prévoit des actions de sensibilisation. Le second est en construction (Affluents rive droite de la Truyère) et intégrera probablement aussi des actions en faveur de l'agriculture biologique.

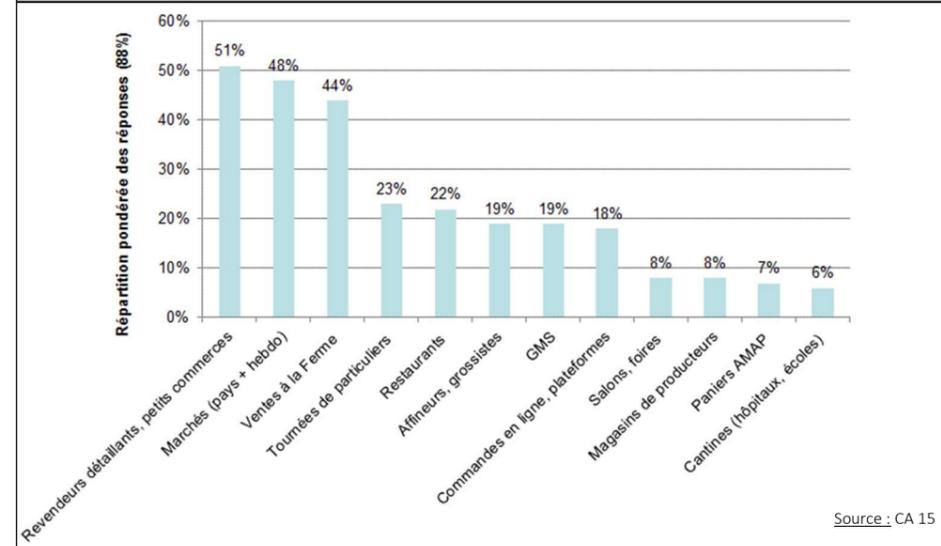
Remarque : Depuis 2016, le Cézallier a lancé un projet « territoire bio ». L'objectif est de faire un état des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire et d'accompagner la conversion des exploitations et la valorisation de la production. Sur cette zone, il existe un enjeu d'autosuffisance au niveau des fourrages, nécessaire pour une conversion en bio sans dépendre d'un approvisionnement en alimentation bio (coûts très élevés).



Nombre de producteurs engagés par famille de produits



Circuits de commercialisation utilisés par les producteurs



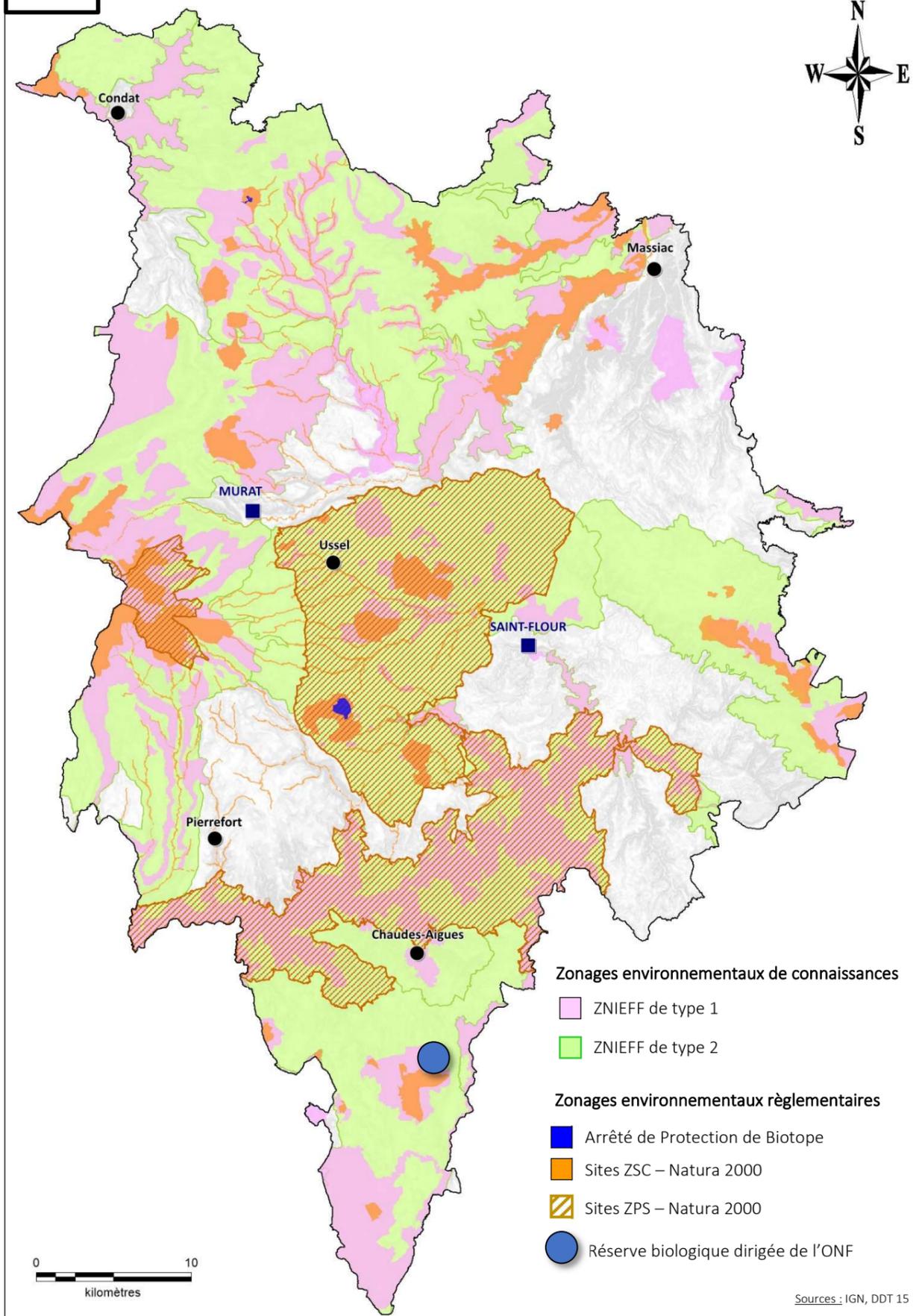
➤ Analyse

135 producteurs fermiers sont recensés sur le territoire d'étude dont 5 se sont installés en 2018. Les principales productions du territoire (bovin lait et viande) sont prédominantes, mais les productions secondaires sont plus représentées dans ce type de circuits de valorisation. D'un point de vue géographique, on observe :

- une spécialisation en production et affinage de Saint-Nectaire AOP sur le Nord-Ouest du SYTEC (potentiel économique du St-Nectaire fermier), lié à l'aire géographique de l'AOP.
- la périphérie de Saint-Flour et le Sud du SYTEC pour la commercialisation de viande bovine.
- des productions végétales plus développées sur la zone de Massiac

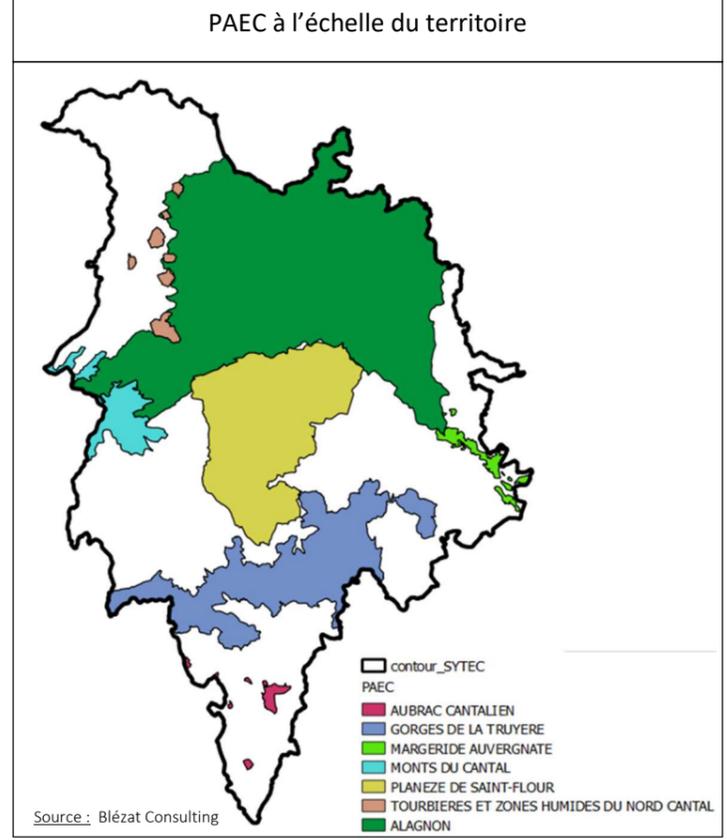
Les trois principaux modes de commercialisation sont la vente auprès de petits commerces (locaux), les marchés, et la vente à la ferme.

Sur le territoire d'étude, ce mode de commercialisation présente des atouts et des faiblesses. En effet, si le territoire bénéficie d'une image positive et se caractérise par la présence de produits emblématiques labellisés, le manque de population (et donc de consommateurs locaux), et des conditions pédoclimatiques non adaptées à certaines productions légumières et fruitières représentent un frein au développement de la vente directe. Néanmoins, Les tendances de consommation montrent la recherche de proximité relationnelle entre consommateurs et producteurs. Le développement de la vente par Internet est un des moyens potentiels de pallier le manque de consommation local. La structuration de dynamiques collectives pour la logistique de distribution, voire la commercialisation des produits fermiers peut également être envisagée.



Nom du PAEC	Nombre de contrats	Surfaces concernées
PAEC Aubrac : PNR Aubrac	5 contrats en 2016	64 ha
PAEC Truyère : Saint-Flour communauté et CA 15	20 contrats en 2017	340 ha
PAEC Margeride : SMAT Haut Allier	2016 → 1 contrat	195 ha
PAEC Massif Cantalien : PNR VA	2016 → 22 contrats	1185 ha
PAEC Estives collectives : CA 15	2017 → 4 contrats	386 ha
PAEC Planèze : LPO et CA 15	2016 → 9 contrats	105 ha

Source : Blézat Consulting



NB : Les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique. Elles sont mises en œuvre uniquement dans le cadre de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) territorialisés.

➔ Chiffres-clés

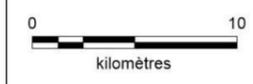
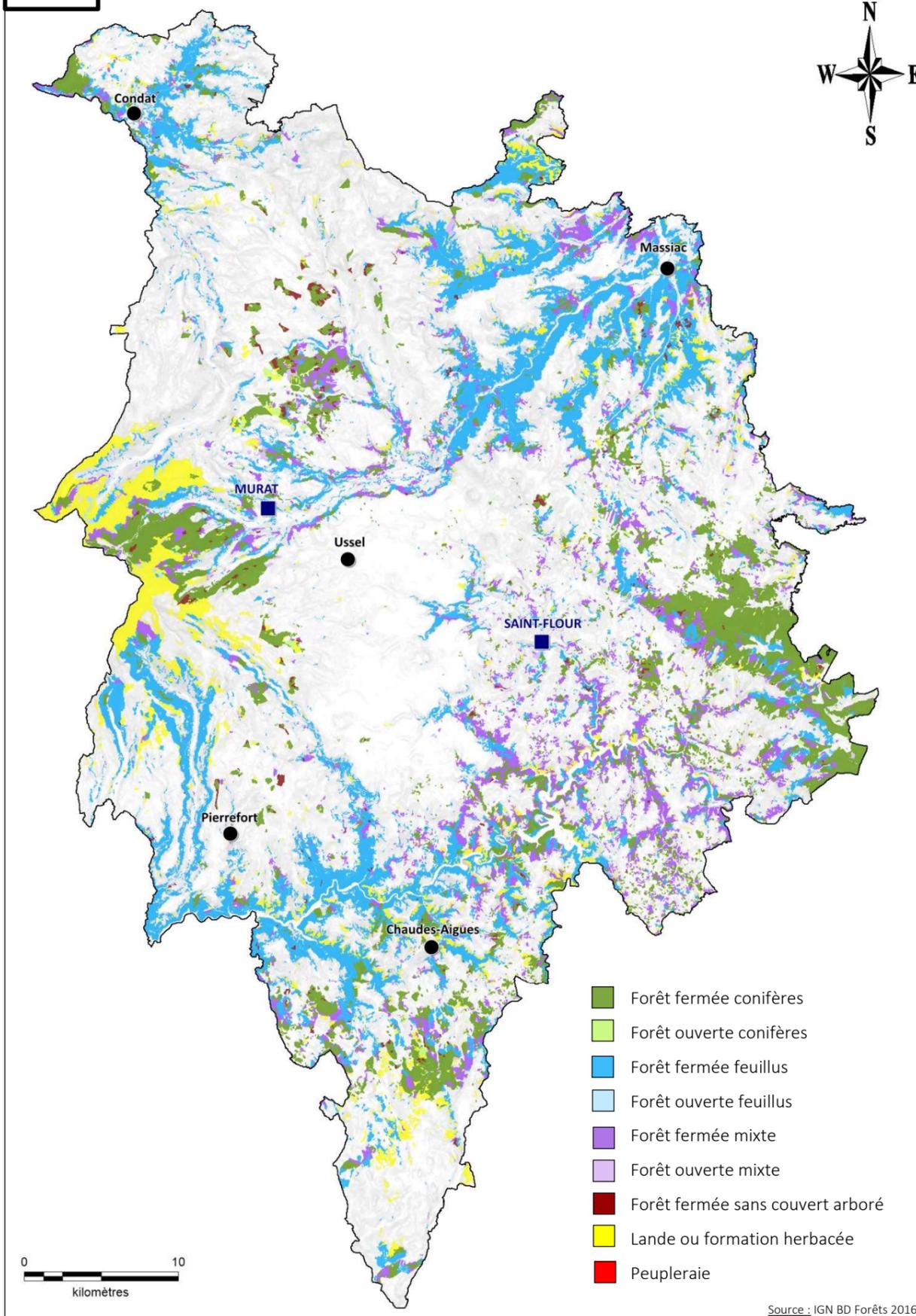
- Nombre de zones ZPS – Natura 2000 : 5
- Nombre de zones ZSC – Natura 2000 : 12
- Nombre d'Espaces Naturels Sensibles : 8
- Nombre de PAEC en cours sur le territoire : 8
- Superficie couverte par un PAEC : 125 091 ha soit 53 % du territoire
- Superficie classée ZPS – Natura 2000 : 49 410 ha
- Superficie classée ZSC – Natura 2000 : 17 420 ha
- Superficie classée en ESPACES Naturels Sensibles : 1 209 ha

➔ Définition

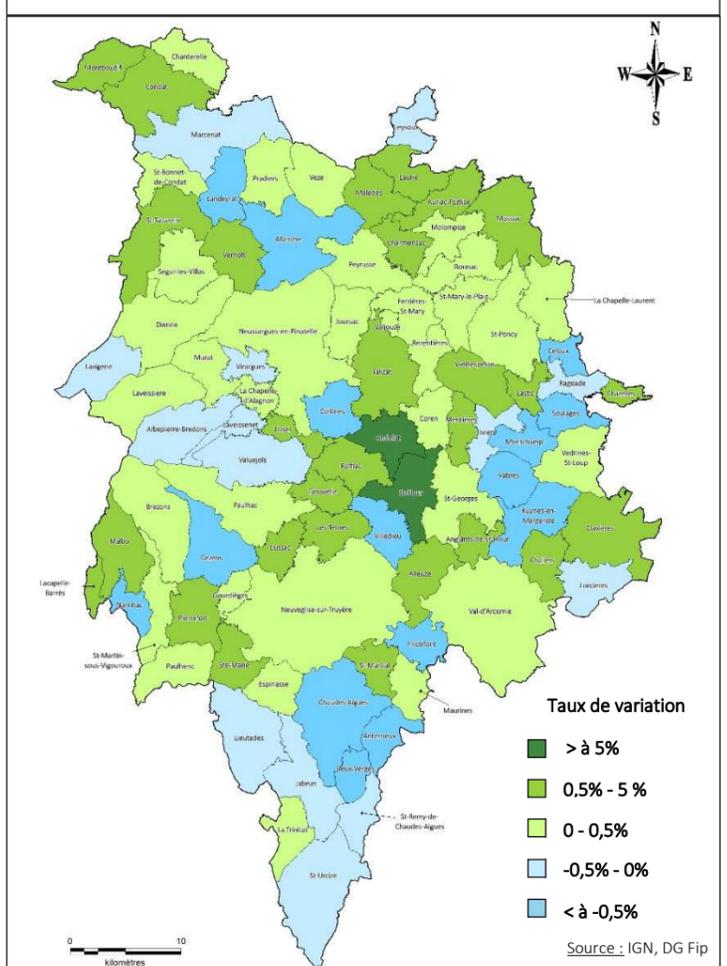
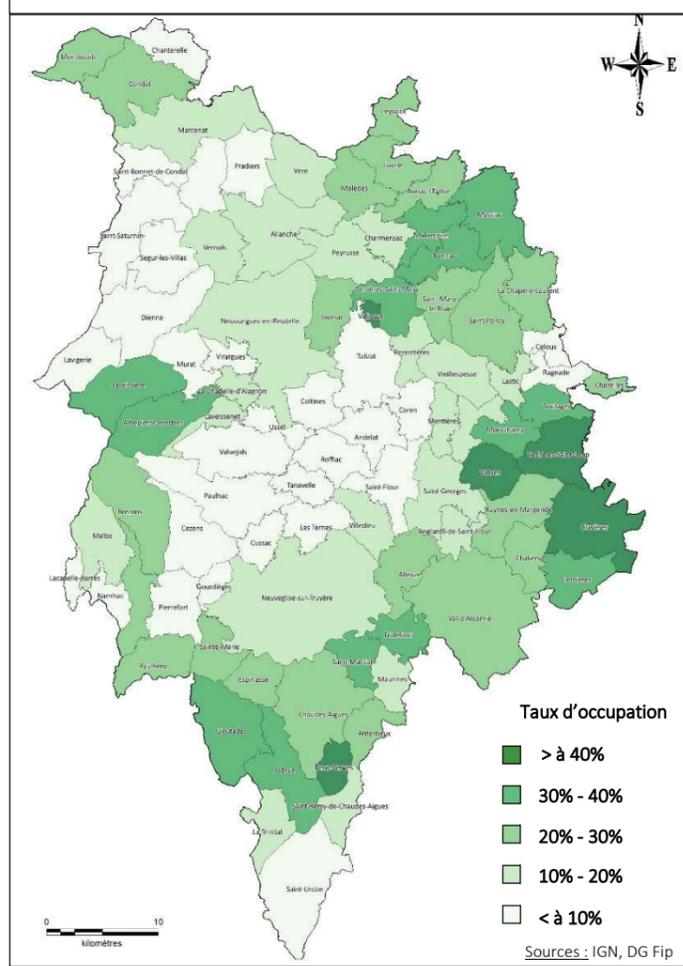
Si les espaces naturels et forestiers sont très présents sur le territoire avec près de 36% de l'occupation des espaces du territoire d'étude, les espaces agricoles présentent en eux-mêmes une valeur environnementale importante. Ces espaces agricoles ont en outre un intérêt environnemental fort, en lien avec l'importance des surfaces en herbe (près de 97% des terres agricoles).

Les modalités de gestion environnementale de l'agriculture sur le territoire peuvent s'examiner sur plusieurs axes présentés dans le tableau ci-dessous :

Type d'action	Effet
Maintien des estives, de surfaces en herbe	Maintien des milieux ouverts favorables à la faune inféodée à ces milieux (rapaces, gibiers...) et maintien de surfaces d'épandage permettant de limiter la pression des effluents par unité de surface
Entretien des espaces (bords de champs, haies...)	Entretien du patrimoine naturel, biodiversité
Entretien des parcelles	Limitation de l'enfrichement et les risques d'incendies (dans les zones sèches)
Maintien de zones humides (ZH) : rétention de l'eau en période humide et la restitue en période sèche	Alimentation des cours d'eau nécessaire à l'abreuvement
Pratique de l'agriculture biologique	Permet d'éviter l'usage de molécules chimiques



Source : IGN BD Forêts 2016



Chiffres-clés

Superficie cadastrée « espaces naturels et forestiers » : 61 359 ha
 Superficie boisée (hors landes) : 44 302 ha
 Taux de boisement : 19 %

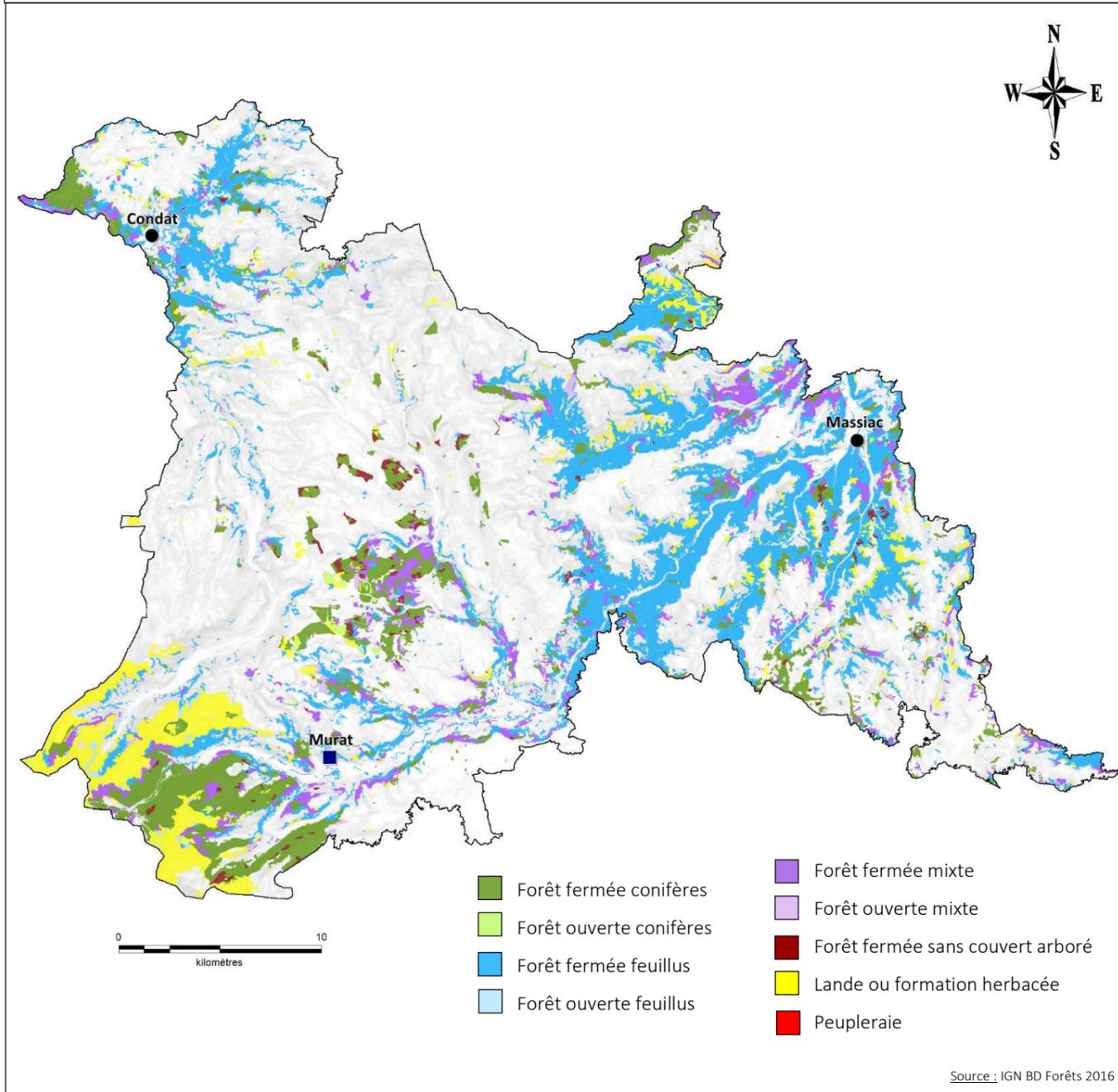
Part de peuplements feuillus : 49%
 Part de peuplements résineux : 31%
 Part de peuplements mixtes : 20%

Analyse

La surface totale boisée du territoire d'étude s'élève à 65 360 ha, avec un taux de boisement d'environ 27% (la superficie du territoire d'étude est de 238 000 ha). Les surfaces cadastrées en nature de bois et forêts couvrent une superficie totale de près de 44 300 ha, les autres espaces naturels, principalement des surfaces cadastrées en nature de Landes, couvrent quant à eux plus de 17 000 ha. La plus grande partie des forêts se situe sur des terrains cristallins aux sols pauvres, peu profonds et acides. Les terrains volcaniques donnent des sols plus riches. Ils sont réservés essentiellement aux pâturages et accessoirement à la culture. La forêt n'occupe que les zones à sols superficiels, spécialement sur les pentes raides. Les peuplements de feuillus se situent plutôt dans les vallées, à proximité des cours d'eau : vallées de la Truyère, vallées de l'Alagnon et affluents. Chênes et hêtres prédominent en surface. Les résineux sont très présents en altitude, avec deux massifs remarquables : le massif du Lioran sur les Monts du Cantal et le massif de la Margeride. En zone intermédiaire, on observe des mélanges en part variable. Chênes et pins sylvestre y sont les deux principales essences constitutives des massifs boisés. Les formations boisées « hors massif », c'est-à-dire ne constituant pas des forêts au sens de l'inventaire forestier de l'IGN, occupent en outre une place importante (près de 30% des espaces boisés) : bosquets ; landes boisées ; boisements linéaires, etc. Le territoire d'étude est assez hétérogène en termes de bocage.

A l'échelle des Territoires de l'Est Cantal dans leur ensemble, les surfaces cadastrées en espaces naturels et forestiers sont globalement stables avec une progression de +0,14% entre 2007 et 2016, soit une augmentation d'un peu moins de 90 ha en 10 ans. Cette relative stabilité des surfaces cadastrées en espaces naturels et forestiers est relativement atypique par rapport à ce qui peut être observé à l'échelle régionale, mais témoigne d'une dynamique propre au département du Cantal et au territoire du SYTEC.

Couverts forestiers – Hautes Terres Communauté

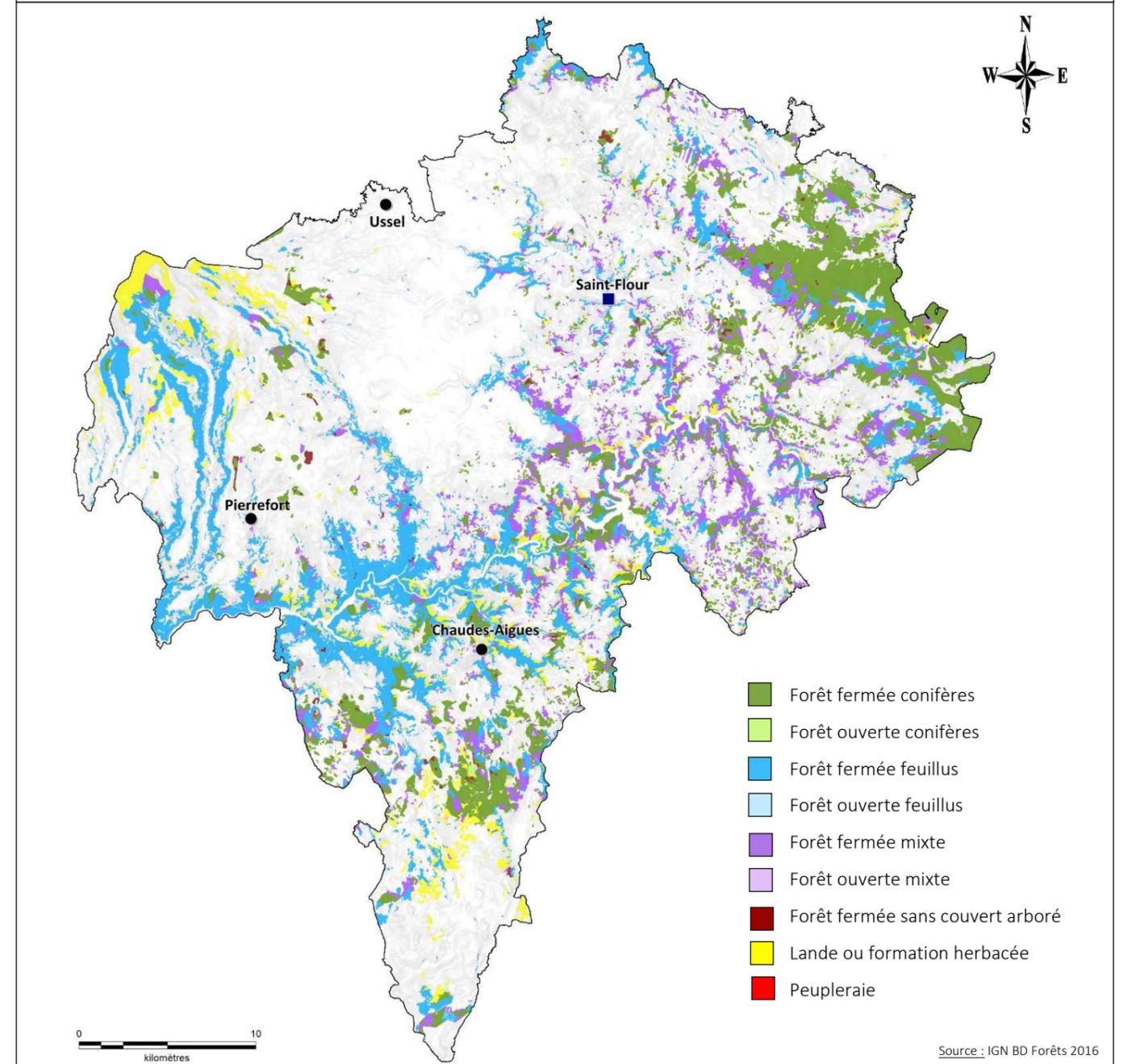


➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

Superficie boisée (hors landes) : 17 754 ha
Taux de boisement : 19 %

	Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Territoire d'étude	Hautes Terres Communauté
Peuplements feuillus	53%	69%	49%	66%
Peuplements résineux	27%	17%	31%	20%
Peuplements mixtes	12%	20%	20%	14%

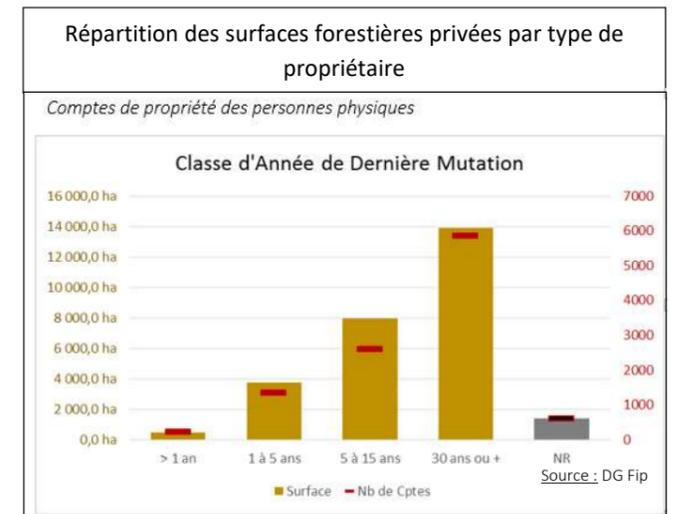
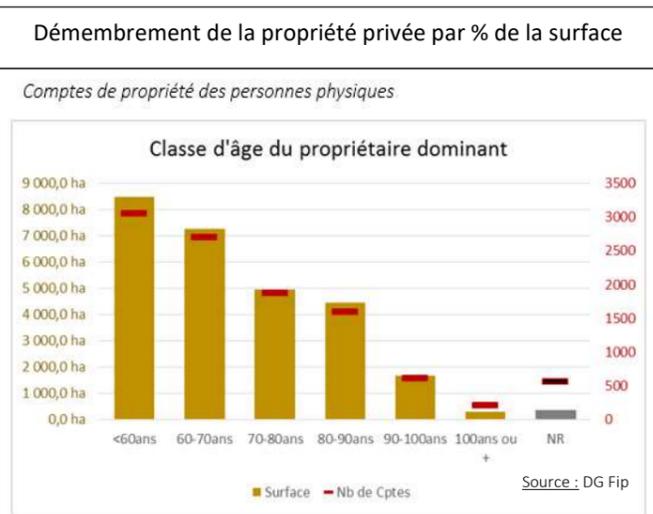
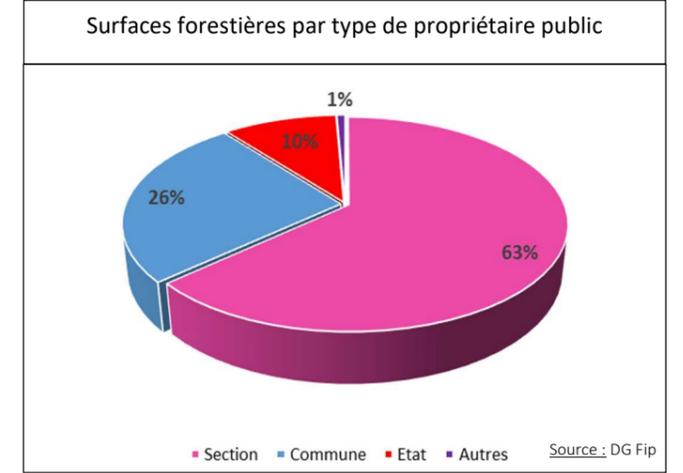
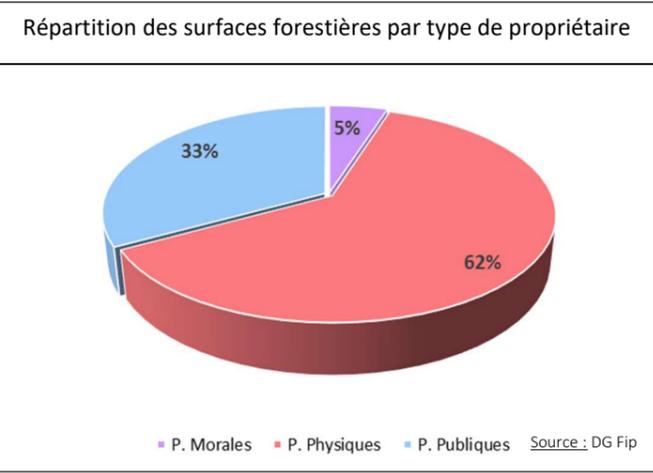
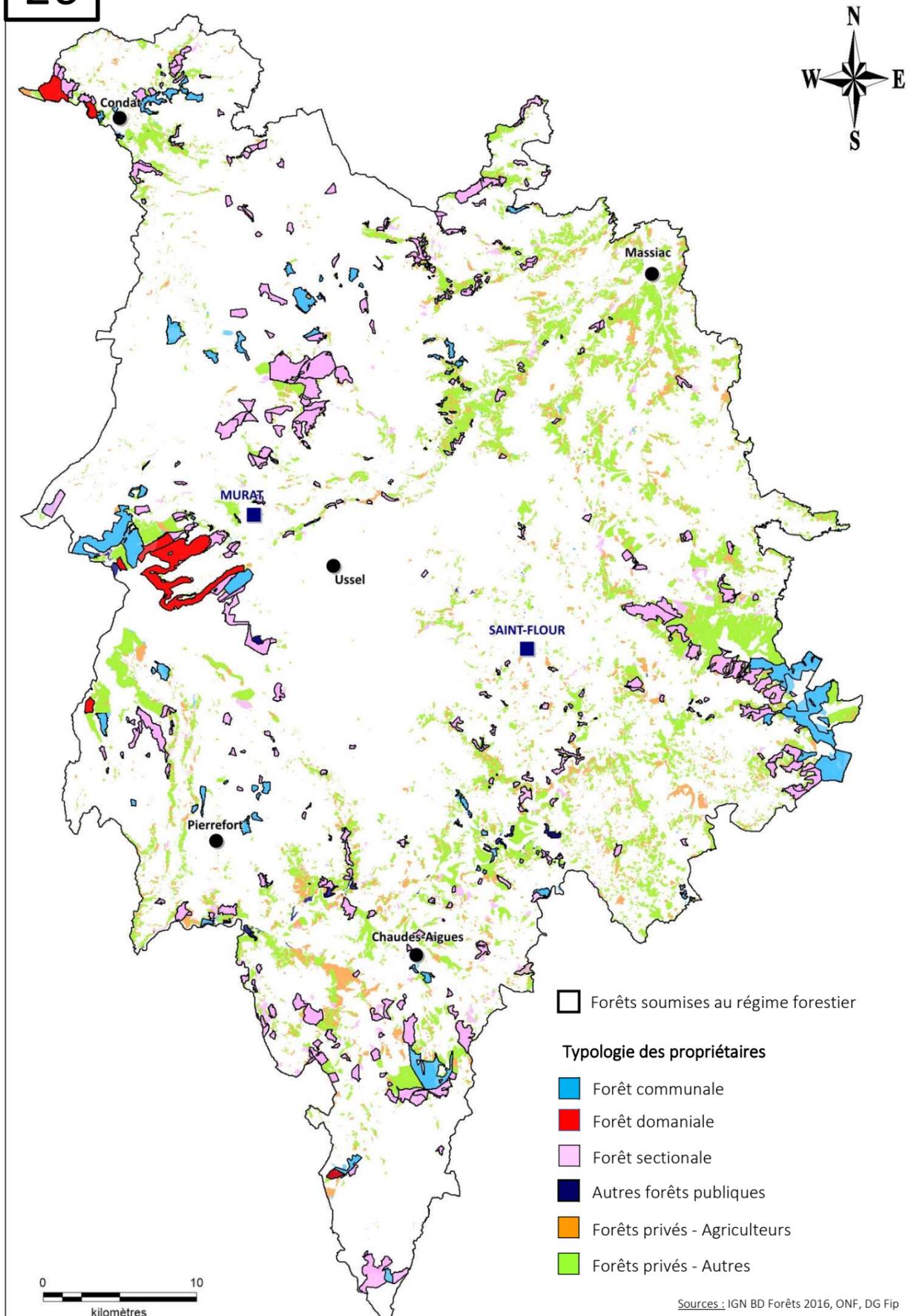
Couverts forestiers – Saint-Flour Communauté Communauté



➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Superficie boisée (hors landes) : 26 549 ha
Taux de boisement : 20 %

	Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Territoire d'étude	Saint-Flour Communauté
Peuplements feuillus	53%	69%	49%	47%
Peuplements résineux	27%	17%	31%	32%
Peuplements mixtes	12%	20%	20%	21%



➔ Chiffres-clés

Superficie forestière en propriété publique : **14 588 ha**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes physiques) : **27 493 ha**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes morales) : **2 221 ha**

Age moyen d'un propriétaire : **68 ans**
 Durée moyenne de propriété : **29,4 ans**

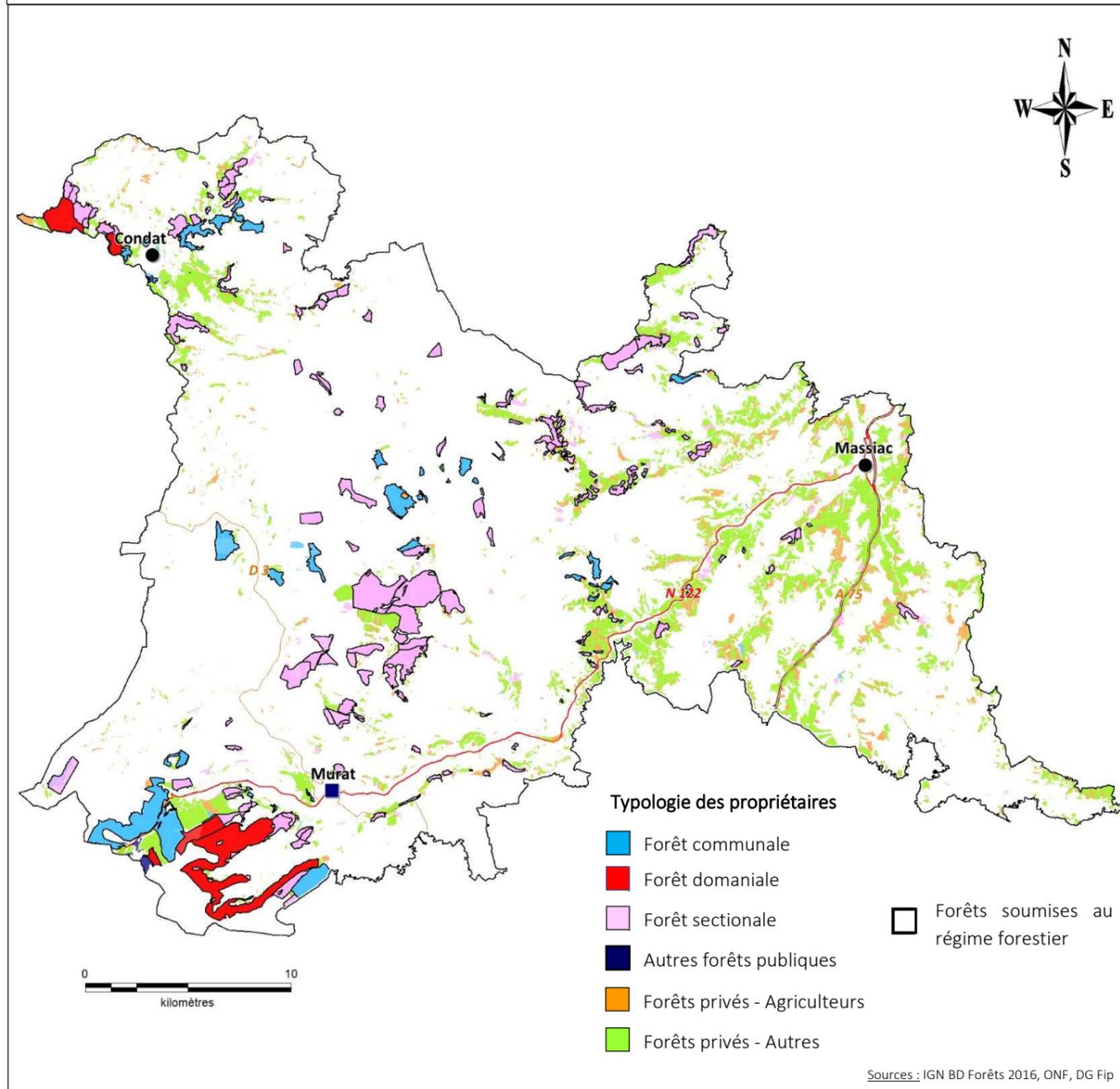
➔ Analyse

D'après les données de référence (source : IGN campagne inventaire 2011 à 2015), en France métropolitaine, 75% de la forêt est privée (79% en Auvergne Rhône Alpes). Dans le Cantal, ce chiffre monte à 83%. Sur le territoire d'étude, seule 67% de la forêt est privée.

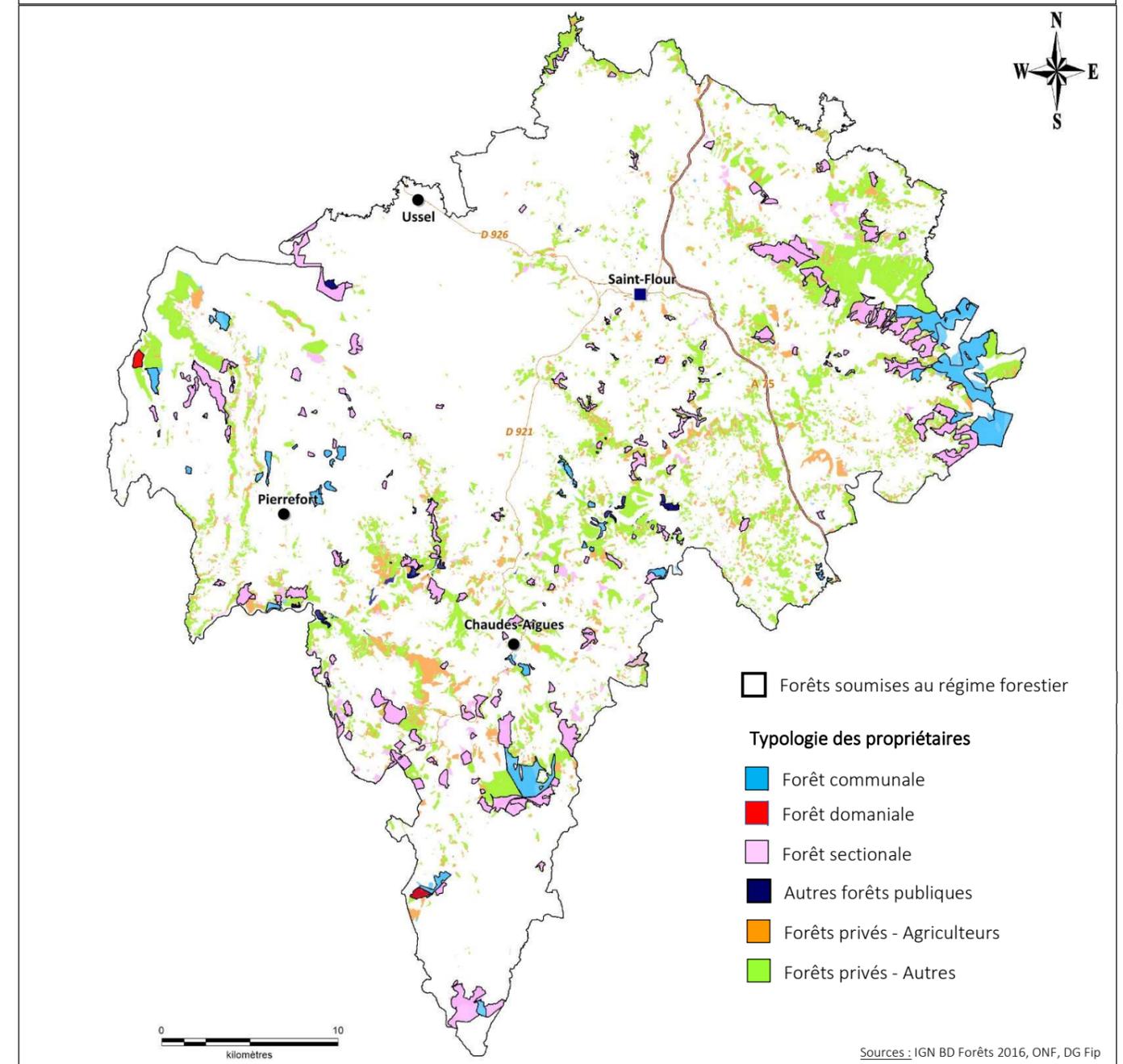
Au sein de la propriété privée, les personnes physiques détiennent 93 % des surfaces, les 7 % restant relevant de comptes de propriété de personnes morales (GFA, GFR, GF...). Parmi les personnes physiques propriétaires de forêts, il faut noter la très forte proportion d'agriculteurs en activité. L'analyse de la structure foncière du territoire, il ressort que près de 30 % des surfaces boisées privées appartiennent à des agriculteurs en activité, dans des comptes de propriété mixtes qui contiennent à la fois des surfaces agricoles et forestières. L'analyse des données du cadastre fait ressortir un public de propriétaires fonciers relativement « jeune », avec un âge moyen des titulaires de comptes de propriété d'environ 68 ans contre plus de 70 ans à l'échelle régionale. Mais surtout, près de 30 % des propriétaires sont âgés de moins de 60 ans et possèdent plus de 30% des surfaces. A contrario, 13% des propriétaires sont âgés de plus de 90 ans ou n'ont pas d'âge renseigné. Si le public de propriétaires est relativement jeune par rapport à la moyenne nationale, celui-ci se renouvelle peu. Plus de la moitié des comptes et de la surface n'ont pas changé de propriétaires depuis plus de 30 ans et seulement 3,4% des surfaces changent de propriétaire chaque année.

Sur le territoire d'étude, avec 14 588 ha, le taux de forêt publique est beaucoup plus élevé puisqu'un tiers des surfaces forestières (33%) appartient à des personnes publiques (un taux comparable à la moyenne nationale). Au sein de cet ensemble, 63 % de la forêt publique appartient à des sections de communes (9 190 ha), et 26% à des communes (3 792 ha). Le reste des surfaces publiques relève du Domaine de l'Etat (Forêts domaniales) ou d'Etablissement publics (exemple : forêts d'EDF, environ 135 ha dans la vallée de la Truyère).

Typologie des propriétaires forestiers – Hautes Terres Communauté



Typologie des propriétaires forestiers – Saint-Flour Communauté Communauté

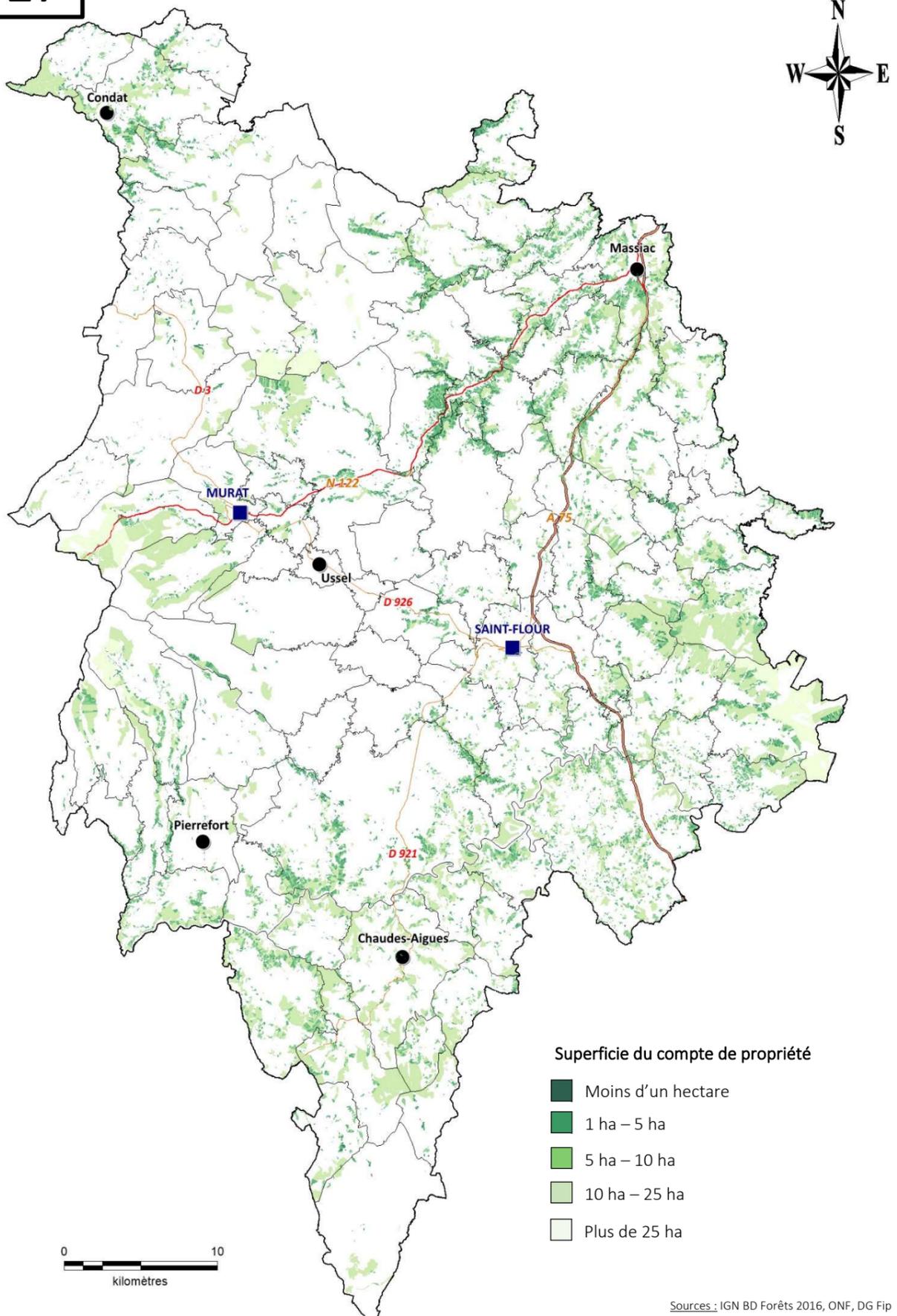


➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

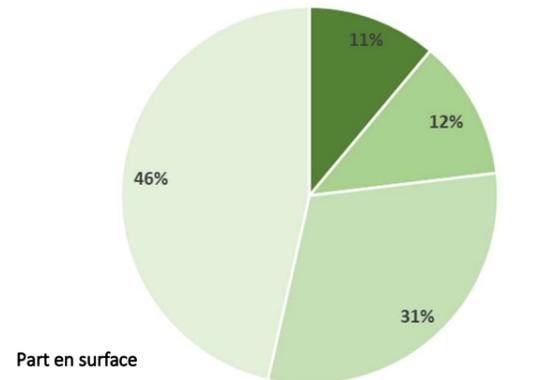
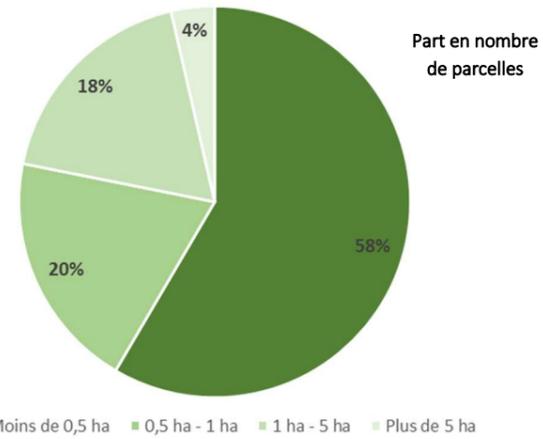
Superficie forestière en propriété publique : **6 842 ha**
 Nombre de comptes de propriété publique : **331**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes physiques) : **10 518 ha**
 Nombre de comptes en propriété privée (personnes physiques) : **5 075**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes morales) : **394 ha**
 Nombre de comptes en propriété privée (personnes morales) : **117**

➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Superficie forestière en propriété publique : **7 746 ha**
 Nombre de comptes de propriété publique : **402**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes physiques) : **16 975 ha**
 Nombre de comptes en propriété privée (personnes physiques) : **5 559**
 Superficie forestière en propriété privée (personnes morales) : **1 828 ha**
 Nombre de comptes en propriété privée (personnes morales) : **115**



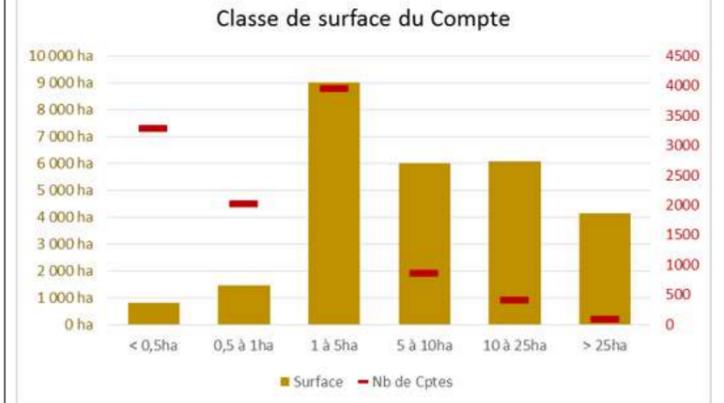
Répartition du parcellaire forestier selon sa surface



Source : DG Fip

Morcellement/ dispersion / concentration des propriétés forestières privées

Comptes de propriété des personnes physiques



Classe de surface du Compte	Nb de Cptes	Surface
< 0,5ha	31%	3%
0,5 à 1ha	19%	5%
1 à 5ha	37%	33%
5 à 10ha	8%	22%
10 à 25ha	4%	22%
> 25ha	1%	15%

Source : DG Fip

➤ Chiffres-clés

Superficie moyenne d'un compte de propriété : **3,82 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle cadastrale « boisée » : **0,71 ha**
 Nombre moyen de parcelles par compte : **3,82**

Superficie moyenne propriété publique : **19,9 ha**
 Superficie moyenne propriété privée (P. Physiques) : **2,59 ha**
 Superficie moyenne propriété privée (P. Morales) : **9,58 ha**

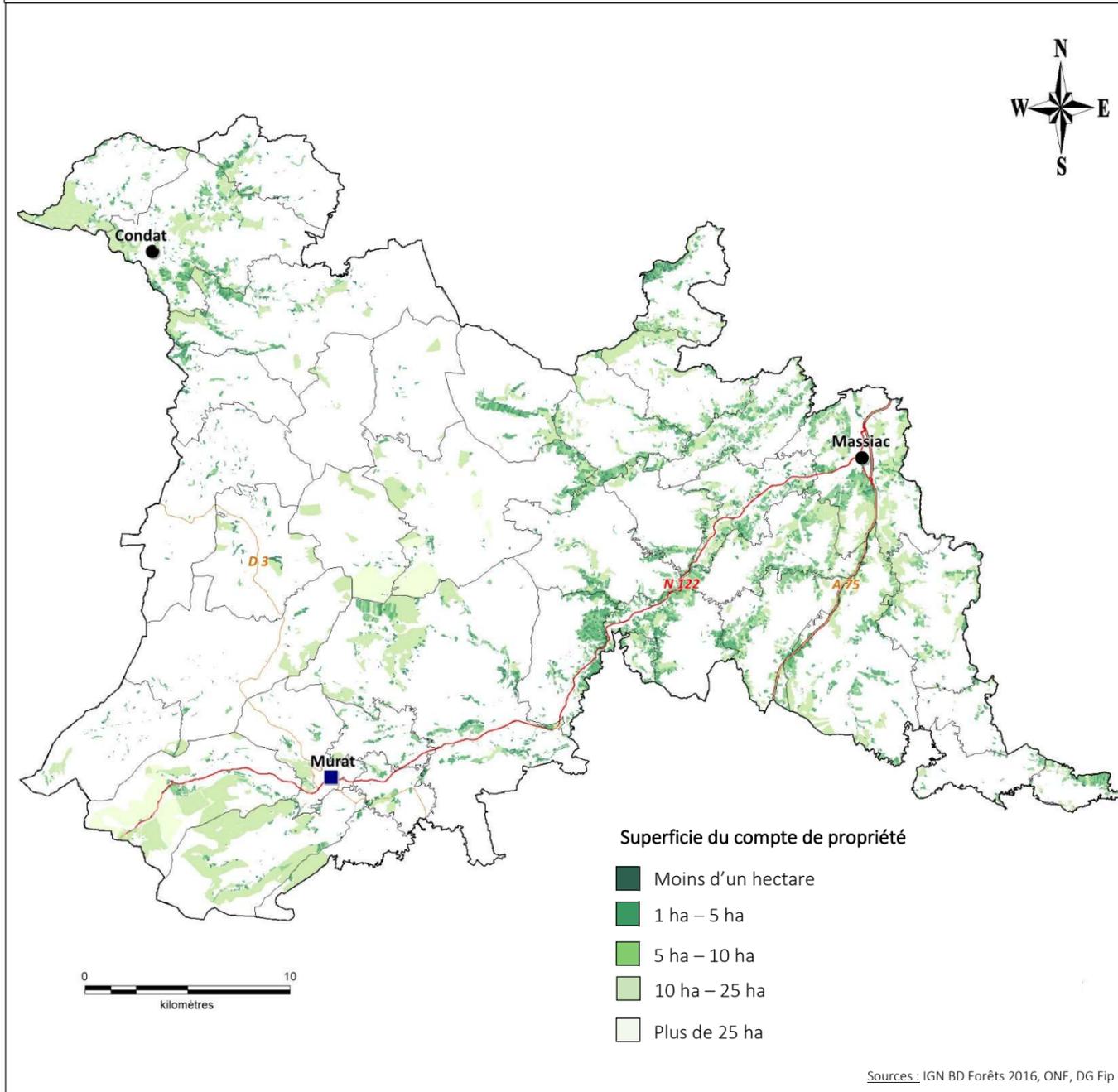
➤ Analyse

Les parcelles cadastrées en bois et forêts couvrent environ 44 300 ha, répartis en 11 600 comptes de propriété et 45 700 parcelles ou subdivisions cadastrales. Avec une surface moyenne de près de 2,75 ha et des parcelles de plus de 7000 m², le morcellement de la propriété foncière forestière privée (personnes physiques + personnes morales) sur le territoire d'étude est proche de la moyenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes (propriété forestière moyenne de 2,8 ha), mais inférieure à la moyenne départementale calculée à 3,9 ha (sources CNPF). Au sein de ce foncier forestier privé, les surfaces détenues par des personnes morales (groupements fonciers agricoles ou ruraux, groupements forestiers, ...) présentent des caractéristiques foncières particulièrement intéressantes par la taille des unités de gestion qu'elles suggèrent : taille moyenne des propriétés de près de 10 ha, constituées de parcelles de plus de 2 ha. Les secteurs les plus morcelés sont la vallée de l'Alagnon et une partie des gorges de la Truyère.

37 % des comptes de propriété des personnes physiques appartiennent à plusieurs ayant-droits : comptes en indivision ou partage entre nue-propriété et usufruit. Ce démembrement de la propriété concerne 11 800 ha, 43 % des surfaces forestières appartenant à des personnes physiques – soit 27 % de la surface forestière totale.

En comparaison de la forêt privée, la propriété forestière des personnes publiques apparaît également bien structurée (25 ha par compte de propriété), mais elle est en réalité beaucoup plus morcelée qu'à l'échelle nationale. En France, 11 000 collectivités se partagent environ 2,5 millions d'hectares de forêt (source AGRESTE 2013), soit une taille moyenne de plus de 220 ha. Dans les territoires de l'Est Cantal, l'importance des biens de sections (nombre de sections et surfaces détenues par elles) contribue fortement à cette « dispersion » de la propriété forestière publique.

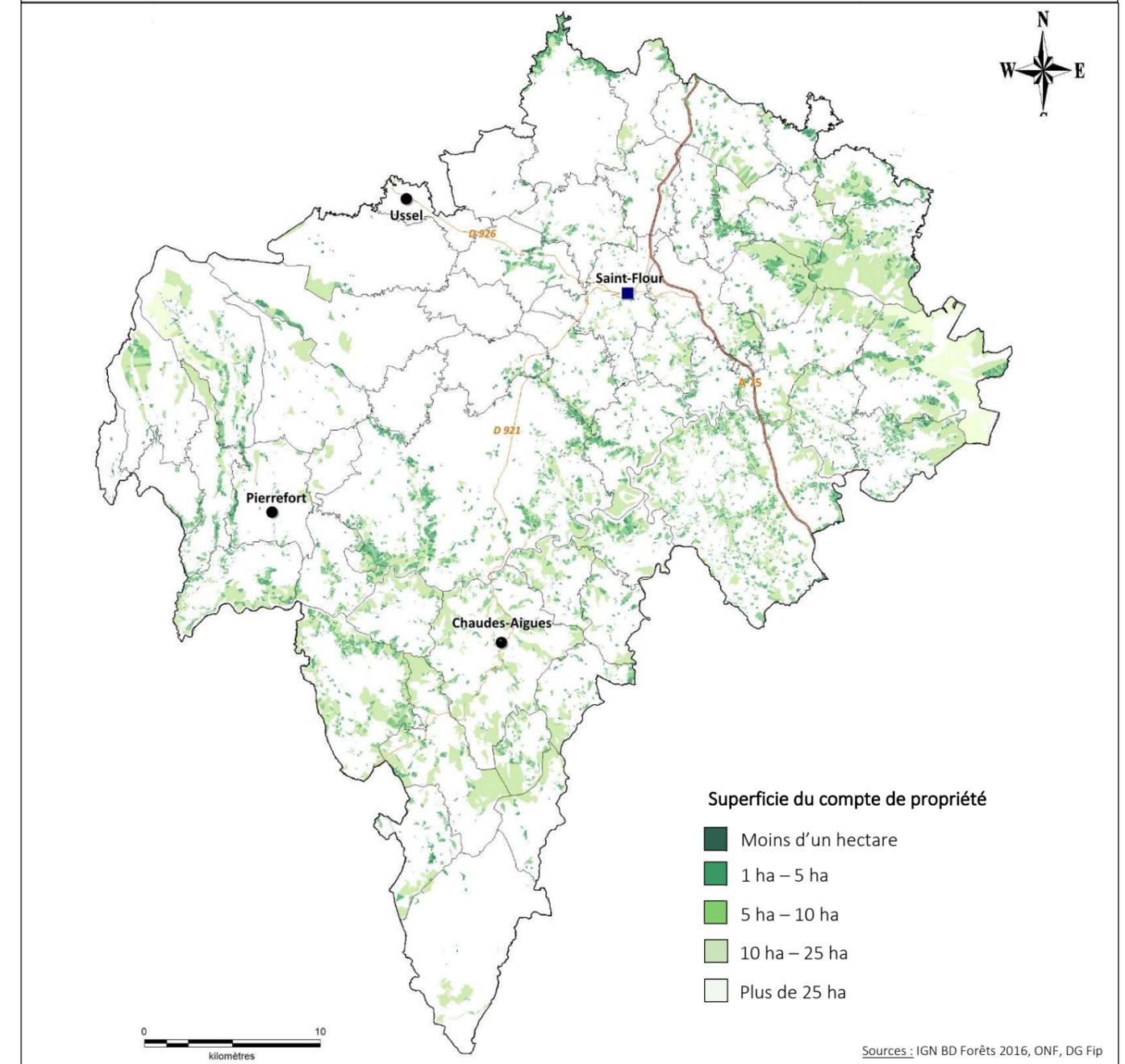
Morcellement des comptes de propriété forestiers – Hautes Terres Communauté



➤ Chiffres-clés – Hautes Terres Communauté

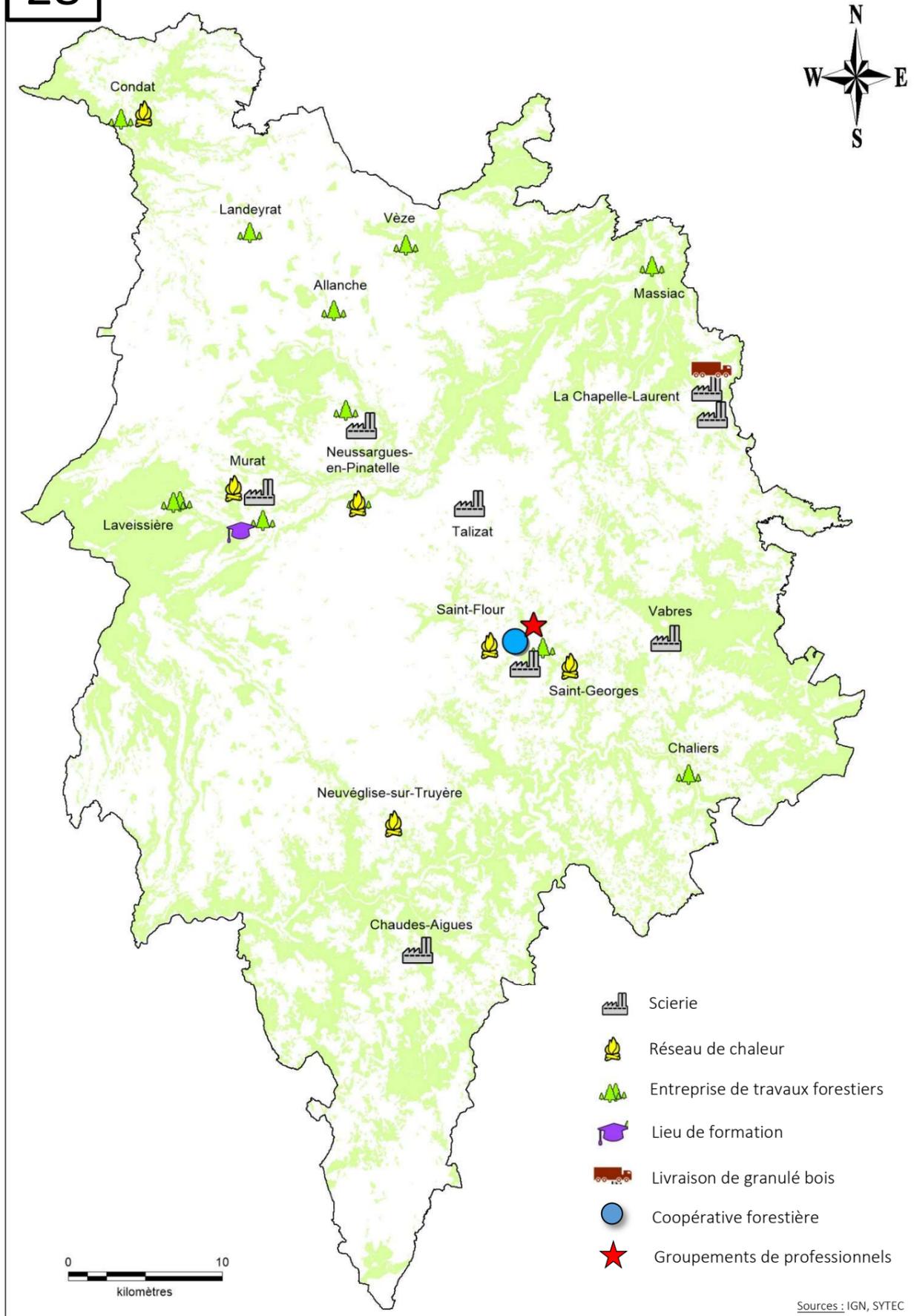
Superficie moyenne d'un compte de propriété : **2,10 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle cadastrale « boisée » : **0,83 ha**
 Nombre moyen de parcelles par compte : **3,88**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété publique : **20,67 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété publique : **3,51 ha**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété privée (P. Physiques) : **2,07 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété privée (P. Physiques) : **0,55 ha**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété privée (P. Morales) : **3,37 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété privée (P. Morales) : **0,75 ha**

Typologie des propriétaires forestiers – Saint-Flour Communauté



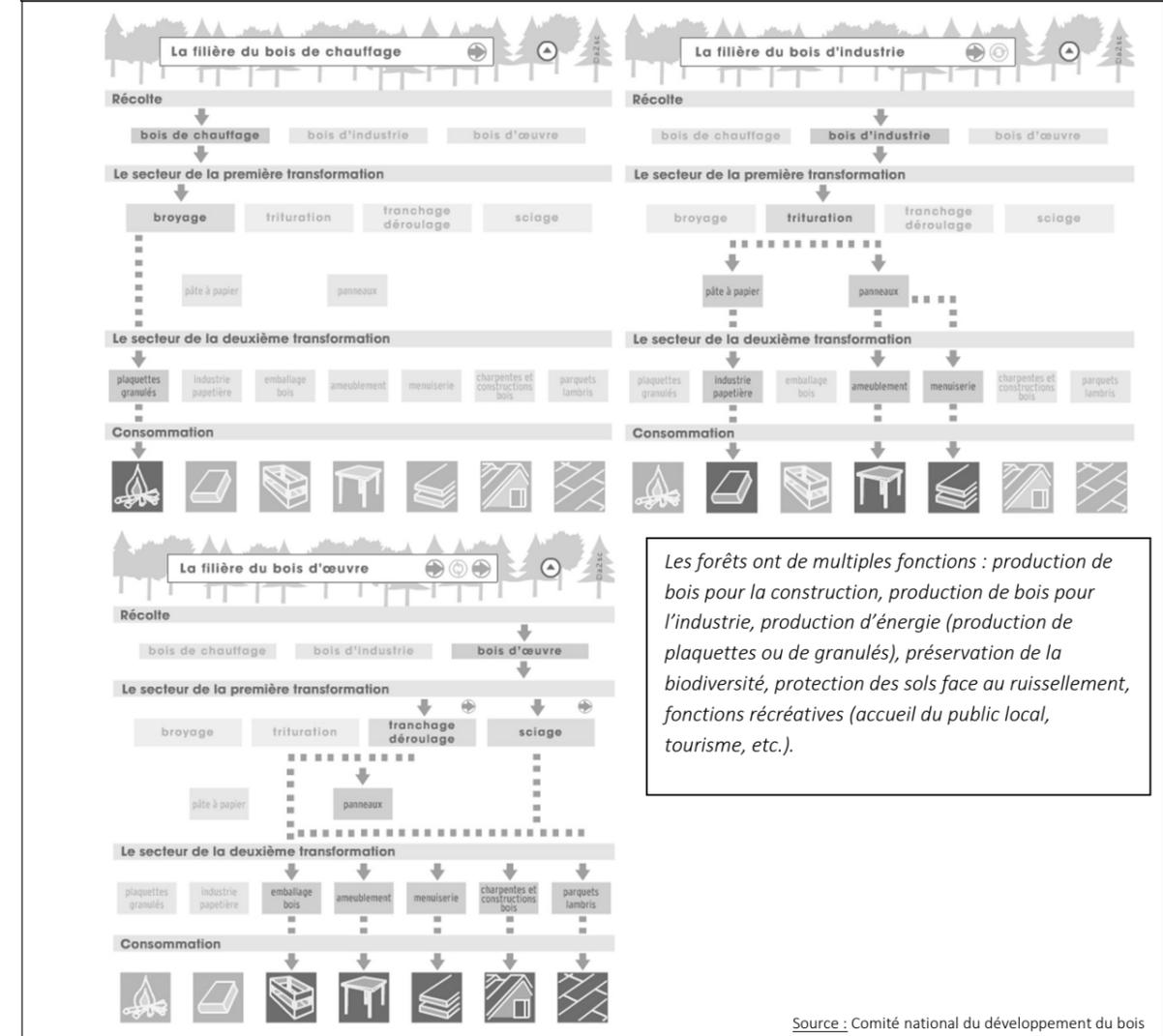
➤ Chiffres-clés – Saint-Flour Communauté

Superficie moyenne d'un compte de propriété : **4,37 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle cadastrale « boisée » : **1,09 ha**
 Nombre moyen de parcelles par compte : **4**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété publique : **19,27 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété publique : **3,66 ha**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété privée (P. Physiques) : **3,05 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété privée (P. Physiques) : **0,79 ha**
 Superficie moyenne d'un compte de propriété privée (P. Morales) : **15,89 ha**
 Superficie moyenne d'une parcelle en propriété privée (P. Morales) : **3,17 ha**



Sources : IGN, SYTEC

Schéma de synthèse concernant le fonctionnement des 3 filières bois productives



➤ Analyse

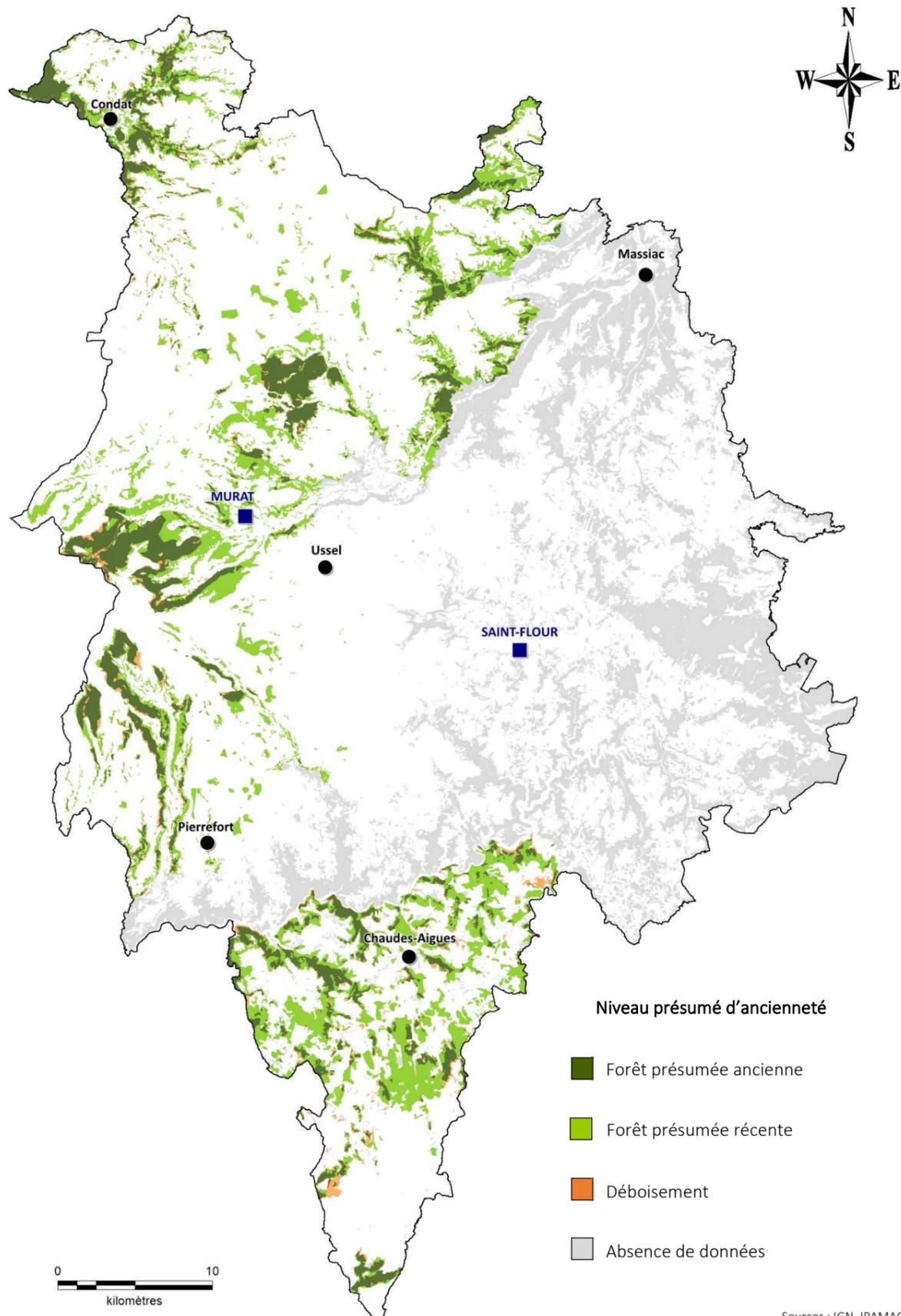
La filière forêt-bois fait intervenir de multiples acteurs : des propriétaires forestiers publics et privés, des exploitants forestiers, des entreprises de la 1ère et de la 2ème transformation et des clients publics et privés. Tous les maillons de la filière sont présents sur le territoire, y compris un lycée professionnel du bois à Murat.

Le répertoire des entreprises et des établissements est le système d'information produit par l'INSEE recense 201 entreprises sur le territoire d'étude œuvrant dans la sylviculture et autres activités forestières sur le territoire d'étude pour l'année 2014. Le nombre d'entreprises a presque triplé entre 2008 et 2014. Sur cette même période, le nombre d'exploitations forestières est passé de 24 à 29 et le nombre de scieries est resté constant.

Les acteurs de la filière insistent sur la nécessité de poursuivre et d'accentuer l'accompagnement proposé pour que le bois produit dans le territoire puisse être transformé localement par des entreprises performantes et concurrentielles :

- en amont, avec des aides au reboisement pour les petites surfaces ;
- lors de l'exploitation avec la formation d'une main d'œuvre qualifiée, l'usage de matériel adapté aux petites surfaces, etc. ;
- et en aval, avec la formation et l'attraction de la main d'œuvre, les choix d'investissement dans le matériel, la transmission d'entreprises, etc.

L'organisation d'une stratégie forestière locale est un enjeu pour la valorisation de la forêt du territoire, pouvant se traduire par la structuration de la filière et l'organisation de la connaissance mutuelle entre ses différents acteurs.



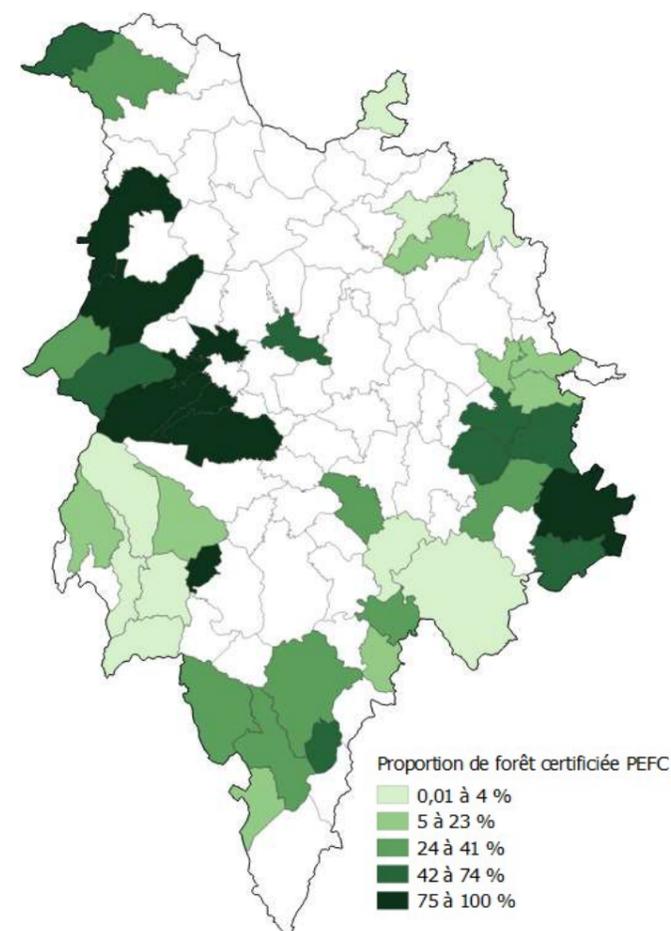
➔ Analyse

Au-delà de ses fonctions productives, la forêt présente un intérêt au niveau environnemental et social. Les rôles écologiques des forêts sont aussi nombreux qu'importants : maintien des sols, régulation hydrologique, stockage de carbone, réservoir de biodiversité ordinaire ou remarquable. Par ailleurs, le rôle social des forêts a pris une grande importance dans les sociétés industrialisées, comme espace de détente, de ressourcement, d'inspiration culturelle, d'agrément paysager. La préservation de la biodiversité est l'un des piliers de la gestion forestière durable au niveau national. Les forêts présentent un grand intérêt en matière de biodiversité : ce sont des réservoirs de biodiversité ordinaire ou remarquable. Dans les forêts du Cantal, on trouve par exemple certaines espèces de coléoptères protégés, de chiroptères (chauves-souris), d'oiseaux montagnards. Ces espèces nécessitent souvent des mesures de gestion spécifiques pour assurer leur pérennité.

Les forêts anciennes sont définies comme des espaces actuellement boisés, qui ont conservés leur vocation forestière depuis au moins le début du XIX^{ème} siècle (période à laquelle la surface forestière était minimale pour une grande partie du territoire français). Elles présentent des caractéristiques écologiques essentielles (conservation des espèces forestières peu mobiles, préservation des champignons du sol, etc.) et assurent des fonctions économiques et sociales indispensables, au même titre que les forêts issues de reboisements ou de recolonisation naturelle récents (production de bois de chauffage et de bois d'œuvre, cueillette, chasse, sylvo-pastoralisme, etc.). A ce titre, Une étude sur les forêts anciennes du PNR des Volcans d'Auvergne a été réalisée en 2016 par IPAMAC (Inter-Parcs Massif Central), le Conservatoire botanique national du Massif central, l'Institut national de l'information géographique et forestière, l'Office national des forêts et le Centre national de la propriété forestière. Il localise les forêts présumées anciennes du PNR des Volcans d'Auvergne (par comparaison des forêts des cartes de l'état-major et des forêts actuelles cartographiées par l'IGN) et une analyse de l'évolution des paysages forestiers sur le territoire. Cette étude alimente la réflexion du Syndicat mixte du Parc des Volcans pour favoriser la prise en compte de la valeur écologique, culturelle, historique et sociale des forêts, avec l'objectif de concilier préservation de la biodiversité et fourniture de bois de qualité pour les entreprises de la filière.

Actuellement, la cartographie des forêts anciennes se limite aux deux territoires de PNR (PNR des Volcans d'Auvergne et PNR de l'Aubrac) et les données sont en cours de complément pour le reste du territoire.

Proportion de forêt certifiée PEFC par commune



Sur le territoire d'étude, les forêts certifiées le programme européen de forêts certifiées PEFC (Pan European Forest Certification), représentent 10 407 ha, soit 23% des 44 302 ha de parcelles cadastrées en bois et forêts (voir 10.5.2.4). Ces 10 407 ha se répartissent de la façon suivante :

- 16% de forêt privée, soit 1 665 ha
- 84% de forêt publique, soit 8 767 ha (2 885 ha de forêt communale, 1 403 ha de forêt domaniale, 4 478 ha de forêt sectionale)

Il s'agit majoritairement de forêts publiques, gérées par l'Office National des Forêts qui applique les règles du Code forestier qui fixe des objectifs et garanties de la durabilité de cette gestion.

Le bois produit certifié PEFC représente 37% en 2013.